



ANALYSE DES BESOINS SOCIAUX 2020/2021

SOMMAIRE

INTRODUCTION	3
I – EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION.....	10
II – FAMILLES ET MENAGES	18
III -PETITE ENFANCE.....	27
IV – ENFANCE ET JEUNESSE	33
V - PERSONNES ÂGEES	42
VI - SANTE ET HANDICAP	55
VII- NIVEAU DE VIE ET PAUVRETE.....	70
VIII - EMPLOI CHÔMAGE ET PRECARITE	82
IX - DIPLOME ET FORMATION	115
X - LOGEMENT.....	122
XI - FOCUS THEMATIQUE : LES ETUDIANTS PONTOIS.....	142

INTRODUCTION

1 - La démarche d'Analyse des Besoins Sociaux (ABS)

Conformément à l'article R123-1 du Code de l'Action Sociale et des Familles modifié par le décret du 21 juin 2016, « *les centres communaux et intercommunaux d'action sociale produisent une analyse des besoins sociaux de l'ensemble de la population du territoire de leur ressort. L'analyse des besoins sociaux consiste en un diagnostic sociodémographique à partir des données d'observation sociale du territoire. [...] L'analyse des besoins sociaux fait l'objet d'un rapport présenté au conseil d'administration au cours de l'année civile qui suit chaque renouvellement général des conseils municipaux. Les années suivantes, des analyses complémentaires, notamment thématiques, peuvent être présentées au conseil d'administration lors du débat d'orientation budgétaire ou, à défaut, lors du vote du budget.* »

Démarche d'observation et de veille sociale, l'ABS constitue un outil de compréhension des spécificités du territoire en matière démographique, sociale et économique, de ses enjeux présents et de ses évolutions. Elle aboutit à la production d'un document ressource, accessible à tous.

L'ABS doit ainsi permettre à la Ville d'établir la feuille de route de son intervention en matière d'action sociale. Elle repose donc sur un enjeu essentiel : la capacité à avoir un impact politique et opérationnel à travers une dimension partenariale forte.

L'ABS se veut ainsi un outil pour

- Fonder l'action sociale sur une réflexion,
- Enrichir le capital connaissance et savoir-faire : comprendre les dynamiques intra et intercommunales,
- S'inscrire dans un processus continu : comprendre et évaluer les besoins de la population aux moments clefs de la vie de la collectivité,
- Mettre en adéquation les actions aux besoins des publics,
- Proposer un outil d'aide à la décision aux élus.

2 - L'ABS 2020/2021 : une analyse généraliste qui s'articule autour de 10 axes et complétée par un focus sur les étudiants pontois

Pour le mandat 2020/2026, nous présenterons

- En 2022 : un premier rapport avec une analyse socio-démographique générale complétée par une première analyse thématique (ou focus) concernant les étudiants pontois.
- Les années suivantes : une analyse thématique (ou focus) par an sur des sujets qui auront été validés par les élu·es comme pertinents.

Structure de l'ABS 2020/2021

- I** Évolution et structure de la population
- II** Familles et ménages
- III** Petite enfance
- IV** Enfance et jeunesse
- V** Personnes âgées
- VI** Santé et handicap
- VII** Niveau de vie et pauvreté
- VIII** Chômage emploi et précarité
- IX** Diplôme et formation
- X** Logement
- XI** Focus sur les étudiants pontois

3 - La méthodologie

3-1 Recueil des données statistiques

- Recensements 2007, 2012 et 2017 de INSEE (Institut National de la Statistique et des Études Économiques) : Les données du recensement de la population sont celles disponibles au moment de la finalisation de l'ABS. Ce sont les données millésimées 2017 (RP 2017). Avec la nouvelle méthode de recensement, elles résultent du traitement statistique des données recueillies par sondage sur 5 années d'enquête, entre 2015 et 2019. Les évolutions sont calculées par rapport aux données millésimées 2012 et parfois 2007 (RP 2012 et 2007).
- OPENDATA de la CAF (Caisse d'Allocations Familiales).
- OPENDATA du Département de l'Isère
- Balises Santé Auvergne Rhône Alpes
- Tableaux de bords internes : bilans d'activité, indicateurs, etc... lorsque cela est pertinent et utilisable.

3-2 L'analyse infra-communale

L'analyse infra-communale se fera au niveau des IRIS (Îlots Regroupés pour l'Information Statistique) de l'INSEE.

L'INSEE distingue trois types d'IRIS

Les IRIS d'habitat : leur population se situe en général entre 1 800 et 5 000 habitants. Ils sont homogènes quant au type d'habitat et leurs limites s'appuient sur les grandes coupures du tissu urbain (voies principales, voies ferrées, cours d'eau...).

Les IRIS d'activité: ils regroupent plus de 1 000 salariés et comptent au moins deux fois plus d'emplois salariés que de population résidente.

Les IRIS divers: il s'agit de grandes zones spécifiques peu habitées et ayant une superficie importante (parcs de loisirs, zones portuaires, forêts...).

La commune de Pont de Claix est divisée en 7 IRIS (6 habitats et 1 activité).

- Les 6 IRIS d'habitat sont
- Grand Galet : 2029 habitants¹
- Villancourt : 1929 habitants
- Îles de Mars Olympiades : 2214 habitants
- Arc en Ciel : 1773 habitants
- Zone d'Activité les Îles : 25 habitants
- Bourg : 2475 habitants

L'IRIS activité est celui de la Plateforme Chimique qui ne compte aucun habitant.

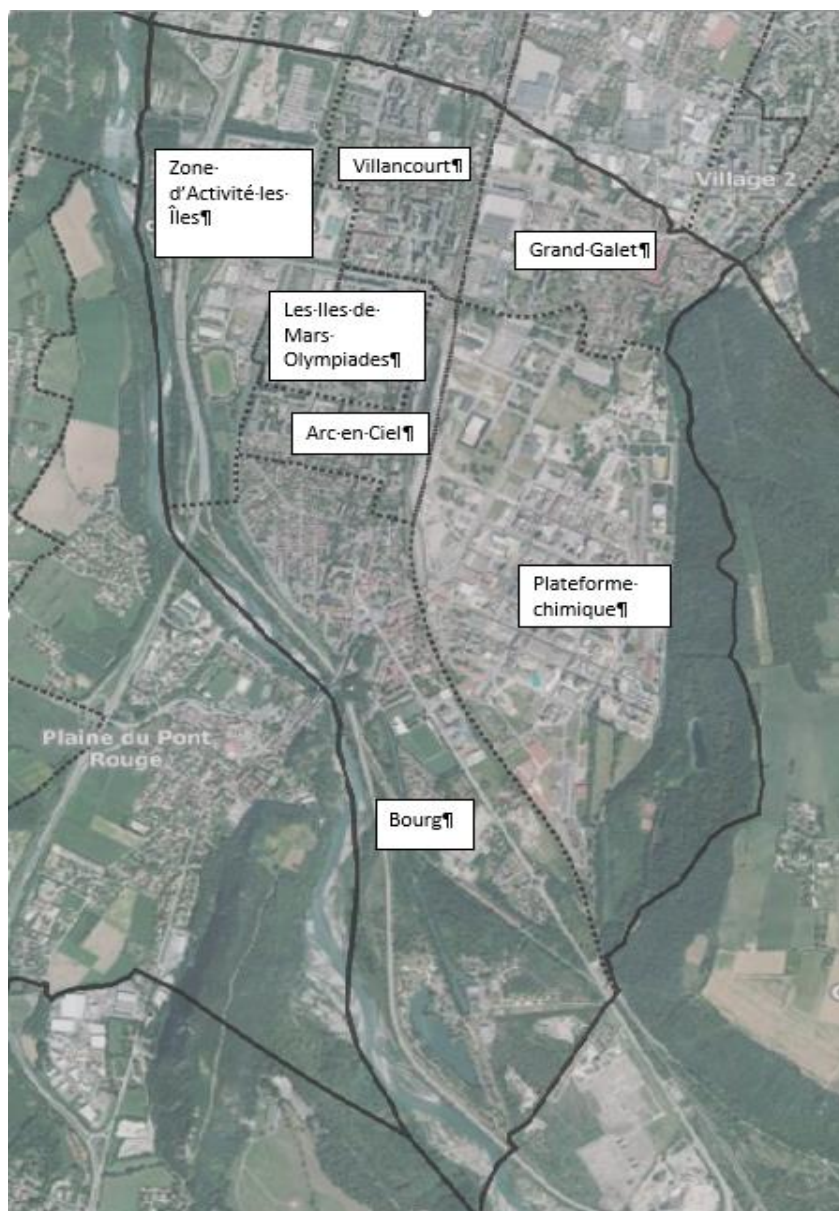
Comme pour l'ABS 2017/2018, pour une analyse statistique plus pertinente et afin d'avoir des territoires cohérents, il est préférable d'avoir 5 découpages infra-communaux :

- Grand Galet,
- Villancourt,
- Îles de Mars Olympiades (IDMO),
- Arc en Ciel,
- Bourg.

L'IRIS activité et la Zone d'Activité les Îles ont donc été enlevés de l'analyse.

Les données INSEE à l'échelle d'un IRIS ne sont pas destinées à être analysées comme telles, les valeurs absolues et pourcentages à cette échelle sont arrondis et doivent être pris avec précaution. Elles sont en revanche pertinentes dans le cadre de comparaisons pour positionner les quartiers les uns par rapport aux autres.

¹ Population en 2017



3-3 Les comparaisons territoriales

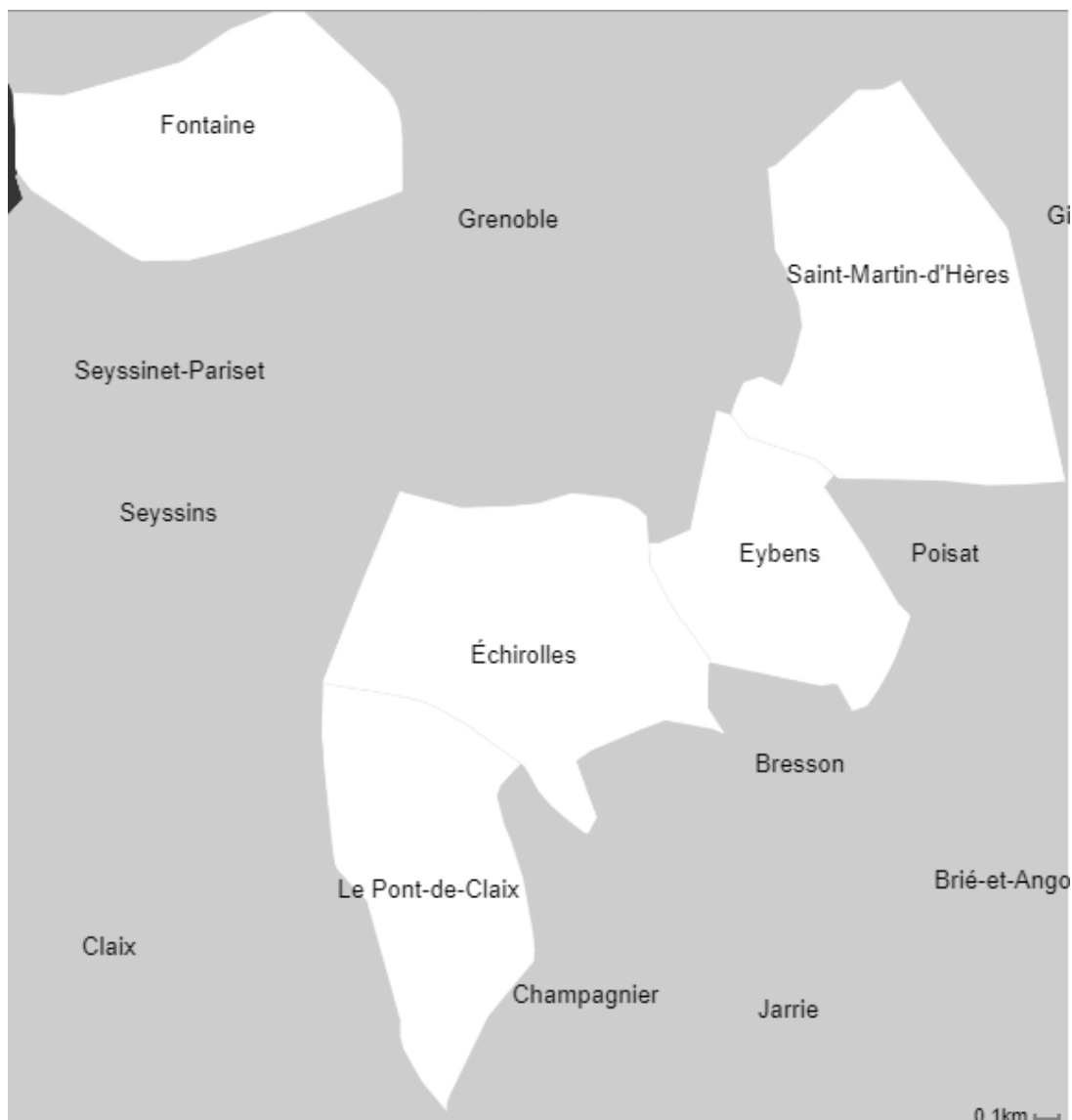
Afin de mettre en perspective l'analyse des données, lorsque cela est possible, des comparaisons territoriales seront effectuées au niveau national (pour les données générales), Régional (région Auvergne Rhône Alpes), Départemental (Département de l'Isère), Intercommunal (territoire de Grenoble Alpes Métropole ou METRO) et communal.

Situation géographique de Pont de Claix au sein de la Métropole de Grenoble



Nous reprendrons les communes de référence déjà utilisées dans l'ABS 2017/2018, soit :

- Échirolles, du fait de sa proximité géographique entraînant des "fuites" de population sur certains services,
- Eybens, du fait de son nombre d'habitants relativement similaire à Pont de Claix,
- Fontaine, et Saint Martin d'Hères (SMH) du fait de caractéristiques socio-économiques relativement comparables à Pont de Claix.



4 - Présentation du territoire pontois

La ville de Pont de Claix s'étend sur 5,6 km² et occupe une localisation stratégique à l'articulation entre le cœur dense de la Métropole grenobloise et les territoires du Sud de la Métropole (le vizillois et le canton de Vif) et du Sud de l'Isère (le Trièves, l'Oisans et la Matheysine). Les communes limitrophes à la ville sont Echirolles au Nord, Claix à l'Ouest, Champagnier à l'Est et Varcis Allières et Risset au Sud.

Les besoins d'échanges des territoires et la position de porte d'entrée Sud de Grenoble sont véritablement à l'origine du développement de Pont de Claix. Depuis la création emblématique du pont Lesdiguières, en passant par la réalisation du cours Saint André, des voies royales, de la ligne Paris-Lyon-Méditerranée et du canal de la Romanche, l'attractivité de la commune pour l'implantation d'industries et l'accueil des populations ouvrières s'est vérifiée tout au long du 20^{ème} siècle.

L'urbanisation s'est concentrée autour de ces axes, inscrivant aujourd'hui Pont de Claix en limite Sud du cœur dense de l'agglomération grenobloise.

Avec le développement de l'industrie papetière (en lien avec les centrales hydroélectriques du Drac et de la Romanche), faisant du site des Papeteries le berceau de la commune, puis le développement de l'industrie chimique en complémentarité avec le site de Jarrie (vallée de la chimie) et la création de la Plateforme Chimique, les rapports plus qu'étroits entre la ville et l'industrie ont été fondateurs.

Aujourd'hui, la Plateforme Chimique recouvre à elle seule un tiers de la superficie à l'Est de la commune et met en évidence le fort déséquilibre de peuplement avec environ 3 000 habitants à l'Est du cours Saint André et environ 8 000 à l'Ouest, isolant notamment le quartier Grand Galet (situé au Nord-Est) du reste de la commune.

Après les catastrophes de SEVESO en Italie (1976) et d'AZF à Toulouse (2001), la France a connu une évolution de son cadre législatif dans la prise en compte du risque technologique. Les rapports entre la ville et l'industrie sont reconsidérés, afin de réduire le risque pour les populations, en adaptant la réglementation de l'urbanisme et en faisant évoluer les processus de production.

Créé par la loi du 30 juillet 2003, le Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) contribue à définir une stratégie de maîtrise des risques sur les territoires accueillant des sites industriels potentiellement dangereux.

Cette évolution a eu pour conséquence de stopper le développement urbain de Pont de Claix depuis environ une vingtaine d'années.

Le nouveau PPRT, présenté en réunion publique le 3 juillet 2017 et approuvé en juin 2018 permet donc aujourd'hui la construction de nouveaux logements sur le territoire pontois. Une première opération a ainsi été réalisée par "anticipation" de la levée des contraintes PPRT aux 120 Toises (quartier Villancourt) et livré en 2019 (avec un démarrage des travaux en juillet 2017).

Deux autres opérations ont vu le jour : l'une sur le quartier Villancourt (livraison fin 2021/début 2022) et l'autre sur le cours Saint André (livraison effectuée en janvier 2021) Enfin, d'autres constructions sur la ZAC des Minotiers (quartier Grand Galet) vont commencer à être livrées en 2022, les constructions ayant démarré en janvier 2020.

Le rythme annuel moyen sera de 100 logements par an jusqu'à 2035. Cependant le nombre de logements dont la livraison est attendue sur la période 2021-2024 est plutôt de 280/an.

I – EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION

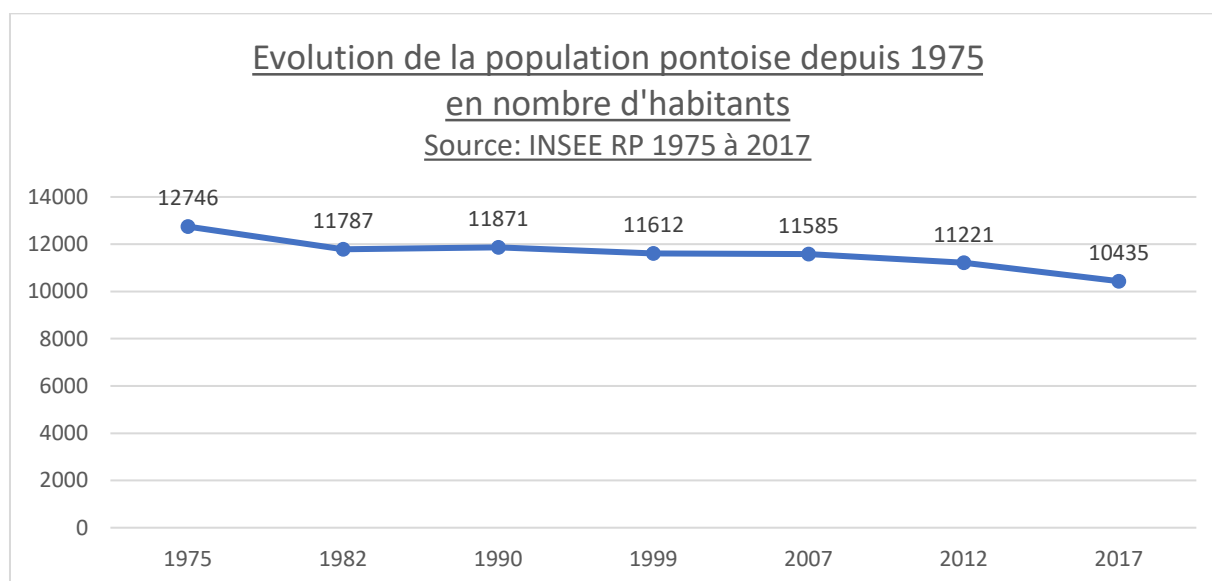
En 2017, la population de Pont de Claix s'établit à 10 435 habitants, soit 2,34 % de la population de la métropole de Grenoble.

Cette partie s'attache à analyser les principales évolutions de la population pontoise au niveau communal, infra communal en la comparant aux différents territoires de référence.

Seront donc analysés : l'évolution du nombre d'habitants depuis 1975, la part des principales tranches d'âges (0/29 ans, 30/59 ans et 60 ans et plus) par sexe entre 2007, 2012 et 2017 et enfin la répartition des Pontois par quartier.

1 - Evolution de la population pontoise : une population en baisse sur l'ensemble des quartiers

1-1 Une population en baisse constante depuis plus de 40 ans



De 1975 à 2017, la population pontoise passe de 12 746 habitants à 10 435 habitants, soit une **diminution totale de 2 311 habitants**, soit une **baisse de 18,13 % en 42 ans** (en moyenne 0,43 % par an).

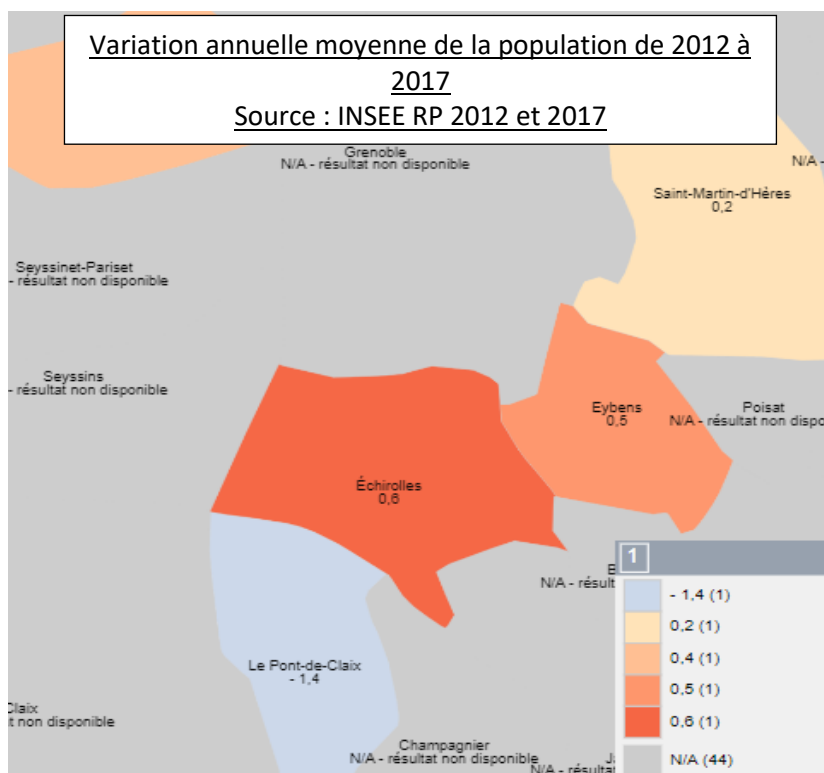
Principales variables d'évolution de la population pontoise

	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2007	2007 à 2012	2012 à 2017
Variation annuelle moyenne de la population en %	-1,1	0,1	-0,2	-0,0	-0,6	-1,4
Due au solde naturel en %	1,4	1,3	1,2	1,1	0,9	0,8
Due au solde apparent des entrées sorties en %	-2,5	-1,3	-1,4	-1,1	-1,6	-2,2

Source : INSEE RP 1975 à 2017

Cette baisse de la population s'explique notamment par un solde migratoire² négatif et un solde naturel³, qui, bien que positif, est de plus en plus faible et ne compense donc pas la diminution du solde migratoire. La plus forte baisse de population s'opère sur la période de 2012 à 2017.

1-2 La baisse de la population : une exception pontoise en comparaison avec les territoires de référence



Sur la période 2012/2017 avec une variation annuelle moyenne de -1,4%, **Pont de Claix est le seul territoire à enregistrer une baisse de sa population.**

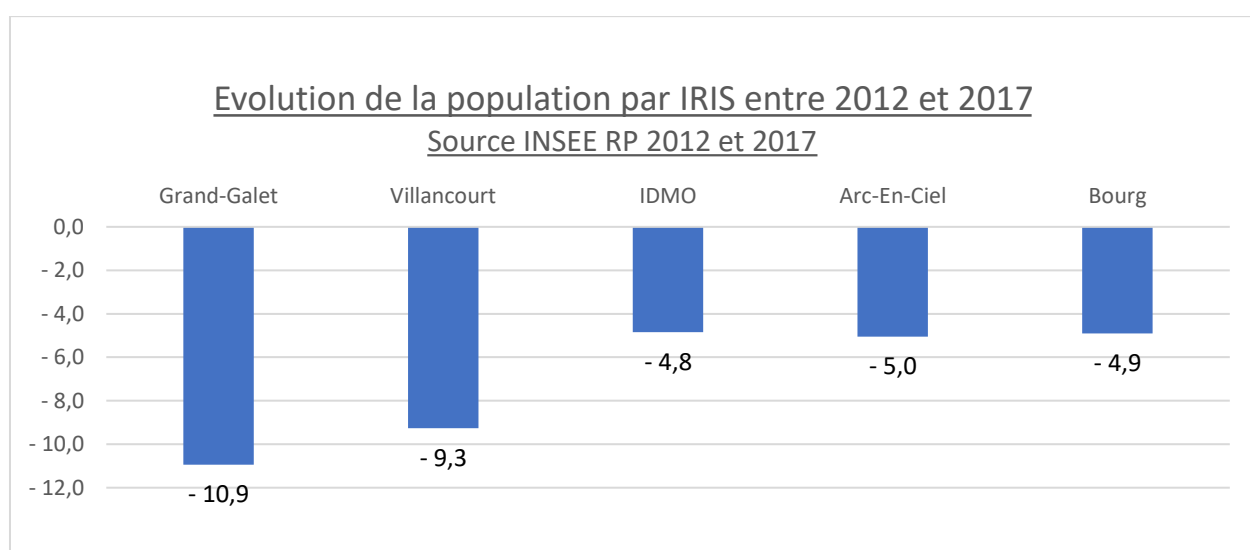
² Le solde migratoire est la différence entre le nombre de personnes qui sont entrées sur un territoire et le nombre de personnes qui en sont sorties au cours de l'année. Ce concept est indépendant de la nationalité.

³ Le solde naturel (ou accroissement naturel ou excédent naturel de population) est la différence entre le nombre de naissances et le nombre de décès enregistrés au cours d'une période. Les termes « excédent » ou « accroissement » sont justifiés par le fait qu'en général le nombre de naissances est supérieur à celui des décès. Mais l'inverse peut se produire et le solde naturel est alors négatif.

Ce phénomène s'explique par le fait que durant de nombreuses années la commune a été soumise à un nombre important de servitudes liées à la présence de la Plateforme Chimique et aux risques industriels (classement Seveso) dont la plus importante a été la limitation de l'urbanisation et de la construction de logements (se référer à la partie « Logement » page 122) alors que les autres communes continuaient à construire de nouveaux logements.

Le nouveau Plan de Prévention des Risques Technologiques (PPRT) approuvé en juin 2018 permet donc aujourd'hui la construction de nouveaux logements sur le territoire pontois.

1-3 Une baisse de la population inégale mais qui concerne l'ensemble des quartiers



Entre 2012 et 2017, la **baisse de la population pontoise concerne l'ensemble des quartiers**, la **plus forte** étant observée **sur Grand Galet (-10,9%)**, suivie de près par Villancourt (-9,3%). Les trois autres quartiers enregistrent, quant à eux, une baisse d'environ 5 %.

2 -Evolution de la population par tranche d'âge : une population en léger vieillissement et s'observant de manière inégale sur les différents quartiers

2-1 Une population pontoise en léger vieillissement

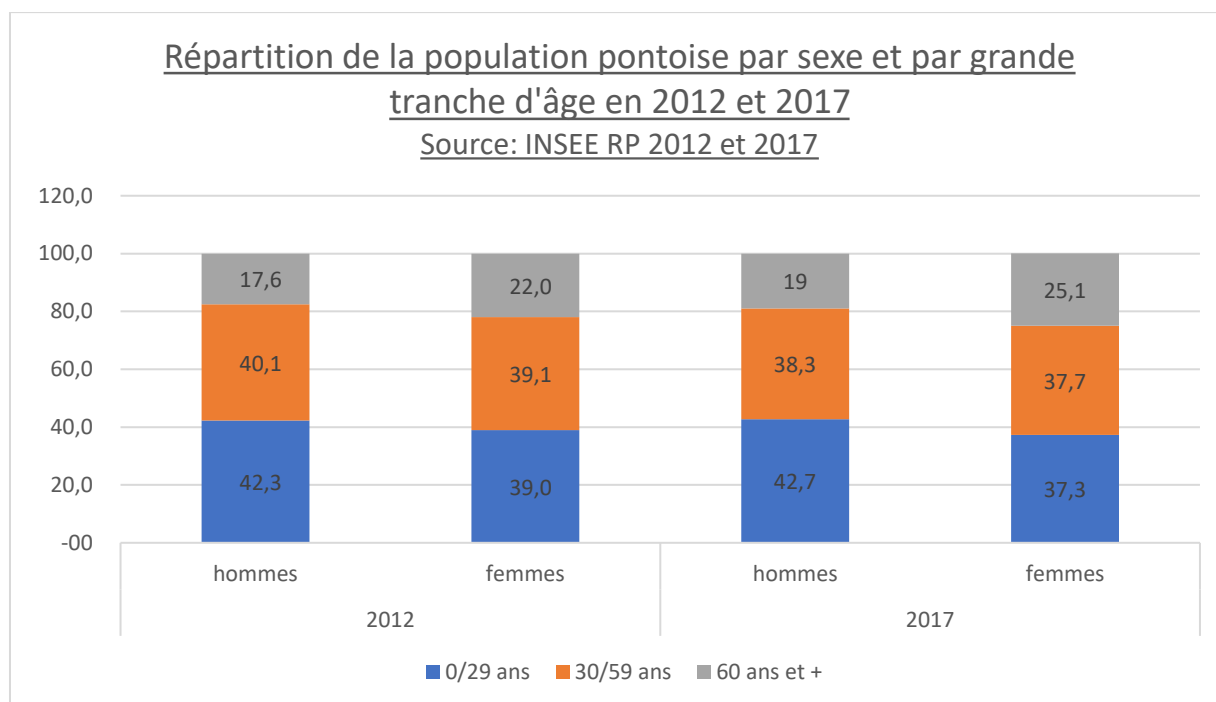
Part des principales tranches d'âge dans la population pontoise en 2007, 2012 et 2017

	2007	2012	2017
0 à 29 ans	42,7	40,7	39,9
30 à 59 ans	39,3	39,6	38
60 ans et plus	17,9	19,9	22,1

Source : INSEE RP 2007, 2012 et 2017

Entre 2007 et 2017 la part des principales tranches d'âge évolue avec un phénomène de léger vieillissement de la population pontoise. En effet, **la part des 0/29 ans et des 30/59 ans diminue** respectivement de -2,8 points et -1,3 points **au profit des 60 ans et plus qui augmente** de 4,2 points.

Une répartition par sexe permet de voir le poids respectif des hommes et des femmes dans cette évolution.



La **baisse** de la part des **0/29 ans** est **due à une baisse de la proportion de femmes non compensée par une légère hausse de la part des hommes.**

La **baisse de la part des 30/59 ans concerne aussi bien les hommes (-2,8 points) que les femmes (-1,4 points).**

Enfin la **hausse** de la part des **60 ans et plus** concerne **aussi bien les hommes (+1,4 points) que les femmes (+3,1 points).**

Que ce soit en **2012 ou en 2017, la part des femmes âgées de plus de 60 ans et plus est plus importante que celle des hommes** (22 % contre 17,6 % en 2012 et 25,1% contre 19 % en 2017).

2-2 Un vieillissement de la population observé sur l'ensemble des territoires de comparaison mais de manière moins prononcée sur Pont de Claix

Part des principales tranches d'âge sur les territoires de comparaison en 2012 et 2017

	0/29 ans	30/59 ans	60 ans et +
Part en 2012			
PDC	40,7	39,6	19,9
Echirolles	38,3	37,8	23,9
Eybens	38,2	42	19,8
Fontaine	36,5	39,3	24,2
Part en 2017			
PDC	39,9	38	22,1
Echirolles	39,4	36,4	24,2
Eybens	37	39,3	23,7
Fontaine	37,2	39,1	23,7

Source : INSEE RP 2012 et 2017

A noter que la commune de Saint Martin d'Hères et la Métropole de Grenoble comportent une forte présence d'étudiants sur leur territoire et sont donc retirés de l'analyse

L'ensemble des communes de comparaison enregistre un vieillissement de leur population avec une diminution de la part 0/29 ans et des 30/59 ans au profit des 60 ans et plus.

Cependant, Pont de Claix comporte, aussi bien en 2012 qu'en 2017, la part la moins importante de 60 ans et plus et la part la plus importante de 0/29 ans.

Enfin, la part des **Pontois de 30/59 ans est dans la moyenne** des communes de comparaison.

Aussi, il est possible de dire que **Pont de Claix est une commune vieillissante mais que ce phénomène semble moins prononcé que sur les autres territoires.**

2-3 Une répartition et évolution des principales tranches d'âge inégales selon le quartier d'habitation

Part des principales tranches d'âge dans la population totale par IRIS en 2012 et 2017

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-en-Ciel	Bourg
Part en 2012					
0 à 29 ans	41,5	35,9	44,6	39,3	40,9
30 à 59 ans	42,7	40,2	39,0	34,9	40,2
60 ans et plus	15,7	23,9	16,4	25,7	18,9
Part en 2017					
	Grand Galet	Villancourt	IDMO	Arc en Ciel	Bourg
0 à 29 ans	40,1	35,9	46,1	38,3	38,5
30 à 59 ans	39,0	39,8	36,6	36,2	38,2
60 ans et plus	21,0	24,2	17,2	25,5	23,3

Source : INSEE RP 2012 et 2017

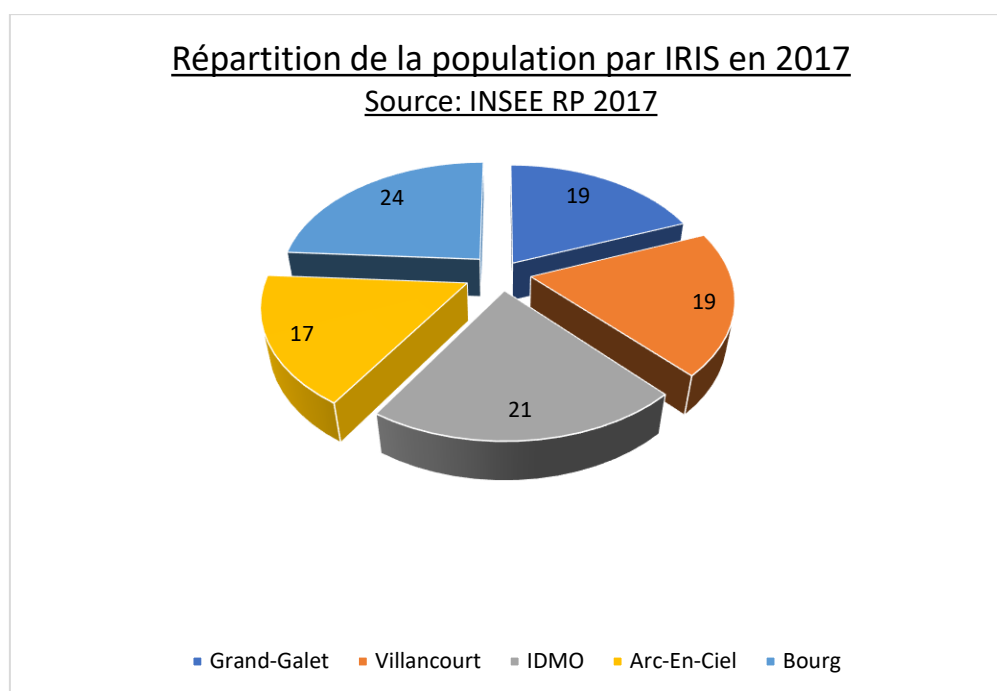
En 2017

- Le quartier des **Îles de Mars Olympiades** comporte la **part la plus importante de 0/29 ans** et la **plus faible des 60 ans et plus**.
- Le quartier **Arc en Ciel** comporte la **part la plus importante de 60 ans et plus** et la **part la plus faible des 30/59 ans**.
- Le quartier **Villancourt** comporte la **part la plus faible des moins de 30 ans**.
- Le quartier **Grand Galet** comporte **une des parts les plus importantes des 30/59 ans** et se situe dans les parts **les plus faibles des 60 ans et plus**.

Evolution de la part des différentes tranches d'âge entre 2012 et 2017

- **Les quartiers Grand Galet et Bourg, des quartiers vieillissants** : baisse de la part 0/29 et des 30/59 au profit des 60 ans et plus.
- **Villancourt : un quartier relativement stable dans la part des différentes tranches d'âge**.
- **Arc en ciel : un quartier avec une augmentation de sa population d'âge moyen** : baisse de la tranche d'âge des 0/29 ans au profit des 30/59 ans.
- **IDMO un quartier relativement jeune** (forte part des 0/29 ans) **enregistrant un léger vieillissement** (augmentation légère de la part des 60 ans et plus) et une augmentation de la part des 0/29 ans.

3 – Des quartiers plus ou moins peuplés



En 2017, avec 2475 habitants, soit 24 % des Pontois, **le quartier Bourg est le plus peuplé du territoire**. Il est suivi par les Îles de Mars Olympiades (2214 habitants, soit 21 % des

Pontois). **Le quartier le moins peuplé est celui des Arc en Ciel** (1773 habitants, soit 17 % des Pontois)

Cette inégale répartition était relativement la même en 2012, la seule différence étant un point de plus pour le quartier Grand Galet et un point de moins pour le quartier Bourg.

4 - Une répartition par sexe différente selon le quartier d'habitation

Répartition hommes femmes par IRIS en 2017

	Hommes	Femmes
Grand-Galet	48	52
Villancourt	52	48
IDMO	47	53
Arc-En-Ciel	48	52
Bourg	50	50

Source : INSEE RP 2017

L'analyse de la répartition hommes/femmes par quartier montre des disparités selon le quartier d'habitation

- Le quartier des Îles de Mars Olympiades compte une proportion d'hommes plus faible que les femmes
- Le quartier Bourg a une répartition égalitaire entre les deux sexes
- Le quartier Villancourt compte davantage d'hommes que de femmes

SYNTHESE « EVOLUTION ET STRUCTURE DE LA POPULATION »

En 2017, la population de Pont de Claix s'établit à **10 435 habitants**

Une population en baisse

- Baisse constante depuis plus de 40 ans (la plus forte la période : 2012-2017).
- Baisse sur l'ensemble les quartiers, la plus forte baisse étant enregistrée sur Grand Galet (-10,9% entre 2012 et 2017)
- Une exception pontoise s'expliquant par le manque de construction du fait des contraintes Seveso

Une population vieillissante mais de manière moins prononcée que sur des autres territoires de comparaison

- Diminution de la part des 0/29 ans (dû à une baisse de la part des femmes) et des 30/59 ans au profit des 60 ans et + (qui concerne aussi bien les hommes que les femmes)
- Que ce soit en 2012 ou en 2017, la part des femmes âgées de plus de 60 ans et + est plus importante que celle des hommes (22% contre 17,6% en 2012 et 25,1% contre 19% en 2017)
- Pont de Claix enregistre la part la moins importante de 60 ans et plus et la part la plus importante de 0/29 ans

Un vieillissement inégal selon le quartier d'habitation

- Grand Galet et Bourg, des quartiers vieillissants
- Villancourt : un quartier avec une part relativement stable des différentes tranches d'âge entre 2012 et 2017.
- Les Îles de Mars Olympiades : un quartier relativement jeune enregistrant un léger vieillissement.

Des quartiers plus ou moins peuplés

- En 2017 le quartier Bourg (2475 habitants en 2017) est le plus peuplé du territoire, le quartier Arc-en-Ciel est le moins peuplé (1773 habitants en 2017).

Une répartition par sexe différente selon le quartier d'habitation

- Le quartier des Îles de Mars Olympiades compte une proportion d'hommes plus faible que les femmes
- Le quartier Bourg a une répartition égalitaire entre les 2 sexes
- Le quartier Villancourt compte davantage d'hommes que de femmes

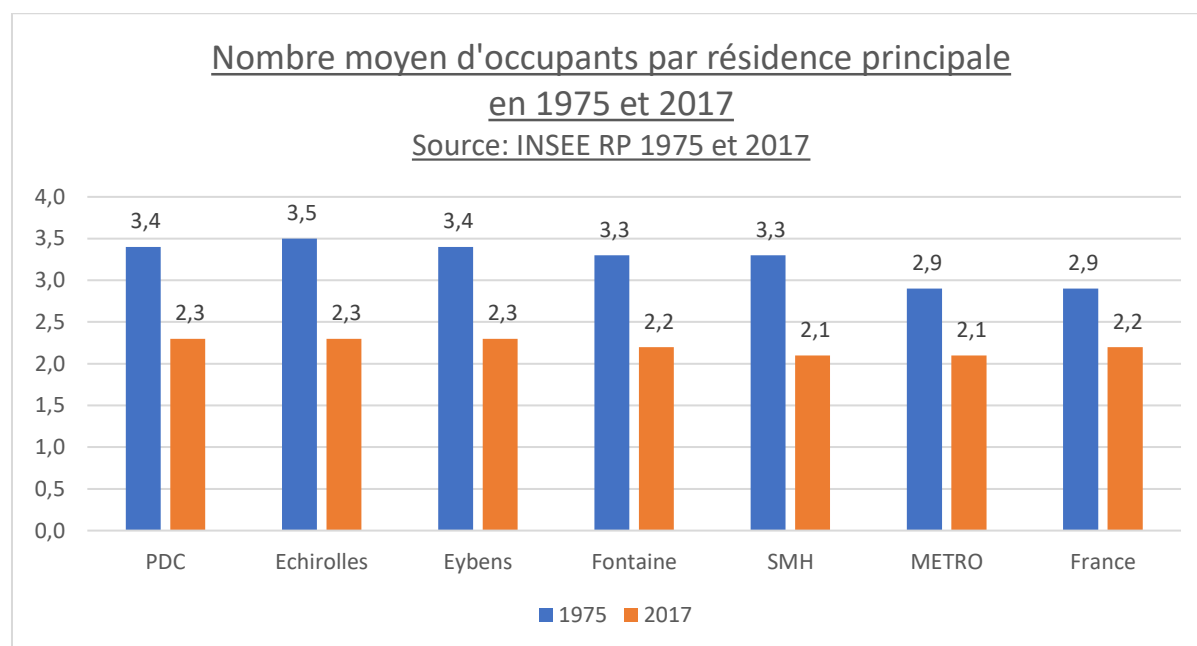
II – FAMILLES ET MENAGES

En 2017, la ville de Pont de Claix compte **4508 ménages**.

Cette partie analyse la taille et la composition de ces ménages que ce soit dans le temps, par quartier et en comparaison avec les autres territoires de référence.

1 – Evolution de la taille et du nombre de ménages pontois

1-1 Une taille moyenne des ménages qui ne cesse de diminuer depuis 42 ans



En 1975, la taille moyenne des ménages pontois s'élevait à 3,4 personnes. En 42 ans cette taille n'a cessé de diminuer pour atteindre 2,3 personnes en 2017. Ce niveau est relativement similaire à celui enregistré dans les autres territoires de comparaison.

Ce phénomène n'est pas spécifique à Pont de Claix, et s'observe sur l'ensemble des territoires avec la même intensité (entre -1,1 à -1,2 personnes sur 42 ans). Il est cependant moins intense sur la métropole de Grenoble et en France, cela étant dû à une taille de ménage plus faible de ces deux territoires en 1975 (2,9 personnes par ménages).

1-2 La baisse du nombre de ménages : une exception pontoise

Évolution du nombre de ménages 2007/2012 et 2012/2017

	Entre 2007 et 2012 en %	Entre 2012 et 2017 en %
PDC	0,5	-4,0
Echirolles	3,6	3,2
Eybens	10,7	6,0
Fontaine	2,9	1,6
SMH	7,2	9,6
METRO	4,5	3,4
France	4,6	4,2

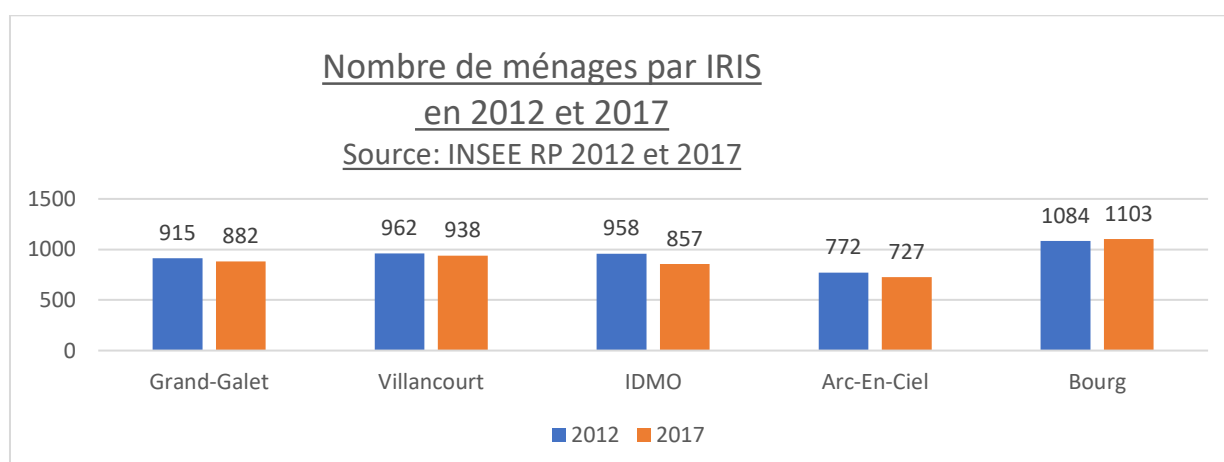
Source : INSEE RP 2017, 2012 et 2017

Entre 2007 et 2012, le nombre de ménages pontois a très légèrement augmenté (+0,5%) et de manière bien plus faible que sur l'ensemble des autres territoires de comparaison (hausse allant de +10,7 % pour Eybens à + 2,9 % pour Fontaine).

Entre 2012 et 2017 le nombre de ménages pontois **diminue de 4 points**. Cette **diminution est spécifique à Pont de Claix**. En effet, sur cette même période **tous les autres territoires enregistrent une hausse de leur nombre de ménage** allant de +9,6 % pour Saint Martin d'Hères à +1,6 % pour Fontaine.

Cette baisse du nombre de ménages s'explique par le nombre important de servitudes auxquelles a été soumise la commune du fait de la présence de la Plateforme Chimique (site classé Seveso).

1-3 Une répartition inégale des ménages pontois sur le territoire



Que ce soit en 2012 ou en 2017 :

- Le quartier Bourg comporte la part la plus importante de ménages, avec une augmentation entre 2012 et 2017.
- Arc en Ciel comportait en 2012 et comporte encore en 2017 la part la plus faible de ménages.

2 – Répartition des différents types de ménages

2-1 Pont de Claix : une ville familiale avec une forte proportion de familles monoparentales

Part des différents types de ménages en 2012 et 2017 par territoire de comparaison

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
	Part en 2012						
Personne seule	34,3	35,1	28,7	38,5	39,5	39,6	34,5
Autre ménage sans famille⁴	2,8	2,4	1,8	2,3	5,2	4,2	2,7
Couple sans enfant	21,4	23,3	26,1	24,6	21	23,7	27
Couple avec enfant	29,1	27,5	30,9	24,7	24,4	23,7	27
Famille monoparentale	12,4	11,7	12,5	9,9	9,8	8,7	8,8
	Part en 2017						
Personne seule	36,6	37,1	33,8	39,7	45,5	41,8	36,4
Autre ménage sans famille	1,5	1,6	2,7	2,3	4,8	3,5	2,1
Couple sans enfant	22	22	25,9	23,4	19,5	23,1	26,4
Couple avec enfant	26,7	26,4	27,7	25,2	21,1	22,6	25,7
Famille monoparentale	13,1	12,9	9,9	9,4	9,1	9,1	9,4

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Les personnes seules

Que ce soit en 2012 ou en 2017, un peu plus d'un tiers des ménages pontois est composé d'une seule personne avec une légère augmentation en 5 ans (+2,3 points). Cette augmentation s'observe sur l'ensemble des territoires de comparaison de manière plus ou moins marquée.

⁴Les autres ménages sans familles ne sont ni des personnes vivant seules, ni un couple sans enfant, ni une famille. Cela peut être par exemple des personnes vivant en colocation.

En 2017, en comparaison avec les autres territoires, la part de ménages pontois composés d'une personne est **quasiment similaire** à celle observée en **France** mais **est une des plus faibles en comparaison avec les autres territoires (communes et métropole de Grenoble) après Eybens. Ce type de ménage est le plus représenté**, cela à la fois en 2012 et en 2017 et sur l'ensemble des territoires.

Répartition par sexe des ménages composés d'une seule personne en 2017

	Hommes	Femmes	Ecart F/H
PDC	43,5	56,5	12,9
Echirolles	40,5	59,5	18,9
Eybens	35,2	64,8	29,5
Fontaine	43,7	56,3	12,6
SMH	47,4	52,6	5,2
METRO	44,2	55,8	11,6
France	43,1	56,9	13,8

Source : INSEE RP 2017

En 2017, **56.5% des personnes seules vivant sur Pont de Claix sont des femmes**. Sur l'ensemble des territoires les femmes vivant seules sont plus nombreuses que les hommes. Cependant les écarts hommes/femmes diffèrent d'un territoire à l'autre. **Pont de Claix enregistre un écart homme/femmes de 12,9 points. Cet écart est un des plus faible** et est **relativement similaire à celui observé en France, sur la métropole de Grenoble et sur Fontaine**.

Les familles

Pont de Claix est une ville familiale : le territoire pontois comporte en effet une **proportion élevée de couples avec enfant et la proportion la plus importante de familles monoparentales**.

La Ville comporte une part relativement importante de grands logements permettant donc à des familles de s'installer (se référer à la partie « logement » page 121).

Couples avec enfant

En 2017, un **peu plus d'un quart des ménages pontois** (26,7 %) sont des **couples avec enfant**. Cette part est **plus élevée que celle observée sur l'agglomération grenobloise (+4,1 points)** et **quasiment similaire** à celle observée en **France** (1 point de moins en France). **Comparativement aux autres communes**, elle se situe dans la **fourchette haute** (2ème après Échirolles).

Entre 2012 et 2017, cette **part a légèrement diminué** (moins 2,4 points). Cette diminution **s'observe dans ensemble des territoires** de manière plus ou moins prononcée, **excepté sur Fontaine** où nous observons une légère augmentation.

Familles monoparentales

En 2017, **13,1% des ménages pontois sont des familles monoparentales**. Cette part est **plus élevée que celle observée sur l'ensemble des communes de comparaison** mais aussi dans **la métropole de Grenoble et en France**.

Entre 2012 et 2017, la **part des familles monoparentales pontoises a légèrement augmenté** (+0,7 points). Cette tendance s'observe également dans l'agglomération (+0,4 points), en France (+0,6 points) et sur Échirolles (+1,2 points). Les autres communes de comparaison voient cette part diminuer.

Couples sans enfant

En 2017, 22% des ménages pontois sont des **couples sans enfant**. Comparativement aux autres territoires, cette part est située dans la moyenne et est **relativement similaire** à celle observée sur l'**agglomération grenobloise** (23,1%) mais **4,6 points plus basse que celle observée en France**.

Entre 2012 et 2017 cette part est restée relativement identique (+0,6 points). Cette relative stabilité s'observant pour l'ensemble des territoires.

2-2 Répartition par type de ménages et évolution dans les différents quartiers

2-2-1-Les Îles de Mars Olympiades, un quartier familial ; Villancourt, un quartier de personnes seules

Répartition des différents types de ménages dans chaque quartier en 2017

	Personne seule	Autre ménage sans famille	Couple sans enfants	Couple avec enfant	Famille monoparentale	Total
Grand-Galet	36,1	0,9	25,1	28,5	9,3	100
Villancourt	46,2	2,2	19,2	23,4	9,1	100
IDMO	28	1,4	18,2	29,8	22,6	100
Arc-En-Ciel	35,5	2	19,4	27,6	15,6	100
Bourg	36,2	1,3	26,8	25	10,6	100

Source : INSEE RP 2017

Les Îles de Mars Olympiades, un quartier familial

Le quartier des Îles de Mars Olympiades est celui comportant la part la plus importante de familles et ce quelle que soit leur composition : couple avec enfant (29,8%) ou famille monoparentale (22,6%).

Le quartier ne comporte pas une part importante de grands logements ce qui entraîne, en comparaison avec les autres quartiers, un fort taux de surpopulation au sein des logements (pour plus de détails se référer à la partie « logement » page 122)

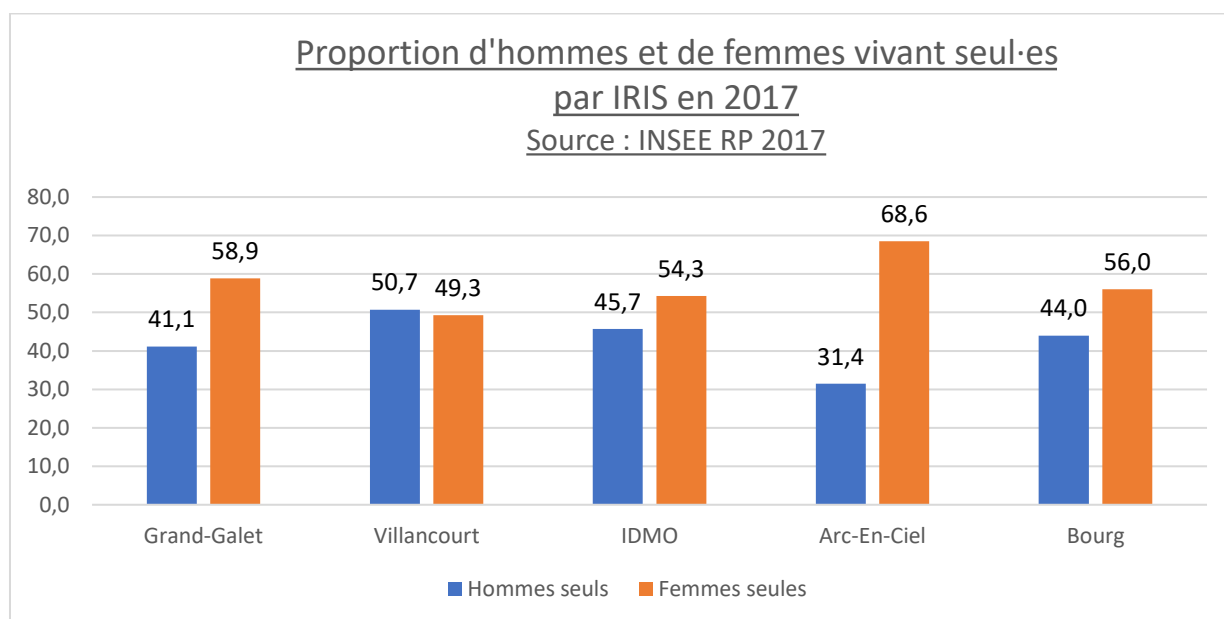
Villancourt, un quartier de personnes seules

Près de la moitié des ménages du quartier Villancourt est composée de personnes vivant seules (46,2%) contre environ 1/3 sur les autres quartiers.

Nous constatons également que la **part de familles monoparentales du quartier est la plus faible du territoire (9,1%)**.

Le quartier comporte une faible part de petits logements et une proportion importante de grands logements. Les habitants du quartier habitent donc seuls de grands logements induisant un phénomène de sous-occupation des habitats.

2-2-2 Quel que soit le quartier d'habitation, les personnes seules sont majoritairement des femmes



En 2017, les personnes seules sont majoritairement des femmes et ce quel que soit le quartier d'habitation (excepté Villancourt).

La plus forte proportion de femmes seules s'observe sur le quartier Arc en Ciel (68,6%), la plus faible sur Villancourt (49,3%) qui enregistre une part quasiment égale d'hommes et de femmes seul·es.

2-2-3 Un taux de croissance différentiel des différents types de ménages selon le quartier d'habitation

Taux de croissance en pourcentage de la part des différents types de ménages entre 2012 et 2017 par IRIS⁵

	Pers seule	Autre ménage sans famille	Couple sans enfants	Couple avec enfant	Famille monoparentale
Grand-Galet	19,9	-61,9	-2,2	-20,5	-3,5
Villancourt	9,3	-37,5	-12,6	-11,3	9,0
IDMO	-28,6	-57,1	4,7	-11,1	22,8
Arc-En-Ciel	-2,6	-11,8	-19,4	-5,7	9,7
Bourg	15,7	-54,5	20,3	-8,0	-26,9

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Couples avec enfant : une baisse dans l'ensemble des quartiers

Ce type de ménage est en baisse dans l'ensemble des quartiers, la plus forte étant sur Grand Galet (-20,5%).

⁵ Lecture du tableau : entre 2012 et 2017 la part des personnes seules au sein quartier Grand Galet a augmenté de 19.9%

Familles monoparentales, couples sans enfant et personnes seules : des évolutions différentes selon les quartiers

Familles monoparentales

Entre 2012 et 2017, les quartiers Villancourt, Arc en Ciel et Îles de Mars Olympiades enregistrent une hausse de la part des familles monoparentales. Le quartier des Îles de Mars Olympiades enregistrant la plus forte hausse (22,8%).

A l'inverse les quartiers Bourg et Grand Galet enregistrent une baisse de ce type de ménage (respectivement -26,9% et -3,5%)

Couples sans enfant

La part de ce type de ménage est en baisse dans les quartiers Grand Galet, Villancourt et Arc en Ciel. La plus forte baisse s'observant sur Arc en Ciel (-19,4%)

A contrario, la part de ce type de ménage est en augmentation sur les quartiers des Îles de Mars Olympiades et Bourg (respectivement +4,7% et +20,3%)

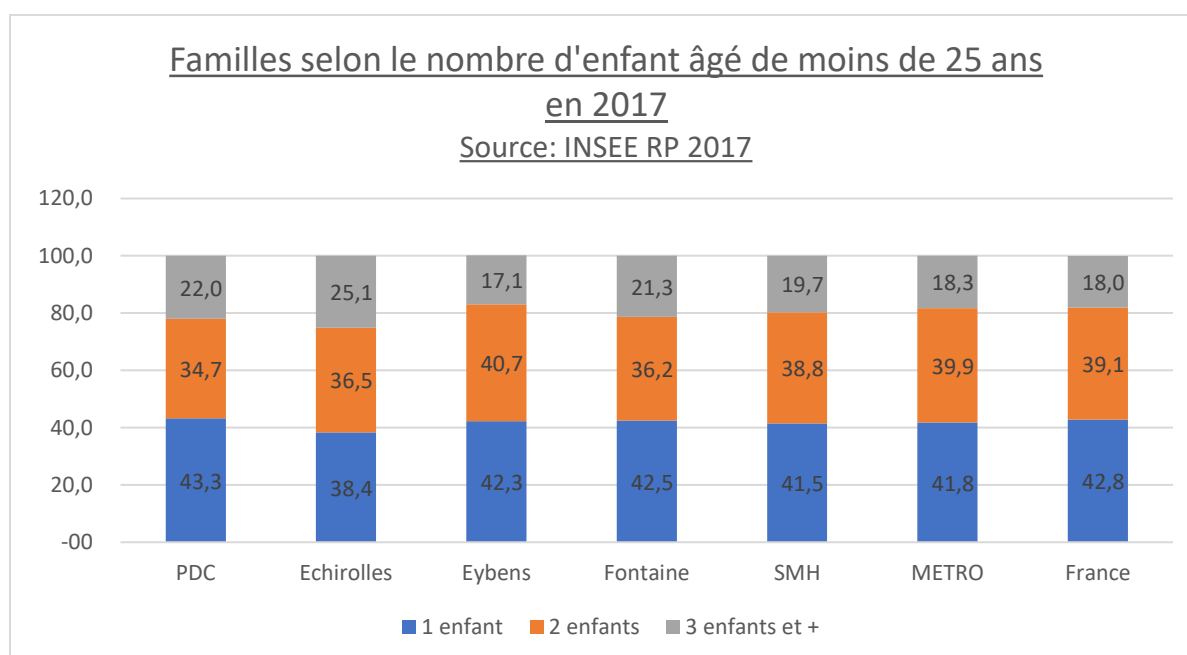
Personnes seules

La part de ce type de ménage est en hausse dans les quartiers Grand Galet, Villancourt et Bourg. La plus forte étant sur Grand Galet (+19,9%).

A contrario, les quartiers Îles de Mars Olympiades, et Arc en Ciel enregistrent une baisse. La plus forte étant sur les Îles de Mars Olympiades (-28,6%).

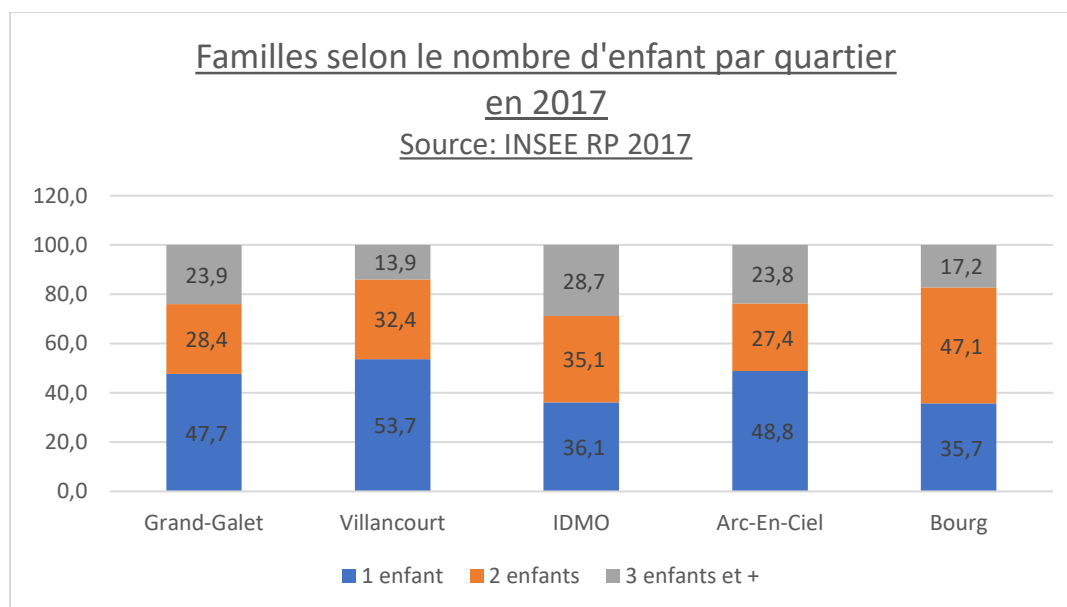
3 - Les familles

3-1 Pont de Claix : une ville composée de familles nombreuses



En comparaison avec les autres territoires de référence, **Pont de Claix** comporte une part relativement importante de familles nombreuses (3 enfants et plus) après Échirolles (respectivement 22% et 25,1%).

3-2 Les Îles de Mars Olympiades, un quartier avec des familles nombreuses, Villancourt un quartier avec des familles avec enfant unique



Les Îles de Mars Olympiades : un quartier avec des familles nombreuses

Le quartier comporte une **part importante de familles nombreuses** (28,8% de familles de 3 enfants et plus) et **une des parts les plus faibles de familles avec un seul enfant** (36,1%, juste avant Bourg 35,7%).

Villancourt : un quartier avec des familles avec enfant unique

Le quartier comporte la **plus faible part familles nombreuses** (13,9%) et **un peu plus de la moitié des familles avec un seul enfant** (53,7%)

SYNTHESE « FAMILLES ET MENAGES »

En 2017, Pont de Claix compte 4508 ménages.

Taille et nombres de ménages et répartition sur le territoire pontois

- Une taille moyenne des ménages pontois qui ne cesse de diminuer depuis 42 ans.
- Le phénomène n'est pas spécifique à Pont de Claix.
- 2,3 personne/ménage en 2017, niveau relativement similaire à celui enregistré dans les autres territoires de comparaison.
- Entre 2012 et 2017 le nombre de ménages pontois diminue de 4 %. Cette diminution est spécifique à Pont de Claix.
- Une répartition inégale des ménages pontois sur le territoire.

Répartition des différents types de ménages

- Une ville familiale : une proportion élevée de couples avec enfant et de familles monoparentales.
- Les Îles de Mars Olympiades, un quartier familial : part importante de couples avec enfants (29,8%) et de familles monoparentales (22,6%).
- Villancourt, un quartier de personnes seules : près de la moitié des ménages du quartier est composé de personnes vivant seules (46,2%).
- Quel que soit le quartier d'habitation, les personnes seules sont majoritairement des femmes (excepté Villancourt)
- Les familles monoparentales et couples sans enfant et personnes seules : des évolutions différentes selon les quartiers.
- Couples avec enfant : une baisse dans l'ensemble des quartiers.

Les familles

- Une ville composée de familles nombreuses, particulièrement dans le quartier des Îles de Mars Olympiades
- Part importante de familles nombreuses et une des plus faibles parts de familles avec un seul enfant.
- Villancourt : un quartier avec des familles avec enfant unique : le quartier comporte la plus faible part de familles nombreuses et un peu plus de la moitié des familles avec un seul enfant.

III -PETITE ENFANCE

En 2017, 438 Pontois ont moins de 3 ans (231 garçons et 207 filles).

Cette partie analyse cette population :

- Part et évolution au sein de la population pontoise entre 2012 et 2017
- Accueil en structure collective et chez un(e) assistant(e) maternelle.

1 - Part et évolution de la proportion d'enfants de moins de 3 ans

1-1 Une proportion d'enfants de moins de 3 ans en très légère baisse

Nombre et proportion d'enfants de moins de 3 ans en 2012 et 2017

	Nombre			Pourcentage population totale		
	Garçons	Filles	Ensemble	Garçons	Filles	Ensemble
2012	279	236	515	5,1	4,1	4,6
2017	231	207	438	4,5	3,9	4,2

Source : INSEE RP 2012 et 2017

En 2017, la proportion des enfants de moins de 3 ans représente 4,2% de la population totale. Entre 2012 et 2017, cette proportion a baissé de 0,4 points. Cette légère baisse concerne à la fois les filles et les garçons (de manière un peu plus prononcée pour les seconds).

1-2 Une proportion d'enfants pontois de moins de 3 ans légèrement plus élevée que sur les autres territoires

Population de moins de 3 ans en 2017 par territoire de comparaison

	Part des garçons de moins de 3 ans parmi la population masculine	Part des filles de moins de 3 ans parmi la population féminine	Part des enfants de moins de 3 ans dans la population totale
PDC	4,5	3,9	4,2
Echirolles	5,1	4,5	4,8
Eybens	4,3	3,5	3,9
Fontaine	3,6	3,2	3,4
SMH	3,5	3,5	3,5
METRO	3,5	3,3	3,4
France	2,4	2,1	2,2

Source : INSEE RP 2017

En 2017, la part des enfants pontois de moins de 3 ans qu'ils soient filles ou garçons, est légèrement plus élevée que celle enregistrée sur les territoires de comparaison, excepté Echirolles.

Cette part est supérieure de 2 points à celle observée en France et de 0,8 point à celle observée sur la métropole de Grenoble.

1-3 Une proportion et une évolution des enfants de moins de 3 ans qui diffère selon le quartier d'habitation

Part des enfants de moins de 3 ans dans chaque IRIS en 2012 et 2017⁶

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
2012	5,1	2,7	6,1	5,0	4,0
2017	3,9	4,0	5,4	3,6	3,9

Source : RP 2012 et 2017

Que ce soit en 2012 ou en 2017, le quartier des Îles de Mars Olympiades comporte la proportion la plus importante d'enfants de moins de 3 ans (6,1% en 2012 et 5,4% en 2017).

En 2012, la part la moins importante se situait sur Villancourt (2,7%) et en 2017, sur les quartiers Bourg et Grand Galet (3,9%).

Les quartiers Grand Galet, Îles de Mars Olympiades et Arc en Ciel enregistrent une baisse de leur part d'enfants de moins de 3 ans, la plus forte étant sur Grand Galet. Le quartier Bourg enregistre quant à lui une part stable de cette tranche d'âge et Villancourt une augmentation.

Part des enfants de moins de 3 ans sur le territoire par IRIS⁷

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg	Total
2012	22,4	11,1	27,7	18,3	20,5	100,0
2017	18,2	17,9	27,2	14,7	22,1	100,0

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Que ce soit en 2012 ou en 2017, le quartier des Îles de Mars Olympiades est le secteur à plus forte concentration d'enfants de moins de 3 ans.

A contrario, et ce malgré une augmentation de 6,8 points entre 2012 et 2017, le quartier Villancourt est celui comportant la moins forte concentration d'enfants de moins de 3 ans.

2 - L'offre d'accueil du jeune pontois

2-1 Les Etablissements d'Accueil du Jeune Enfant (EAJE)

Un EAJE est une structure autorisée à accueillir des enfants âgés de moins de 6 ans pour recevoir ces enfants dans la journée, collectivement ou chez un(e) assistant(e) maternel(le) exerçant en crèche familiale, de façon régulière ou occasionnelle, sous la responsabilité de professionnels de la petite enfance (définition de la Caisse d'Allocations Familiales).

⁶ Lecture du tableau : en 2017, 5,4% des habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades ont moins de 3 ans

⁷ Lecture du tableau : en 2017, 27,2% des enfants de moins de 3 ans habitent le quartier des Îles de Mars Olympiades

La Ville de Pont de Claix gère 4 EAJE

La Crèche Collective Françoise Dolto⁸ : capacité d'accueil de 33 places

La Crèche Familiale Françoise Dolto⁹ : capacité d'accueil de 30 places

Le Multi Accueil Jean Moulin¹⁰ : capacité d'accueil de 38 places

Le Multi Accueil Irène Joliot Curie : capacité d'accueil de 21 places.

En août 2022, la Crèche Collective et le Multi Accueil Irène Joliot Curie fusionneront dans le nouveau Pôle Petite Enfance qui aura une capacité 62 places (soit 8 places de plus que la capacité d'accueil des deux structures actuelles).

Ces équipements accueillent les enfants jusqu'à 4 ans et jusqu'à 6 ans en cas de situation de handicap de l'enfant. Cependant l'immense majorité des enfants accueillis a moins de 3 ans.

L'accueil des enfants en EAJE est géré par une commission d'attribution des places qui a lieu chaque année fin mai et traite principalement les demandes d'accueil régulier pour les entrées de juin à décembre. Les entrées de janvier à mai se font ensuite en fonction des départs et de la date de préinscription des parents.

2-2 L'accueil au domicile des assistantes maternelles : une offre de service complémentaire aux structures d'accueil collectif

L'assistante maternelle (ou assistant maternel) (AM) est un·e professionnel·le de la petite enfance qui accueille jusqu'à 4 enfants mineurs généralement âgés de moins de 6 ans. L'accueil se fait à son domicile ou dans une maison d'AM. La personne doit obligatoirement avoir été agréée par les services du Département.

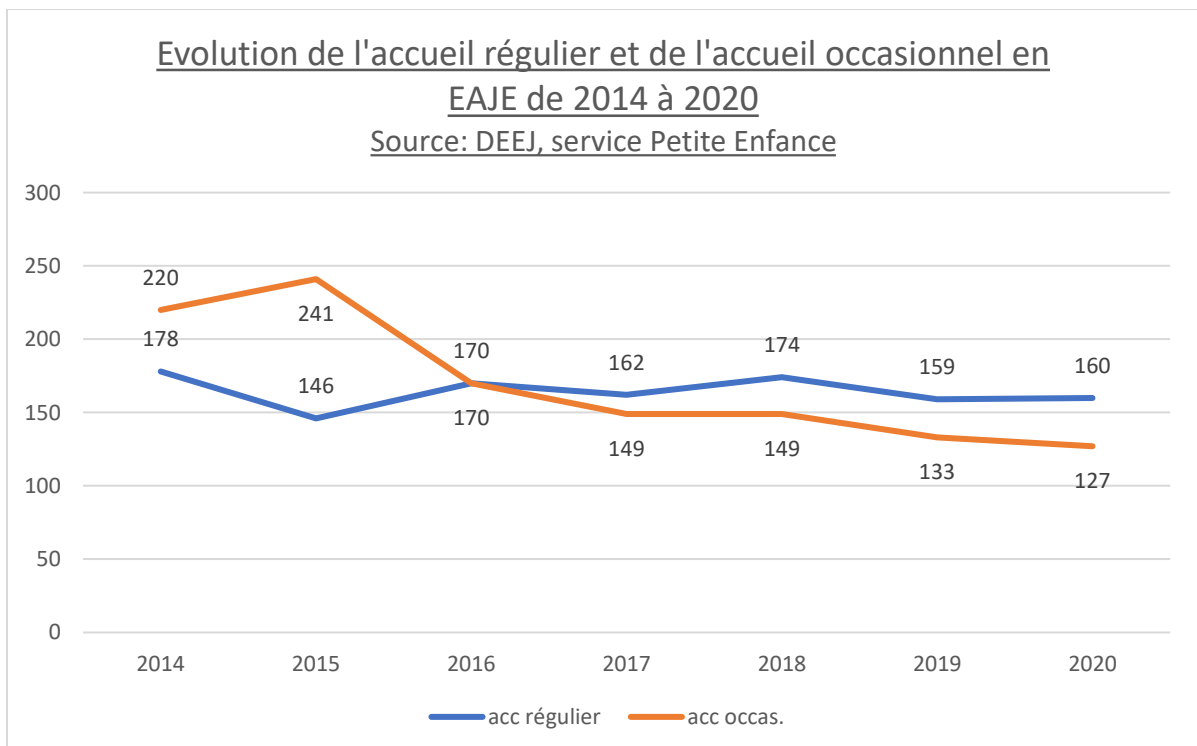
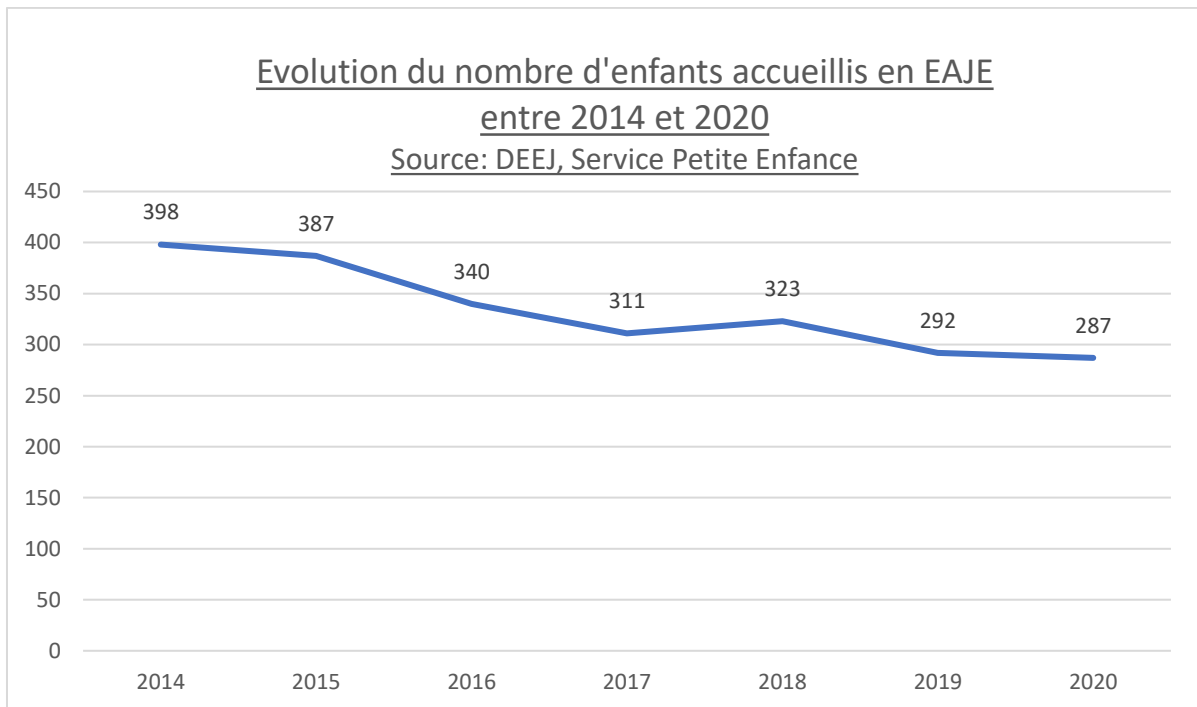
Afin d'accompagner les AM, la Ville de Pont de Claix a mis en place un Relais Assistante Maternelle (RAM). Il s'agit d'un lieu d'information, de soutien, de rencontres et d'échanges au service des AM. En moyenne, près de la moitié des AM fréquentent le RAM.

⁸ Une crèche collective peut généralement accueillir jusqu'à 60 enfants. Elle est gérée par une collectivité territoriale (commune, services du département...) ou par un gestionnaire privé (par exemple, une association). La crèche est placée sous le contrôle et la surveillance du service départemental de la protection maternelle et infantile (PMI). La surveillance et le développement de l'enfant y sont assurés par une équipe de professionnels de la petite enfance.

⁹ Une crèche familiale emploie des assistant(e)s maternelles (AM) agréé(e)s qui accueillent à leur domicile 1 à 4 enfants. Une ou 2 fois par semaine, les AM et les enfants se retrouvent dans les locaux de la crèche familiale pour favoriser la socialisation des enfants et leur éveil. Les AM sont encadré(e)s et accompagné(e)s par le personnel de la crèche. La crèche familiale peut être gérée par une collectivité territoriale ou par un gestionnaire privé. Elle est placée sous le contrôle et la surveillance de la protection maternelle et infantile (PMI).

¹⁰ Est dénommé multi-accueil, un établissement qui associe différents types d'accueils : accueil collectif régulier, accueil collectif occasionnel, accueil d'urgence, accueil en horaires atypiques ou décalés et/ou accueil familial. Un multi-accueil peut être géré par des organismes publics (collectivité territoriale, commune, conseil général) ou privés (entreprise ou association). Il est placé sous le contrôle et la surveillance de la protection maternelle et infantile (PMI).

2-3 Une baisse du nombre d'enfants accueillis en EAJE et chez les assistant·es maternel·les...



En moyenne entre 2014 et 2020 :

- 334 enfants différents ont été accueillis dans les EAJE
 - 164 en accueil régulier
 - 170 en accueil occasionnel

En 7 ans nous constatons une **tendance à la baisse du nombre d'enfants accueillis** qui passe de 398 enfants en 2017 à 287 enfants en 2020 (soit une baisse de 111 enfants). **Cette baisse concerne principalement l'accueil occasionnel** (- 93 enfants). L'**accueil régulier** baissant uniquement de 18 enfants. A noter qu'avant 2016, le nombre d'accueils occasionnels était supérieur à celui des accueils réguliers.

Nombre d'AM et nombre d'enfants accueillis par AM sur le territoire de 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
AM en activité (au moins 1 fois dans l'année)	67	62	52	53	58	51
Nbre d'enfants gardés par une AM sur le territoire	155	142	146	137	112	110

Source : DEEJ, service petite enfance

Entre 2014 et 2019, le nombre d'AM en activité a diminué, passant de 67 à 51. A noter que cette baisse n'est pas régulière. **Dans le même temps le nombre d'enfants gardés par un·e AM a baissé** passant de 155 à 110 (soit moins 45 enfants).

La baisse du nombre d'enfants accueillis à la fois en EAJE et par un·e AM peut s'expliquer par la baisse du nombre de naissance sur cette même période et par la baisse du nombre d'enfants de moins de 3 ans.

Naissances et enfants de moins de 3 ans de 2014 à 2019

	2014	2015	2016	2017	2018	2019
Nombre de naissances	161	154	147	139	150	126
Nombre d'enfants de moins de 3 ans	478	454	446	407	417	415

Source : DEEJ, service Petite Enfance

2-4 ...Mais répondant au besoin de garde des parents

Suite à la commission d'attribution des places, les **demandes qui restent en attente** sont des pré-inscriptions récentes faites de mars à septembre, ou des demandes de parents qui n'ont pas accepté la place dans la structure proposée et qui restent donc en attente d'une place qui correspond à leur choix. **10 enfants en moyenne sont concernés chaque année**, excepté en 2018 où toutes les demandes ont pu être satisfaites. **Ce chiffre est faible et exceptionnel en comparaison avec les autres communes de l'agglomération grenobloise.**

A noter que les demandes d'entrées sur les mois de janvier à juin sont plus difficilement satisfaites dans la mesure où peu d'enfants quittent les structures sur cette période.

Si nous effectuons une moyenne du nombre d'enfants de 0 à 3 ans sur les années 2014 à 2019, (soit 391 enfants) rapporté au nombre d'enfants accueillis en structure ou chez un·e AM (soit 475.5 enfants) pour la même période nous remarquons que **la totalité des enfants pontois de moins de 3 ans sont susceptibles d'avoir un mode de garde sur le territoire.**

SYNTHESE « PETITE ENFANCE »

En 2017, 438 Pontois ont moins de 3 ans (231 garçons et 207 filles).

Part et évolution des enfants pontois de 0 à 3 ans entre 2012 et 2017

- Une proportion d'enfants de moins de 3 ans en très légère baisse et qui reste en 2017 légèrement plus élevée que sur les autres territoires de comparaison (excepté Echirolles)
- Une part et une évolution des enfants de moins de 3 ans qui diffèrent selon le quartier d'habitation

Le quartier des Îles de Mars Olympiades : secteur à plus forte concentration d'enfants de moins de 3 ans pour 2012 et 2017.

Le quartier Villancourt : secteur à moins forte concentration d'enfants de moins de 3 ans pour 2012 et 2017.

L'offre d'accueil du jeune pontois

- Une baisse du nombre d'enfants accueillis à la fois en structure et chez un(e) assistant(e) maternel(le)...

Entre 2014 et 2020 : tendance à la baisse du nombre d'enfants accueillis en EAJE. Cette baisse concerne principalement l'accueil occasionnel.

Entre 2014 et 2019, baisse du nombre d'enfants gardés par un·e assistant·e maternel·le

- ...Mais répondant au besoin de garde des parents

Suite à la commission d'attribution des places, en moyenne 10 enfants n'ont pas de place et restent donc en attente.

La totalité des enfants pontois de moins de 3 ans sont susceptibles d'avoir un mode de garde sur le territoire

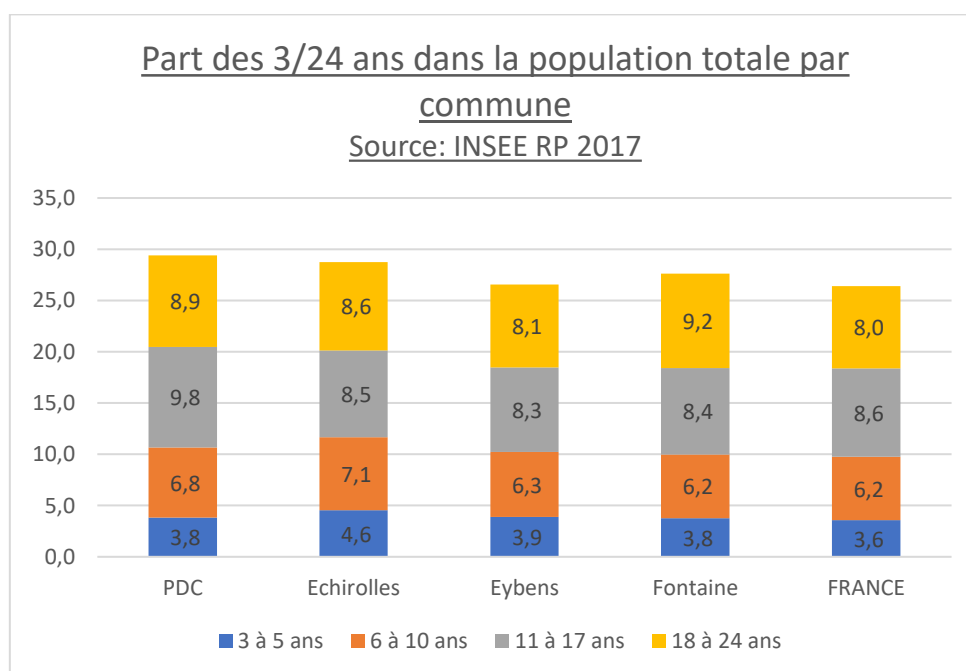
IV – ENFANCE ET JEUNESSE

Cette partie s’attache à analyser la **population âgée de 3 à 24 ans**. Parmi les indicateurs mobilisés, nous trouvons **la part de jeunes dans la population totale** et dans chacun des quartiers, ainsi que **les taux de scolarisation** par tranche d’âge et par quartier.

Cette ABS propose une analyse thématique sur les jeunes pontois en études Certaines données qui apparaissent habituellement dans ce chapitre sont à retrouver dans l’analyse thématique page 141.

1 - Une population relativement jeune

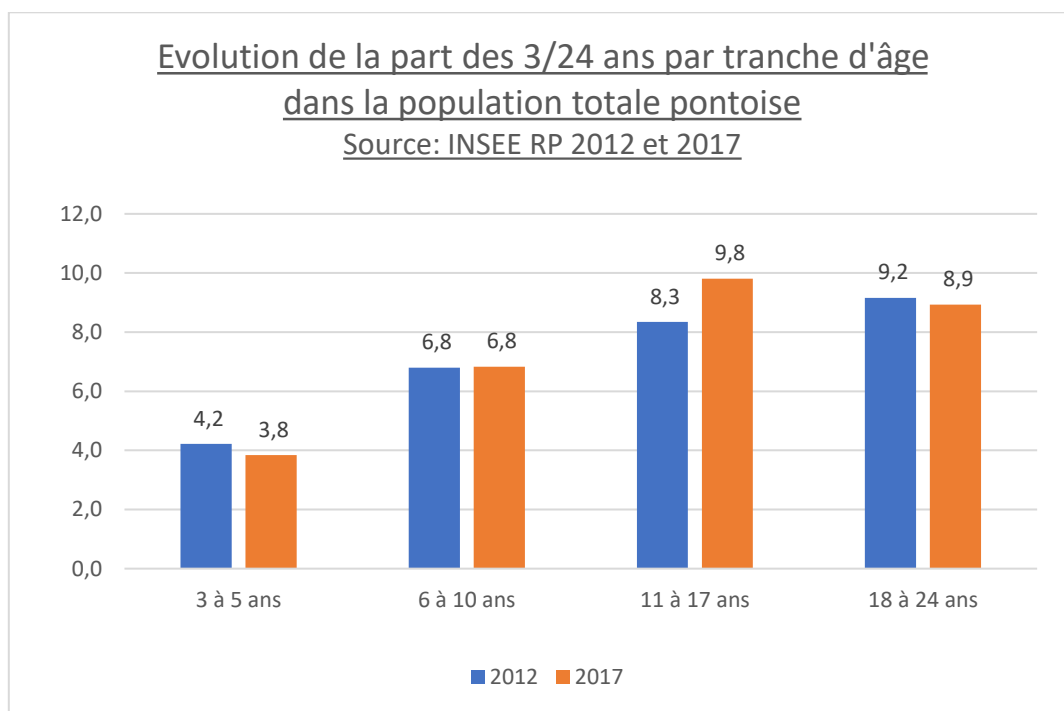
1-1 Les 3/24 ans représentent un tiers de la population pontoise



Les 3/24 ans représentent quasiment **un tiers de la population pontoise**. Ce taux est le plus fort des communes de comparaison¹¹. On enregistre une différence de trois points avec la part des 3/24 ans dans la population française. Cette part est également un peu plus élevée que celle observée sur les communes de comparaison. **La population pontoise est donc plutôt jeune.**

¹¹ Les données concernant la commune de Saint-Martin-d’Hères et le territoire métropolitain ont été retirées car la forte proportion d’étudiants dans ces territoires biaise les analyses

1-2 Une augmentation de la part des adolescents dans la population totale

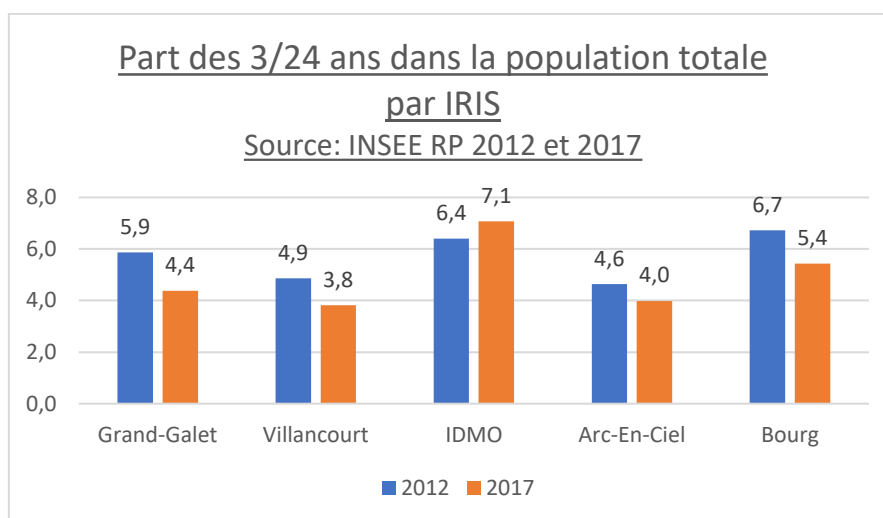


Les 11-17 ans sont la seule tranche d'âge dont la proportion dans la population totale a augmenté entre 2012 et 2017 (+1,5 point). Pour le reste des tranches d'âges, la proportion diminue ou stagne.

Cette évolution semble assez spécifique à Pont-de-Claix. Au niveau national et métropolitain, il n'y a pas d'évolution de la proportion d'enfants par tranche d'âge dans la population totale. Au niveau des communes de comparaison, il y a de légères évolutions mais aucune n'atteint 1,5 point d'évolution. La seconde commune pour lequel le taux d'adolescent a le plus augmenté entre 2012 et 2017 étant Fontaine, avec une évolution de 0,8 points.

Il est donc possible d'envisager **une hausse de la proportion des jeunes adultes dans les prochaines années.**

1-3 Des quartiers plus ou moins jeunes



Le quartier des Îles de Mars Olympiades est le quartier le plus jeune de Pont-de-Claix. En 2012, ce quartier était déjà l'un des quartiers pontois le plus jeune (après Bourg). En cinq ans, la part des 3/24 ans a augmenté, représentant en 2017 plus de 7% des habitants de ce quartier.

Mis à part pour les Îles de Mars Olympiades, nous observons une baisse de la part des jeunes dans la population totale entre 2012 et 2017, amplifiant ainsi l'écart entre les différents quartiers.

Grand-Galet est le quartier qui enregistre la plus forte baisse de sa jeune population que ce soit en proportion dans la population totale du quartier ou en effectif : il y a 200 jeunes en moins entre 2012 et 2017. Le quartier Bourg a, quant à lui, perdu presque 190 jeunes. Cette baisse du nombre de jeunes dans ces deux quartiers peut s'expliquer en partie par **le départ de certaines familles avec de jeunes enfants.**

2 - Des taux de scolarisation différenciés selon les tranches d'âge, selon les territoires et selon le sexe

Part des mineurs scolarisés par tranche d'âge et par territoire de comparaison

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
Part en 2012							
2/5 ans	73	68,8	69	71,2	69,5	70,5	74,3
6/10 ans	98,2	96,9	98,5	97	98,5	98,1	98,6
11/14 ans	100	99,4	98,9	98,7	98,2	99	99
15/17 ans	95,5	96,8	95,9	95,5	94,8	96,1	96,2
Part en 2017							
2/5 ans	77	72,7	67,2	77,4	71,4	71,3	73,6
6/10 ans	98,8	97,4	96,5	97,3	96,5	96,9	97,6
11/14 ans	98	98	98,8	98,4	96,1	98	98,4
15/17 ans	94,7	91,6	95,9	92,8	94,8	95,7	96

Source : INSEE RP 2042 et 2017

2-1 Tranche des 2/5ans : les jeunes enfants pontois sont nombreux à être scolarisés

En 2017, **les jeunes enfants (2/5 ans) pontois sont plus scolarisés que dans les autres territoires de comparaison, sauf à Fontaine où ce taux est sensiblement similaire.**

Ce taux a augmenté de façon notable entre 2012 et 2017 (+4 points).

Puisque l'instruction était obligatoire en 2017 pour les enfants âgés de 4 ans et plus, c'est la tranche d'âge des 2-3 ans qui fait augmenter ce chiffre. Ainsi, on peut en déduire que **les enfants pontois et fontainois de 2/3 ans sont plus scolarisés que ceux des autres communes.**

Avec l'obligation d'instruction de tous les enfants de 3 ans depuis la rentrée 2019, ce taux devrait encore augmenter dans les prochaines années.

2-2 Tranche des 6/10 ans : les enfants pontois ont le plus fort taux de scolarisation

En 2017, avec presque 99% de scolarisés, les 6/10 ans pontois enregistrent le plus fort taux de scolarisation.

Ce taux est en très légère hausse à Pont de Claix tandis qu'il a baissé d'un point au niveau national. Eybens et Saint-Martin-d'Hères enregistrent le plus faible taux de scolarisation de cette tranche d'âge (96,5% en 2017).

2-3 Tranche des 11/14 ans : les pré-adolescents sont de moins en moins scolarisés dans tous les territoires

En 2017, l'ensemble des territoires affiche des taux de scolarisation sensiblement similaires concernant la tranche d'âge des pré-adolescents.

Entre 2012 et 2017, nous constatons toutefois **une légère baisse généralisée du taux de scolarisation des 11-14 ans.** Au niveau national, nous observons une évolution négative de plus d'un demi-point, tandis qu'à Pont de Claix, cette évolution négative atteint deux points (100% des 11/14 ans étaient scolarisés en 2012 contre 98% en 2017)

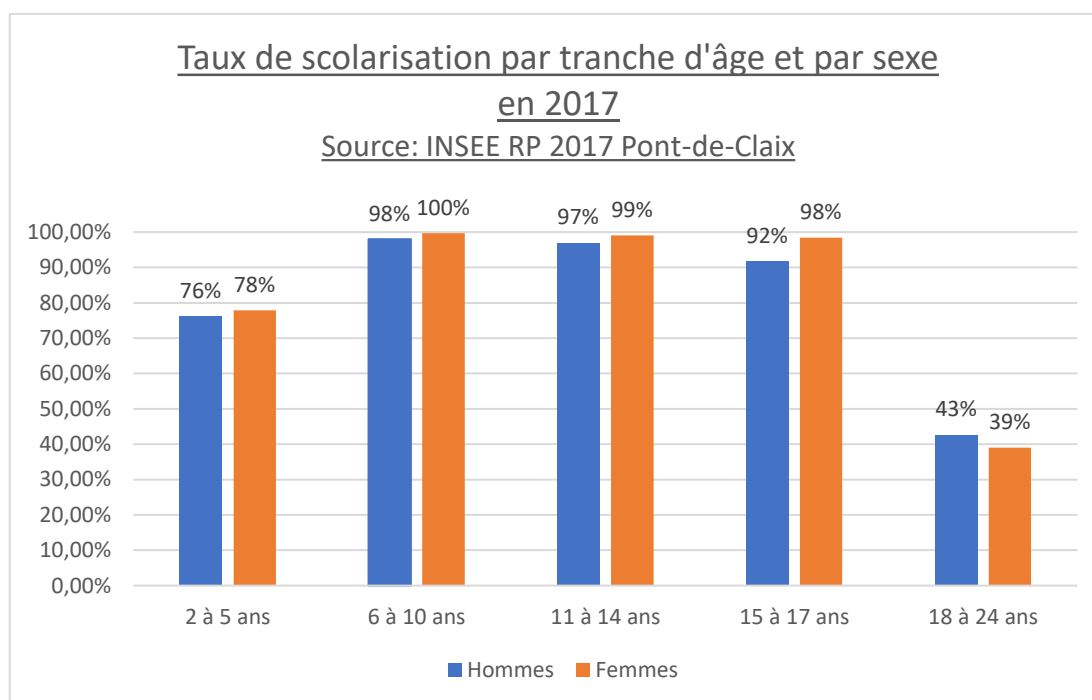
2-4 Tranche des 15/17 ans : les adolescents pontois moins scolarisés que la moyenne nationale

En 2017, les adolescents pontois sont légèrement moins scolarisés que les adolescents français (respectivement 94,7% contre 96%), mais plus scolarisés que les adolescents fontainois ou échirollois.

Entre 2012 et 2017 le taux de scolarisation des adolescents pontois a légèrement baissé (-0,7 points), mais pas autant qu'à Echirolles (-5,2 points) ou Fontaine (-2,7 points).

On souligne donc ici un point de vigilance concernant cet indicateur, son évolution est à suivre. En effet, le taux de scolarisation des 15/17 ans est un indicateur de vulnérabilité car il rend compte des sorties du système scolaire sans qualification.

2-5 Des taux de scolarisation différenciés selon l'âge et le sexe



En 2017 :

- **Les filles mineures sont plus scolarisées que les garçons,**
- **Les filles majeures sont moins scolarisées que les garçons.**

La tranche d'âge pour laquelle la différence filles/garçons est la plus marquée concerne les 15/17 ans, avec une différence de 6 points.

2-6 Taux de scolarisation par tranche d'âge et par quartier en 2012 et en 2017

Taux de scolarisation par tranche d'âge et par quartier en 2012 et 2017

	Grand-Galet		Villancourt		IDMO		Arc-En-Ciel		Bourg	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2012										
2 à 5 ans	108	72	84	84,9	110	71,6	91	75,7	81	64
6 à 10 ans	150	94,9	102	97,7	187	100	117	100	192	98,9
11 à 14 ans	90	100	109	100	118	100	81	100	158	100
15 à 17 ans	72	100	68	96,7	101	95,2	40	87,2	78	96,5
2017										
2 à 5 ans	73	73,2	62	74,8	151	78,8	61	80,8	67	76,3
6 à 10 ans	148	98,3	97	100	224	99,5	94	100	140	96,6
11 à 14 ans	87	100	78	96,1	146	100	83	96,9	164	96,6
15 à 17 ans	67	100	76	96,5	93	89,4	100	90,7	96	100

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Les jeunes du quartier des Îles de Mars Olympiades opèrent un décrochage scolaire à partir de l'âge de 15 ans, puisque le taux de scolarisation passe, en 2017, de 100% pour les 11/14 ans à 89% pour les 15/17 ans.

De plus, le taux de scolarisation des adolescents (15/17 ans) des Îles de Mars Olympiades a diminué de près de 6 points entre 2012 et 2017 (passant de 95.2% à 89.4%), laissant présager que **le phénomène de déscolarisation des adolescents des Îles de Mars Olympiades s'aggrave**.

A contrario, nous dénombrons de moins en moins de décrocheurs à Arc-en Ciel. En effet, ce quartier affichait le taux de scolarisation des adolescents le plus bas en 2012 (87,2%), mais ce taux a augmenté de 3,5 points en cinq ans.

Le taux de scolarisation des 6/10 ans a augmenté dans tous les quartiers entre 2012 et 2017 mis à part pour le quartier Bourg et dans une moindre mesure sur les Îles de Mars Olympiades.

A Grand Galet, nous observons une excellente scolarisation des jeunes de 11 à 17 ans, et ce depuis 2012.

3 - Effectifs scolaires

3-1 Effectifs dans les établissements scolaires en 2020/2021

En 2020/2021, la ville de Pont de Claix compte plusieurs établissements scolaires :

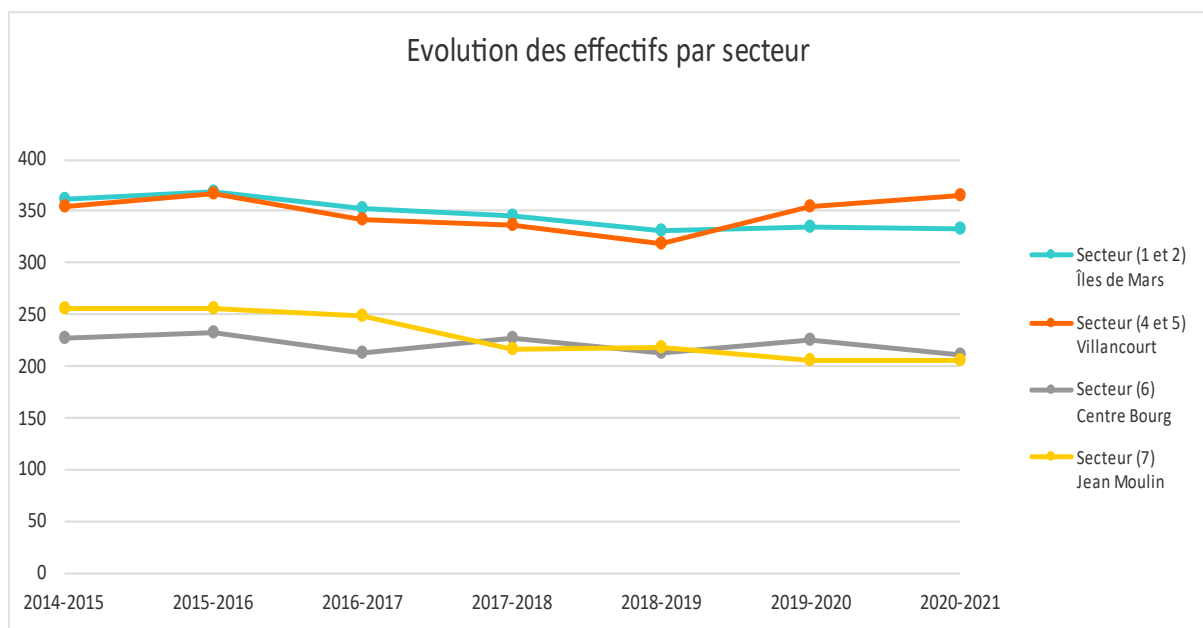
- Le collège Nelson Mandela (401 élèves)
- 4 écoles élémentaires : Jules Verne (113 élèves), Îles de Mars (202 élèves), Jean Moulin (125 élèves), Saint Exupéry (187 élèves)
- 7 écoles maternelles : Îles de Mars (62 élèves), Pierre Fugain (75 élèves), 120 Toises (31 élèves), Villancourt/St Exupéry (113 élèves), Jean Moulin (83 élèves), Coteau (67 élèves)

Effectifs 2020-2021 dans les écoles pontoises

Maternelle	431
Elémentaire	639
Total	1070

Source : DEEJ, service Education

3-2 Evolution des effectifs des maternelles et élémentaires par secteur de 2014 à 2021



Nous constatons

- Une baisse du nombre d'élèves inscrits dans le secteur Îles de Mars, alors que la population mineure a augmenté en nombre dans ce quartier. Cela laisse éventuellement supposer que les familles contourneraient la carte scolaire.
- De légères évolutions des effectifs des secteurs Villancourt, Grand Galet et Centre-bourg qui correspondent à l'évolution démographique des jeunes populations de ces quartiers.

3-3 Nombre moyen d'enfant par classe

En 2020/2021, le nombre moyen d'enfant pontois par classe maternelle est de **21,2 enfants**, ce qui est **inférieur à la moyenne nationale** (24,1 enfants par classe selon l'éducation nationale en 2017). Le nombre moyen d'enfant pontois par classe élémentaire hors ULIS¹² est de **21,4 enfants**, ce qui est également **inférieur à la moyenne nationale** (23 en 2017). Cela s'explique par le fait que les établissements de la commune sont classés en Réseau d'Education Prioritaire, entraînant un dédoublement des classes qui a démarré à la rentrée 2017.

¹² Les ULIS (Unités Localisées d'Inclusion Scolaires) sont des classes spécifiques pour la scolarisation d'élèves en situation de handicap. Les enfants y sont orientés par les Commissions des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées (CDAPH), au sein des Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

4 - Accueil et accompagnement des 3/11 ans en extra et périscolaire

Le temps périscolaire est proposé par la Ville sur 4 temps différents et concerne les enfants âgés de 3 à 11 ans. En 2020 : **979 enfants ont été accueillis** à au moins un temps périscolaire, soit **88% des enfants scolarisés**.

L'extrascolaire : Alfa 3a gère trois structures d'accueil dans le cadre d'une Délégation de Service Public : la Maison de l'Enfance, le Centre de Loisirs Jean Moulin, et le Centre Aéré de Varcès.

Fréquentation en 2020

- 419 familles différentes utilisatrices
- 654 enfants différents
- 44% de filles et 56% de garçons
- 45% de maternelles et 55% de primaires

Provenance des fréquentations de chaque centre par quartier en 2020 :

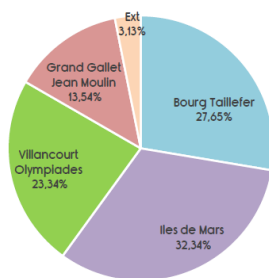


Figure 1 : Centre aéré de Varcès - tous les quartiers sont présents

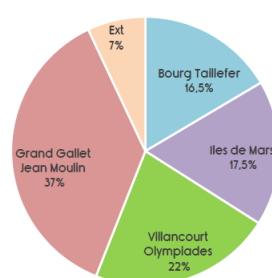


Figure 2: Jean Moulin - il s'agit d'une structure de proximité, 37% des enfants fréquentant le lieu habitent à Jean Moulin

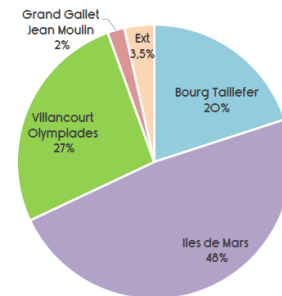


Figure 3: Maison de l'enfance - presque la moitié des enfants fréquentant cette structure habitent dans le quartier

SYNTHESE « ENFANCE ET JEUNESSE »

La population âgée de 3 à 24 ans

- Les 3/24 ans représentent quasiment un tiers de la population pontoise. Cette part de jeunes est plus élevée que dans tous les territoires de comparaison : la population pontoise est donc relativement jeune
- Îles de Mars Olympiades : quartier le plus jeune de la commune (en 2012 et 2107)
- Villancourt : quartier le moins jeune de la commune (en 2017)
- Entre 2012 et 2017 : baisse importante du nombre de jeunes dans les quartiers Bourg et Grand-Galet

La scolarisation des 3 à 24 ans

- Les enfants pontois (et fontainois) de 2/3 ans sont plus scolarisés que ceux des autres communes.
- Les enfants pontois de 6/10 ans ont le meilleur taux de scolarisation
- Les adolescents (11/17 ans) pontois sont légèrement moins scolarisés que les adolescents français, mais plus scolarisés que les adolescents fontainois ou échirollois.
- Le phénomène de déscolarisation des adolescents des Îles de Mars Olympiades s'aggrave.
- Les filles mineures sont plus scolarisées que leurs homologues masculins, les jeunes filles majeures sont moins scolarisées que les garçons majeurs

Effectifs scolaires

- 1070 enfants inscrits dans les écoles pontoises en 2020/2021, dont 431 dans les écoles maternelles et 639 dans les écoles élémentaires.
- Le nombre moyen d'enfants par classe en est légèrement inférieur aux moyennes nationales (21,4 enfants, contre 23 enfants en élémentaire et 21,2 enfants contre 24,1 enfants en maternelle).

Accueil et accompagnement des 3/24 en extra et périscolaire

En 2020 : 88% des enfants scolarisés accueillis à un temps périscolaire

Les centres de loisirs Alfa3a

- Jean Moulin : 37% des enfants fréquentant le lieu habitent à Jean Moulin
- Maison de l'Enfance : presque la moitié des enfants fréquentant cette structure habitent dans le quartier des Îles de Mars et 1/3 environ les Olympiades.

Une répartition équilibrée entre quartier au centre aéré de Varcès

V - PERSONNES ÂGÉES

Dans la partie analysant la structure de la population pontoise et son évolution (première partie de l'ABS), il a été constaté que :

- La population pontoise, comme l'ensemble des territoires de comparaison, opère un léger vieillissement,
- L'augmentation de la part des 60 ans et plus concerne aussi bien les hommes (17,6% en 2012 à 19% en 2017) que les femmes (22% en 2012 à 25,1% en 2017),
- Que ce soit en 2012 ou en 2017, la part des femmes âgées de 60 ans et plus est plus importante que celle des hommes (22% contre 17,6% en 2012 et 25,1% contre 19% en 2017),

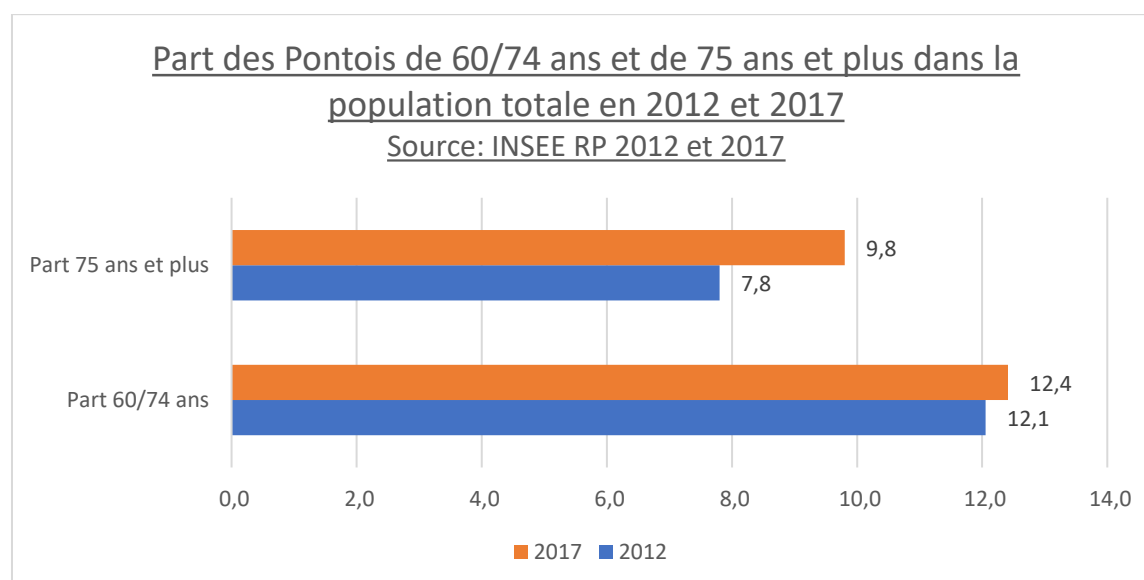
Cette partie analyse cette population de 60 ans et plus de manière plus précise, à la fois par tranche d'âge, par quartier et en comparaison avec les autres territoires de référence.

Elle effectue également un petit zoom sur les retraités.

Enfin, elle analyse également l'accompagnement de ces personnes au sein du CCAS de la Ville.

1 - Une population vieillissante mais encore relativement jeune

1-1 L'augmentation de la part des personnes âgées concerne l'ensemble des tranches d'âges de 60 ans et plus.



Entre 2012 et 2017, le vieillissement de la population pontoise touche l'ensemble des tranches d'âges avec un vieillissement plus marqué pour la tranche des 75 ans et plus (+2 points) que pour les 60/75 ans (+0,3 points).

1-2 Un vieillissement des 60 ans et plus différent selon le sexe

Part des 60/74 ans et 75 ans et plus par sexe en 2012 et 2017

	Hommes			Femmes		
	2012	2017	Evolution part 2012/2017	2012	2017	Evolution part 2012/2017
Part 60/74 ans	11,2	11,3	0,1	12,9	13,5	0,6
Part 75 ans et plus	6,4	7,7	1,3	9,1	11,6	2,5

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Le **vieillissement** de la population pontoise est **principalement féminin** et ce **quelle que soit la tranche d'âge**.

1-3 – Une population relativement jeune

Indice de vieillissement¹³ en 2017 par commune de comparaison¹⁴

	Hommes	Femmes	Ensemble
PDC	0,50	0,80	0,64
Échirolles	0,57	0,83	0,69
Eybens	0,58	0,88	0,72
Fontaine	0,61	0,87	0,74

Source : INSEE RP 2017

En comparaison avec les communes de référence, **Pont de Claix enregistre l'indice de vieillissement le plus faible** et cela quel que soit le sexe (avec un indice un peu plus élevé pour les femmes).

Pont de Claix demeure donc, en comparaison avec les autres territoires de référence, **une commune encore relativement jeune**.

¹³ Il s'agit du nombre de personnes de 65 ans et plus pour 100 personnes de moins de 20 ans. Plus l'indice est faible plus le rapport est favorable aux jeunes, plus il est élevé plus il est favorable aux personnes âgées.

¹⁴La commune de Saint Martin d'Hères a été enlevée de l'analyse du fait de sa population estudiantine.

1-4 Une proportion et une évolution des personnes âgées qui diffèrent selon le quartier d'habitation

Part et évolution des 60/74 ans par sexe en 2012 à 2017

	Part 60/74 ans en 2017			Évolution 2012/2017		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Grand-Galet	14,7	13,7	14,2	4,2	-0,1	2,0
Villancourt	10,1	12,8	11,4	-0,2	-1,2	-0,8
IDMO	8,0	12,3	10,3	-1,1	0,3	-0,4
Arc-En-Ciel	10,5	13,4	12,0	-7,1	-1,0	-3,9
Bourg	12,7	15,0	13,9	2,8	4,3	3,5

Source : INSEE RP 2012 et 2017

En 2017

- **La part des femmes de 60/74 est plus importante que celle des hommes sur l'ensemble des quartiers, excepté sur Grand Galet.**
- Le quartier **Grand Galet** compte la part la plus importante de 60/74 ans parmi la population totale (14,2%), les **Îles de Mars Olympiades**, la plus faible (10,3%).

Entre 2012 et 2017, l'évolution de cette tranche d'âge diffère à la fois pour les hommes et pour les femmes et par quartier.

Les quartiers **Bourg** et **Grand Galet** enregistrent une **augmentation** de la part des personnes de 60/74 ans (respectivement +3,5 points et + 2 points). Sur Grand Galet elle est la conséquence de l'augmentation de la part des hommes, sur Bourg elle est la conséquence de l'augmentation de la part des 2 sexes avec une plus forte incidence des femmes.

Les autres quartiers voient cette part diminuer, la **plus forte baisse étant sur le quartier Arc en Ciel** (-3,9 points). La diminution sur Arc en Ciel est due en très grande majorité aux hommes (-7,1 points).

Part et évolution des 75 ans et plus par sexe en 2012 à 2017

	Part 75 ans et plus en 2017			Évolution 2012/2017		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Grand-Galet	5,8	7,6	6,8	2,0	4,3	3,2
Villancourt	9,5	16,4	12,8	-0,7	3,2	1,1
IDMO	6,4	7,4	6,9	0,5	1,7	1,1
Arc-En-Ciel	10,3	16,4	13,5	4,3	3,1	3,7
Bourg	7,2	11,8	9,5	1,0	0,9	1,0

Source : INSEE RP 2012 et 2017

En 2017

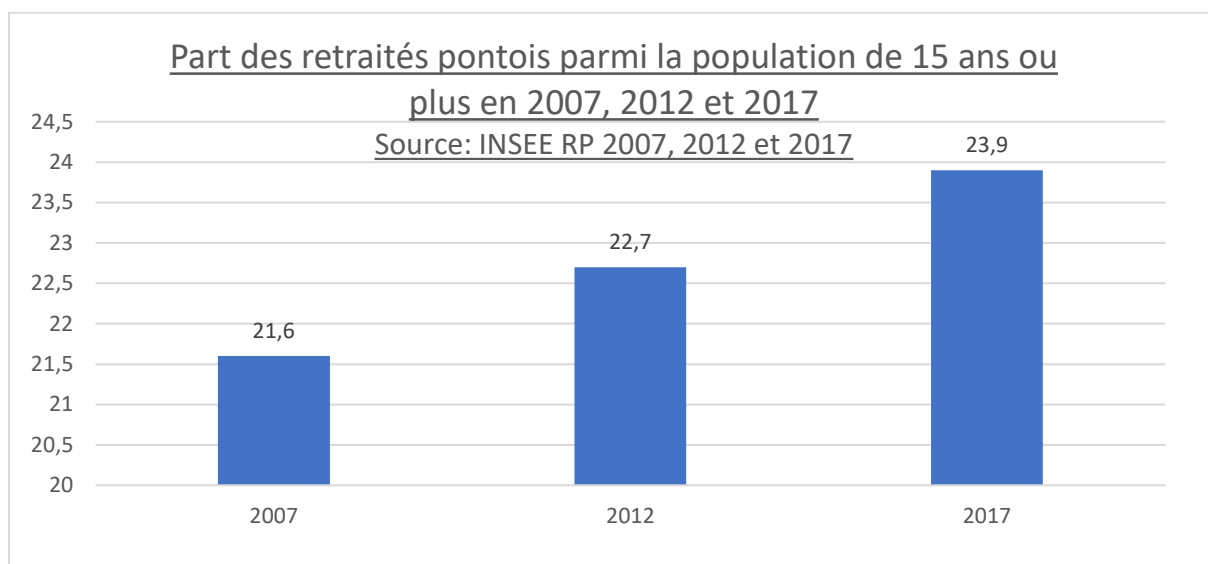
- **La part des femmes de 75 ans et plus est plus importante que celle des hommes sur l'ensemble des quartiers.**
- Le quartier **Grand Galet** comporte la part la plus faible de 75 ans et plus (6,8%) et **Arc en Ciel** la part la plus importante (13,5%).

Entre 2012 et 2017, tous les quartiers voient la part de cette tranche d'âge augmenter pour les 2 sexes (excepté pour les hommes de Villancourt), la plus forte augmentation globale étant pour Arc en Ciel (+3,7 points) et la plus faible pour Bourg (+1 point).

La forte augmentation sur Arc en Ciel est la conséquence des 2 sexes avec une plus forte incidence des hommes.

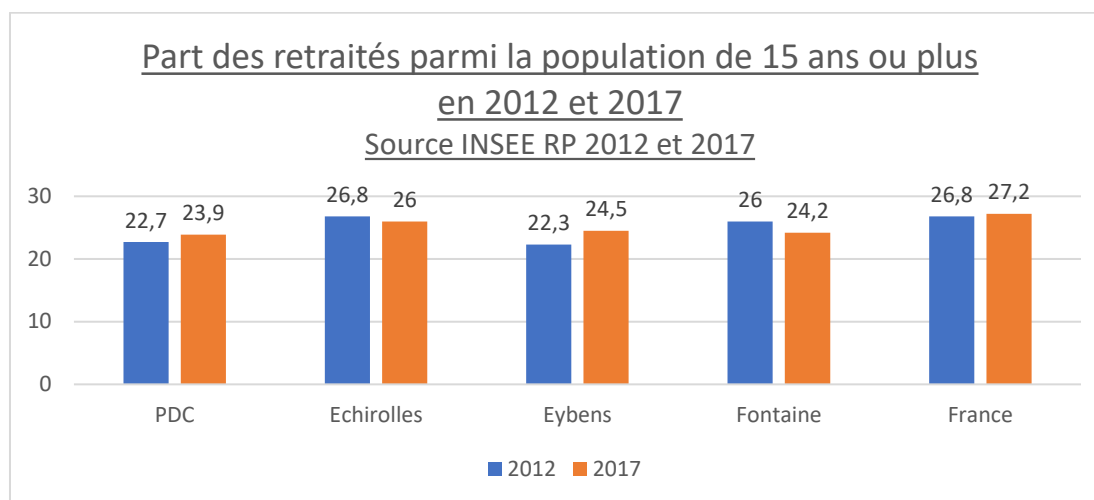
2 - Les retraités

2-1 Une légère augmentation de la part des retraités



Entre 2007 et 2017, la part des retraités pontois est passée de 21,6% à 23,9% de la population, soit une augmentation de 2,3 points.

2-2 Une proportion de retraités moins importante que sur les autres territoires¹⁵



En 2017, Pont de Claix a une proportion de retraités inférieure à celle observée en France ainsi que sur l'ensemble des autres territoires de comparaison (en 2012, cette proportion était déjà relativement faible, en dernière position, après Eybens)

Cette faible proportion peut s'expliquer par le fait que les Pontois sont une population relativement plus jeune que celle des autres territoires de comparaison (se référer à la fois au début de cette partie plus à la partie « Evolution et structure de la population » page 10). Une hypothèse pourrait également tenir dans le fait que les Pontois décideraient de travailler plus longtemps que les populations des autres territoires et ce afin de leur permettre d'avoir une meilleure retraite.

3 – L'accompagnement des personnes âgées au CCAS de Pont de Claix

3-1 La prise en charge de la dépendance des personnes âgées : l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)

3-1-1 Définition de l'APA et mesure de la dépendance

L'APA est une allocation permettant de financer le maintien à domicile des personnes en perte d'autonomie.

Toute personne âgée de 60 ans et plus et résidant en France peut bénéficier de l'APA. Seule condition : présenter une perte d'autonomie.

Cette allocation peut servir à financer (en totalité ou en partie) les dépenses nécessaires pour permettre à la personne soit de rester à son domicile : APA à domicile, soit de payer une

¹⁵ Saint Martin d'Hères et la métropole de Grenoble ont été enlevés de l'analyse du fait de la présence d'étudiants sur ces territoires entraînant une forte proportion de jeunes impliquant une baisse de la proportion des personnes retraitées.

partie du tarif dépendance de l'établissement médico-social dans lequel la personne est hébergée : APA en établissement.

L'APA à domicile

Pour bénéficier de l'APA à domicile, la personne doit résider, soit à son domicile, soit au domicile d'un proche qui l'héberge, soit chez un accueillant familial, soit dans une résidence autonomie (anciennement appelé foyer logement).

Dans ce cas la personne peut bénéficier de différents types d'aides qui peuvent se cumuler dans les limites du montant de l'aide accordée.

APA prestataire

La ou les personnes qui interviennent au domicile de la personne âgée sont salariée(s) par un service prestataire d'aide à domicile qui assure toutes les obligations et les responsabilités d'un employeur. Ce service prestataire emploie les salariés qu'il met à la disposition de l'usager et garantit également la continuité du service et le remplacement de l'aide à domicile en cas d'absence (congés, maladie, etc.). L'usager ne verse donc pas un salaire mais paye un service, n'a pas le statut d'employeur et est déchargé de des tâches administratives et de toute obligation liée à l'employeur.

APA mandataire

La personne aidée est l'employeur de l'aide à domicile qui est payée en Chèque Emploi Service Universel (CESU). Le service mandataire accompagne la personne aidée dans ses obligations administratives d'employeur (recrutement, contrat de travail, établissement du bulletin de salaire, déclaration à l'URSSAF).

L'APA gré à gré

La personne aidée choisit d'employer elle-même directement, sans intervention d'organisme, et de rémunérer directement la ou les personnes intervenant à son domicile. L'APA gré à gré permet donc d'aider financièrement les personnes dépendantes employant des intervenants à leur domicile.

L'APA aidant familial

La personne aidée choisit de faire intervenir un aidant dans le cadre de la sphère familiale. L'APA aidant familial permet donc de financer l'emploi de cet aidant familial.

L'APA accueil de jour

Il s'agit d'un financement permettant un accueil en établissement sur une à deux journées par semaine pour permettre à la fois un répit aux aidants et d'offrir des activités aux personnes aidées. Ce type d'aide constitue également une première étape avant l'entrée en EHPAD.

L'APA hébergement temporaire

Il s'agit d'un financement permettant un accueil en établissement de 1 à 3 mois.

L'APA aides techniques/habitat/AT

Les aides techniques financent l'achat d'équipements spécifiques. Pour l'habitat il s'agit d'aménagements spécifiques dans le logement (installation d'une douche par exemple).

L'APA FLP

L'APA FLP permet de financer des frais d'hygiène, comme par exemple des couches culottes ou des alèzes.

Portage repas

Permet de financer le portage de repas à domicile.

L'APA en établissement

Pour bénéficier de l'APA en établissement la personne aidée doit résider dans un établissement d'accueil situé en France qui héberge au moins 25 personnes âgées dépendantes. Si cet établissement en héberge moins, la personne doit demander l'APA à domicile.

A noter que l'APA ne peut pas être cumulée avec les prestations suivantes :

- Allocation simple d'aide sociale pour les personnes âgées¹⁶
- Aides des caisses de retraite
- Aide financière pour rémunérer une aide à domicile
- Prestation de Compensation du Handicap (PCH)¹⁷
- Majoration pour aide constante d'une tierce personne
- Prestation complémentaire pour recours à une tierce personne (PCRTP)¹⁸. Toutefois, la personne percevant déjà la PCRTP peut déposer un dossier de demande d'APA pour pouvoir ensuite choisir entre ces deux allocations celle qui lui convient le mieux.

La mesure de la dépendance et donc de la perte d'autonomie des personnes âgées se fait à travers la grille AGGIR et les GIR

La grille nationale AGGIR permet de mesurer le degré de perte d'autonomie du demandeur de l'APA et sert à déterminer si le demandeur a droit à cette allocation et, s'il y a effectivement droit, le niveau d'aides dont il a besoin. Les degrés de perte d'autonomie sont classés en 6 groupes dits "Iso-ressources" (GIR). À chaque GIR correspond un niveau de besoin d'aides pour accomplir les actes essentiels de la vie quotidienne.

Seuls les GIR 1 à 4 ouvrent droit à l'APA. La personne relevant des GIR 5 ou 6 peut demander une aide-ménagère ou une aide auprès de sa caisse de retraite.

¹⁶ L'allocation simple d'aide sociale pour personnes âgées est une aide financière versée aux personnes âgées par l'État lorsqu'elles ne perçoivent pas de pension de retraite et que leur demande d'APA a été rejetée. Elle est soumise à des conditions d'âge et de ressources.

¹⁷ Définition de la PCH dans la partie santé handicap page 66.

¹⁸ La PCRTP est une somme destinée à financer l'assistance d'une personne pour aider les personnes à effectuer les actes ordinaires de la vie courante. Elle est perçue sous conditions. Son montant varie en fonction des besoins d'assistance.

GIR	Degré de dépendance
GIR 1	- Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales sont gravement altérées et qui nécessite une présence indispensable et continue d'intervenants, - Ou personne en fin de vie.
GIR 2	- Personne confinée au lit ou au fauteuil, dont les fonctions mentales ne sont pas totalement altérées et dont l'état exige une prise en charge pour la plupart des activités de la vie courante, - Ou personne dont les fonctions mentales sont altérées, mais qui est capable de se déplacer et qui nécessite une surveillance permanente.
GIR 3	Personne ayant conservé son autonomie mentale, partiellement son autonomie locomotrice, mais qui a besoin quotidiennement et plusieurs fois par jour d'une aide pour les soins corporels.
GIR 4	- Personne n'assumant pas seule ses transferts mais qui, une fois levée, peut se déplacer à l'intérieur de son logement, et qui a besoin d'aide pour la toilette et l'habillage - Ou personne n'ayant pas de problèmes locomoteurs mais qui doit être aidée pour les soins corporels et les repas.
GIR 5	Personne ayant seulement besoin d'une aide ponctuelle pour la toilette, la préparation des repas et le ménage.
GIR 6	Personne encore autonome pour les actes essentiels de la vie courante.

3-1-2 L'accompagnement des personnes dépendantes par les référentes APA du CCAS

Le CCAS de la Ville de Pont de Claix a signé une convention avec le Département de l'Isère pour la gestion du dispositif APA et le suivi social des bénéficiaires de 10 communes : Pont de Claix, Claix, Varcès, Saint Paul de Varcès, Vif, Le Gua, Miribel Lanchâtre, Jarrige, Champ sur Drac et Champagnier. Le service APA est constitué de trois référentes APA. Afin que le public et les partenaires de chaque territoire puissent avoir un interlocuteur unique et de manière à faciliter la coordination, il a été convenu d'organiser les interventions par secteur.

Le financement des aides est calculé en fonction des ressources du bénéficiaire (de 0 à 90 % de participation). Après mandatement du service autonomie du Département de l'Isère, les référentes se rendent à domicile afin d'évaluer la dépendance de la personne concernée et l'accompagnent dans l'élaboration et la mise en place d'un plan d'aide adapté (prestataires, aides techniques, portage de repas, téléalarme, etc.). Enfin, les référentes APA coordonnent la mise en place des aides (prestataire, service de soins infirmiers à domicile, infirmier·ière à domicile, médecin traitant), et font le lien avec les structures de soins dans le cadre des sorties d'hospitalisation.

Nombre et part APA à domicile octroyées sur Pont de Claix par GIR

	GIR4		GIR 3		GIR 2		GIR 1		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
2015	90	54,5	37	22,4	26	15,8	12	7,3	165	100
2016	105	61,8	26	15,3	34	20,0	5	2,9	170	100
2017	97	57,7	32	19,0	35	20,8	4	2,4	168	100
2018	92	59,7	27	17,5	31	20,1	4	2,6	154	100
2019	109	54,8	28	14,1	55	27,6	7	3,5	199	100
2020	117	62,6	28	15,0	34	18,2	8	4,3	187	100

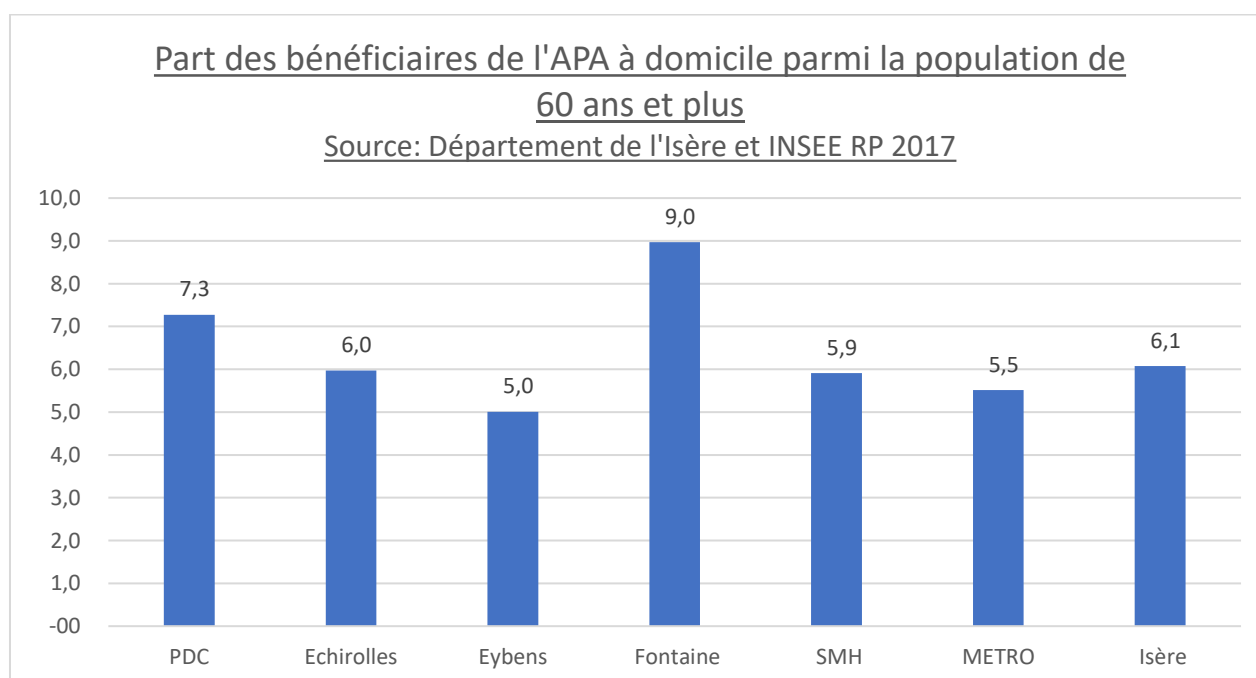
Source : Service APA, CCAS de Pont de Claix

Les GIR 4 représentent chaque année la majorité des bénéficiaires de l'APA à domicile (la moyenne sur les 6 années se situant à 58,5%).

La part des GIR 1 la plus faible est en moyenne de 3,8%.

Afin d'avoir une analyse plus précise, il serait intéressant d'avoir la répartition des GIR par tranche d'âge.

3-1-3 Les Pontois : une population relativement dépendante



En 2017, 7,3% des Pontois de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile.

Les Pontois sont **davantage en situation de dépendance que les habitants de la métropole de Grenoble ou que les français** (respectivement 5,5% et 6,1%).

Au niveau des communes de comparaison **les Pontois se situent dans les valeurs les plus élevées, après Fontaine.**

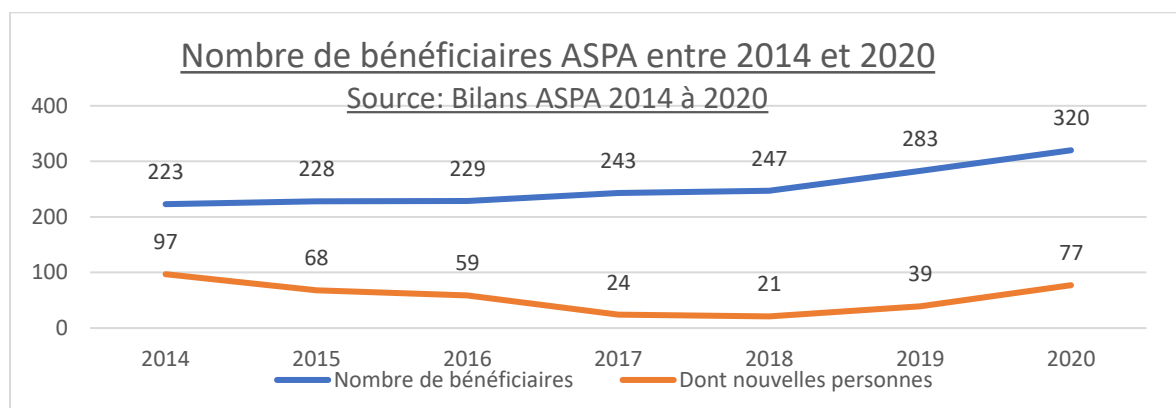
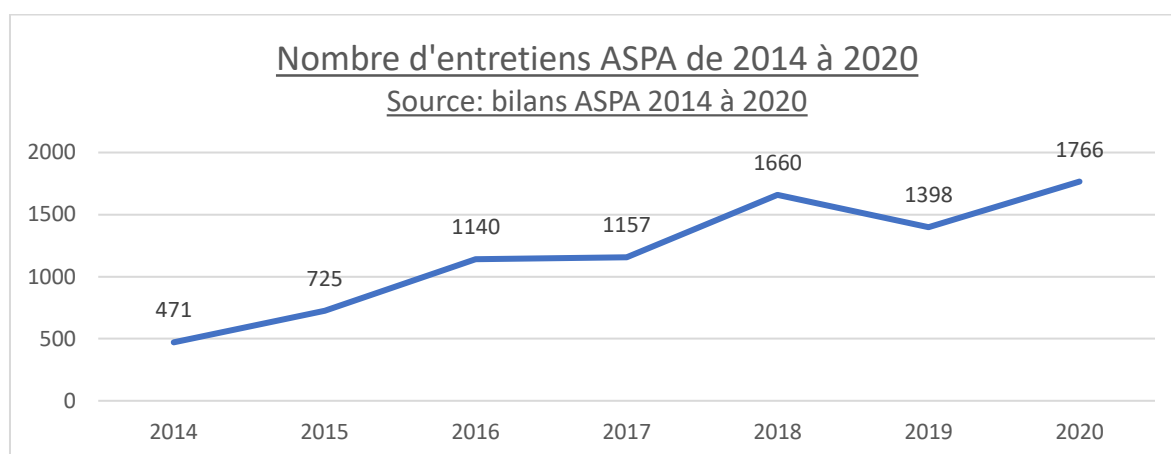
3-2 Le suivi social des personnes âgées

Une assistante sociale personnes âgées (ASPA) basée au CCAS de Pont de Claix accompagne les personnes de 60 ans et plus de la commune dans différents domaines (accès aux droits, gestion budgétaire, logement, soutien à domicile, difficultés personnelles et familiales, etc.). Elle a une approche globale des situations en prenant en compte l'environnement social des personnes. Elle est une interlocutrice identifiée de ce public afin de les aider à trouver des réponses à leurs demandes, par un traitement ou un accompagnement direct et/ou par une orientation vers d'autres services.

Dans un contexte de vieillissement de la population et de développement de la problématique de la dépendance, il s'agit de permettre à ce public de maintenir autant que possible leur autonomie de vie et de valoriser leur place dans la vie de la commune.

L'assistante sociale accompagne les personnes

- Soit en entretien individuel les mardis matin et jeudis matin dans le cadre de permanences (environ 1h d'entretien),
- Soit dans le cadre de visites à domicile (environ 2h d'entretien),
- Soit sur rendez-vous en dehors des permanences (souvent ces entretiens prennent plus de temps que les permanences),
- Soit par téléphone (prise de rendez-vous, demandes spécifiques, administratif, lien avec la famille, soutien, etc.),
- Soit par courriels (lien avec les partenaires, avec la famille, les administrations (ces entretiens ne sont pas comptabilisés dans les bilans)).



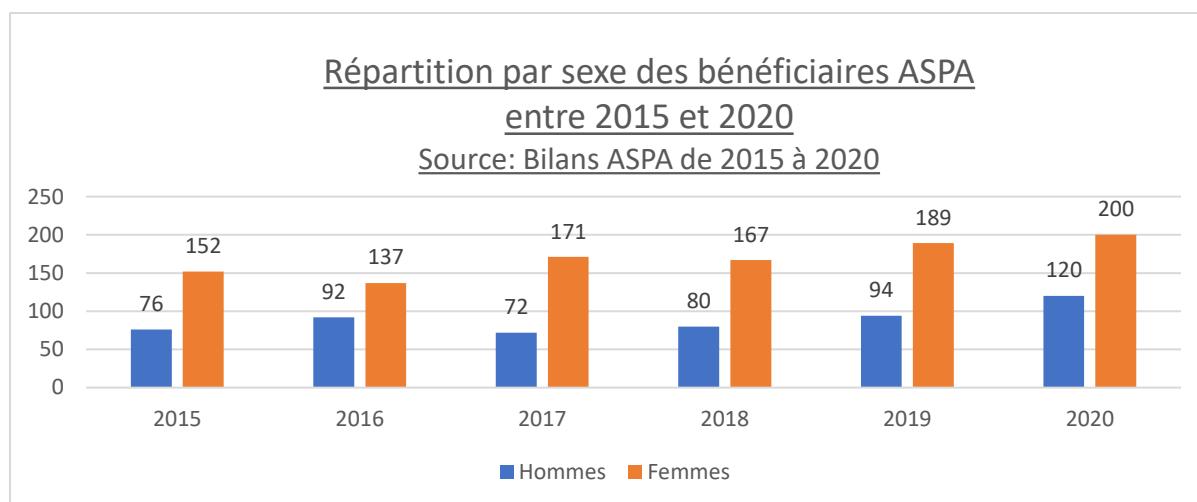
Entre 2014 et 2020 le nombre d’entretiens de l’assistante personne âgées a quasiment quadruplé passant de 471 à 1766, **pour un nombre de bénéficiaires qui lui a augmenté de 43,5%**, passant de 223 à 320 personnes, avec une augmentation visible depuis 2017. Le nombre de nouveaux bénéficiaires, quant à lui, a eu tendance à baisser entre 2014 et 2017, pour ensuite augmenter entre 2017 et 2020.

Cela signifie que les bénéficiaires ont un nombre croissant d’entretiens et dénote :

- Une complexification des problématiques nécessitant plus de suivi
- Une précarisation et paupérisation des personnes

Les thèmes des entretiens concernent majoritairement l’accès aux droits, les difficultés financières et le maintien à domicile/dépendance PAP (Plan d’actions personnalisé¹⁹), l’APA et enfin les démarches administratives /rédactions de courriers.

Entre 2015 et 2020, l’âge des bénéficiaires varie de 60 à 103 ans, avec une plus grande proportion de personnes entre 75 et 89 ans.



Les femmes sont davantage suivies que les hommes par l’ASPA.

Cela peut être dû notamment au fait que :

- Les femmes perçoivent généralement des retraites et pensions plus faibles que les hommes
- L’espérance de vie des femmes est plus élevée que celle des hommes, entraînant donc de fait une part plus importante de femmes âgées que d’hommes.

Situation familiale des bénéficiaires

	2016	2017	2018	2019	2020
Marié	76	80	79	107	128
Divorcé	44	38	47	49	63
Veuf, veuve	76	93	91	88	86
Seul·e, célibataire, séparé·e	26	24	25	28	34
PACS, concubin·e	5	9	5	11	9

Source : bilans ASPA de 2016 à 2020

¹⁹ Le PAP est destiné aux seniors ayant une autonomie suffisante (classés en GIR 5 et 6), mais dont la fragilité implique un soutien ponctuel.

A noter une augmentation du nombre de personnes mariées qui est, pour chaque année la catégorie la plus représentée (la deuxième catégorie la plus représentée étant les personnes veuves ou veufs, suivi par les personnes divorcées).

SYNTHESE « PERSONNES AGEES »

Une population vieillissante mais encore relativement jeune

Une augmentation de la part des personnes âgées

- Qui concerne l'ensemble des tranches d'âges de 60 ans et plus
- Qui est un peu plus marquée pour les 75 ans et plus que pour les 60/74 ans.
- Qui est principalement féminin et ce quelles que soient les tranches d'âges.

Une commune encore relativement jeune en comparaison avec les autres territoires de référence.

Une proportion et une évolution des personnes âgées qui diffèrent selon le quartier d'habitation

La part des femmes de 60/74 et des 75 ans et plus est plus importante que celle des hommes sur l'ensemble des quartiers (excepté Grand Galet)

60/74 ans

- Part la plus importante sur le quartier Grand Galet
- Part la plus faible sur le quartier des Îles de Mars Olympiades.

Bourg et Grand-Galet enregistrent une augmentation des 60/74 ans, les autres quartiers voient cette part diminuer, la plus forte baisse étant sur le quartier Arc en Ciel

75 ans et plus

- Part la plus faible sur le quartier Grand Galet
- Part la plus importante sur le quartier Arc en Ciel

Tous les quartiers voient leur part de 75 ans et plus augmenter pour les 2 sexes (excepté pour les hommes de Villancourt), la plus forte augmentation étant pour Arc en Ciel et la plus faible pour Bourg.

Les retraités

- Une population en augmentation entre 2007 et 2017.
- Une proportion de retraités moins importante que sur les autres territoires de comparaison.

L'accompagnement des personnes âgées au CCAS de Pont de Claix

L'accompagnement des personnes dépendantes par les référentes APA

- En 2017, 7,3% des Pontois de 60 ans et plus sont bénéficiaires de l'APA à domicile.
- Les Pontois sont davantage en situation de dépendance que les habitants des autres territoires de comparaison.
- Les GIR 4 représentent chaque année la majorité des bénéficiaires de l'APA à domicile (la moyenne sur 2015/2020 se situant à 58,5%).
- La part des GIR 1 la plus faible est en moyenne de 3,8% pour les années 2015 à 2020.

Le suivi social des personnes âgées

- Entre 2014 et 2020 le nombre d'entretiens de l'assistante personnes âgées a quasiment quadruplé, pour un nombre de bénéficiaires qui lui a augmenté de 43,5%,
- Les bénéficiaires ont donc un nombre croissant d'entretiens

VI - SANTE ET HANDICAP

L'Organisation Mondiale de la Santé (OMS) définit la santé comme « un état de complet bien-être physique, mental et social, [qui] ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité » La santé est ainsi prise en compte dans sa globalité. Elle est associée à la notion de bien-être.

Analyser l'état de santé d'une population peut se faire à travers plusieurs indicateurs, tels l'espérance de vie²⁰, le taux de mortalité²¹ mais également le taux d'Affections de Longues durées (ALD)²² ainsi que via la qualité du système de soin : la couverture santé de la population, le nombre de médecins, etc.

Selon la loi handicap du 11 février 2005 « Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant ».

Mesurer le handicap au sein d'une population peut se faire à travers des prestations telles que l'AAH, l'AEEH ou la PCH²³.

Cette partie analyse :

- L'état de santé des Pontois en comparaison avec les autres territoires de référence : taux de mortalité, taux d'ALD, couverture santé, densité médicale, etc...
- La part des pontois percevant une prestation handicap en comparaison avec les autres territoires de référence.

²⁰ Selon l'INSEE, l'espérance de vie à la naissance représente la durée de vie moyenne d'une génération fictive soumise aux conditions de mortalité par âge de l'année considérée.

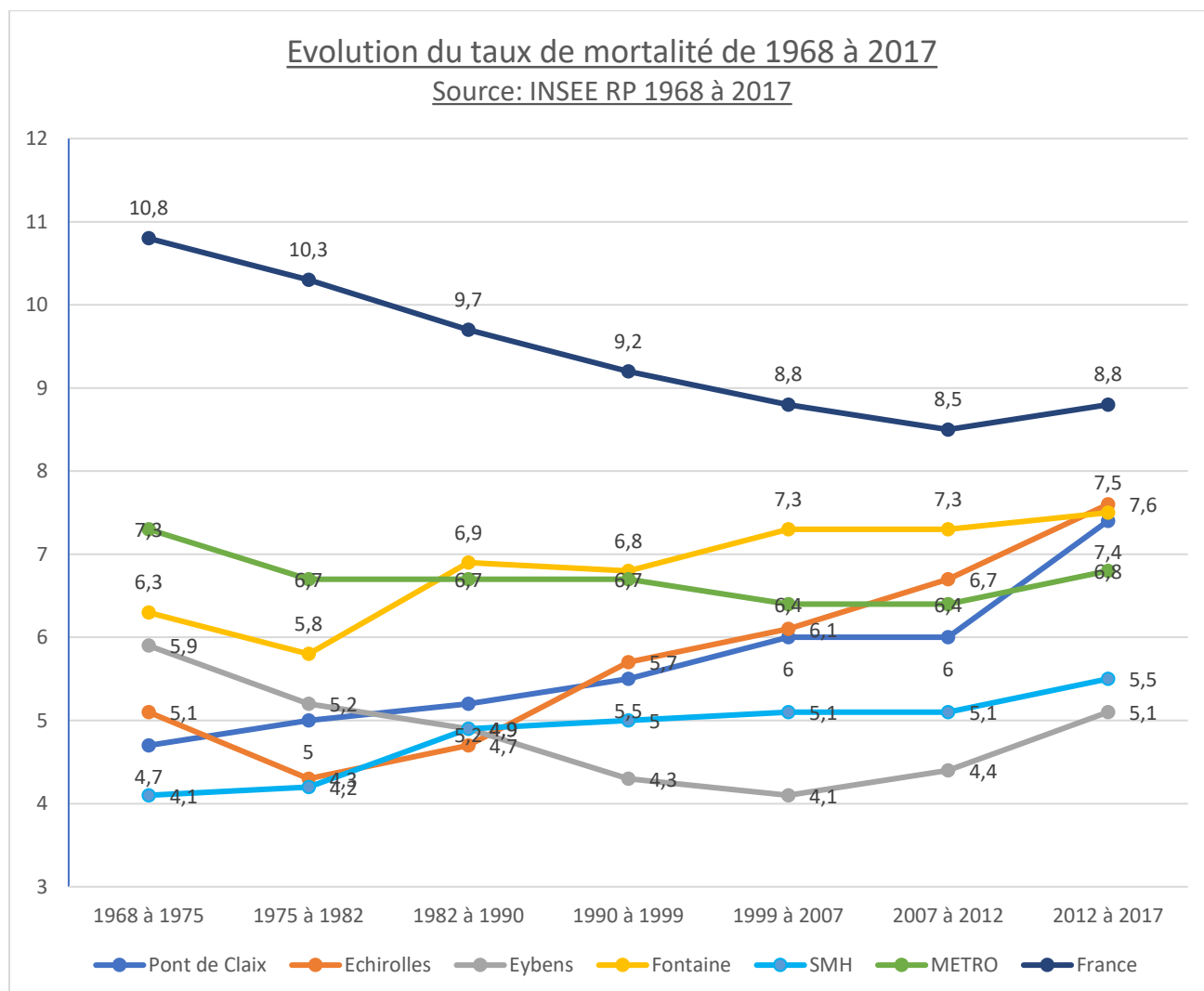
²¹ Le taux de mortalité (ou taux brut de mortalité) est le rapport entre le nombre annuel de décès et la population totale moyenne sur une période donnée dans un territoire donné.

²² Ce sont des affections comportant un traitement prolongé et une thérapeutique particulièrement coûteuse ouvrant droit, pour ceux qui en sont atteints, à l'exonération du ticket modérateur, c'est-à-dire à une prise en charge intégrale de leurs frais de traitement, dans la limite du périmètre remboursable.

²³ Les définitions de ces trois prestations se trouvent dans la deuxième partie de l'analyse page 66

1- L'état de santé des Pontois

1-1 Un taux de mortalité en hausse atteignant un seuil relativement élevé



Le taux de mortalité est un bon indicateur pour analyser les conditions sanitaires d'une population.

De 1968 à 2017, le taux de mortalité des Pontois n'a cessé d'augmenter, passant de 4,7 pour 1000 à 7,4 pour 1000.

En comparaison avec les autres territoires :

- **De 1968, à 2012, il était l'un des plus bas.**
- **De 2012 à 2017, il enregistre une hausse de 1,4 points pour 1000 et devient ainsi relativement élevé.**

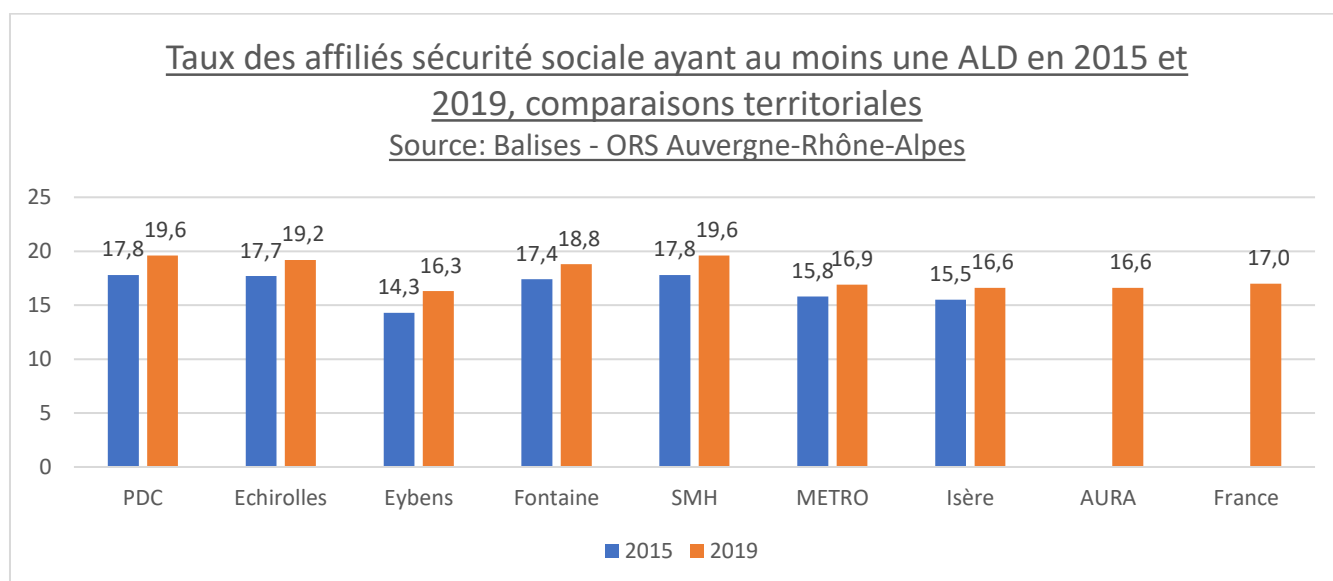
Ainsi, **en 2017, le taux de mortalité des Pontois devient un des plus élevés des territoires de comparaison, juste derrière celui des Français. Il se situe ainsi au-dessus de celui enregistré dans la métropole de Grenoble** (alors qu'il était plus bas auparavant), Eybens et

Saint Martin d'Hères et quasi au même niveau que celui de Fontaine (qui enregistrait auparavant un taux plus élevé) et qu'Echirolles.

1-2 Une analyse par le taux l'ALD : l'état de santé des Pontois est moins bon que celui des habitants des autres territoires de comparaison

1-2-1 Pont de Claix enregistre un des taux des affiliés sécurité sociale ayant au moins une ALD les plus élevé

Le taux des affiliés à la sécurité sociale ayant au moins une ALD est un indicateur qui permet de mesurer l'état de santé d'une population.



Entre 2015 et 2019 le **taux des Pontois affiliés à la sécurité sociale ayant au moins une ALD augmente de 1,8 points**. A noter que tous les territoires voient leur taux d'ALD augmenter durant cette même période²⁴.

En comparaison avec les autres territoires de référence, que ce soit en 2015 ou en 2019 avec respectivement 17,8% et 19,6%, Pont de Claix enregistre un des taux des affiliés à la sécurité sociale ayant au moins une ALD les plus élevé, au même niveau que les Martinérois et un peu plus bas que celui des Fontainois.

En 2017, ce taux se situe à +2,7 points que celui enregistré sur la métropole de Grenoble et à +3 points que celui enregistré en Isère.

Il est possible d'en conclure **que les Pontois ont un état de santé qui est moins bon que les habitants de la Métropole et que celui des Isérois**.

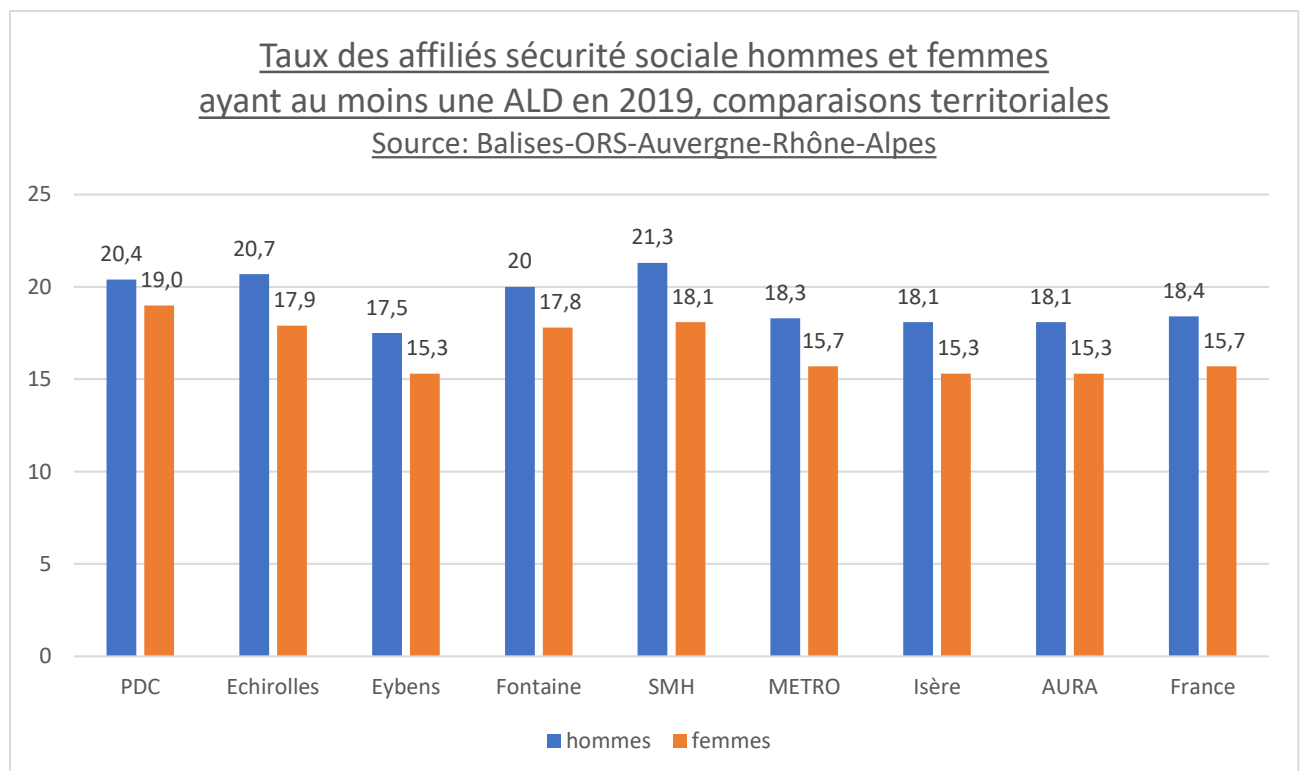
L'augmentation des ALD s'explique habituellement par le vieillissement de la population. Cependant, Pont de Claix, nous l'avons vu dans la partie personnes âgées (page 42), reste encore une commune relativement jeune en comparaison avec les autres territoires de

²⁴ Pas de données AURA et France pour 2015

référence. Ainsi cette part élevée des affiliés sécurité sociale ayant au moins une ALD ne s'explique pas uniquement par le vieillissement de la population pontoise. Cela peut éventuellement s'expliquer par le fait que de nombreux pontois exercent en tant qu'ouvriers et employés (se référer à la partie emploi chômage et précarité page 82) et que ces catégories de population souffrent statistiquement plus de maladies chroniques que les cadres et professions intellectuelles supérieures.

Une étude de l'INSEE sur l'Etat de santé de la population en 2015, montre en effet, qu'à structure d'âge et sexe comparable, la proportion des personnes touchées par les maladies chroniques parmi les ouvriers est 1,10 fois celle observée dans l'ensemble de la population.

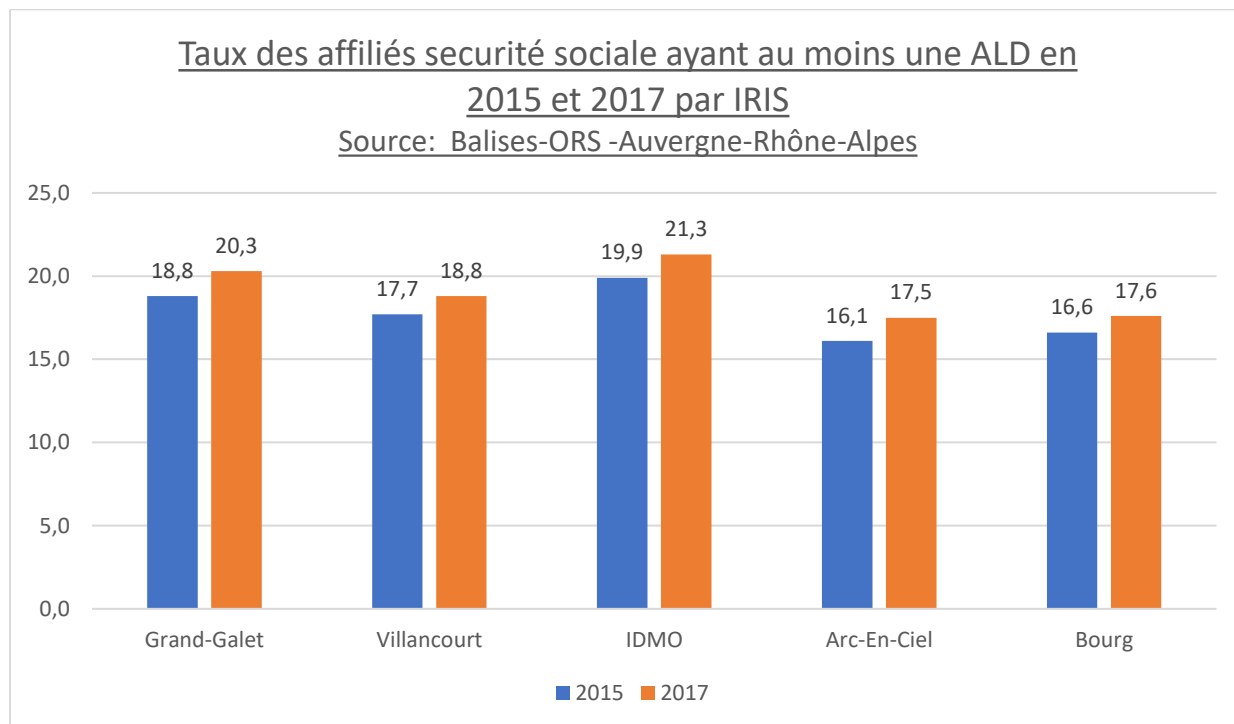
1-2-2 ALD : les hommes plus touchés que les femmes, les Pontoises plus touchées que leurs homologues des autres territoires



Quel que soit le territoire, les hommes sont plus concernés par les ALD que les femmes. Pont de Claix enregistre le taux d'ALD le plus élevé concernant les femmes (19%).

Pour les hommes il se situe dans la fourchette haute (20,4%), soit 2,1 points au-dessus de celui de la métropole de Grenoble et à 2,3 points au-dessus de l'Isère. Il est également plus élevé que celui de Fontaine et Eybens, le taux le plus élevé étant enregistré sur Saint Martin d'Hères.

1-3 Un taux d'affiliés sécurité sociale ayant un taux d'ALD qui diffère selon le quartier d'habitation



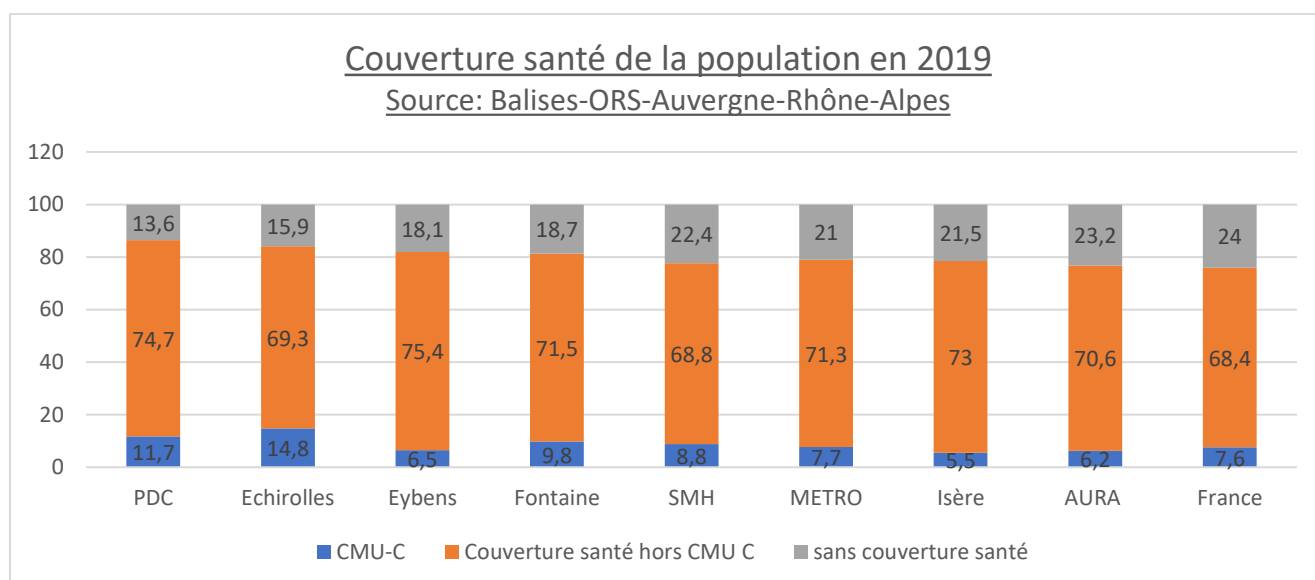
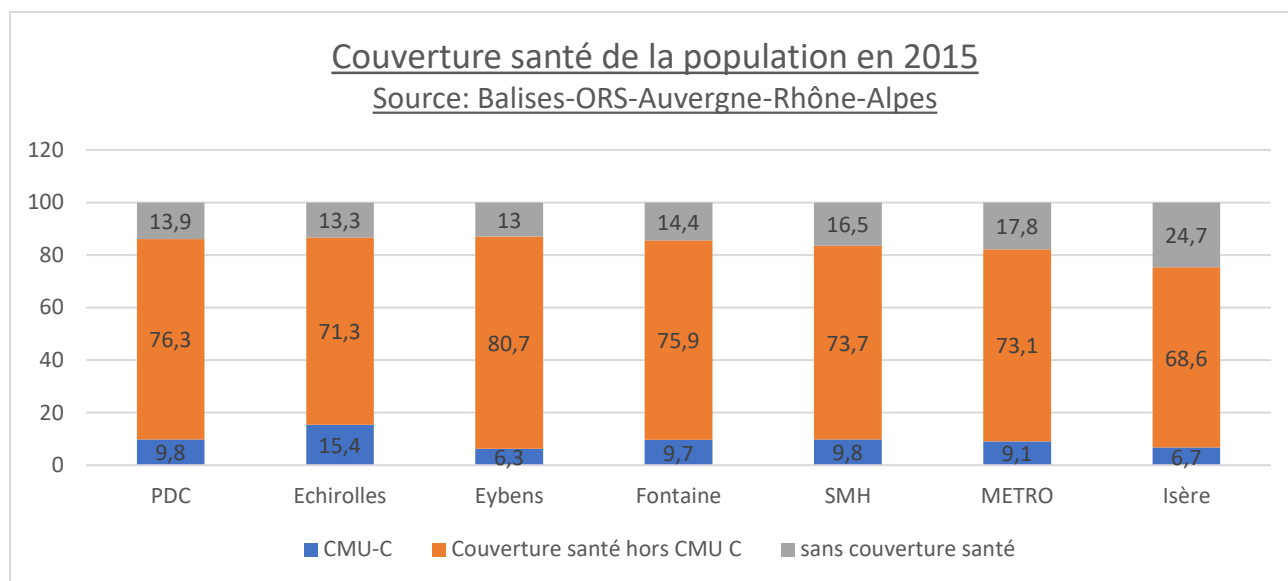
Entre 2015 et 2017, tous les quartiers voient leur taux d'ALD augmenter.

Que ce soit en 2015 ou en 2017

- Les habitants des **Îles de Mars Olympiades** enregistrent les **taux d'ALD les plus élevés**²⁵
- Les habitants du quartier **Arc en Ciel**, suivis de ceux habitant le **Bourg** enregistrent les **taux d'ALD les plus bas**.

²⁵ A noter que le quartier des Îles Mars Olympiades compte la plus forte proportion d'ouvriers (41,1%) et la plus faible part de cadres (3,9%). Se référer à la partie emploi chômage et précarité page 82.

1-4 Une population relativement bien couverte et un recours à la CMU-C relativement plus élevé que sur les autres territoires



Une population relativement bien couverte

En 2015, 13,9% des Pontois n'ont pas de couverture santé. En 2019, ce taux reste quasi stable à 13,6% alors qu'il a tendance à augmenter sur les autres territoires (excepté en Isère). En 2015, la part des Pontois sans couverture santé était dans la fourchette basse, avec un taux relativement similaire à celui des échirollois ou des Eybinois et inférieur à celui des habitants de la métropole de Grenoble ou des Isérois. En 2019, les Pontois sont les habitants les mieux couverts.

Recours à la CMU-C : un taux de bénéficiaires relativement plus élevé que sur les autres territoires²⁶

En 2015 la proportion de **pontois bénéficiaires de la CMU-C est relativement élevée** (11,7%) par rapport aux taux enregistrés en Isère et sur Eybens. Cette proportion est relativement similaire aux autres territoires excepté Échirolles qui enregistre le taux le plus élevé.

Entre 2015 et 2019, ce taux augmente de **1,8 points** (passant de 9,8% à 11,7%).

En 2019, le taux de CMUC-C des Pontois se place ainsi dans la fourchette haute, juste après Échirolles et au-dessus des autres territoires.

Recours à la CMU-C : des différences selon le quartier d'habitation

Taux de CMU-C par sexe et par IRIS en 2015 et 2017

	2015	2017		
	Total	Hommes	Femmes	Total
Grand-Galet	6,6	4,6	5	4,8
Villancourt	5,2	3,1	4,5	3,8
IDMO	17,4	18,4	21,6	20,2
Arc-En-Ciel	8,5	4,9	8	6,6
Bourg	7,5	7,9	8,9	8,5

Source : Balises-ORS-Auvergne-Rhône-Alpes

Que ce soit en 2015 ou en 2017

- **Les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades sont beaucoup plus couverts par la CMU-C** que les habitants des autres quartiers de la Ville et ce quel soit le sexe.
- **Les habitants du quartier Villancourt sont ceux ayant le moins recours à la CMU-C** et ce quel que soit le sexe.

²⁶ La CMU-C permet aux personnes les plus défavorisées (dont les revenus sont inférieurs à 734 euros mensuels pour une personne seule en 2018) de disposer d'une couverture complémentaire gratuite.

1-5 L'offre de soins et densité médicale

1-5-1 Densité médicale

Pont de Claix : une faible densité de médecins généralistes et une forte densité d'infirmiers libéraux

Densité de médecins généralistes en 2012 et 2017 pour 100 000 habitants

	2012	2017
PDC	125	86,2
Echirolles	NA ²⁷	171,0
Eybens	NA	108,0
Fontaine	NA	97,7
SMH	NA	101,3
METRO	105	111,8
Isère	88	95,4
AURA	NA	92,7

Source : Balises-ORS-Auvergne-Rhône-Alpes

Entre 2012 et 2017, Pont de Claix voit sa densité de médecins généralistes diminuer fortement, passant de 125 médecins à 86,2 pour 100 000 habitants. Dans le même temps la densité de médecins généralistes augmente, aussi, bien sur la métropole de Grenoble, qu'en Isère.

En 2017, Pont de Claix est le territoire à plus faible densité de médecins généralistes.

Densité d'infirmiers libéraux en 2017 pour 100 000 habitants

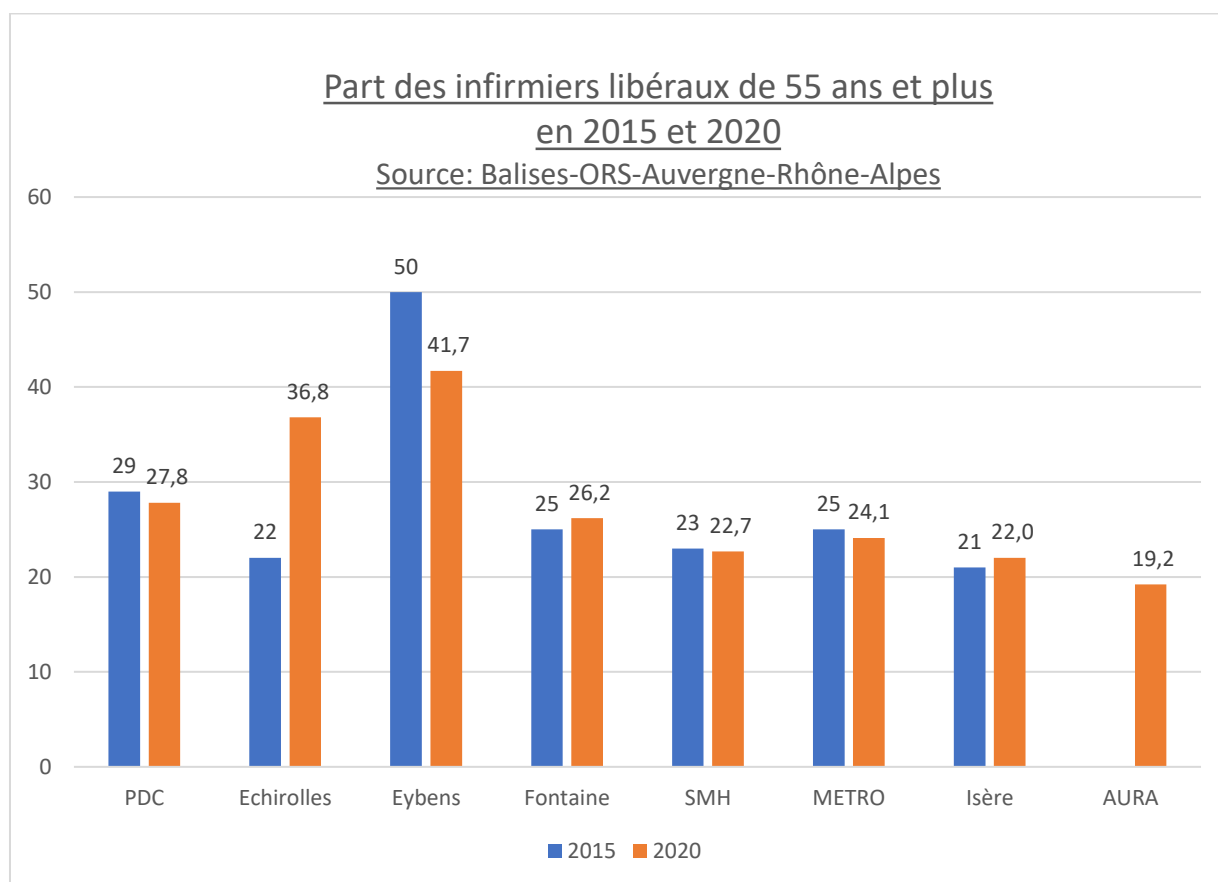
	2017
PDC	172,5
Echirolles	103,1
Eybens	117,8
Fontaine	186,5
SMH	114,3
METRO	151,8
Isère	147,0
AURA	152,2

Source : Balises-ORS-Auvergne-Rhône-Alpes

En 2017, Pont de Claix se situe dans la fourchette haute en termes de densité d'infirmiers libéraux, cette dernière étant même supérieure à celle enregistrée sur la métropole de Grenoble et en Isère.

²⁷ Données non disponibles

1-5-2 Les infirmiers libéraux de 55 ans et plus²⁸

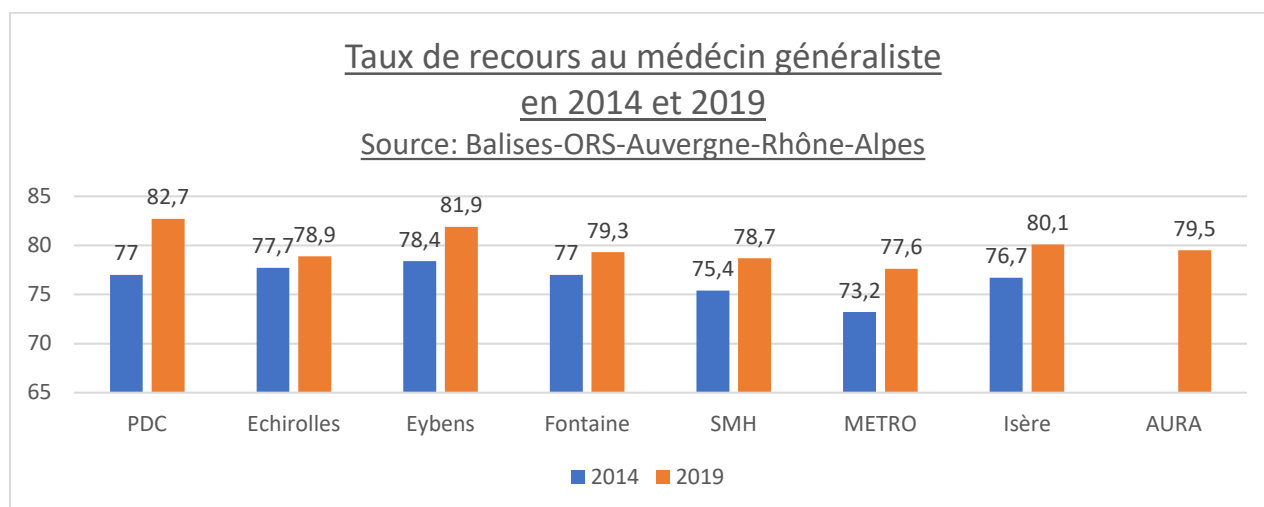


Entre 2015 et 2020, la part des infirmiers libéraux exerçant sur le territoire pontois âgés de 55 ans et plus a légèrement diminué, passant de 29% à 27,8%.

En 2020, en comparaison avec les autres territoires de référence, cette part se situe dans la fourchette haute : 27,8% contre 22% en Isère ou 24,1% dans l'agglomération Grenobloise. Ce taux est cependant moins élevé que celui enregistré sur Echirolles (qui voit sa part fortement augmenter entre 2015 et 2020) et Eybens (et ce malgré une baisse de ce taux pour ce territoire).

²⁸ Du fait du très faible nombre de médecins généralistes sur le territoire pontois, la part médecins généralistes de 55 ans et plus n'a pas été analysée.
Données non disponibles en 2015 pour la Région AURA concernant la densité d'infirmiers libéraux.

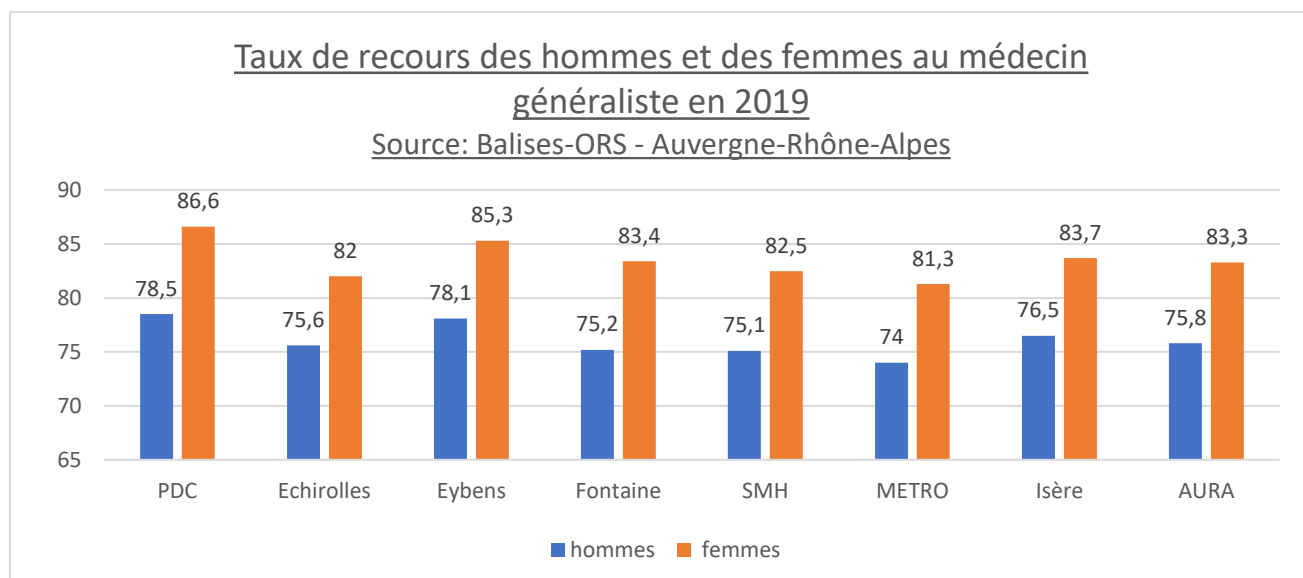
1-5-3 Un fort recours des Pontois au médecin généraliste



En 2014, le taux de recours au médecin généraliste des Pontois se situait dans la **fourchette haute**.

Entre 2014 et 2019, ce **taux de recours a augmenté de 5,7 points** (passant de 77 à 82,7 pour 100 habitants). A noter que cette augmentation s'observe sur l'ensemble des territoires de comparaison, mais **l'augmentation sur Pont de Claix est un peu plus forte que sur les autres territoires** (excepté Saint Martin d'Hères).

Ainsi, en 2019, avec un **taux de 82,7 pour 100 habitants**, les Pontois ont **davantage recours au médecin généraliste que les habitants des autres territoires de comparaison**.



En 2019, les Pontoises :

- Ont **davantage recours au médecin généraliste que les Pontois** (8,1 points de différence). Cette tendance est valable sur l'ensemble des territoires de comparaison.
- **Ont davantage recours au médecin généraliste que les femmes des autres territoires**.

En 2019, les hommes pontois ont davantage recours au médecin généraliste que leurs homologues des autres territoires.

1-5-4 Les Pontois sont plus nombreux à déclarer un médecin traitant

Personnes de 15 ans et plus ayant déclaré un médecin traitant en 2019

	Hommes	Femmes	Total
PDC	86,6	93,8	90,3
Echirolles	85,3	91,8	88,7
Eybens	87,5	93,5	90,6
Fontaine	84,4	91,6	88,0
SMH	82,4	89,6	85,9
METRO	83,6	91,3	87,4
Isère	84,6	91,9	88,2
AURA	83,2	90,8	87,0
France	82,6	90,5	86,6

Source : balises – ORS – Auvergne-Rhône-Alpes

En comparaison avec les autres territoires de référence, les **habitants de Pont de Claix sont proportionnellement plus nombreux à avoir déclaré un médecin traitant** (juste derrière les Eybinois).

Une analyse par sexe montre que c'est également le cas pour les Pontoises. Les Pontois, quant à eux, se situent dans la fourchette haute, juste derrière Eybens.

Le fait de déclarer un médecin traitant est relativement similaire pour chaque quartier

Personnes de 15 ans et plus ayant déclaré un médecin traitant en 2017 par IRIS

	Hommes	Femmes	Total
Grand-Galet	93,2	95,5	94,4
Villancourt	92,4	95,7	94
IDMO	94,3	95	94,7
Arc-En-Ciel	94,1	94,8	94,5
Bourg	91,9	95,4	93,5

Source : balises – ORS – Auvergne-Rhône-Alpes

Une analyse par quartier montre que, pour l'ensemble de la population pontoise (hommes et femmes confondus) **le fait de déclarer un médecin traitant est relativement similaire pour chaque quartier à 1 point près.**

Une analyse par sexe montre **cependant quelques différences pour les hommes : les habitants du Bourg et de Villancourt déclarent un peu moins de médecin traitant que ceux des autres quartiers.**

2 – Les pontois en situation de handicap

2-1 Les principales prestations liées au handicap

L'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH)

Il s'agit d'une prestation versée par la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) ou la MSA (Mutualité Sociale Agricole) aux personnes de 20 ans ou plus sous réserve de respecter des critères d'incapacité, de résidence et de ressources. Elle est accordée sur décision de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées. Son montant (902,7€ en 2020) vient compléter les éventuelles autres ressources du foyer dans lequel réside la personne en situation de handicap. Il s'agit cependant d'une prestation individuelle. Ainsi, dans un même foyer il peut y avoir plusieurs bénéficiaires de l'AAH.

L'AAH peut être complétée par 2 autres prestations :

- Le complément de ressources AAH qui est une prestation forfaitaire visant à compléter l'absence durable de revenus du bénéficiaire dans l'incapacité de travailler du fait de son handicap.
- La Majoration pour la Vie Autonome (MVA) pour les personnes occupant un logement indépendant. Elle permet aux personnes en situation de handicap vivant à leur domicile de couvrir les dépenses d'aménagement de leur logement (par exemple, installation d'un monte-escalier).

En janvier 2019, la MVA et le complément de ressources ont fusionné, seule la MVA est conservée.

L'Allocation d'Education de l'Enfant Handicapé (AEEH)

Il s'agit d'une prestation versée par la CAF ou la MSA destinée à compenser les frais d'éducation et de soins apportés à un enfant de moins de 20 ans en situation de handicap. Cette aide est versée à la personne qui en assume la charge. Elle peut être complétée, dans certains cas, d'un complément d'allocation.

La Prestation de Compensation du Handicap (PCH)

Il s'agit d'une aide financière versée par les Départements visant à rembourser les dépenses liées à la perte d'autonomie. Son attribution dépend du degré d'autonomie, de l'âge, des ressources et de la résidence de la personne. L'accès à la PCH n'est pas soumis à une condition de ressources. Cependant, il est mis en place une participation laissée à la charge du bénéficiaire en fonction de son niveau de ressources

Notre analyse se bornera à l'AAH et à l'AEEH.

2-2 Une part de bénéficiaires de l'AAH et de l'AEEH relativement similaire sur l'ensemble des territoires

Bénéficiaires de l'AAH de 2016 à 2018

	2016	2017	2018
PDC	1,5	1,6	1,6
Echirolles	2,1	2,1	2,2
Eybens	1,2	1,3	1,5
Fontaine	1,7	1,8	1,9
SMH	1,6	1,6	1,6
METRO	1,6	1,6	1,7

Sources : DATA CAF et INSEE RP 2016 à 2018

Enfants bénéficiant de l'AEEH de 2016 à 2020

	2016	2017	2018	2019	2020
PDC	2,1	2,2	2,6	2,8	2,8
Echirolles	2,1	2,2	2,3	2,4	2,5
Eybens	1,8	2,0	2,2	2,7	2,5
Fontaine	1,7	1,9	2,0	2,4	2,7
SMH	2,1	2,4	2,6	2,7	2,9
METRO	1,8	2,0	2,1	2,3	2,4

Source : DATA CAF

La proportion d'adultes percevant l'AAH et d'enfants percevant l'AEEH est relativement similaire sur l'ensemble des territoires, et ce quelle que soit l'année.

SYNTHESE « SANTE ET HANDICAP »

L'état de santé des Pontois

Un taux de mortalité en hausse et devenant relativement élevé depuis 2012

Une analyse par le taux l'ALD : l'état de santé des Pontois est moins bon que celui des habitants des autres territoires de comparaison

Une augmentation des ALD

- En 2015 : 17,8% des Pontois sont en ALD, contre 19,6% en 2019.
- Les hommes ont un taux d'ALD légèrement plus élevé que les femmes

Par comparaison avec les territoires de référence

- Un état de santé moins bon que celui des habitants de la Métropole et que celui des Isérois.
- Taux d'ALD le plus élevé concernant les femmes.
- Taux d'ALD dans la fourchette haute pour les hommes.

Comparaison entre les différents quartiers

- Entre 2015 et 2017, tous les quartiers voient leur taux d'ALD augmenter.
- Les habitants des Îles de Mars Olympiades enregistrent les taux d'ALD les plus élevés.
- Les habitants du quartier Arc en Ciel, suivi de ceux habitant le Bourg enregistrent les taux d'ALD les plus bas.

Une population relativement bien couverte

- En 2015, la part des Pontois sans couverture santé était dans la fourchette basse
- En 2019, les pontois sont les habitants les mieux couverts (13,6%)

Un recours à la CMU-C relativement plus élevé que sur les autres territoires

- Un taux de bénéficiaires relativement plus élevé que sur les autres territoires
- Les habitants des Îles de Mars Olympiades davantage couverts par la CMU-C quel que soit le sexe
- Les habitants du quartier Villancourt moins couverts par la CMU-C quel que soit le sexe

L'offre de soins et densité médicale : une faible densité de médecins généralistes et une forte densité d'infirmiers libéraux

- Entre 2012 et 2017 : forte baisse de la densité de médecins généralistes
- Pont de Claix est le territoire à plus faible densité de médecins généralistes (125 médecins pour 100 000 habitants en 2012 à 86,2 médecins pour 100 000 habitants en 2017)
- En 2017, Pont de Claix se situe dans la fourchette haute en termes de densité d'infirmier libéraux.

Part des infirmiers libéraux de 55 ans et plus

En 2017, en comparaison avec les autres territoires de référence, la part d'infirmiers libéraux de 55 ans et plus exerçant sur Pont de Claix se situe dans la fourchette haute.

Un fort recours des Pontois au médecin généraliste

En 2019, les Pontois ont davantage recours au médecin généraliste que les habitants des autres territoires de comparaison.

En 2019, les Pontoises

- Ont davantage recours au médecin généraliste que les Pontois. Cela est valable sur l'ensemble des territoires de comparaison.
- Ont davantage recours au médecins généraliste que les femmes des autres territoires.

En 2019, les hommes pontois ont davantage recours au médecin généraliste que leurs homologues des autres territoires.

Les Pontois : plus nombreux à déclarer un médecin traitant

- Les habitants de Pont de Claix sont proportionnellement plus nombreux à avoir déclaré un médecin traitant.
- Le fait de déclarer un médecin traitant est relativement similaire pour chaque quartier

Les Pontois en situation de handicap

La proportion d'adultes percevant l'AAH et d'enfants percevant l'AEEH est relativement similaire sur Pont de Claix que sur l'ensemble des territoires de comparaison et ce quelle que soit l'année.

VII- NIVEAU DE VIE ET PAUVRETE

Cette partie analyse le niveau de vie et le niveau de pauvreté des Pontois. Quelques préalables sont nécessaires pour mieux comprendre quelles sont ces différents indicateurs et comment les mesurer.

1 - Mesurer le niveau de vie, la pauvreté et les inégalités de revenus d'une population

1-1 La mesure du niveau de vie : le revenu médian

L'INSEE définit le niveau de vie comme le revenu disponible brut ²⁹d'un ménage divisé par le nombre d'unités de consommation, coefficient qui dépend de la composition du ménage. Il faut compter une unité pour le premier adulte, 0,5 unité pour chaque personne supplémentaire de plus de 14 ans et 0,3 pour chaque enfant de moins de 14 ans. Le niveau de vie est donc le même pour tous les individus d'un même ménage. Afin d'effectuer des comparaisons territoriales, il est nécessaire de calculer le niveau de vie moyen.

Cet indicateur est cependant insuffisant pour rendre compte du véritable niveau de vie d'une population. En effet, une moyenne peut être tirée vers le haut par des valeurs élevées.

Le revenu médian est un indicateur beaucoup plus pertinent. Il s'agit du revenu qui partage exactement en deux la population : La moitié de la population dispose d'un revenu plus élevé que le revenu médian, l'autre moitié d'un revenu moins élevé.

Le revenu médian permet en outre de calculer le seuil de pauvreté d'une population.

1-2 Les différentes mesures de la pauvreté

Le seuil de pauvreté ou taux de pauvreté au sens de l'INSEE

Le seuil de pauvreté correspond à la proportion d'individus (ou de ménages) dont le niveau de vie est inférieur pour une année donnée à 60 % du revenu médian (à noter que quand le niveau de vie médian baisse d'une année sur l'autre, automatiquement le seuil de pauvreté baisse aussi).

Le seuil de pauvreté est parfois fixé à 40% ou 50% du revenu médian – cela donne à voir différents degrés de pauvreté, 40% étant le plus extrême.

Pour notre analyse nous utiliserons le seuil à 60% du revenu médian qui est utilisé par INSEE.

Le seuil de pauvreté est une des mesures de la pauvreté d'une population. Il existe cependant d'autres manière de mesurer ce phénomène :

Le recours à une allocation de revenu minimum : le Revenu de Solidarité Active (RSA)

²⁹ Revenu dont disposent les ménages pour consommer ou investir, après opérations de redistribution. Il comprend l'ensemble des revenus d'activité (rémunérations salariales y compris cotisations légalement à la charge des employeurs, revenu mixte des non-salariés), des revenus de la propriété (intérêts, dividendes, revenus d'assurance-vie...) et des revenus fonciers (y compris les revenus locatifs imputés aux ménages propriétaires du logement qu'ils occupent). On y ajoute principalement les prestations sociales en espèces reçues par les ménages et on en retranche les cotisations sociales et les impôts versés.

Depuis 2009, le RSA remplace le revenu minimum d'insertion (RMI) et l'allocation pour parent isolé (API) et assure aux personnes sans ressources ou disposant de faibles ressources un niveau minimum de revenu variable selon la composition du foyer. Le RSA est ouvert, sous certaines conditions, aux personnes âgées d'au moins 25 ans et aux personnes âgées de 18 à 24 ans si elles sont parents isolés ou justifient d'une certaine durée d'activité professionnelle.

Le RSA socle s'adresse aux personnes âgées de plus de 25 ans sans revenus et dès 18 ans sous certaines conditions. Son montant varie selon la composition du foyer.

Le RSA activité quant à lui avait pour objectif de venir en complément des revenus perçus. Depuis le 1er janvier 2016, il a laissé place à la prime activité. Il s'agit d'une nouvelle aide aux travailleurs possédant des revenus modestes. L'aide n'est pas automatique, il faut faire une demande de RSA.

Le « RSA jeunes actifs » a été créé le 1er septembre 2010. Il peut être versé aux personnes de moins de 25 ans, sans enfant à charge, en activité ou sans activité, qui ont, dans les trois années précédant la demande, travaillé deux ans, soit au moins 3214 heures.

Le taux d'allocataires à bas revenus au sens de la CAF :

La CAF s'attache à suivre les ménages « à bas-revenus » c'est-à-dire ceux dont le revenu par unité de consommation est en dessous d'un certain seuil défini chaque année. Cette source présente l'intérêt de proposer des données plus récentes que celles de l'INSEE.

La part des ménages fiscaux non imposables

Cet indicateur peut être intéressant pour rendre compte du niveau de pauvreté d'une population, dans le sens où l'impôt sur le revenu est calculé sur une base progressive avec un seuil de non-imposition pour les revenus les plus faibles.

Les critères de privation en termes de condition de vie

D'autres méthodes vont au-delà des simples critères monétaires ou administratifs.

En effet la conséquence de la pauvreté est également l'exclusion de certaines pratiques, de certaines consommations. Ainsi, il paraît pertinent de mesurer les privations d'une partie de la population, ce que les chercheurs appellent « la pauvreté en conditions de vie ». Afin de mesurer ce type de pauvreté l'INSEE établit une liste de questions aux ménages telles que « pouvez-vous chauffer votre logement ? », « recevoir des amis ? », « remplacer des meubles ? » etc.

La définition d'un train de vie minimum (pauvreté absolue) : ce qu'il faut pour vivre dignement

Il est possible de définir le « peu » comme les biens et services indispensables pour vivre correctement (se nourrir, se vêtir, se soigner, etc.). On qualifie ce seuil « d'absolu » (par opposition au seuil de pauvreté « relatif ») car il ne dépend pas du niveau de vie de la population. Cet indicateur est particulièrement pertinent pour élaborer des comparaisons internationales.

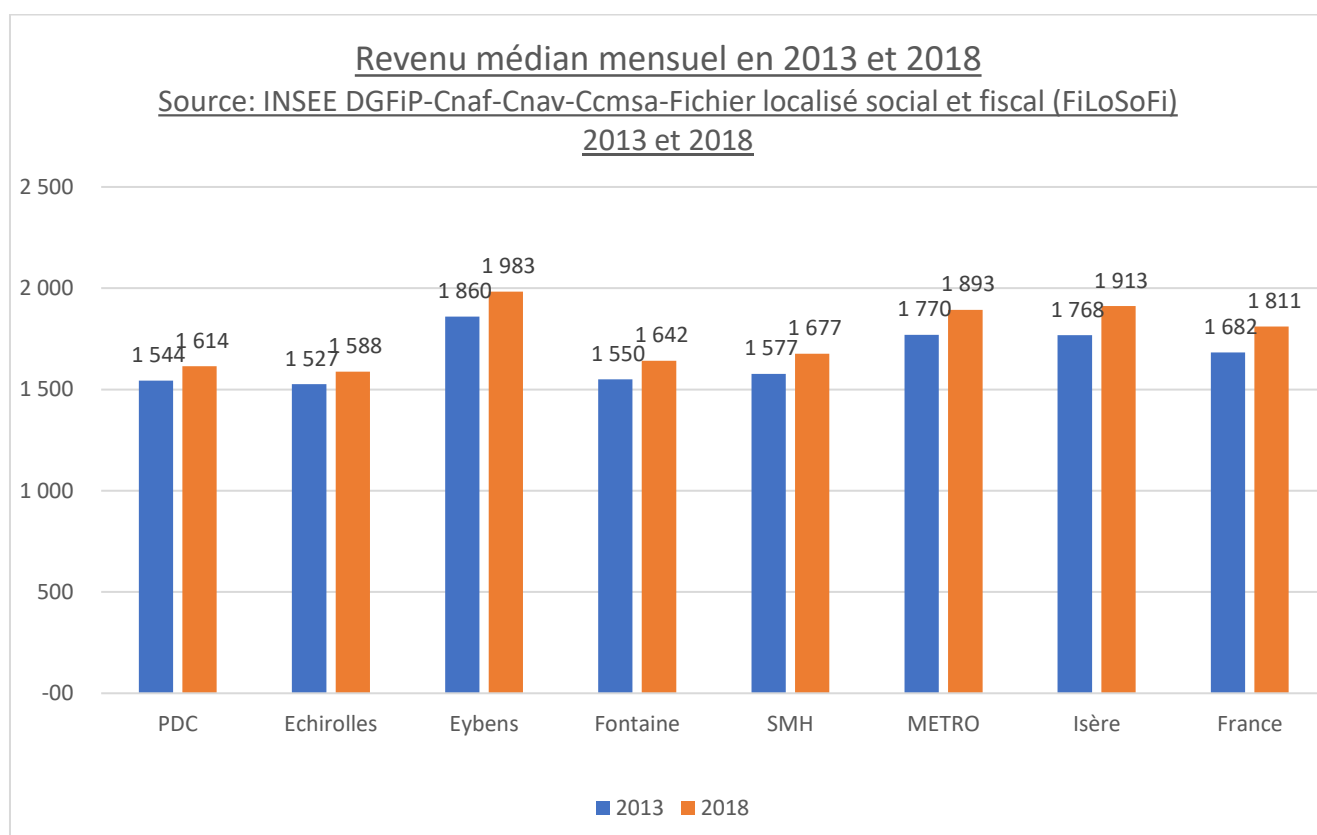
1-3 Mesurer les inégalités de revenus au sein d'une même population : le rapport interdécile

Le rapport Interdécile est calculé pour mesurer les inégalités au sein d'une même population par la division du décile 9 (D9), soit les 10% les plus riches par le décile 1 (D1), soit les 10% les plus pauvres. Plus le rapport Interdécile est élevé, plus les inégalités dans le pays sont grandes, entre les 10% les plus riches et les 10% les plus pauvres.

Dans cette partie nous analyserons le niveau de vie à travers le revenu médian, la pauvreté à travers le taux de pauvreté, le RSA, les allocataires à bas revenus de la CAF et les ménages fiscaux non imposables et enfin nous comparerons le rapport interdécile de Pont de Claix avec celui des autres territoires de référence.

2 - Le niveau de vie des ménages pontois

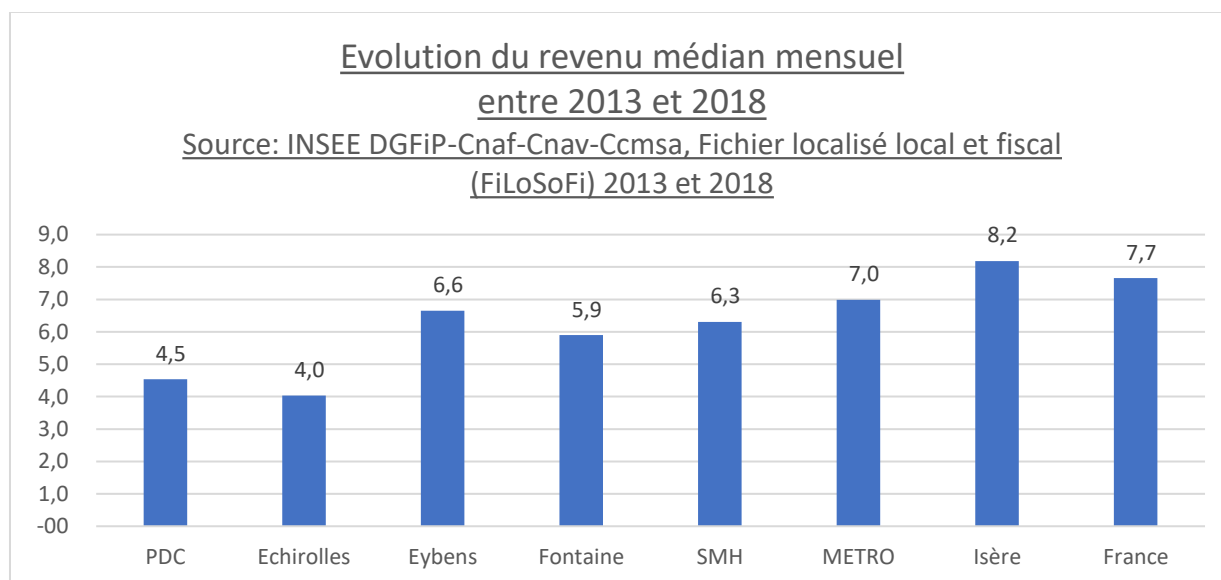
2-1 Un des plus faibles de l'agglomération grenobloise



Entre 2013 et 2018, le revenu médian mensuel des Pontois a légèrement augmenté (+70€).

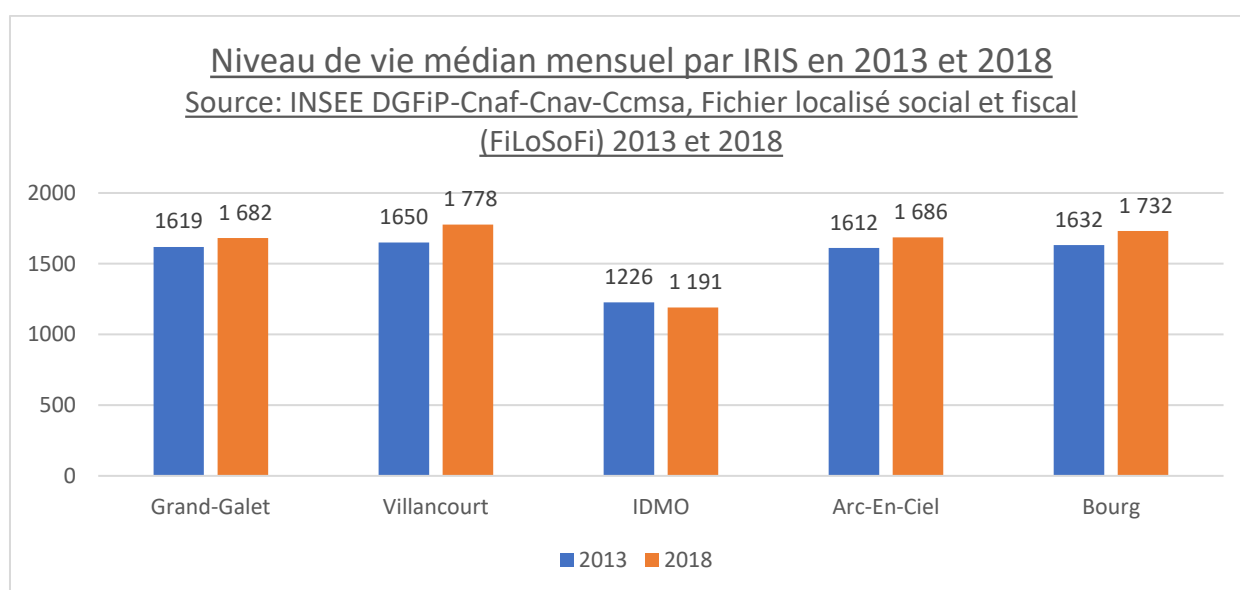
En 2013, avec 1544€ mensuel les ménages pontois se situent en dessous de l'ensemble des autres territoires de comparaison, excepté Echirolles et quasi au même niveau que les ménages Fontainois (les ménages Pontois ayant un revenu médian inférieur de 4€ par rapport aux Fontainois).

En 2018, avec 1614€ mensuel, le revenu médian des ménages Pontois reste en dessous de ceux de l'ensemble des ménages de la métropole de Grenoble, des Isérois et des Français mais également de l'ensemble des communes de comparaison, excepté Echirolles.



Bien qu'en augmentation entre 2013 et 2018 (+4 points), la hausse du niveau de vie des ménages pontois est moins forte que celle enregistrée sur l'ensemble des territoires de comparaison, excepté Echirolles.

2-2 De fortes disparités de niveaux de vie selon le quartier d'habitation

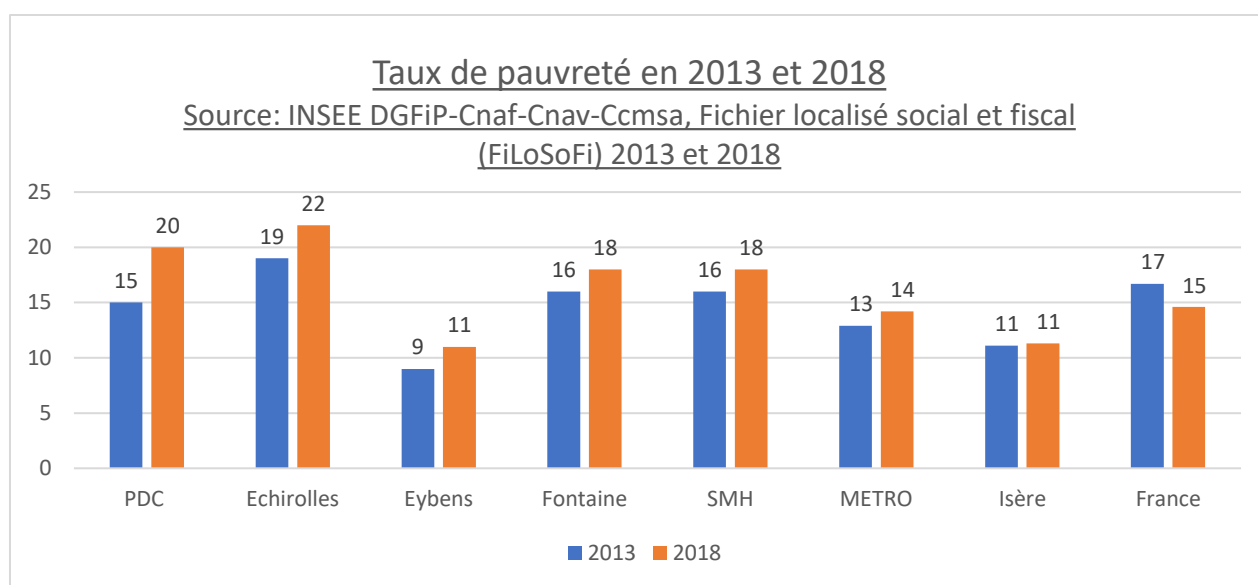


Que ce soit en 2013 ou en 2018

- **Les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades ont le plus faible niveau de vie médian de la commune.** Plus inquiétant, ce niveau de vie médian a diminué sur la période alors même qu'il était significativement inférieur aux médianes communales et métropolitaines.
- **Les habitants de Villancourt ont le niveau de vie médian le plus élevé de la commune.**

3 - Une population parmi l'une des plus pauvre avec une tendance à une dégradation de sa situation

3-1 Un taux de pauvreté parmi les plus élevés et en augmentation



En 2013, le taux de pauvreté des Pontois était relativement élevé, se situant **après les celui des Echirollois Fontainois et les Martinérois. Ce taux était également inférieur à celui des français.**

Entre 2013 et 2018, Pont de Claix a vu son taux de pauvreté augmenter de 5 points. Il s'agit de **la plus forte hausse enregistrée** en comparaison avec les autres territoires de référence.

Ainsi, **en 2018, Pont de Claix enregistre le 2ème taux de pauvreté le plus élevé après Echirolles** (soit respectivement 20% contre 22%). Cette même année le taux de pauvreté des Pontois est supérieur de 9 points à celui des Isérois et de 6 points à celui des habitants de la métropole de Grenoble.

3-2 Analyse du taux de pauvreté par âge³⁰ une jeunesse pontoise plus pauvre que ses aînés et des 40/59 ans en situation de plus grande pauvreté que sur les autres territoires

Taux de pauvreté par tranches d'âge en 2013, comparaisons territoriales

	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans
PDC	18	20	13
Echirolles	25	25	17
Eybens	12	12	NA
Fontaine	16	20	16
SMH	16	19	14
METRO	14,5	15,0	11,3
Isère	12,9	12,5	9,7
France	16,7	16,9	14,0

Source : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013

Taux de pauvreté par tranches d'âge en 2018, comparaisons territoriales

	Moins de 30 ans	De 30 à 39 ans	De 40 à 49 ans	De 50 à 59 ans
PDC	28	21	24	21
Echirolles	35	30	28	22
Eybens	NA	12	15	NA
Fontaine	27	20	21	18
SMH	29	17	21	17
METRO	24,8	15,8	16,5	13,6
Isère	19,7	13,2	12,7	10,5
France	22,2	16,8	16,7	14,6

Source : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2018

Entre 2013 et 2018, nous constatons à Pont de Claix **une hausse de la pauvreté pour toutes les tranches d'âges**. Cela est valable pour la quasi-totalité des territoires de comparaison à des degrés différents.

En 2018

- **Les Pontois de moins de 30 sont davantage en situation de pauvreté que leurs aînés. Cela est valable pour l'ensemble des territoires de comparaison.**
- Le taux de pauvreté des jeunes pontois est dans la fourchette haute. Il est **quasiment identique à celui des Martinérois et des Fontainois**. Il est cependant **inférieur de 7 points à celui des Echirollois** et supérieur de 3 points environ à celui des habitants de la métropole de Grenoble et de 6 points environ à celui des Français.

³⁰ Les données des moins de 30 ans sont indisponibles pour l'année 2013 et celles des plus de 60 ans pour 2013 et 2018. Les données de la commune d'Eybens sont partielles (pas de données pour les 50/59 ans en 2013 et 2018 ainsi que pour les moins de 30 ans en 2018)

- Les pontois 30/39 ans, 40/49 ans et 50/59 ans enregistrent le 2^{ème} taux de pauvreté le plus élevé après Echirolles

3-3 Des locataires pontois plus pauvres que les propriétaires et dont la situation se dégrade

Taux de pauvreté des locataires et des propriétaires en 2013 et 2018

	2013		2018	
	Propriétaires	Locataires	Propriétaires	Locataires
PDC	7	23	6	32
Echirolles	5	32	6	37
Eybens	NA	20	NA	23
Fontaine	7	27	6	32
SMH	6	27	6	32
METRO	5,0	24,7	5	27,6
Isère	5,0	23,3	5	25
France	6,7	27,0	6,4	28,1

Source : INSEE-DGFIP-Cnaf-Cnav-Cmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013 et 2018

Que ce soit en 2013 ou en 2018

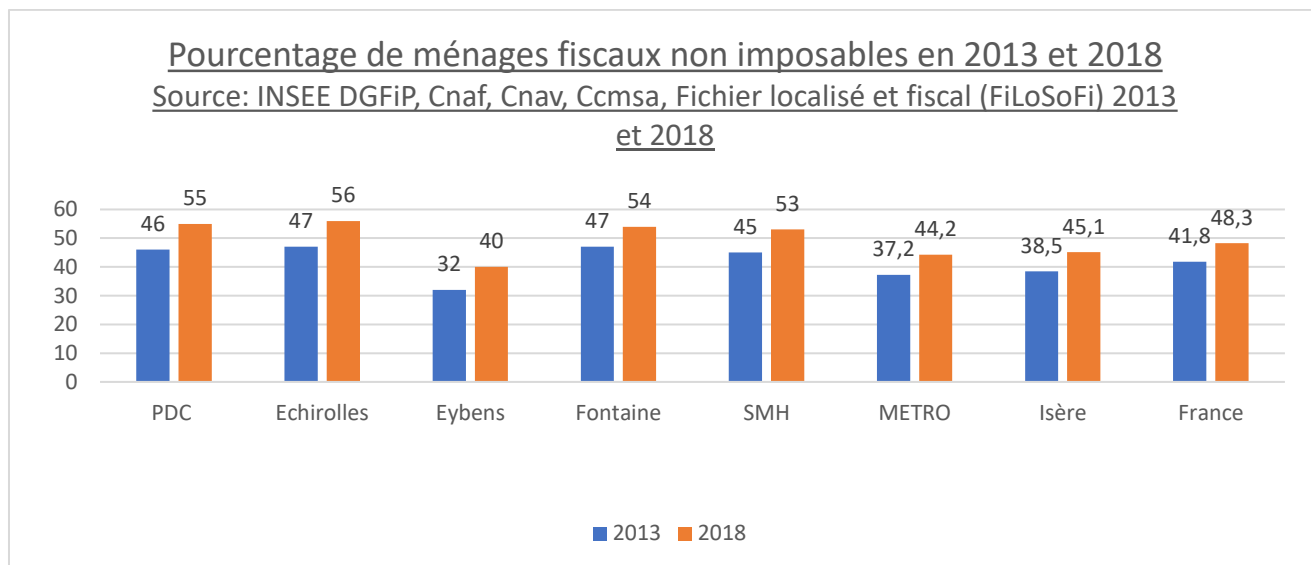
- Les **locataires pontois sont beaucoup plus en situation de pauvreté que les propriétaires**. Cela est valable pour l'ensemble des territoires de comparaison.
- **Le taux de pauvreté des propriétaires pontois est relativement similaire à celui enregistré sur les autres territoires de comparaison.**

Entre 2013 et 2018,

- Le taux de pauvreté des propriétaires pontois est resté relativement stable (passant de 7% à 6%).
- Le taux de pauvreté des locataires pontois a augmenté de 9 points (passant de 23% à 32%), creusant donc l'écart entre propriétaires et locataires.

En 2013, le taux de pauvreté des locataires pontois se situait quasi au même niveau que celui des Isérois et derrière celui des Echirollois, des Fontainois des Martinérois et des habitants de la métropole de Grenoble. **En 2018, ce taux passe en 2^{ème} position après Echirolles et au même niveau que Fontaine et Saint martin d'Hères.**

3-4 La part des ménages fiscaux pontois non imposables en augmentation et parmi une des plus élevée

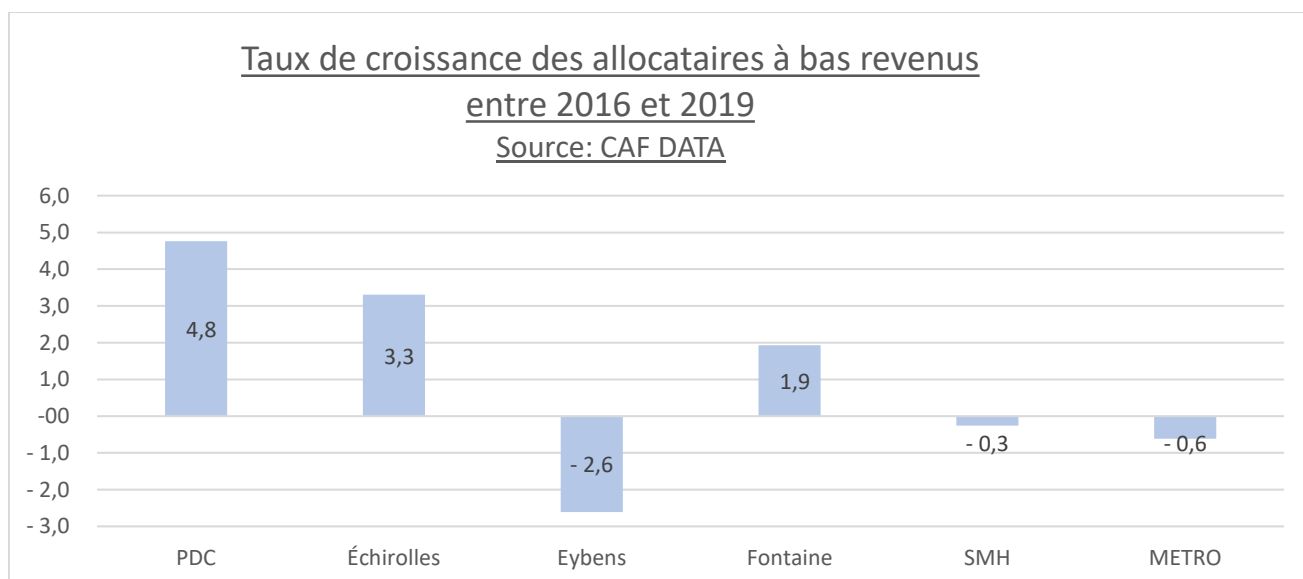


En 2013, avec 46% des ménages pontois non imposables, la commune de Pont de Claix se situe parmi l'un des niveaux les plus élevés, quasi au même niveau qu'Echirolles et Fontaine (tous les deux à 47%) et Saint Martin d'Hères (45%).

Entre 2013 et 2018, cette part a augmenté de 9 points.

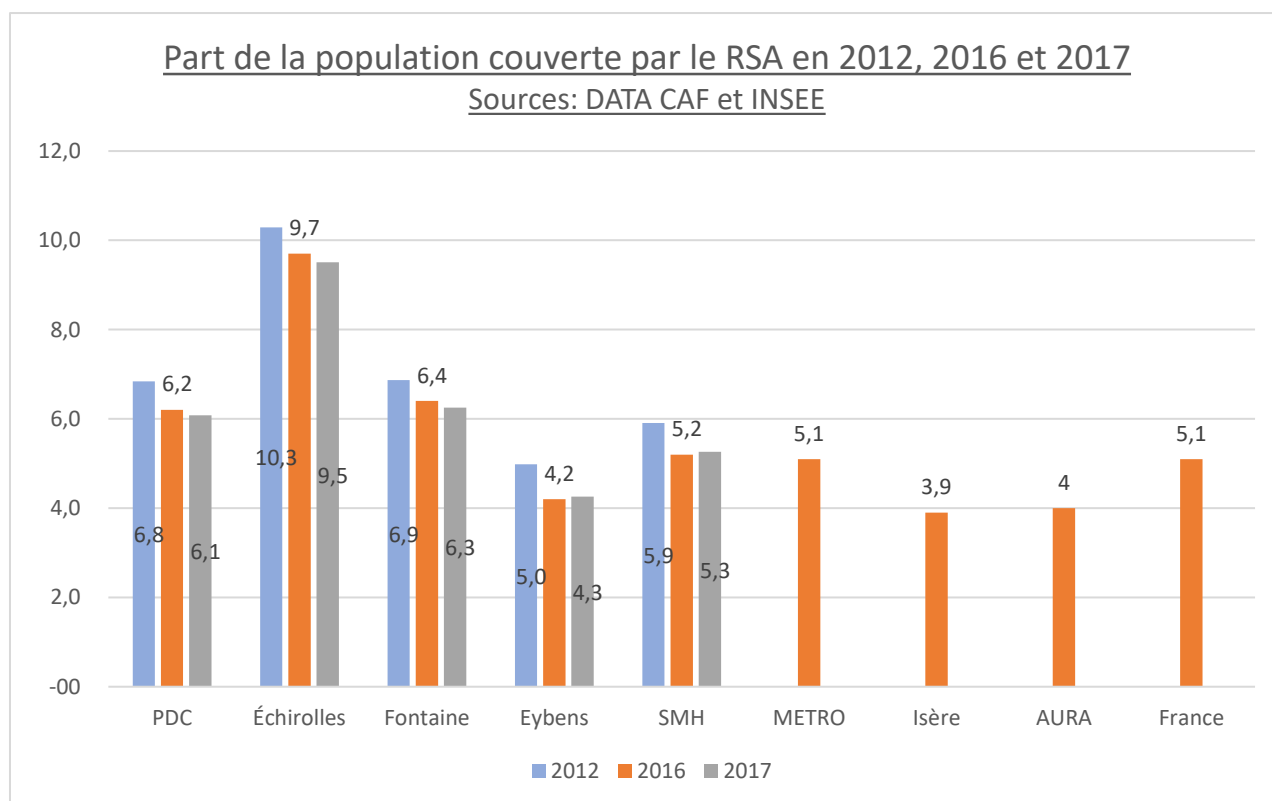
Ainsi, **en 2018, avec 55% de ménages pontois non imposables**, la commune de **Pont de Claix se situe encore parmi un des niveaux les plus élevés, juste derrière Echirolles mais juste devant Fontaine**. Cette même année, ce taux se situe à plus de 10 points que celui enregistré sur la métropole de Grenoble et quasi 7 points de plus que celui enregistré en France.

3-5 Un taux de croissance des allocataires à bas revenus plus élevé que sur les autres territoires



Entre 2016 et 2019, Pont de Claix enregistre la plus forte hausse de son taux d'allocataires à bas revenus, devant Echirolles et Fontaine. Les autres territoires voient, quant à eux, le taux diminuer.

3-6 Une part d'allocataires du RSA relativement élevée bien qu'assez stable



Entre 2012 et 2017, la part de la population Pontoise couverte par le RSA est resté quasi stable (passant de 6.8% à 6.1%).

En 2017, cette part se situe dans la fourchette haute, quasi au même niveau que Fontaine et à environ 3,5 points de moins qu'Echirolles. Elle est supérieure d'un point à celle enregistrée sur la métropole de Grenoble et en France.

En conclusion l'ensemble des indicateurs nous montre que **les Pontois font partie des plus pauvres de l'agglomération Grenobloise.**

En 2013, la commune se situait quasi au même niveau que les Fontainois et parfois des Martinérois et au-dessus des Echirollois, population la plus pauvre des territoires de comparaison.

En 2018, les Pontois voient leur situation se dégrader et devenir, en comparaison avec les autres territoires de référence, la 2^{ème} commune la plus pauvre après Echirolles.

4 - Pont de Claix un territoire avec des inégalités de revenus relativement faibles

4-1 les inégalités de revenus des Pontois sont plus faibles que sur les autres territoires de comparaison

Rapport interdécile par territoire de comparaison en 2013 et 2018

	2013	2018
PDC	2,7	2,8
Echirolles	3,2	3,2
Eybens	3,1	3,2
Fontaine	2,9	3
SMH	3,0	3,1
METRO	3,5	3,5
Isère	3,1	3,1
France	3,5	3,4

Source : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013 et 2018

Que ce soit en 2013 ou en 2018, les inégalités de revenus des Pontois sont plus faibles que sur les autres territoires de comparaison. A noter que ce rapport reste entre les deux périodes de références, relativement stable, pour l'ensemble des territoires

4-2 Des écarts de revenus relativement faibles pour l'ensemble des quartiers

Rapport interdécile par IRIS en 2013 et 2018

	2013	2018
Grand-Galet	2,6	2,6
Villancourt	2,4	2,5
IDMO	2,7	2,8
Arc-En-Ciel	2,4	2,5
Bourg	2,6	2,8

Source : INSEE-DGFiP-Cnaf-Cnav-Ccmsa, Fichier localisé social et fiscal (FiLoSoFi) 2013 et 2018

Les écarts de revenus enregistrés sur les différents quartiers sont tous relativement faibles.

SYNTHESE « NIVEAU DE VIE ET PAUVRETE »

Le niveau de vie des ménages pontois est l'un des plus faibles de l'agglomération grenobloise

- Entre 2013 et 2018, le revenu médian mensuel des Pontois a légèrement augmenté (+70€) cette hausse étant moins forte que sur les autres territoires (excepté Echirolles).
- En 2013, le revenu médian des ménages pontois se situe en dessous de l'ensemble des autres territoires de comparaison, excepté Echirolles et quasi au même niveau que les ménages Fontainois
- En 2018, le revenu médian des ménages pontois est inférieur à celui de l'ensemble des territoires de comparaison excepté Echirolles.

Niveau de vie : de fortes disparités selon le quartier d'habitation

- Les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades ont le plus faible niveau de vie médian de la commune
- Les habitants de Villancourt ont le niveau de vie médian le plus élevé de la commune

Une population parmi l'une des plus pauvre avec une tendance à une dégradation de sa situation

L'ensemble des indicateurs nous montre que les Pontois est l'une des populations les plus pauvres de l'agglomération Grenobloise.

- En 2013, la situation des Pontois était presque au même niveau que celle des Fontainois (et parfois des Martinérois) et meilleure que celle des Echirollois.
- En 2018, les Pontois voient leur situation se dégrader et devenir, en comparaison avec les autres territoires de référence, la 2^{ème} commune la plus pauvre après Echirolles.

Un taux de pauvreté parmi les plus élevés et en augmentation entre 2013 et 2018

- Une hausse de la pauvreté pour toutes les tranches d'âges.
- La tranche d'âge des moins de 30 ans est davantage en situation de pauvreté que les autres tranches d'âges

En 2018 les Pontois

- Ont le 2^{ème} taux de pauvreté le plus élevé après Echirolles (en 2013 taux relativement élevé derrière Echirolles, Fontaine, Saint Martin d'Hères et la France)
- Ont le taux de pauvreté des moins de 30 parmi un des plus élevé après Echirolles et quasi au même niveau que Saint Martin d'Hères et Fontaine

Des locataires pontois plus pauvres que les propriétaires et dont la situation se dégrade

Entre 2013 et 2018

- Augmentation de 9 points du taux de pauvreté des locataires (23% contre 32%).
- Quasi stabilité du taux de pauvreté des propriétaires.

En 2018 :

- Un taux de pauvreté des locataires en 2^{ème} position après Echirolles et au même niveau que Fontaine et Saint Martin d'Hères.

- 32% des locataires en situation de pauvreté contre 6% des propriétaires

Un taux de ménages non imposables parmi l'un des niveaux les plus élevés, juste derrière Echirolles mais juste devant Fontaine

Un taux de croissance des allocataires à bas revenus plus élevé que sur les autres territoires

Une part d'allocataires du RSA relativement élevée

- Entre 2012 et 2017, une part des allocataires du RSA est restée quasiment stable,
- En 2017, une part des allocataires du RSA se situant dans la fourchette haute, quasiment au même niveau que Fontaine et à environ 3,5 points de moins qu'Echirolles

Un territoire avec des inégalités de revenus relativement faibles

- Les inégalités de revenus des pontois sont plus faibles que sur les autres territoires de comparaison.
- Des écarts de revenus relativement faibles pour l'ensemble des quartiers.

VIII - EMPLOI CHÔMAGE ET PRECARITE

Cette partie s'attache à analyser l'emploi, le chômage et la précarité vis-à-vis de l'emploi des Pontois·es.

Nous analyserons la population active pontoise, sa situation vis-à-vis du chômage (à travers le taux de chômage), la répartition par Profession et Catégories Socio-Professionnelles et la situation des actifs au regard de divers items pouvant dénoter une certaine précarité vis-à-vis de l'emploi. Nous terminerons enfin par le lieu de travail des Pontois et les moyens de transports utilisés pour se rendre au travail.

Tout au long de l'analyse nous comparerons la situation de Pont de Claix avec les autres territoires de comparaison ainsi qu'au niveau infra-communal et lorsque cela est possible, nous effectuerons une comparaison hommes/femmes.

Quelques définitions

La population active (au sens du recensement de la population)

Elle comprend les personnes qui déclarent :

- Exercer une profession (salariée ou non) même à temps partiel,
- Aider une personne dans son travail (même sans rémunération),
- Être apprenti, stagiaire rémunéré,
- Être chômeur à la recherche d'un emploi ou exerçant une activité réduite,
- Être étudiant ou retraité mais occupant un emploi,
- Être militaire du contingent (tant que cette situation existait).

Cette population correspond donc à la population active occupée à laquelle s'ajoutent les chômeurs en recherche d'emploi et les militaires du contingent tant que cette situation existait.

Ne sont pas retenues les personnes qui, bien que s'étant déclarées chômeurs, précisent qu'elles ne recherchent pas d'emploi.

Le chômage

Le chômage représente l'ensemble des personnes de 15 ans et plus, privées d'emploi et en recherchant un. Sa mesure est complexe. Les frontières entre emploi, chômage et inactivité ne sont pas toujours facile à établir, ce qui amène souvent à parler d'un « halo » autour du chômage.

Il existe plusieurs sources statistiques sur le chômage, dont :

Les statistiques mensuelles du Ministère du Travail, élaborées à partir des fichiers de demandeurs d'emploi enregistrés par Pôle Emploi.

L'enquête Emploi de l'INSEE, qui mesure le chômage au sens du Bureau International du Travail (BIT).

Les chômeurs au sens du recensement de la population qui sont, d'une part les personnes (de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées chômeurs (inscrites ou non à Pôle Emploi) sauf si elles ont, en outre, déclaré explicitement ne pas rechercher de travail, et d'autre part les personnes (âgées de 15 ans ou plus) qui se sont déclarées spontanément ni en emploi, ni en chômage, mais qui ont néanmoins déclaré rechercher un emploi.

Remarque : Un chômeur au sens du recensement n'est pas forcément un chômeur au sens du BIT (et inversement).

Dans notre analyse nous utiliserons les chiffres du chômage au sens du recensement.

Professions et Catégories Socio Professionnelles (PCS)

En 1954, Jean Porte, agent de l'INSEE, met au point la nomenclature des catégories socioprofessionnelles (CSP) qui restera pendant presque 30 ans la grille d'analyse utilisée dans presque toutes les enquêtes menées en France.

À l'occasion du recensement de 1982, la nomenclature est réorganisée, mais l'architecture d'ensemble reste la même. La nomenclature change de nom et devient les PCS : Professions et Catégories Socioprofessionnelles.

Les PCS sont rangées en 8 grandes catégories numérotées selon une classification déterminée (appelée agrégation), elles-mêmes subdivisées en sous-ensembles qui permettent de recenser l'ensemble des professions, au nombre de près de 500 au total.

1 – Les agriculteurs exploitants	Regroupe les personnes qui exercent à titre professionnel une activité agricole. Il peut s'agir de chefs d'exploitation, d'associés d'exploitation ou d'aides familiaux non-salariés, c'est-à-dire des travailleurs indépendants. L'INSEE classe les agriculteurs exploitants selon la taille de leur exploitation et le type d'agriculture (élevage, viticulture, etc.).
2 – Les artisans, commerçants et chefs d'entreprise	Il s'agit d'après l'INSEE de l'ensemble des « <i>actifs qui mettent en valeur un capital économique en tant que chef de leur propre entreprise, mais travaillant seul ou n'employant qu'un petit nombre de salariés, dans un domaine où l'aspect "travail manuel est important, en dehors de l'agriculture</i> ».
3 – Les cadres et professions intellectuelles supérieures	Désigne autant des professions salariées du domaine scientifique qui nécessitent des connaissances approfondies, que des professionnels de l'information ou des arts, des cadres administratifs, des cadres techniques, des commerciaux avec des responsabilités ou encore des ingénieurs.
4 – Les professions intermédiaires	Est formée pour ses deux tiers de personnes qui ont une situation professionnelle à mi-chemin entre les cadres supérieurs et les agents d'exécution (les ouvriers et les employés). L'autre tiers comprend des professionnels du secteur de l'enseignement (les instituteurs), de la santé (les infirmières) et du travail social (les assistant·es social·es).
5 – Les employés	Rassemble des professions très variées dont il est difficile de trouver une définition commune. Les secrétaires, les agents de bureau, les vendeurs, les agents hospitaliers, les pompiers, les gens de maison, etc., font par exemple partie de cette catégorie.
6 – Les ouvriers	Elle classe les actifs qui exercent des fonctions d'exécutant quel que soit leur domaine d'activité (industrie, artisanat, etc.). Elle est découpée en deux grands sous-ensembles souvent utilisés notamment dans les études de l'INSEE, les ouvriers qualifiés et les ouvriers non qualifiés. On y retrouve aussi la sous-catégorie « <i>ouvriers agricoles</i> ».
7 – Les retraités	Comprend les personnes âgées de 53 ans ou plus qui ont eu une activité professionnelle mais qui n'ont plus d'emploi et qui ne sont pas au chômage. Cette population est classée par l'INSEE selon leur dernière situation professionnelle (ancien cadre et profession intermédiaire,

	ancien artisan, commerçant, chef d'entreprise, etc.).
8 – Autres personnes sans activité professionnelle	Il s'agit de toutes les personnes qui sont au chômage et les « inactifs », c'est-à-dire ceux qui n'ont aucune activité professionnelle (les retraités non compris) comme par exemple les étudiants et les élèves de 15 ans et plus.

Notre analyse se concentrera sur les catégories 1 à 6.

La précarité

En 1987, un rapport rédigé au nom du Conseil Economique et Social définit la précarité comme « [...] l'absence d'une ou plusieurs des sécurités permettant aux personnes et aux familles d'assumer leurs responsabilités élémentaires et de jouir de leurs droits fondamentaux. L'insécurité qui en résulte peut-être plus ou moins étendue et avoir des conséquences plus ou moins graves et définitives. Elle conduit le plus souvent à la grande pauvreté quand elle affecte plusieurs domaines de l'existence qu'elle tend à se prolonger dans le temps et devient persistante, qu'elle compromet gravement les chances de reconquérir ses droits et de ré-assumer ses responsabilités par soi-même dans un avenir prévisible. »

Un arrêté de 1992 donne une définition officielle des catégories de personnes qui sont en situation de précarité : *chômeurs, bénéficiaires du RMI (remplacé aujourd'hui par le RSA), titulaires d'un Contrat Emploi Solidarité, personnes sans domicile fixe, jeunes âgés de 16 à 25 ans exclus du milieu scolaire et engagés dans un processus d'insertion professionnelle.*

Les sciences humaines ne s'approprient la précarité qu'à l'aune des années 2000 :

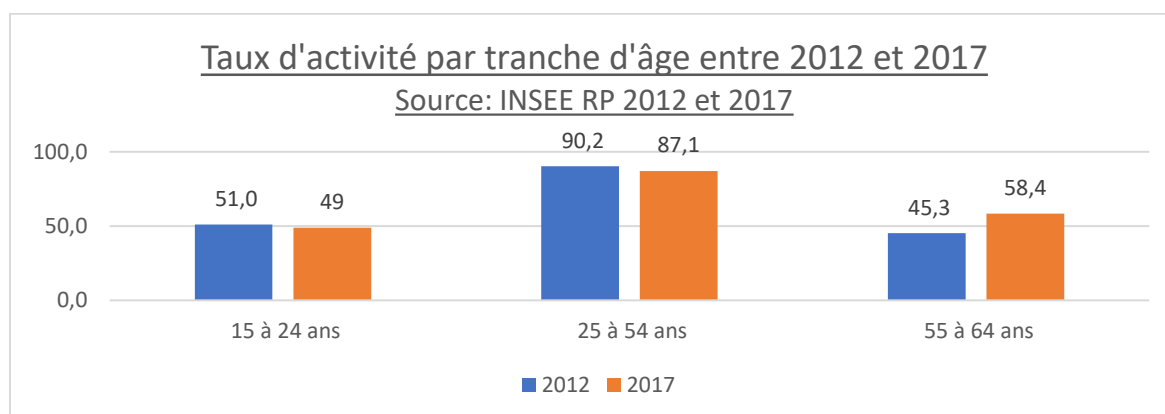
- Une première approche l'appréhende comme un prolongement, une nouvelle pièce venant se surajouter à la pauvreté. C'est ainsi que Serge PAUGAM (2005) distingue trois formes de pauvreté : traditionnelle, marginale et disqualifiante – à cette dernière, viennent s'ajouter les travailleurs pauvres et les travailleurs précaires. PAUGAM rend compte, en ce sens, d'un accroissement du champ de la pauvreté qui n'épargne plus les travailleurs, il parle alors des travailleurs pauvres, puis des salariés de la précarité. Ces derniers ne sont pas forcément pauvres, mais ils peuvent perdre leur emploi, accumuler les contrats précaires de type intérimaires ou CDD et donc le devenir.
- Une deuxième approche associe la précarité au délitement des liens sociaux, mais également des cadres intégrateurs et, plus largement, aux mutations de la société. Aujourd'hui, on peut distinguer trois catégories de personnes : les « protégés », les « précarisables » et les « précarisés ».

Notre analyse se concentre sur ce que nous pourrions potentiellement appeler les travailleurs pauvres car travaillant en temps partiel ou en emploi non stable (CDD, intérim etc...)

1 - La population active

Entre 2012 et 2017, le taux d'activité des Pontois a légèrement diminué, passant de 75,1% à 73,9%.

1-1 Evolution des taux d'activité : une augmentation du taux d'activité des seniors



Que ce soit en 2012 ou en 2017, bien qu'en légère diminution, la tranche d'âge des 25/54 ans est celle enregistrant le plus fort taux d'activité. Cela s'explique par le fait que les 15/24 ans peuvent encore souvent être en études et que les 55/64 ans sont pour certains en pré-retraite ou déjà à la retraite.

Les **15/24 ans** enregistrent une **certaine stabilité** entre les deux périodes d'observation.

Les 55/64 ans voient quant à eux le taux d'activité augmenter de 13 points. Cela pourrait s'expliquer par un départ à la retraite ou pré retraite plus tardif de ces populations à la fois du fait des différentes réformes du système de retraite mais également du fait de difficultés financières que peut rencontrer cette population qui l'amènerait donc à rester sur le marché du travail.

1-2 Un taux d'activité plus élevé pour les hommes

Taux d'activité des hommes et des femmes en 2012 et 2017³¹

	2012			2017		
	Hommes	Femmes	Écart hommes/femmes	Hommes	Femmes	Écart hommes/femmes
15 à 24 ans	53,3	48,8	4,5	52	45,4	6,6
25 à 54 ans	94,0	86,5	7,5	93,3	80,9	12,4
55 à 64 ans	47,2	43,6	3,7	61,4	55,9	5,5
Total	78,5	71,8	6,6	78,5	69,3	9,2

Source : INSEE RP 2012 et 2017

³¹ Lecture du tableau : En 2017, 52% des hommes pontois de 15/24 ans sont actifs

En 2012 et en 2017, le taux d'activité des hommes est plus élevé que celui des femmes quelle que soit la tranche d'âge. Cet écart se creuse du fait de la diminution du taux d'activité des femmes (6,6 points d'écart en 2012 contre 9,2 points en 2017 toutes tranches d'âge confondues).

Que ce soit en 2012 ou en 2017

- **L'écart le plus élevé entre les deux sexes s'observe pour les 25/54 ans.** Avec une augmentation de ce dernier entre les 2 dates (7,5 points d'écart en 2012 contre 12,4 points en 2017).
- **L'écart le moins élevé entre les deux sexes s'observe pour les 55/64 ans,** ce dernier se creusant cependant légèrement.

1-3 Les Pontois : une population avec un relatif fort taux d'activité

Taux d'activité en 2012 et 2017 par territoire de comparaison

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
2012	75,1	73,2	76,5	75,6	61,7	71,5	73
2017	73,9	71,9	77,1	75,3	61,5	72	74,1

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Que ce soit en 2012 ou en 2017, **les Pontois :**

- **Sont davantage en situation d'activité que les habitants de la métropole de Grenoble.**
- Par comparaison avec les communes de référence, se situent à la **3ème place juste après Fontaine et Eybens** (commune enregistrant le plus fort taux d'activité pour les 2 périodes).

A noter que le faible taux d'activité observé sur Saint Martin d'Hères s'explique par la forte proportion d'étudiants sur ce territoire.

1-4 Taux d'activité par sexe : Pont de Claix, une répartition plus inégalitaire entre hommes et femmes

Taux d'activité des hommes et des femmes en 2017 par territoire de comparaison

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
Hommes	78,5	76,2	79,5	79,6	61,7	74,3	77
Femmes	69,3	68	74,8	71,1	61,4	69,6	71,3
Ecart H/F	9,2	8,2	4,7	8,5	0,3	4,7	5,7

Source : INSEE RP 2017

En 2017, le taux d'activité des hommes pontois est relativement élevé. Il se situe ainsi à 4,2 points au-dessus de celui de leurs homologues de la métropole de Grenoble et à 1,5 points au-dessus de celui de leurs homologues Français. Il est cependant moins élevé que celui des Fontainois et Eybinois.

Le taux d'activité des femmes pontoises se situe dans la moyenne métropolitaine et à un niveau un peu plus faible que celui des françaises. Il est en deçà de celui des eybinoises et des fontainoises

Pont de Claix enregistre l'écart de taux d'activité le plus fort entre les deux sexes.

La répartition hommes/femmes parmi les actifs est plus inégalitaire sur Pont de Claix que sur les autres territoires de comparaison

Part des hommes et femmes actifs par territoires de comparaison en 2017

	Hommes	Femmes	Total
PDC	53,3	46,7	100
Echirolles	51,0	49,0	100
Eybens	49,7	50,3	100
Fontaine	52,2	47,8	100
SMH	51,8	48,2	100
METRO	51,5	48,5	100
France	51,3	48,7	100

Source : INSEE RP 2017

En 2017

- 53,3% des actifs pontois sont des hommes contre 51,1% sur la métropole de Grenoble et 51,3% en France.
- Les actifs pontois ont une répartition plus inégalitaire entre hommes et femmes que les habitants des autres territoires de comparaison. A noter que l'écart entre les hommes et les femmes pontois s'est creusé entre 2012 et 2017.

Part des hommes et femmes actifs ayant un emploi par territoire en 2017

	Hommes	Femmes	Total
PDC	54,0	46,0	100
Echirolles	51,1	48,9	100
Eybens	49,7	50,3	100
Fontaine	52,9	47,1	100
SMH	51,8	48,2	100
METRO	51,7	48,3	100
France	51,6	48,4	100

Source : INSEE RP 2017

Concernant les actifs ayant un emploi, Pont de Claix a une répartition encore plus inégalitaire entre les hommes et les femmes que sur les autres territoires de comparaison.

En 2012 cette part était identique pour les hommes et les femmes (50/50). L'écart s'est donc creusé entre 2012 et 2017.

1-5 Des taux d'activité très différents selon le quartier d'habitation

Un très faible taux d'activité sur les Îles de Mars Olympiades et des habitants de Grand Galet davantage en activité

Taux d'activité par tranche d'âge et par IRIS en 2012 et 2017

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
	2012				
15 à 24 ans	58,1	52,0	47,9	46,3	50,5
25 à 54 ans	94,4	92,0	84,4	90,0	90,3
55 à 64 ans	51,5	48,8	39,9	42,3	42,6
Ensemble	79,3	78,1	70,5	71,9	75,1
	2017				
15 à 24 ans	59,2	47,1	45,5	47,4	46,7
25 à 54 ans	91,4	86,7	75,7	87,6	93,0
55 à 64 ans	61,8	64,1	50,0	56,1	58,1
Ensemble	78,8	75,4	64,7	73,3	76,7

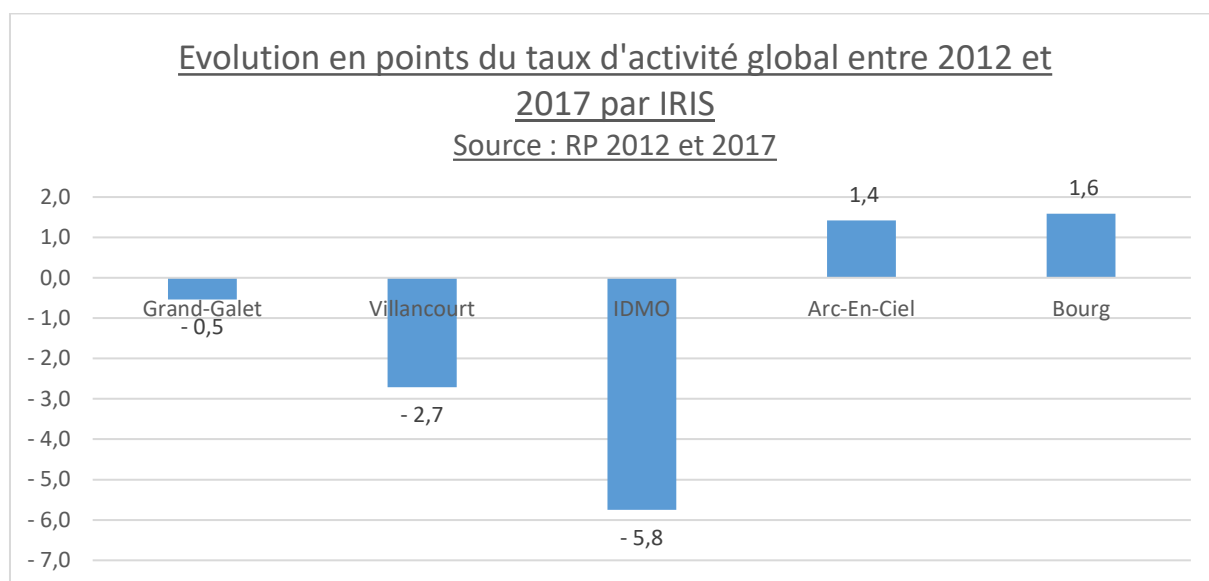
Que ce soit en 2012 ou en 2017

- Les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades ont le plus faible taux d'activité du territoire.
- Les habitants du quartier Grand Galet ont le taux d'activité le plus élevé du territoire.

Une analyse par tranche d'âge et par année nous indique que **les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades sont ceux ayant le plus faible taux d'activité pour toutes les tranches d'âge et pour les 2 périodes, excepté en 2012** où le taux des 15/24 ans se situe en 2^{ème} position la plus basse, après les jeunes du quartier Arc en Ciel.

Les habitants du quartier Grand Galet sont ceux étant plus en activité pour l'ensemble des tranches d'âge en 2012, et figurent parmi les taux les plus élevés en 2017 (1^{ère} position pour les 15/24 ans, 2^{ème} position pour les 25/54 ans après Bourg et pour les 55/64 ans après Villancourt)

Une chute du taux d'activité des habitants des Îles de Mars Olympiades



L'analyse de l'évolution du taux d'activité **entre 2012 et 2017** nous montre que :

- Le **taux d'activité des habitants des Îles de Mars Olympiades chute de -5,8 points**. Les habitants de ce quartier auraient donc tendance à avoir plus de difficulté à trouver un emploi que les habitants des autres quartiers et, peut-être par lassitude, abandonneraient leurs recherches d'emploi devenant de fait inactif. Cela est particulièrement visible pour la tranche d'âge des 25/64 ans dont le taux d'activité chute de 84,4% à 75,7% entre 2012 et 2017.
- Les taux d'activité des quartiers Bourg et Arc en Ciel augmentent respectivement de 1,6 point et 1,4 point.

Des hommes davantage en activité que les femmes avec une répartition beaucoup plus inégalitaire sur Villancourt

Taux d'activité des hommes et des femmes par IRIS en 2017

	Hommes	Femmes	Total
Grand-Galet	50,9	49,1	100
Villancourt	58,3	41,7	100
IDMO	52,7	47,3	100
Arc-En-Ciel	52,8	47,2	100
Bourg	52,2	47,8	100

Source : INSEE RP 2017

Sur l'ensemble des quartiers les hommes sont davantage en activité que les femmes.

Le quartier Grand Galet a une répartition quasi égalitaire entre actifs hommes et femmes.

Avec 58,3% d'hommes contre 47,1% de femmes parmi les actifs, Villancourt a la répartition hommes/femmes la plus inégalitaire.

Taux d'activité des hommes et des femmes ayant un emploi par IRIS en 2017

	Hommes	Femmes	Total
Grand-Galet	52,2	47,8	100,0
Villancourt	59,0	41,0	100,0
IDMO	54,8	45,2	100,0
Arc-En-Ciel	53,4	46,6	100,0
Bourg	51,7	48,3	100,0

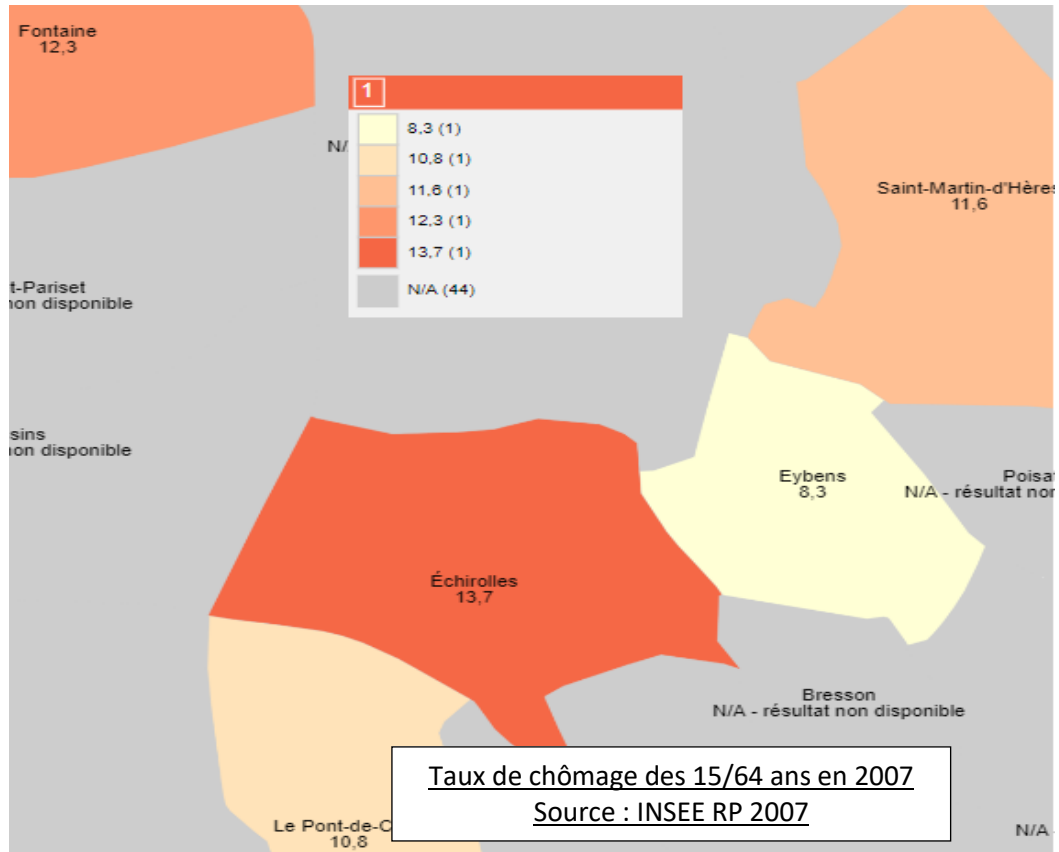
Source : INSEE RP 2017

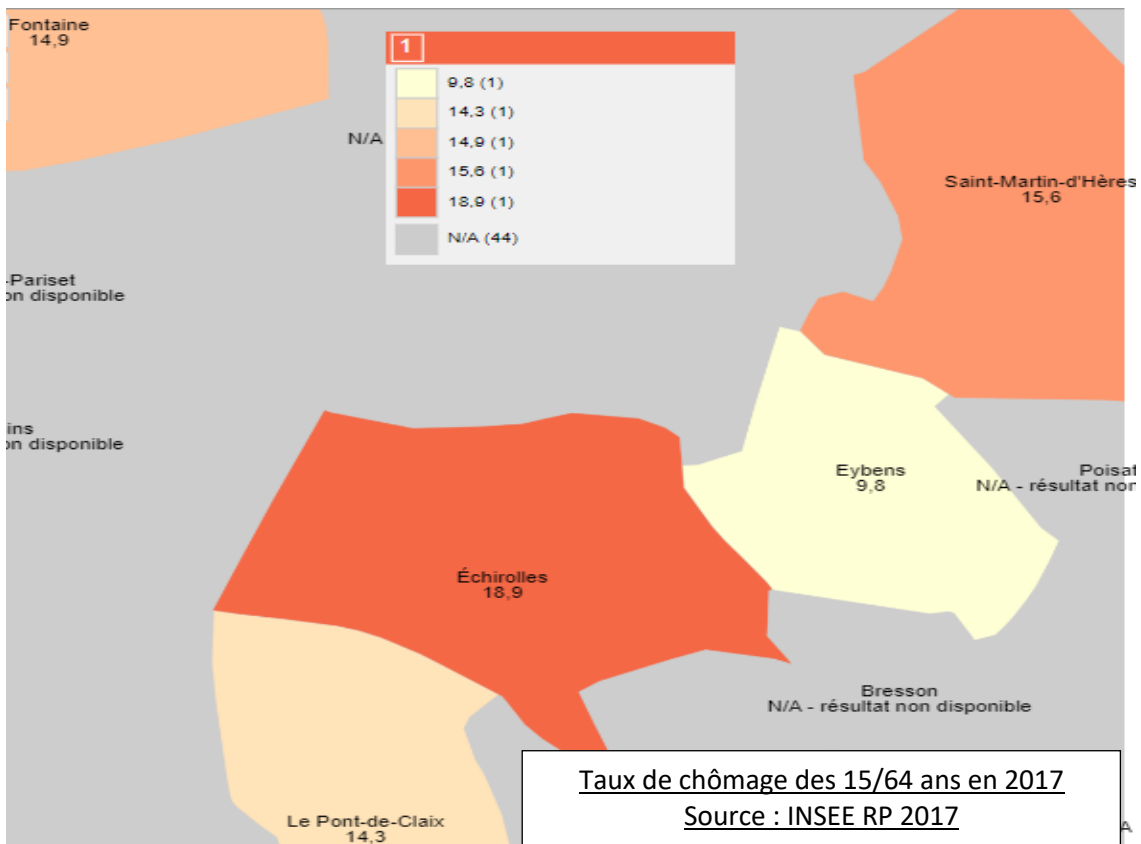
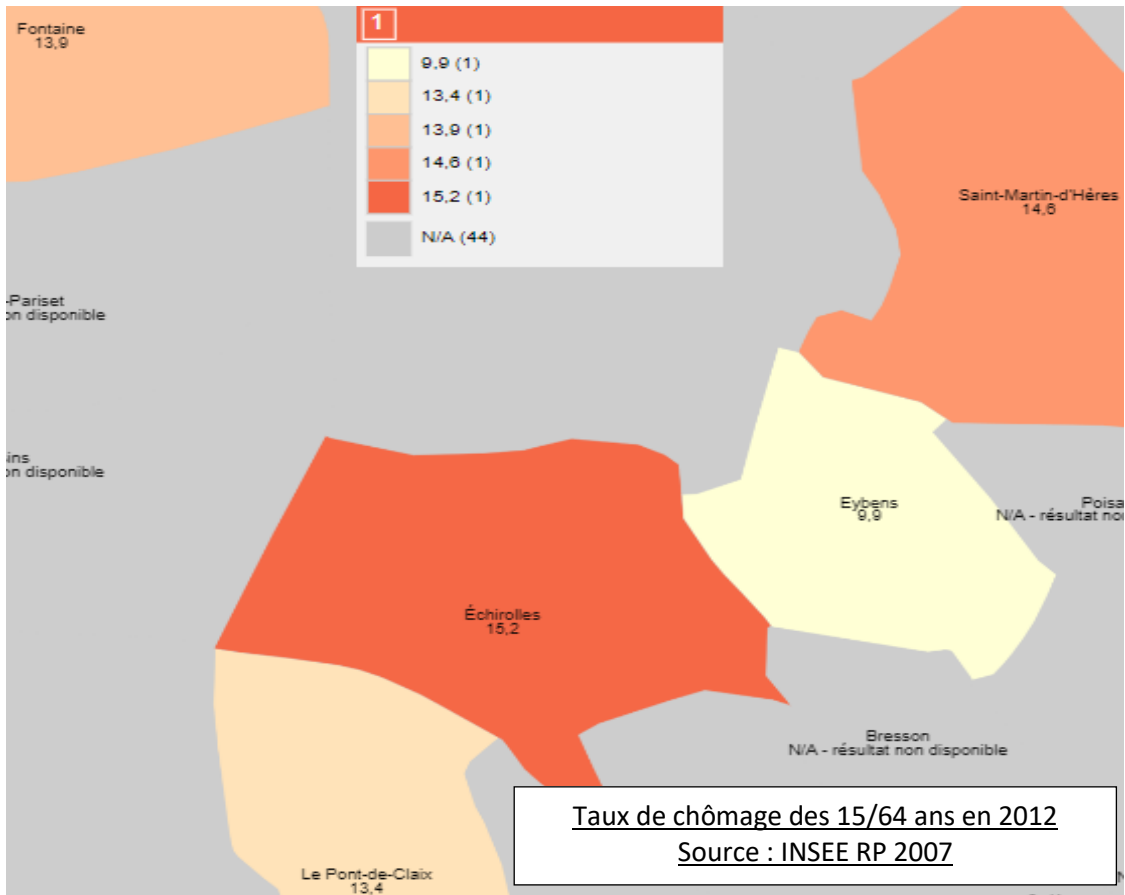
Sur l'ensemble des quartiers, la comparaison entre la répartition femmes hommes actifs et femmes actives ayant un emploi, montre que **lorsque les actifs ont un emploi, cela se fait davantage au profit des hommes (excepté sur Bourg).**

- Le quartier Villancourt comporte la répartition la plus inégalitaire entre hommes et femmes.
- La répartition la moins inégalitaire s'observe sur le quartier Bourg.

2 - Le chômage

2-1 Un taux de chômage en augmentation et relativement élevé





Entre 2007 et 2017, le taux de chômage des Pontois de 15/64 ans a augmenté de 3,5 points, passant de 10,8% en 2007 à 13,4% en 2012 puis 14,3% en 2017.

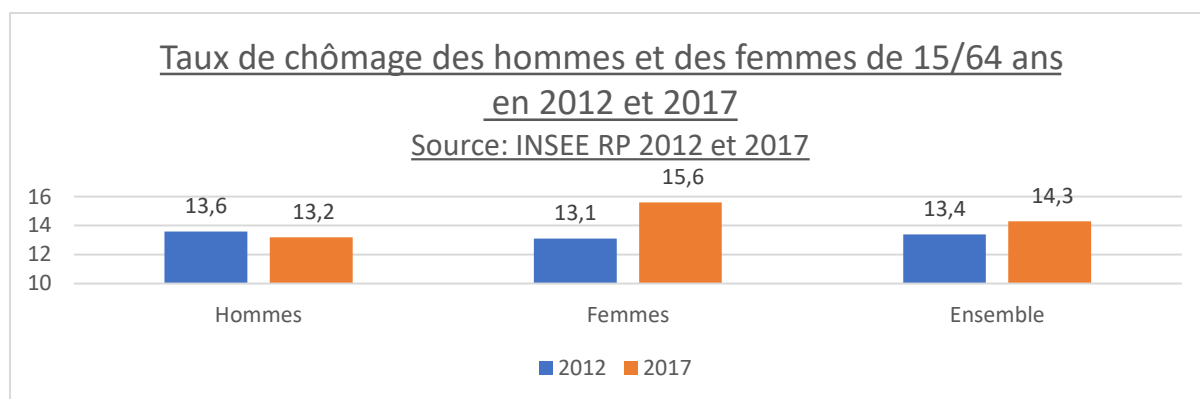
Sur cette même période, toutes les communes de comparaison ont vu leur taux de chômage augmenter.

L'augmentation la plus forte étant pour Echirolles (+5,2 points)

En 2017 le taux de chômage des Pontois :

- **Est relativement élevé. Il est ainsi supérieur à celui des habitants de l'agglomération grenobloise et des français 14,3% contre respectivement 13% et 13,4% en 2017.**
- **Se situe en 2^{ème} position après celui des Eybinois mais reste élevé.**

L'augmentation du taux de chômage des Pontois s'explique par l'augmentation du taux de chômage des femmes



Entre 2012 et 2017, **le taux de chômage des hommes baisse de 0,4 points tandis que celui des femmes augmente de 2,5 points.**

En 2012, le taux de chômage des femmes était légèrement inférieur à celui des hommes (13,1% contre 13,6%).

En 2017 le taux de chômage de femmes devient supérieur à celui des hommes (15,6% contre 13,2%).

Taux de chômage par sexe, comparaisons territoriales

Taux de chômage des hommes et des femmes de 15 à 64 ans en 2017

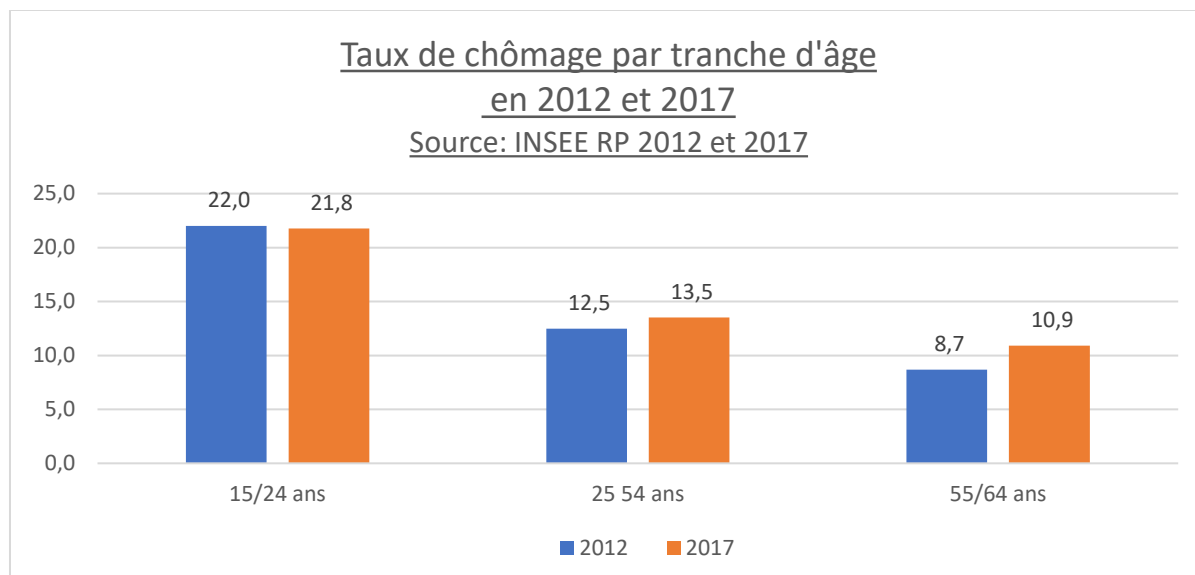
	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
Hommes	13,2	18,8	9,9	13,7	15,5	12,7	12,8
Femmes	15,6	19,0	9,7	16,2	15,7	13,3	14,0
Écart H/F	2,4	0,2	-0,2	2,5	0,2	0,6	1,2

Source : INSEE RP 2017

- **Les pontois-es enregistrent le 2^{ème} plus fort écart de taux de chômage entre les hommes et les femmes, quasi au même niveau que Fontaine.**
- **Les Pontoises et les Pontois sont davantage au chômage que les habitants de la métropole de Grenoble et que les français. Ils sont davantage touchés que les Eybinois-es mais moins que les habitant-es des autres communes de comparaison.**

2-2 Des jeunes pontois davantage touchés par le chômage que leurs aînés mais moins que leurs homologues des autres territoires

Les 15/24 ans davantage touchés par le chômage



Que ce soit en 2012 ou en 2017, les Pontois :

- De 15/24 ans sont davantage au chômage que les 2 autres tranches d'âge : en 2017, environ 8 points de plus que les personnes de 25/54 ans et près de 11 points de plus que les personnes de 55/64 ans
- De 55/64 ans sont moins touchés par le chômage que les deux autres tranches d'âge.

Entre 2012 et 2017, le taux de chômage des 15/24 ans est resté relativement stable (environ 22%), tandis que celui des 25/54 ans a augmenté d'un point (passant de 12,5% à 13,5%) et celui des 55/64 ans a augmenté de 2,5 points (passant de 8,7% à 10,9%).

Comparaisons territoriales : des jeunes pontois moins concernés par le chômage et des seniors parmi les plus touchés par la recherche d'emploi

Taux de chômage par tranche d'âge en 2017 par territoire de comparaison

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
15/24 ans	21,8	34,0	22,5	28,2	30,0	24,5	27,7
25/54 ans	13,5	18,0	9,1	13,5	13,6	11,9	11,9
55/64 ans	10,9	10,9	5,6	9,9	8,8	8,8	10,9

Source : INSEE RP 2017

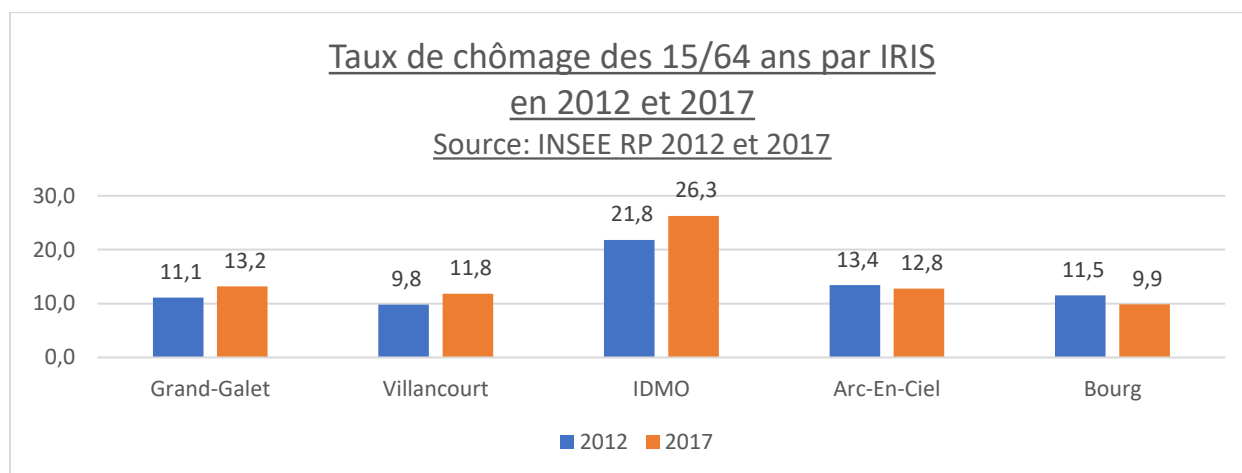
Le taux de chômage des jeunes de 15/24 ans est plus élevé que celui des deux autres tranches d'âge et cela sur l'ensemble des territoires (cela était également le cas en 2012)

Le taux de chômage des pontois :

- **Des 15/24 ans est plus faible que celui enregistré sur l'ensemble des territoires de comparaison** et quasiment similaire à celui des Eybinois
- **Des 55/65 ans est parmi l'un des plus élevé** au même niveau que la France et Echirrolles.

2-3 Taux de chômage : des différences selon le quartier d'habitation

Les habitants des Îles de Mars Olympiades davantage touchés par le chômage



Entre 2012 et 2017 les quartiers Grand Galet, Villancourt et Îles de Mars Olympiades enregistrent une hausse de leur taux de chômage.

Que ce soit en 2012 ou en 2017, les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades sont davantage touchés par le chômage que les habitants des autres quartiers.

Les habitants des quartiers Bourg et Villancourt sont ceux les moins touchés par le chômage

En 2012 le taux de chômage le plus bas s'observe sur Villancourt,

En 2017 le taux de chômage le plus bas s'observe sur Bourg.

Chômage : Les jeunes plus touchés sur l'ensemble des quartiers et le quartier les Îles de Mars Olympiades plus fortement impacté

Taux de chômage par tranche d'âge en 2012 et 2017 par IRIS

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
2012					
15/24 ans	16,7	11,7	41,2	28,0	14,5
25/54 ans	10,7	9,0	19,7	11,9	11,5
55/64 ans	7,5	14,2	8,6	6,5	7,3
2017					
15/24 ans	15,7	23,3	28,3	20,6	21,0
25/54 ans	12,8	10,1	27,9	10,8	8,8
55/64 ans	12,7	11,1	13,1	15,1	5,9

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Sur l'ensemble des quartiers, que ce soit en 2012 ou en 2017, les jeunes sont davantage touchés par le chômage que leurs homologues (excepté sur Villancourt où c'est uniquement le cas en 2017).

Arc en Ciel

- **La légère baisse du taux de chômage est due principalement à la baisse du taux des 15/24 ans.**

En comparaison avec les autres quartiers

- La tranche d'âge des 55/64 ans passe en 2012 de la tranche d'âge étant le moins au chômage à celle la plus touchée.

Grand Galet

L'augmentation du taux de chômage s'explique par la hausse des taux des 25/54 ans et des 55/64 ans.

En 2017, en comparaison avec les autres quartiers

- Les 15/24 ans sont moins touchés par le chômage que ceux des autres quartiers.

Quartier des Îles de Mars Olympiades

L'augmentation du taux de chômage s'explique principalement par la forte augmentation du taux des 25/54 ans non compensée par la forte baisse du chômage des jeunes.

En comparaison avec les autres quartiers

- Les jeunes de 15/24 et les 25/54 ans sont davantage touchés par le chômage que leurs homologues des autres quartiers et cela aussi bien en 2012 qu'en 2017.

Bourg

La légère baisse du taux de chômage s'explique par l'augmentation du taux des jeunes, non compensée par la baisse du taux des autres tranches d'âge.

En comparaison avec les autres quartiers

- En 2017, Les 25/54 ans et 55/64 ans du quartier sont moins touchés par le chômage que les habitants du même âge des autres quartiers

Villancourt

La hausse du taux de chômage s'explique principalement par la forte augmentation du taux de chômage des 15/24 ans

En 2017, en comparaison avec les autres quartiers

- Les 15/24 ans sont plus touchés par le chômage que leurs homologues des autres quartiers (derrière les Îles de Mars Olympiades), alors qu'ils étaient les moins touchés en 2012.
- Les 25/54 ans et 55/64 ans sont moins touchés par le chômage en comparaison avec leurs homologues des autres quartiers.

Taux de chômage des hommes et des femmes : des différences selon le quartier d'habitation

Taux de chômage des hommes et des femmes par IRIS en 2012 et 2017

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
	2012				
Hommes	12,4	10,2	23,6	12,0	10,2
Femmes	9,9	9,3	19,8	14,8	12,9
	2017				
Hommes	11,1	10,9	23,2	11,8	10,7
Femmes	15,4	13,1	29,7	13,9	9,0

Source : INSEE RP 2012 et 2017

En 2017, sur l'ensemble des quartiers les taux de chômage des femmes sont supérieurs à ceux des hommes, excepté sur le quartier Bourg.

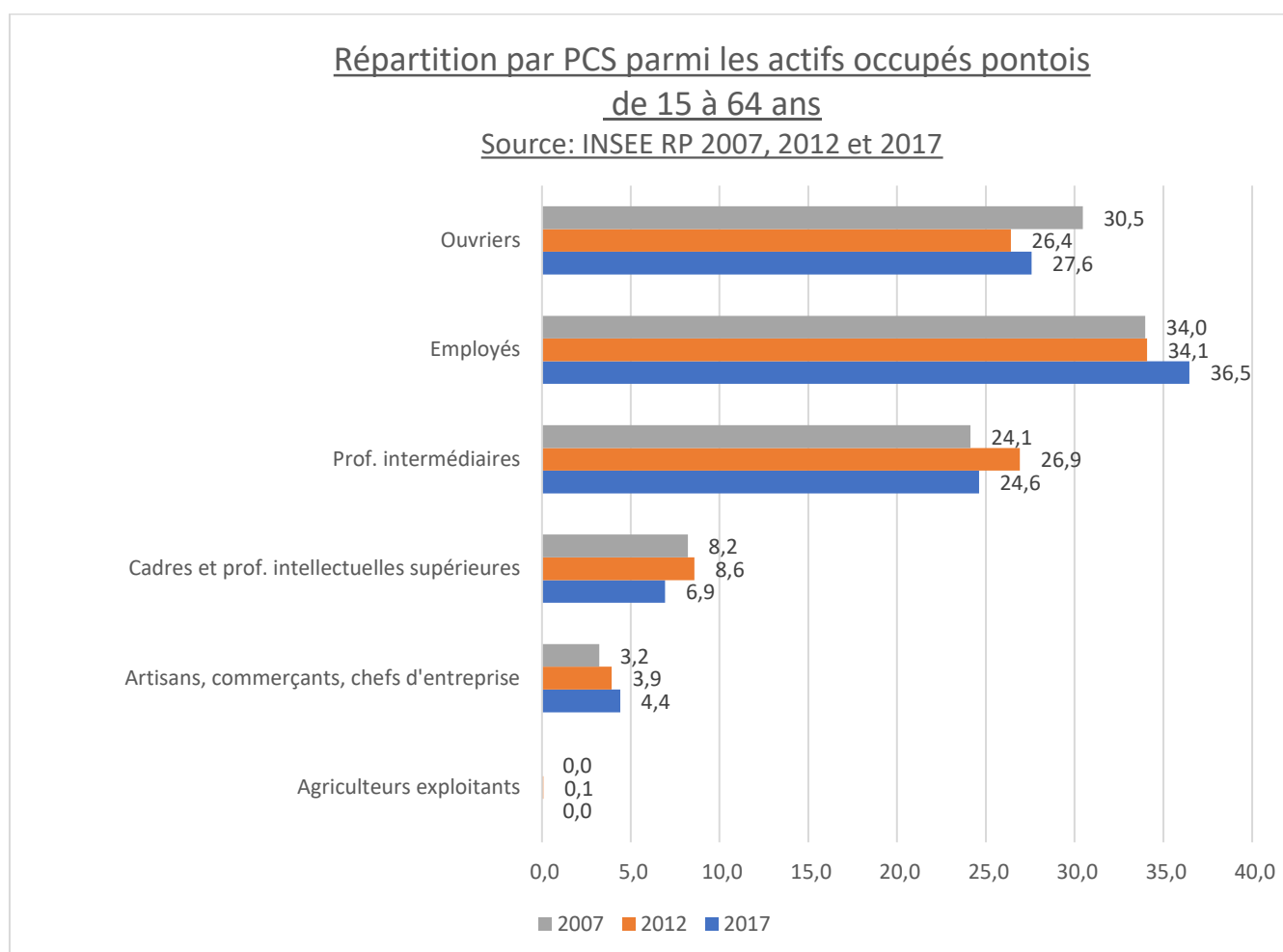
Que ce soit en 2012 ou en 2017, les hommes et les femmes du quartier des Îles de Mars Olympiades sont davantage au chômage que les habitant·es des autres quartiers.

L'augmentation du taux de chômage observé sur le quartier des Îles de Mars Olympiades s'explique par l'augmentation du taux de chômage des femmes. En effet, entre 2012 et 2017, le taux de chômage des femmes a fortement augmenté (+9,9 points), passant de 19,8% à 29,7%, celui des hommes restant stable et creusant donc l'écart entre les deux sexes.

Bourg et Villancourt sont les deux quartiers pour lesquels les taux de chômage des hommes et des femmes sont les plus faibles ou parmi les plus faibles.

3 - Répartition par Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS) :

3-1 Plus de 60% des Pontois sont employés ou ouvriers



En 2017, Pont de Claix compte 36,5% d'employés, 27,6% d'ouvriers, 24,6% de professions intermédiaires et seulement 6,9% de cadres et professions intellectuelles supérieures.

Entre 2007 et 2017, nous notons :

- Une légère augmentation des employés,
- Une certaine stabilité des professions intermédiaires,
- Une légère baisse des ouvriers et des cadres et professions intellectuelles supérieures.

3-2 Les PCS au regard du chômage : des ouvriers et employés davantage touchés

Répartition par PCS des actifs sans emploi en 2007, 2012 et 2017³²

	2007	2012	2017
Agriculteurs exploitants	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	11,0	10,6	15,0
Cadres et professions intellectuelles supérieures	4,4	4,3	6,5
Professions intermédiaires	7,2	9,0	10,7
Employés	10,5	14,2	14,9
Ouvriers	12,2	15,6	12,5
Ensemble	9,8	12,3	12,7

Source : INSEE RP 2007, 2012 et 2017

Les **catégories des ouvriers et des employés font partie des PCS les plus touchées par le chômage** avec celle des artisans commerçants et chefs d'entreprises.

La **PCS la moins touchée** (outre celle des agriculteurs exploitants étant tous en emploi) est celle des **cadres et professions intellectuelles supérieures**.

Entre 2007 et 2017

- Les ouvriers, bien qu'ayant subi une dégradation de leur situation entre 2007 et 2012, voient leur situation rester relativement stable
- Les employés et artisans, commerçants et chefs d'entreprise et cadres et professions intellectuelles supérieures voient leur situation se dégrader. La plus forte étant pour les employés.

3-3 Comparaisons territoriales : Pont de Claix une ville d'employés et d'ouvriers

Répartition par PCS des actifs occupés de 15/64 ans par territoire de comparaison en 2017

	PDC	Échirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
Agriculteurs exploitants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	1,5
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,4	4,9	6,5	4,3	4,0	5,1	6,5
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	6,9	12,7	22,8	17,9	18,8	26,4	18,2
Prof. intermédiaires	24,6	25,5	31,8	25,4	27,3	27,7	26,1
Employés	36,5	33,7	25,9	29,4	29,9	26,0	27,6
Ouvriers	27,6	23,1	13,0	23,0	19,9	14,7	20,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE RP 2017

³² Lecture du tableau : en 2007, 10,5% des employés pontois appartenant à la PCS des employés sont sans emploi

En comparaison avec les autres territoires de référence, **Pont de Claix comporte une part plus importante d'ouvriers et d'employés et une part plus faible de cadres et professions intellectuelles supérieures**, mais également de professions intermédiaires.

Ainsi, la part élevée d'ouvrier et d'employés et la faible part de cadres de professions intellectuelles supérieures observée au sein de la commune se confirme.

3-4 Une répartition et des difficultés vis-à-vis de l'emploi des différentes PCS qui diffèrent selon le quartier d'habitation

Répartition par PCS dans chaque IRIS en 2017³³

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
Agriculteurs exploitants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	4,5	2,9	6,7	2,2	5,6
Cadres et prof. intellectuelles supérieures	8,2	7,2	2,5	3,9	10,1
Prof. intermédiaires	31,5	28,6	10,7	20,0	26,6
Employés	31,0	35,7	39,0	43,6	35,7
Ouvriers	24,8	25,5	41,1	30,4	21,9
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE RP 2017

Les Îles de Mars Olympiades : un quartier ouvrier

Avec 4 actifs sur 10 faisant partie de la PCS des ouvriers, le quartier des **Îles Mars Olympiades comporte la plus forte proportion d'ouvriers du territoire**. Avec seulement 3,9% de cadre et professions intellectuelles supérieures, le quartier comporte la **part la plus faible de cadres**.

Bourg : un quartier avec des professions parmi les plus aisées du territoire

Avec seulement 2 actifs sur 10 faisant partis de la PCS des ouvriers, **le quartier Bourg comporte la plus faible proportion d'ouvriers du territoire**. Avec 1 actif sur 10 faisant parti de la PCS des cadres, le quartier comporte la **part la plus importante de cadres**.

Arc en Ciel et Grand Galet et Villancourt : des quartiers de classes moyennes

Il y a environ 60% d'employés et de professions intermédiaires sur Arc en Ciel et Grand Galet et environ 50% d'employés et de professions intermédiaires sur Villancourt.

³³ Les agriculteurs exploitants sont enlevés de l'analyse car très peu représentés.

L'insertion professionnelle des PCS par quartier : des différences selon le lieu d'habitation

Répartition par PCS actifs des 15 à 64 ans sans emploi par IRIS en 2017³⁴

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
Agriculteurs exploitants	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Artisans, commerçants, chefs d'entreprise	10,8	0,0	15,9	13,4	20,9
Cadres et professions intellectuelles supérieures	6,4	0,0	31,0	9,8	4,4
Professions intermédiaires	8,3	14,3	24,1	9,3	6,9
Employés	16,7	14,9	25,5	10,0	9,2
Ouvriers	12,6	4,3	18,2	12,6	12,7

Source : INSEE RP 2017

L'ensemble des PCS des Îles de Mars Olympiades, excepté les artisans commerçants et chefs d'entreprises, rencontre plus de difficulté à trouver un emploi que leurs homologues des autres quartiers.

Les cadres et professions intellectuelles supérieures, Professions intermédiaires et employés du quartier Bourg rencontrent moins de difficulté à trouver un emploi que ceux des autres quartiers.

A contrario les artisans commerçants et chefs d'entreprises du quartier Bourg rencontrent plus de difficulté à s'insérer sur le marché du travail

Les ouvriers du quartier Villancourt rencontrent moins de difficulté à trouver un emploi que ceux des autres quartiers.

4 – Le statut des actifs et actives pontois et pontoises

4-1 Les actifs pontois : des salariés fonctionnaires ou en CDI

Statut des actifs Pontois de 15 ans ou plus en 2012 et 2017

	2012	2017	Écart 2012/2017
Titulaires de la fonction publique et CDI	78,0	74,2	-3,9
CDD	9,8	11,4	1,6
Intérim	2,7	3,1	0,4
Emplois aidés	0,6	1,1	0,6
Apprentissage - Stage	3,0	3,4	0,3
Indépendants	3,3	4,7	1,4
Employeurs	2,5	2,2	-0,4
Aides familiaux	0,1	0,0	-0,1
Ensemble	100,0	100,0	

Source : INSEE RP 2012 et 2017

³⁴ Lecture du tableau : 24,1% des actifs de la catégorie des professions intermédiaires habitant les IDMO sont sans emploi alors qu'ils sont 6,9% dans le quartier Bourg

En 2017, près des 3/4 des Pontois sont en CDI ou titulaires de la fonction publique et environ 11% en CDD.

A noter qu'entre 2012 et 2017 la proportion d'actifs en CDI et titulaires de la fonction publique a légèrement baissé (-3,9 points) au profit principalement des CDD et des indépendants.

4-2 Les actifs Pontois davantage titulaires de la fonction publique, en CDI et en CDD que leurs homologues Français et de la métropole Grenobloise

Statut des actifs de 15 ans ou plus comparaisons territoriales en 2017

	PDC	METRO	France
Titulaires de la fonction publique et CDI	74,2	72,8	73,5
CDD	11,4	11,1	8,4
Intérim	3,1	1,8	1,9
Emplois aidés	1,1	0,9	0,8
Apprentissage - Stage	3,4	3,1	2,4
Indépendants	4,7	6,2	7,6
Employeurs	2,2	4,1	5,3
Aides familiaux	0,0	0,1	0,2
Ensemble	100,0	100,0	100,0

Source INSEE RP 2017

En 2017

- 74,2% des Pontois sont en CDI et titulaires de la fonction publique contre 72,8% des habitants de la métropole Grenobloise et 73,5% des français.
- 11,4% des Pontois sont en CDD contre 11,4% des habitants de la métropole Grenobloise et 8,4% des français.

4-3 Les Pontoises proportionnellement plus nombreuses à être en CDD que les Pontois

Statut des actifs de 15 ans ou plus par sexe en 2017

	% hommes	% femmes	Écart H/F
Titulaires de la fonction publique et CDI	73,5	74,9	-1,4
CDD	8,3	15	-6,7
Intérim	3,8	2,3	1,5
Emplois aidés	1,1	1,2	-0,1
Apprentissage - Stage	4,7	1,7	3
Indépendants	5,7	3,6	2,1
Employeurs	3	1,2	1,8
Aides familiaux	0	0	0
Ensemble	100	100	0

Source : INSEE RP 2017

En 2017, 15% des Pontoises contre 8,3% des Pontois sont en CDD, soit 6,7 points d'écart. Concernant les titulaires de la fonction publique et les CDI, la proportion de femmes et d'hommes est quasiment similaire (-1,4 point d'écart au profit des femmes).

4-4 Statut des actifs : des différences selon le quartier d'habitation

Statut des actifs de 15 ans ou plus en 2017 par IRIS

	Grand-Galet	Villancourt	IDMO	Arc-En-Ciel	Bourg
Titulaires de la fonction publique et CDI	74,6	81,2	63,0	75,0	74,3
CDD	8,5	7,4	24,1	9,7	10,7
Intérim	3,6	2,3	2,6	4,6	2,6
Emplois aidés	2,1	1,2	0,9	1,1	0,5
Apprentissage - Stage	4,1	3,0	1,9	5,5	2,4
Indépendants	4,1	4,2	6,3	3,5	5,6
Employeurs	3,1	0,7	1,4	0,7	3,9
Aides familiaux	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Ensemble	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

Source : INSEE RP 2017

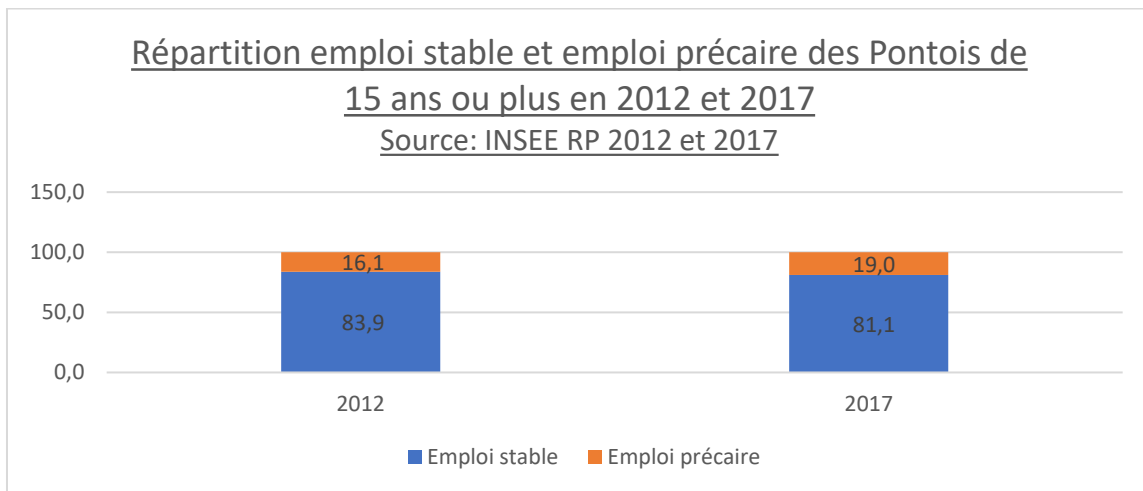
Les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades sont davantage en CDD et moins titulaires de la fonction publique ou en CDI que ceux des autres quartiers.

A noter qu'entre 2012 et 2017 la part d'emploi stable sur le quartier baisse de 11,1 points au profit des CDD (+11.1 points, creusant l'écart entre les Îles de Mars Olympiades et les autres quartiers).

Les habitants du quartier Villancourt sont davantage titulaires de la fonction publique et moins en CDD que ceux des autres quartiers.

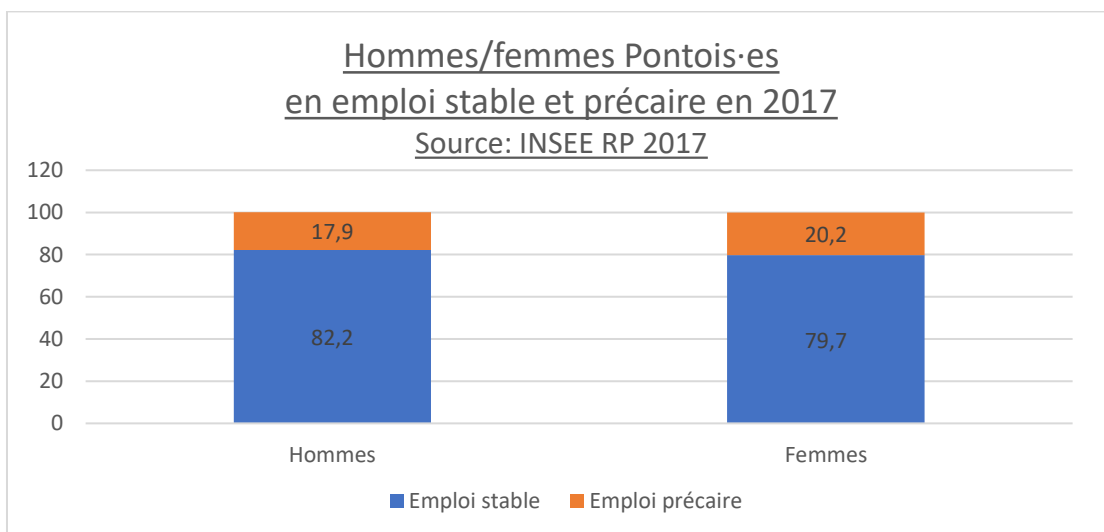
5 - Précarité de l'emploi

5-1 Huit Pontois sur dix en emploi stable³⁵...



Que ce soit en 2012 ou en 2017, environ 8 pontois sur 10 sont en emploi stable. A noter cependant entre les deux périodes de référence, une légère diminution de ce type d'emploi.

Les Pontoises davantage en emploi précaire que les Pontois

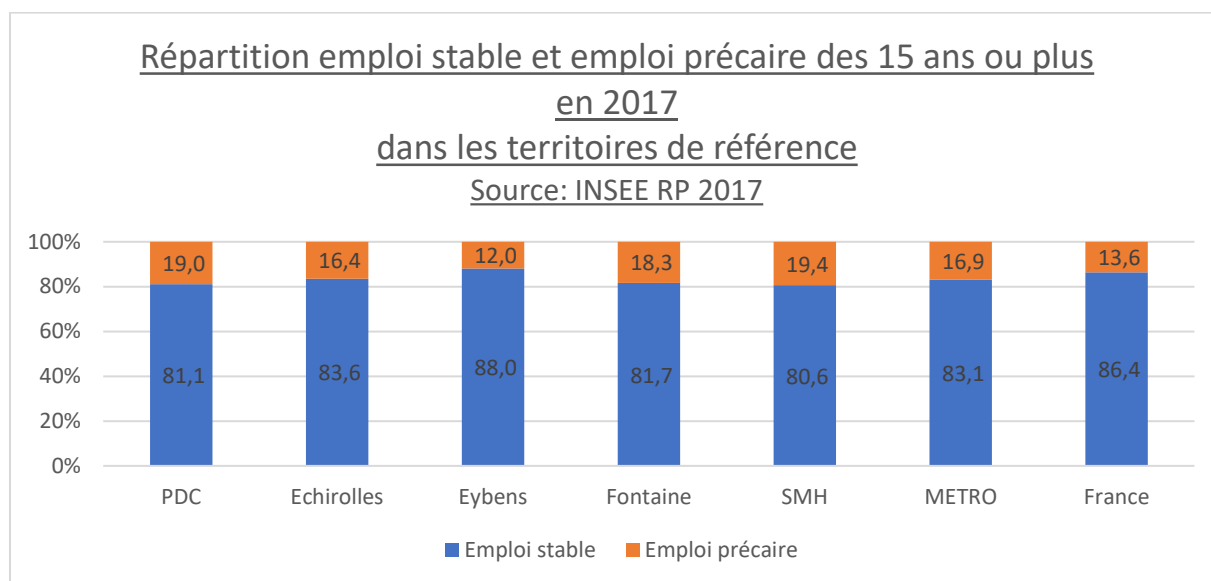


En 2017, 20,2% des Pontoises sont en emploi précaire contre 17,9% des Pontois.

³⁵ Les emplois emploi stables sont, au sens de l'INSEE, les CDI et titulaires de la fonction publique, employeurs et indépendants.

Les emplois précaires sont, au sens de l'INSEE, les CDD, intérim, emplois aidés, apprenti et aides familiaux.

5-2Mais parmi les plus exposés à la précarité du travail par comparaison aux autres territoires de référence



Avec 19%, d'emploi précaire, **les Pontois de 15 ans ou plus sont plus nombreux en proportion, juste après les Martinérois (19,4%), à être exposés à la précarité de l'emploi que les habitants des autres territoires de comparaison.**

Les Pontoises davantage en emploi précaire que leurs homologues des autres territoires de comparaison

Répartition hommes/femmes emploi stable/emploi précaire en 2017 par territoire de comparaison

		Emploi stable	Emploi précaire
PDC	H	82,2	17,9
	F	79,7	20,2
Echirolles	H	85	15
	F	82	18
Eybens	H	89	11
	F	87,1	12,9
Fontaine	H	81,8	18,2
	F	81,6	18,4
SMH	H	81,6	18,5
	F	79,5	20,4
METRO	H	83,5	16,4
	F	82,7	17,3
France	H	87,4	12,6
	F	85,3	14,6

Source : INSEE RP 2017

Le pourcentage de Pontoises en emploi précaire (20,2%) est plus élevé que celui des autres territoires de comparaison, excepté sur Saint Martin d'Hères qui se situe quasiment au même niveau (20,4%).

Les Pontois, quant à eux, sont dans la fourchette haute au niveau de la précarité de l'emploi, derrière les Fontainois et Martinérois mais au-dessus des Échirolois.

5-3 Une précarité de l'emploi touchant davantage des habitants des Îles de Mars Olympiades et de façon moindre ceux du Bourg

Emploi stable et emploi précaire des 15 ans et plus par IRIS

	2017		Variation emploi stable 2012 /2017
	Emploi stable	Emploi précaire	
Grand-Galet	81,7	18,3	-3,5
Villancourt	86,1	13,9	1,3
IDMO	70,6	29,4	-9,5
Arc-En-Ciel	79,1	20,9	-5,3
Bourg	83,7	16,3	-0,2

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Avec un taux de 70,6% d'emploi stable en 2017, **les habitants du quartier des Îles de Mars Olympiades ont des situations professionnelles bien plus précaires que ceux des autres quartiers.** De plus, **entre 2012 et 2017, les habitants du quartier voient leur taux d'emploi stable chuter de 9,5 points.**

A contrario avec seulement 16,3% d'emplois précaires, les habitants du quartier **Bourg ont des situations professionnelles plus stables** que celles des habitants des autres quartiers.

6 – Temps de travail : Des Pontois moins touchés par le temps partiel mais avec de grandes différences selon le quartier d'habitation

6-1 Les Pontois sont moins en temps partiel que leurs homologues des autres territoires de comparaison

Population de 15 ans ou plus ayant un emploi en temps partiel en 2017

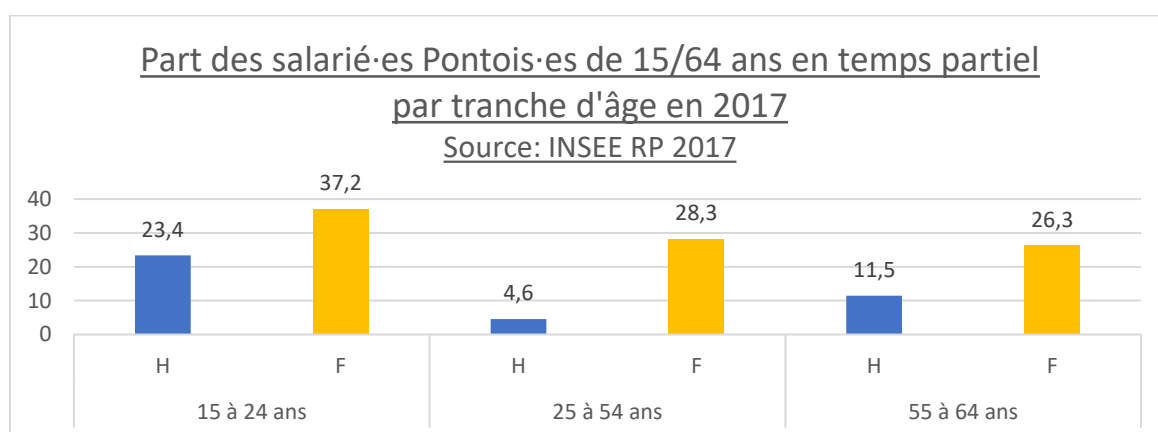
	PDC	Echiroles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
Salariés	18,4	21,6	21,1	20,7	22	20,7	17,6
Non-salariés	11,9	16,2	19,3	17,7	17,8	17,7	14,2
Ensemble	18	21,2	20,9	20,5	21,6	20,3	17,1

Source : INSEE RP 2017

En 2017, 18% des Pontois salariés sont en temps partiel et 11,4% des pontois non-salariés. Par comparaison avec les autres territoires, les Pontois, qu'ils soient salariés ou non-salariés, **sont moins en temps partiel que leurs homologues des autres communes de comparaison et les habitants de la métropole de Grenoble.**

Ils sont par contre **davantage en temps partiel que les salariés français** (18,4% contre 17,6%), cela ayant pour conséquence de faire passer le taux de l'ensemble des actifs ayant un emploi en temps partiel au-dessus du taux français.

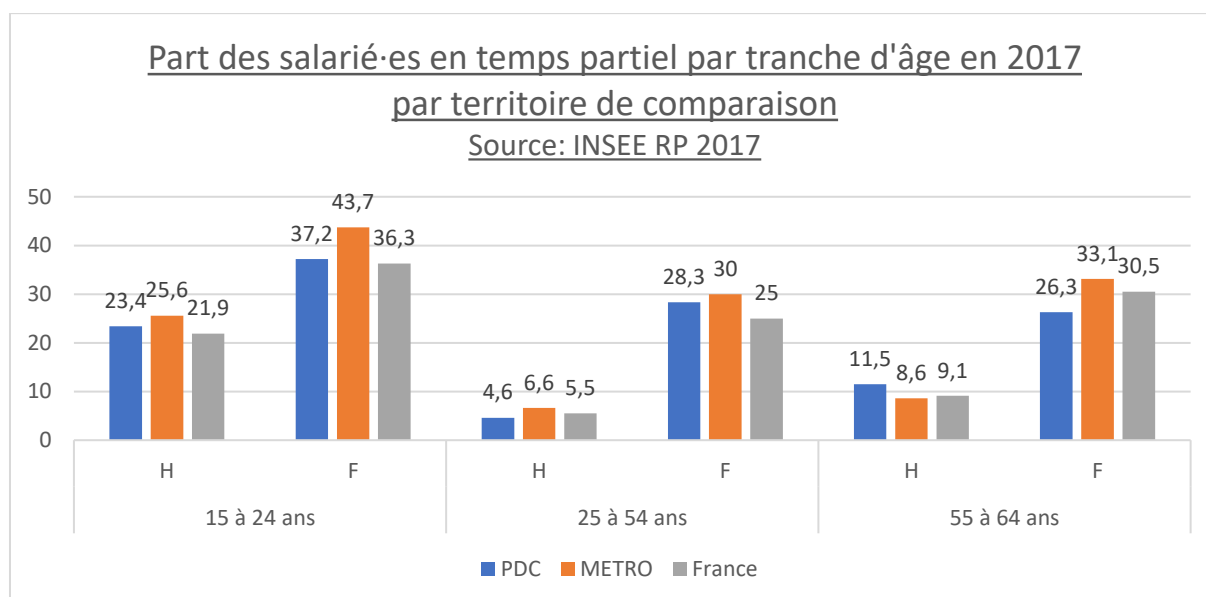
6-2 Des salariées pontoises davantage en temps partiel que les Pontois, avec un plus fort écart entre les deux sexes dans la tranche d'âge 25/54 ans



Toutes tranches d'âge confondues les Pontoises sont davantage en temps partiel que les Pontois. Les écarts entre hommes et femmes allant de 14,8 points pour les 55/64 ans à 23,7 points pour les 25/54 ans.

Le fort écart entre les hommes et les femmes pour la tranche d'âge 25/54 ans peut s'expliquer éventuellement par l'arrivée des enfants au sein du foyer, incitant les femmes à diminuer leur temps de travail pour s'occuper des enfants. A noter que sur cette même tranche d'âge les hommes ont, quant à eux, tendance à davantage travailler à temps plein que leurs homologues des autres tranches d'âge.

Le graphique suivant nous montre que **ce phénomène n'est pas propre à Pont de Claix**



6-3 Les habitants des Îles de Mars Olympiades davantage en temps partiel et les habitants de Villancourt davantage en temps complet

Temps partiel par IRIS salariés/non salariés

	2017			Variation 2012/2017		
	% salariés en temps partiel	% non-salariés en temps partiel	Ensemble	Salariés en temps partiel	Non-salariés en temps partiel	Ensemble
Grand-Galet	17,6	15,8	17,5	0,6	-1,2	0,5
Villancourt	15,1	16,8	15,2	-3,4	-3,6	-3,4
IDMO	26,1	10,0	24,8	7,7	-6,6	6,5
Arc-En-Ciel	19,7	8,0	19,3	1,2	-7,1	0,9
Bourg	16,6	9,7	15,9	-5,4	-10,7	-5,9

Source : INSEE RP 2012 et 2017

En 2017

- **Les actifs occupés du quartier des Îles de Mars Olympiades sont davantage en temps partiels que leurs homologues des autres quartiers.** Cela s'explique par une très forte proportion de salariés en temps partiel.
- A contrario **les actifs occupés du quartier Villancourt sont moins en temps partiel que leurs homologues des autres quartiers, excepté pour les non-salariés** qui se situent légèrement au-dessus des autres territoires.

Entre 2012 et 2017

- **La proportion d'actifs occupés en temps partiel du quartier Bourg a chuté de 5,9 points**, la baisse se faisant à la fois pour les salariés (-5,4 points) et les non-salariés (-10,7 points).
- **La proportion d'actifs occupés en temps partiel du quartier des Îles de Mars Olympiades a augmenté de 6,5 points**, cela étant dû à l'augmentation des temps partiel chez les salariés.

6-4 Tous quartiers confondus les Pontoises sont davantage en temps partiel que les Pontois avec des inégalités plus ou moins marquées selon le lieu d'habitation

Temps partiel par sexe par IRIS en 2017

	Hommes	Femmes
Grand-Galet	10,1	25,0
Villancourt	6,0	27,9
IDMO	13,8	39,8
Arc-En-Ciel	8,1	32,6
Bourg	5,7	27,7

Source : INSEE RP 2017

Les femmes sont davantage en temps partiel que les hommes quel que soit le quartier d'habitation.

La forte proportion d'actifs en temps partiel sur le quartier des Îles de Mars Olympiades observée précédemment touche à la fois les hommes et les femmes avec sur ce même quartier l'écart le plus élevé entre les deux sexes (26 points d'écart hommes/femmes).

A contrario, les Pontoises habitant le quartier Grand Galet sont moins en temps partiel que leurs homologues des autres quartiers.

Enfin les Pontois habitant le quartier Bourg sont moins en temps partiel que leurs homologues des autres quartiers.

7 - Lieu de travail et transport

7-1 Les Pontois travaillent davantage à l'extérieur de leur commune mais avec des différences selon le quartier d'habitation

Lieu de travail des actifs Pontois de 15 ans ou plus ayant un emploi en 2007, 2012 et 2017

	2007	2012	2017
Dans la commune de résidence	23,9	24,7	23,5
Dans une commune autre que la commune de résidence	76,1	75,3	76,5

Source : INSEE RP 2007, 2012 et 2017

Environ 1/4 des Pontois travaille dans une commune autre que leur lieu de résidence, ce pourcentage ayant tendance à rester relativement stable dans le temps.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi en 2017, comparaisons territoriales

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	France
Dans la commune de résidence	23,5	30,5	20,5	19,8	27,5	35	33,7
Dans une commune autre que la commune de résidence	76,5	69,5	79,5	80,2	72,5	65	66,3

Source : INSEE RP 2017

Par comparaison avec les autres territoires de référence, les Pontois travaillent généralement davantage à l'extérieur de leur commune de résidence.

Nous observons près de 10 points d'écart avec les habitants de la métropole de Grenoble et des français, mais 3,7 points en deçà des Fontainois et 3 points en deçà des Eybinois.

Lieu de travail des actifs de 15 ans ou plus ayant un emploi en 2017 par IRIS

	Dans la commune de résidence	Dans une commune autre que la commune de résidence
Grand-Galet	18,8	81,2
Villancourt	25,6	74,4
IDMO	23,6	76,4
Arc-En-Ciel	25,3	74,7
Bourg	24,9	75,1

Source : INSEE RP 2017

En 2017, les habitants du quartier Grand Galet se rendent davantage à l'extérieur de leur commune pour travailler tandis que les habitants de Villancourt travaillent davantage sur Pont de Claix (81,2% pour les premiers contre 74,7% pour les seconds).

7-2 Moyens de transport pour se rendre au travail : la voiture, mode de transport privilégié

Moyens de transport des Pontois pour se rendre au travail en 2017

Pas de déplacement	2,7
Marche à pied (ou rollers, patinette)	5,4
Vélo (y compris à assistance électrique)	4,4
Deux-roues motorisé	0,8
Voiture, camion ou fourgonnette	68,2
Transports en commun	18,5

Source : INSEE RP 2017

La grande majorité des Pontois (68,2%) se rendent au travail en voiture. A noter que la part des automobilistes n'a quasiment pas évolué entre 2012 et 2017.

Moyens de transport pour se rendre au travail en 2017, comparaisons territoriales

	PDC	METRO	France
Pas de déplacement	2,7	2,9	4,3
Marche à pied (ou rollers, patinette)	5,4	8,2	6,1
Vélo (y compris à assistance électrique)	4,4	9,7	2,2
Deux-roues motorisé	0,8	1	1,8
Voiture, camion ou fourgonnette	68,2	58,7	70,3
Transports en commun	18,5	19,5	15,3

Source : INSEE RP 2017

Pour l'ensemble des territoires, la voiture est le mode de transport privilégié pour se rendre au travail, suivi, mais de loin, par les transports en commun.

Pour aller travailler, les Pontois utilisent

- Davantage la voiture que les habitants de la métropole de Grenoble mais un peu moins que les français,
- Quasiment autant les transports en commun que les habitants de la métropole de Grenoble et davantage que les français
- Moins le vélo que les habitants de la métropole de Grenoble mais davantage que les français.
- Moins la marche à pied que les habitants de la métropole de Grenoble et que les français.

7-3 Moyen de transport pour se rendre au travail, des différences selon le quartier d'habitation

Moyens de transport pour se rendre au travail par IRIS en 2017

	Pas de déplacement	Marche à pied (ou rollers, patinette)	Vélo (y compris VAE)	Deux-roues motorisé	Voiture, camion ou fourgonnette	Transports en commun
Grand-Galet	2,4	2,9	4,5	0,5	75,9	13,9
Villancourt	6,3	6,5	5,7	0,7	65,0	15,8
IDMO	1,5	4,1	1,8	1,6	61,1	29,8
Arc-En-Ciel	0,8	6,2	3,9	0,3	69,6	19,1
Bourg	2,4	6,8	5,0	1,0	67,7	17,1

Source : INSEE RP 2017

Les habitants des Îles de Mars Olympiades utilisent bien moins leur voiture et davantage les transports en commun pour aller travailler que leurs homologues des autres quartiers (près d'un tiers des déplacements se fait en transport en commun).

A contrario, et cela malgré le tram à proximité, les habitants de Grand Galet sont ceux utilisant le moins les transports en commun pour aller travailler et davantage leur voiture (seuls 13,9% des habitants du quartier utilisant ce moyen de locomotion).

SYNTHESE « EMPLOI CHÔMAGE ET PRECARITE »

Population active

- La tranche d'âge des 25/54 ans enregistre le plus fort taux d'activité
- Entre 2012 et 2017, augmentation de 13 points (de 45.3% à 58.4%) du taux d'activité des seniors (55/64 ans)
- Un taux d'activité plus élevé pour les hommes que pour les femmes quelle que soit la tranche d'âge avec un creusement de l'écart entre 2012 et 2017.

L'écart le plus élevé entre les deux sexes s'observe pour les 25/54 ans.

L'écart le moins élevé entre les deux sexes s'observe pour les 55/64 ans

Comparaisons territoriales

- Une population avec un relatif fort taux d'activité...mais avec une répartition plus inégalitaire entre hommes et femmes

Le taux d'activité

- Des hommes pontois est relativement élevé
- Des femmes pontoises se situe dans la moyenne métropolitaine

De fortes disparités selon le quartier d'habitation

- Le plus faible taux d'activité et en chute observé sur les Îles de Mars Olympiades
- Des habitants de Grand Galet davantage en activité
- Des hommes davantage en activité que les femmes sur l'ensemble des quartiers avec une répartition plus inégalitaire sur Villancourt.

Le chômage

- Entre 2007 et 2017, le taux de chômage des Pontois de 15/64 ans a augmenté de 3,5 points (passant de 10,8% à 14,3%).
- L'augmentation du taux de chômage des Pontois s'explique par l'augmentation du taux de chômage des femmes

Comparaisons territoriales

Le taux de chômage des Pontois·es :

- Est relativement élevé : supérieur à celui des habitants de l'agglomération grenobloise et des français
- Se situe en 2^{ème} position après celui des Eybinois mais reste élevé.
- Est un des plus inégalitaires entre hommes et femmes (2ème plus fort écart hommes/femmes quasi au même niveau que Fontaine)

Répartition par tranches d'âge

- Des jeunes pontois davantage touchés par le chômage que leurs aînés mais moins que leurs homologues des autres territoires.
- Des seniors parmi des plus touchés par la recherche d'emploi que leurs homologues des autres territoires

De fortes disparités selon le quartier d'habitation

- Les habitants des Îles de Mars Olympiades davantage touché par le chômage quel que soit le sexe et l'année

- Les habitants des quartiers Bourg et Villancourt moins touchés par le chômage quel que soit le sexe
- Les jeunes plus fortement touchés sur l'ensemble des quartiers et le quartier les Îles de Mars Olympiades plus fortement impacté

Répartition par Professions et Catégories Socio-professionnelles (PCS)

Pont de Claix une ville d'employés et d'ouvriers : plus de 60% des Pontois sont employés ou ouvriers (36,5% d'employés 27,6% d'ouvriers).

PCS au regard du chômage :

- Des ouvriers et employés davantage touchés par le chômage que les autres PCS.
- Des cadres et professions intellectuelles supérieures moins touchés par le chômage que les autres PCS

Disparités selon le quartier d'habitation

- *Les Îles de Mars Olympiades : un quartier ouvrier avec de plus grandes difficultés à trouver un emploi toutes PCS confondues (excepté les artisans commerçants et chefs d'entreprises)*
- *Bourg : un quartier avec des professions parmi les plus aisées du territoire avec des PCS rencontrant moins de difficulté à trouver un emploi que ceux des autres quartiers (excepté pour les artisans commerçants et chefs d'entreprises).*
- *Arc en Ciel et Grand Galet et Villancourt : des quartiers de classes moyennes*

Le statut des actifs pontois

- En 2017, près des 3/4 des Pontois sont en CDI ou titulaires de la fonction publique et environ 11% en CDD.
- Les Pontoises sont proportionnellement plus nombreuses à être en CDD que les Pontois.

Comparaisons territoriales

Les actifs pontois davantage titulaire de la fonction publique, en CDI et en CDD que leurs homologues des autres territoires de comparaison

Des différences selon le quartier d'habitation

- Les habitants des Îles de Mars Olympiades davantage en CDD et moins titulaires de la fonction publique ou en CDI
- Les habitants de Villancourt davantage titulaires de la fonction publique et moins en CDD

Précarité de l'emploi

Huit Pontois sur dix en emploi stable... mais parmi les plus exposés à la précarité du travail par comparaison aux autres territoires de référence

- Les Pontoises davantage en emploi précaire que les Pontois et que leurs homologues des autres territoires de comparaison (au même niveau que Saint Martin d'Hères).
- Une précarité de l'emploi touchant davantage des habitants des Îles de Mars Olympiades et de façon moindre ceux du Bourg

Temps de travail

- Des salariées pontoises davantage en temps partiel que les Pontois, avec un plus fort écart entre les deux sexes dans la tranche d'âge 25/54 ans
- Les Pontois sont moins en temps partiel que leurs homologues des autres communes de comparaison et que les habitants de la métropole de Grenoble mais davantage que les salariés français.

Comparaisons infra-communales

- Les habitants des Îles de Mars Olympiades davantage en temps partiel et les habitants de Villancourt davantage en temps complet
- Les Pontoises davantage en temps partiel que les Pontois avec des inégalités plus ou moins, marquées selon le lieu d'habitation

Lieu de travail et transport

- La voiture, mode de transport privilégié pour se rendre au travail
- Les Pontois travaillent davantage à l'extérieur de leur commune que leurs homologues des autres territoires de comparaison
- Les habitants des Îles de Mars Olympiades utilisent bien moins leur voiture et davantage les transports en commun pour aller travailler
- A contrario, les habitants de Grand Galet moins les transports en commun pour aller travailler et davantage leur voiture

IX - DIPLOME ET FORMATION

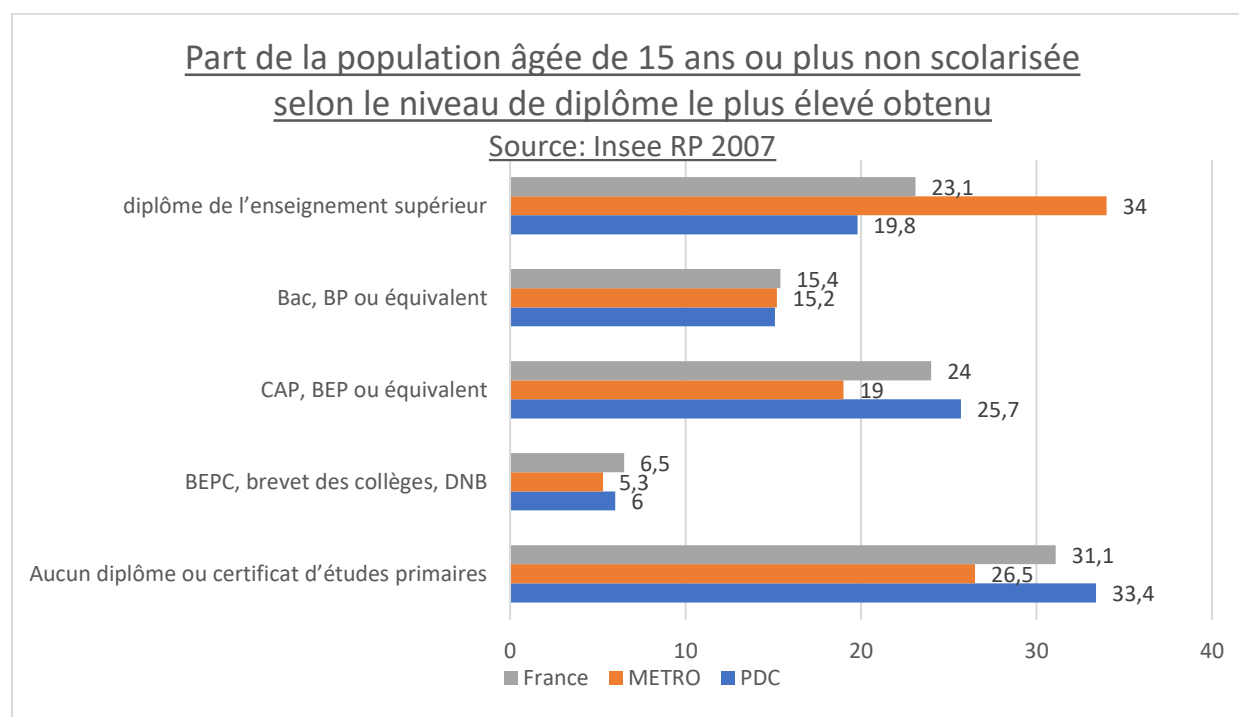
Ce chapitre s'intéresse au **niveau de diplôme déjà obtenu par les personnes non scolarisées de plus de 15 ans**. Cet indicateur permet de dresser **un portrait global du niveau de formation de la population**.

La population scolarisée (qu'elle soit majeure ou non) n'est pas incluse dans cette partie car elle fait l'objet d'une analyse plus approfondie dans le focus sur les étudiants (voir page 142). Les données concernant Saint-Martin-d'Hères n'ont pas été incluses car le fort taux d'étudiants dans cette commune biaise les analyses.

Définition des sigles :

- Bac : Baccalauréat – niveau 4
- BP : brevet professionnel (formation courte pour les personnes souhaitant vite intégrer le milieu professionnel) – niveau 4
- CAP : Certificat d'aptitudes professionnelles – niveau 3
- BEP : Brevet d'Etudes Professionnelles – niveau 3
- BEPC - DNB : Différents noms pour le Brevet des collèges
- CEP : Certificat d'Etudes Primaires

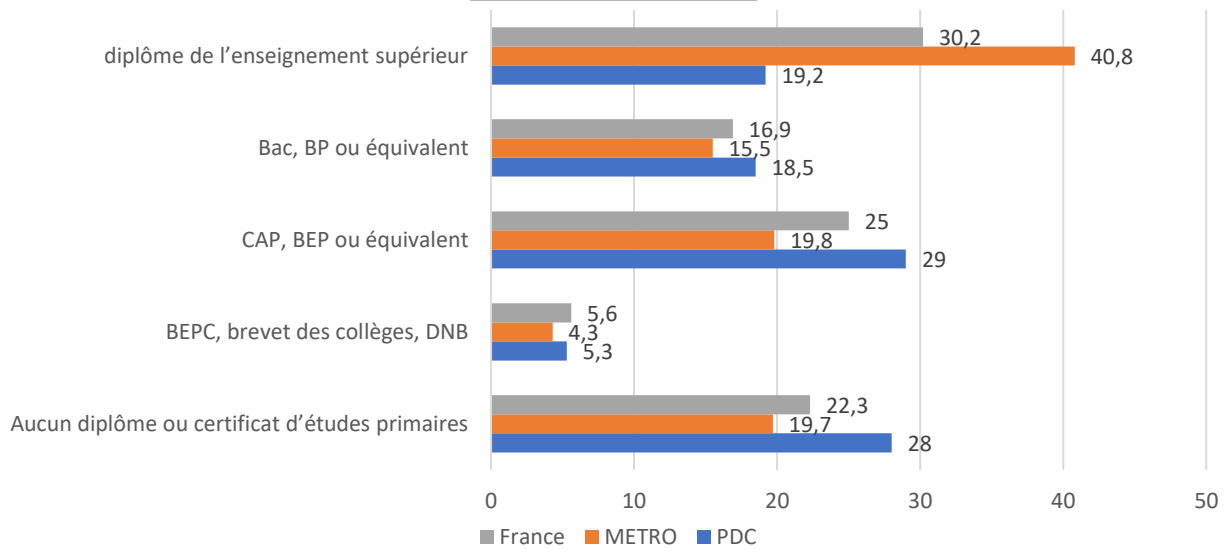
1 - Malgré une hausse des niveaux de formation, des disparités persistent entre Pont-de-Claix et les autres territoires de comparaison³⁶



³⁶ Les chiffres de la métropole de Grenoble sont à prendre avec précaution du fait de la présence de l'université sur son territoire.

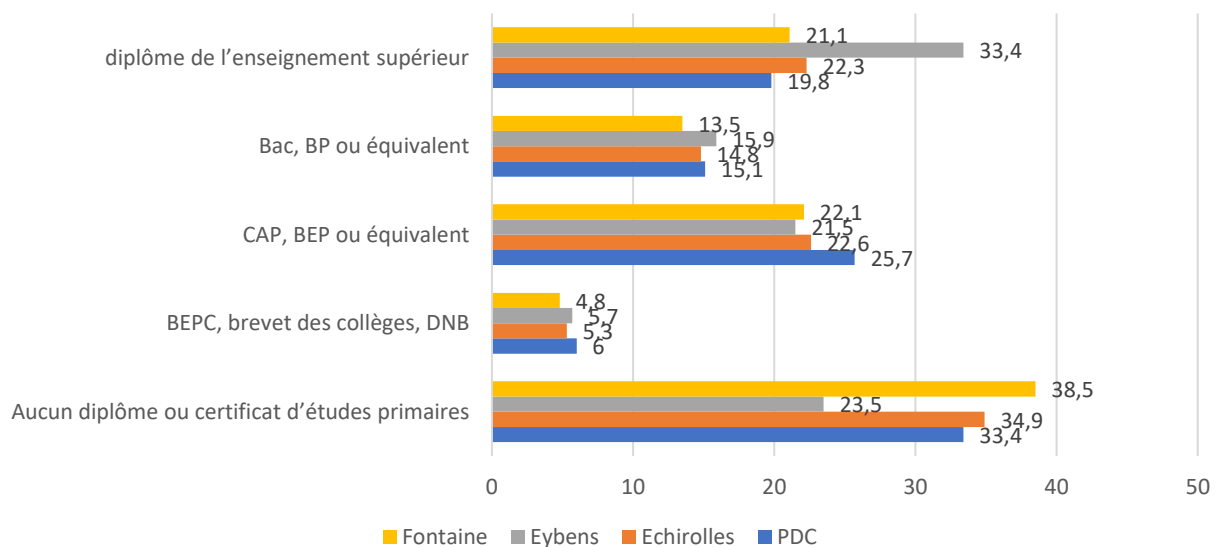
Part de la population âgée de 15 ans ou plus non scolarisée
selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu

Source: Insee RP 2017



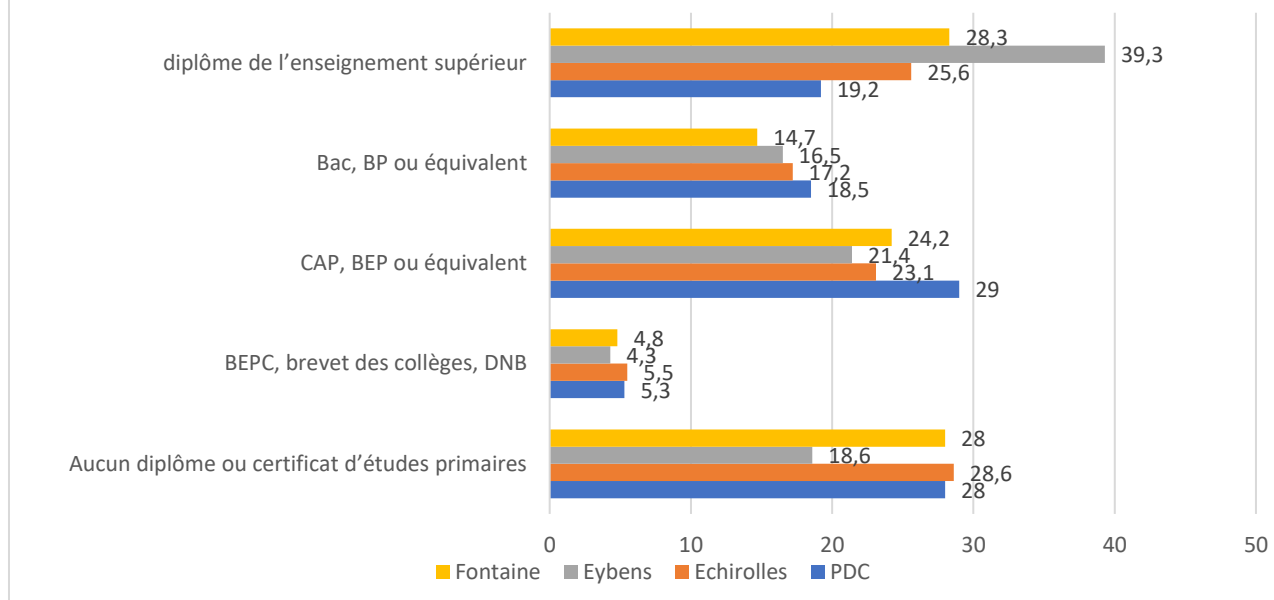
Part de la population âgée de 15 ans et plus non scolarisée selon
le niveau de diplôme le plus élevé obtenu

Source: Insee RP 2007



Part de la population âgée de 15 ans et plus non scolarisée selon le niveau de diplôme le plus élevé obtenu

Source: Insee RP 2017



Les non diplômés : les Pontois une population parmi la moins diplômée

La part des Pontois non diplômés a baissé de 5,4 points en dix ans (passant de 33,4% en 2007 à 28% de la population en 2017).

Cet indicateur est en nette amélioration dans l'ensemble des territoires de comparaison mais le plus souvent de manière plus marquée que sur Pont de Claix, notamment à l'échelle de la métropole de Grenoble et en France

Les Pontois étaient déjà proportionnellement plus nombreux à n'avoir aucun diplôme en 2007, **cette évolution différenciée participe à creuser l'écart avec les territoires de comparaison**, particulièrement avec le niveau national.

A noter qu'en 2017, nous observons une part similaire de non diplômés à Pont de Claix, Echirolles et Fontaine. Ce taux est nettement plus faible à Eybens, 15 points de moins, révélant une situation socio-démographique plus favorable dans cette commune.

Les Pontois restent les plus diplômés des formations professionnelles de type CAP ou BEP

La proportion de personnes diplômées d'un CAP ou d'un BEP a peu évolué en dix ans dans chacun des territoires de comparaison. Pont de Claix, avec une augmentation de 3,3 points est, aussi bien en 2007, qu'en 2017, la commune avec le plus fort taux de personnes ayant obtenu comme diplôme le plus élevé un CAP ou un BEP.

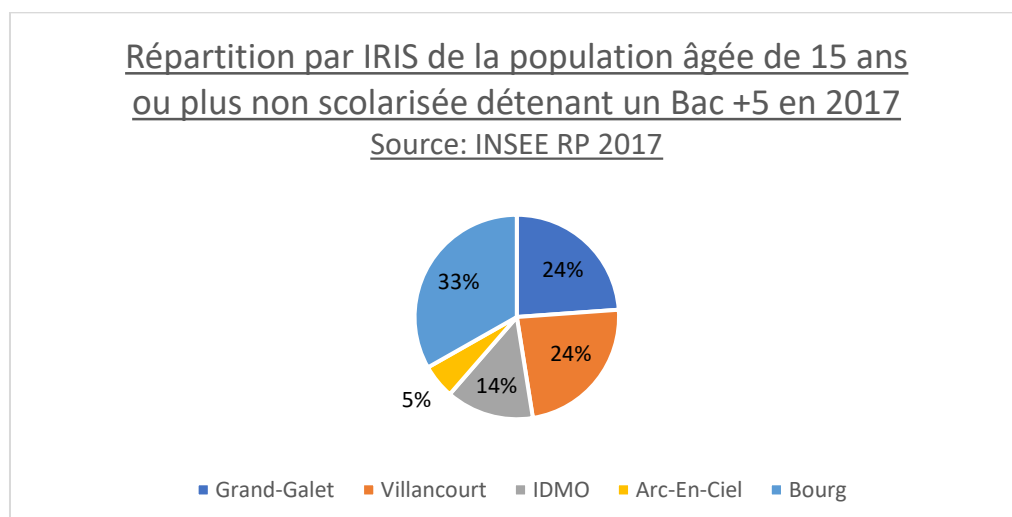
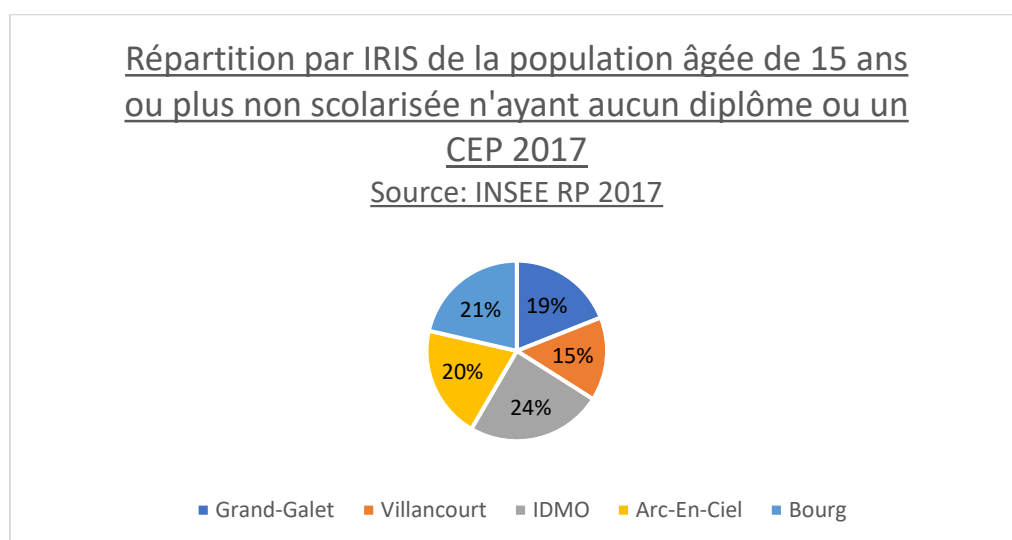
Les pontois sont les moins diplômés de l'enseignement supérieur

Au niveau national et métropolitain nous observons une hausse significative du nombre de personnes diplômées de l'enseignement supérieur (+7 points).

Toutefois, à Pont-de-Claix, **la proportion de personnes diplômées de l'enseignement supérieur n'a pas du tout évolué contrairement aux tendances générales, elle est restée aux alentours de 19%.**

Ainsi, quand bien même elle était déjà significativement inférieure aux autres territoires de comparaison il y a dix ans, elle reste encore la plus basse en 2017.

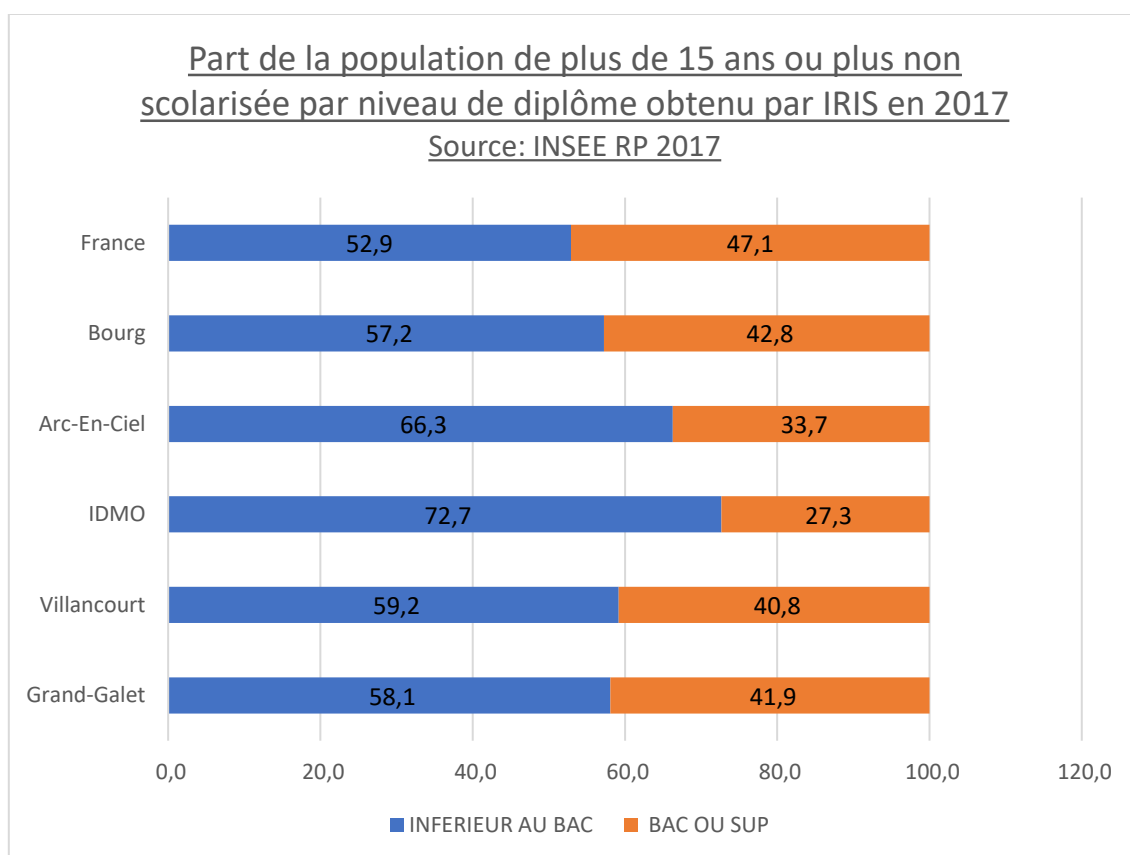
2 - Les Pontois hautement qualifiés versus les Pontois très peu qualifiés : des inégalités selon les quartiers



Nous observons **des disparités significatives au niveau de la répartition des Pontois hautement qualifiés (Bac+5 ou plus) et des Pontois peu diplômés au sein de la commune.**

Les quartiers Bourg, Grand Galet et Villancourt concentrent 4/5^{ème} des Pontois hautement qualifiés.

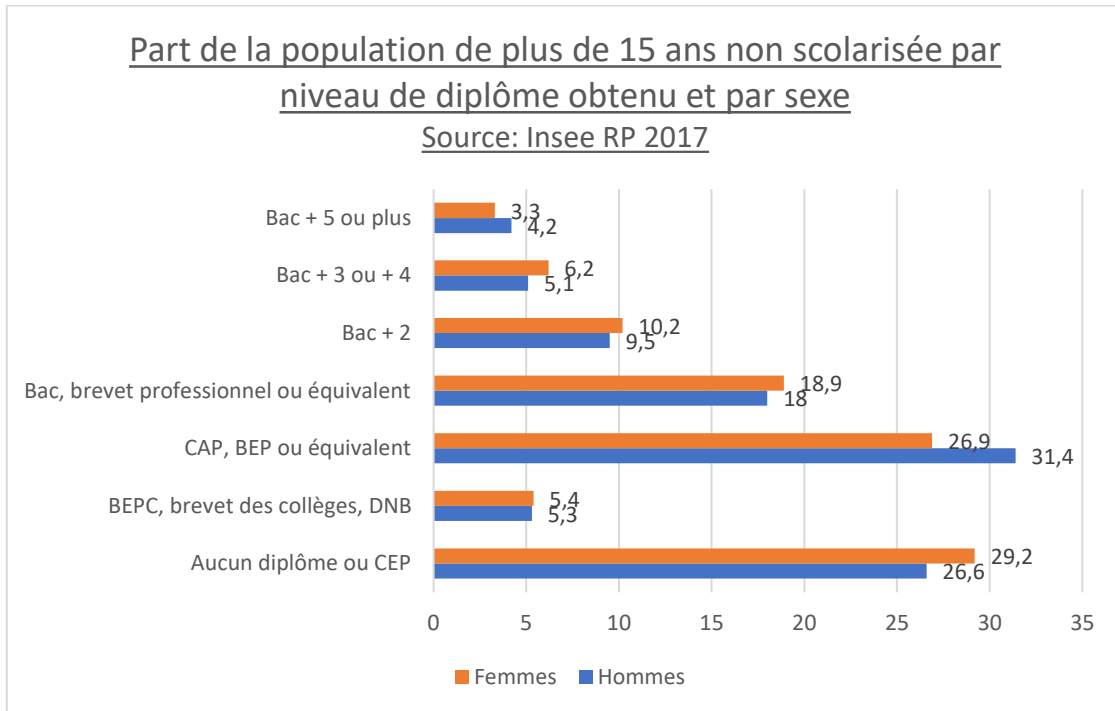
A contrario, ce sont les quartiers Îles de Mars Olympiades et Arc-en-Ciel qui concentrent la plus haute proportion de personnes non qualifiées.



Le graphique ci-dessus nous indique la proportion de personnes avec un diplôme inférieur au Bac versus la proportion de personnes diplômées d’au moins un Bac dans chacun des quartiers.

Nous constatons à nouveau que **les quartiers Îles de Mars Olympiades et Arc en Ciel concentrent les plus grandes proportions de personnes ayant un diplôme inférieur au Bac (respectivement 73% et 66%)**.

3 - Niveau de diplôme : des disparités entre les hommes et les femmes pontois·e·s



Les femmes ont plus souvent un Bac, Bac +2 et Bac +3 ou 4 mais moins souvent un Bac +5 ou plus que les hommes.

Elles sont toutefois **plus nombreuses sans diplôme.**

Les CAP sont plus souvent détenus par les hommes. Ces constats sont similaires au niveau national.

De façon générale, que ce soit à Pont de Claix ou ailleurs, les femmes sont moins diplômées que les hommes mais accèdent un peu plus aux études supérieures.

Il n'y a pas de grande différence hommes/femmes au niveau des diplômes obtenus selon les quartiers.

SYNTHESE ANALYSE « DIPLOME ET FORMATION »

Malgré une hausse des niveaux de formation, des disparités demeurent entre Pont-de-Claix et les autres territoires de comparaison

Les Pontois une population parmi la moins diplômée

La part des Pontois non diplômés a baissé de 5,4 points en dix ans (passant de 33,4% en 2007 à 28% de la population en 2017).

Cette baisse est visible sur l'ensemble des territoires mais de manière plus marquée que sur Pont de Claix

Les Pontois sont :

- Proportionnellement plus nombreux à être non diplômés que les Français ou que les habitants de la métropole de Grenoble et les Eybinois (15 points d'écart).
- Proportionnellement aussi nombreux à être non diplômés que les Echirollois et les Fontainois.

Les Pontois restent les plus diplômés de formation professionnelle type CAP ou BEP

Pont de Claix, avec une augmentation de 3,3 points (passant de 25.7% à 29%) est restée la commune avec le plus fort taux de personnes ayant obtenu un CAP ou un BEP

Les Pontois sont les moins diplômés de l'enseignement supérieur

- Entre 2007 et 2017, la proportion de Pontois diplômés de l'enseignement supérieur n'a pas du tout évolué, elle est restée aux alentours de 19%, contrairement aux tendances générales
- Pont de Claix enregistre la proportion de diplômés la plus basse en 2007 et 2017.

Des disparités significatives au niveau de la répartition des Pontois hautement qualifiés (Bac+5 ou plus) et des Pontois très peu qualifiés au sein de la commune

- Bourg, Grand Galet et Villancourt concentrent 4/5^{ème} des Pontois hautement qualifiés.
- Îles de Mars Olympiades et Arc-en-Ciel qui concentrent la plus haute proportion de personnes non qualifiées.

Niveau de diplôme : des disparités entre les hommes et les femmes pontois·e·s

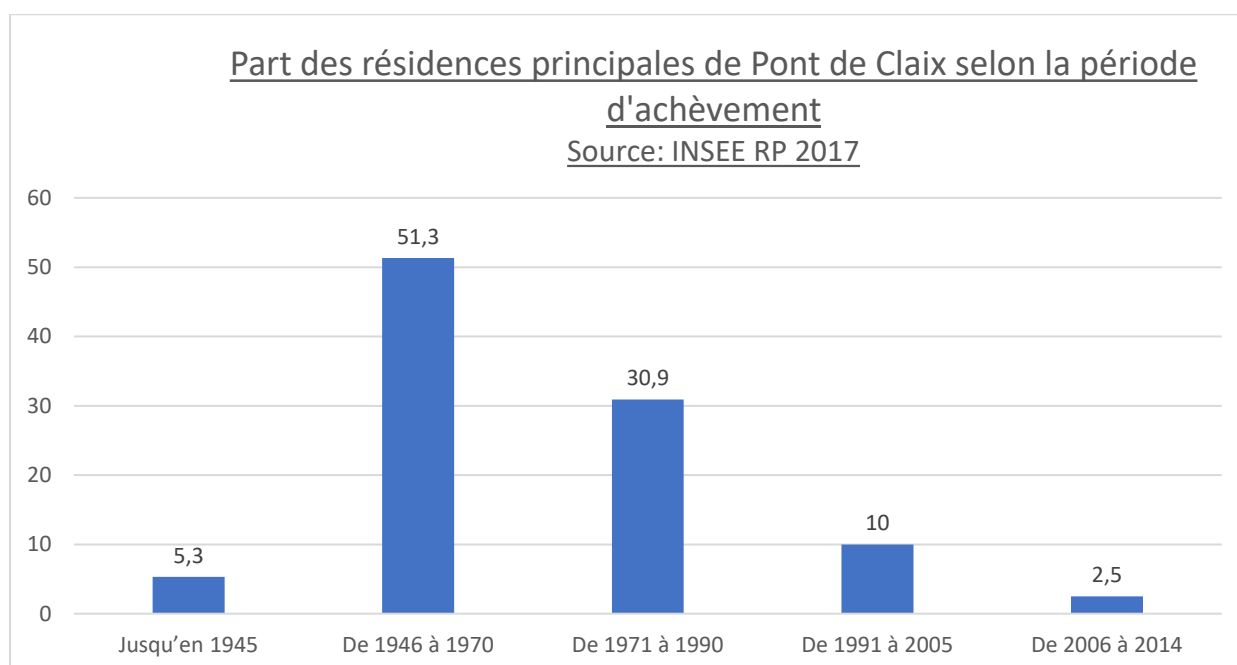
De façon générale, que ce soit à Pont-de-Claix ou ailleurs, les femmes sont moins diplômées que les hommes mais accèdent un peu plus aux études supérieures

X - LOGEMENT

Cette partie s'attache à analyser les conditions de logement des Pontois. Il s'agit tout d'abord de l'étude de l'ancienneté et de la typologie des logements : habitat collectif/habitat individuel et taille, puis ensuite du statut des occupants des logements : propriétaires ou locataires, locataires en logements sociaux, taux de vacance des logements, taux de suroccupation et durée d'emménagement. Des comparaisons seront effectuées avec les autres territoires de comparaison ainsi qu'au niveau infra communal.

1 – Un parc de logement plutôt ancien

1-1 Sept résidences principales sur dix construites avant 1991



En 2017, Pont de Claix compte **4994 logements, dont 92.3% de résidences principales**. **Un peu plus de 50% des résidences principales de Pont de Claix ont été construites après-guerre (de 1946 à 1970), 30% de 1971 à 1990.**

Les logements récents sont très minoritaires (seul 2,5% du parc a été construit entre 2006 et 2014).

Cela est à mettre en lien avec les contraintes urbaines liées aux risques technologiques qui ont pesé sur la Ville jusqu'à l'adoption du PPRT en juin 2018.

1-2 De fortes disparités entre les différents quartiers

Par des résidences principales selon l'année d'achèvement par IRIS

	Jusqu'en 1945	De 1946 à 1970	De 1971 à 1990	De 1991 à 2005	De 2006 à 2014	Total
Grand-Galet	0,9	28,2	49,9	19,7	1,3	100
Villancourt	2,8	72,2	18,8	2,6	3,6	100
IDMO	1,1	62,8	29,6	3,2	3,3	100
Arc-En-Ciel	3,3	56,1	37,2	3,4	0,0	100
Bourg	15,3	39,9	22,9	18,3	3,3	100

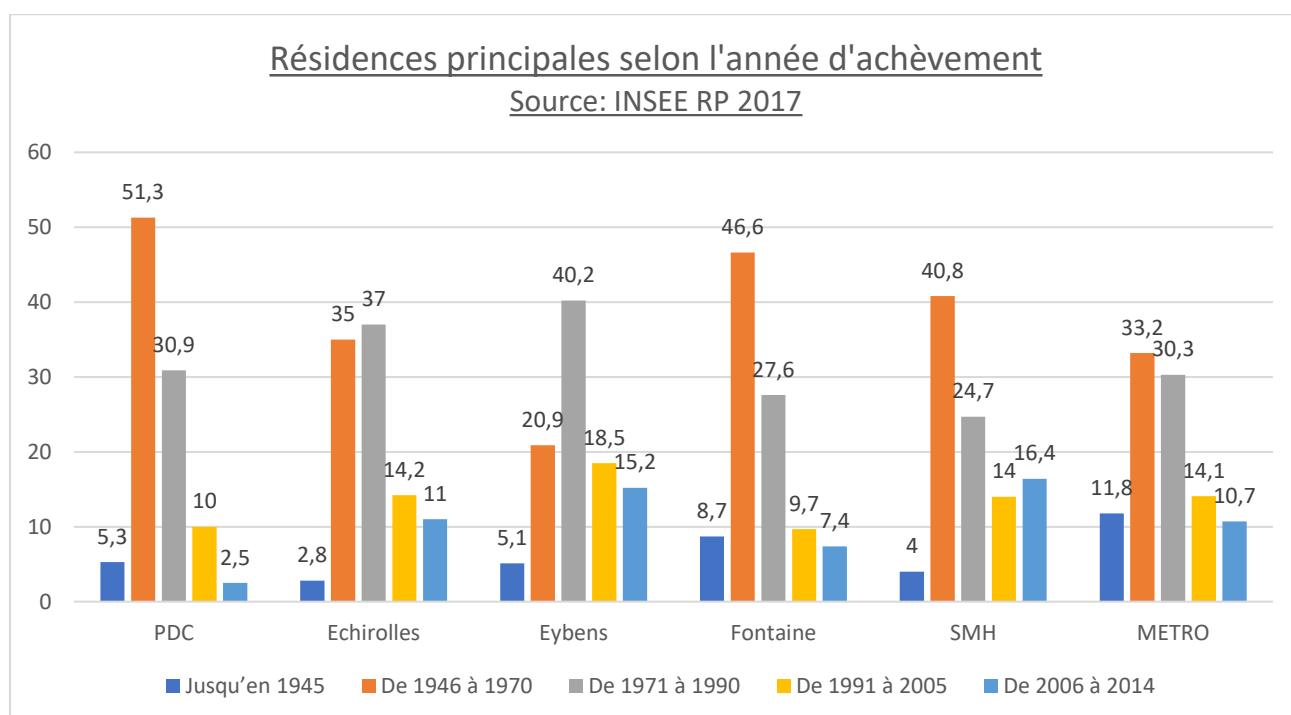
Source : INSEE RP 2017

L'ensemble des quartiers comporte un habitat ancien, avec un pic de construction entre 1946 et 1990.

Nous notons cependant de **fortes disparités entre les différents quartiers** :

- Avec un total de 21% de logements construits après 1990, **le quartier Grand Galet comporte la part la plus importante de logements récents**
- Avec un total de 75% de logements construits avant 1971, **le quartier Villancourt comporte la part la plus importante de logements anciens.**

1-3 Pont de Claix : une commune avec une plus grande ancienneté des logements

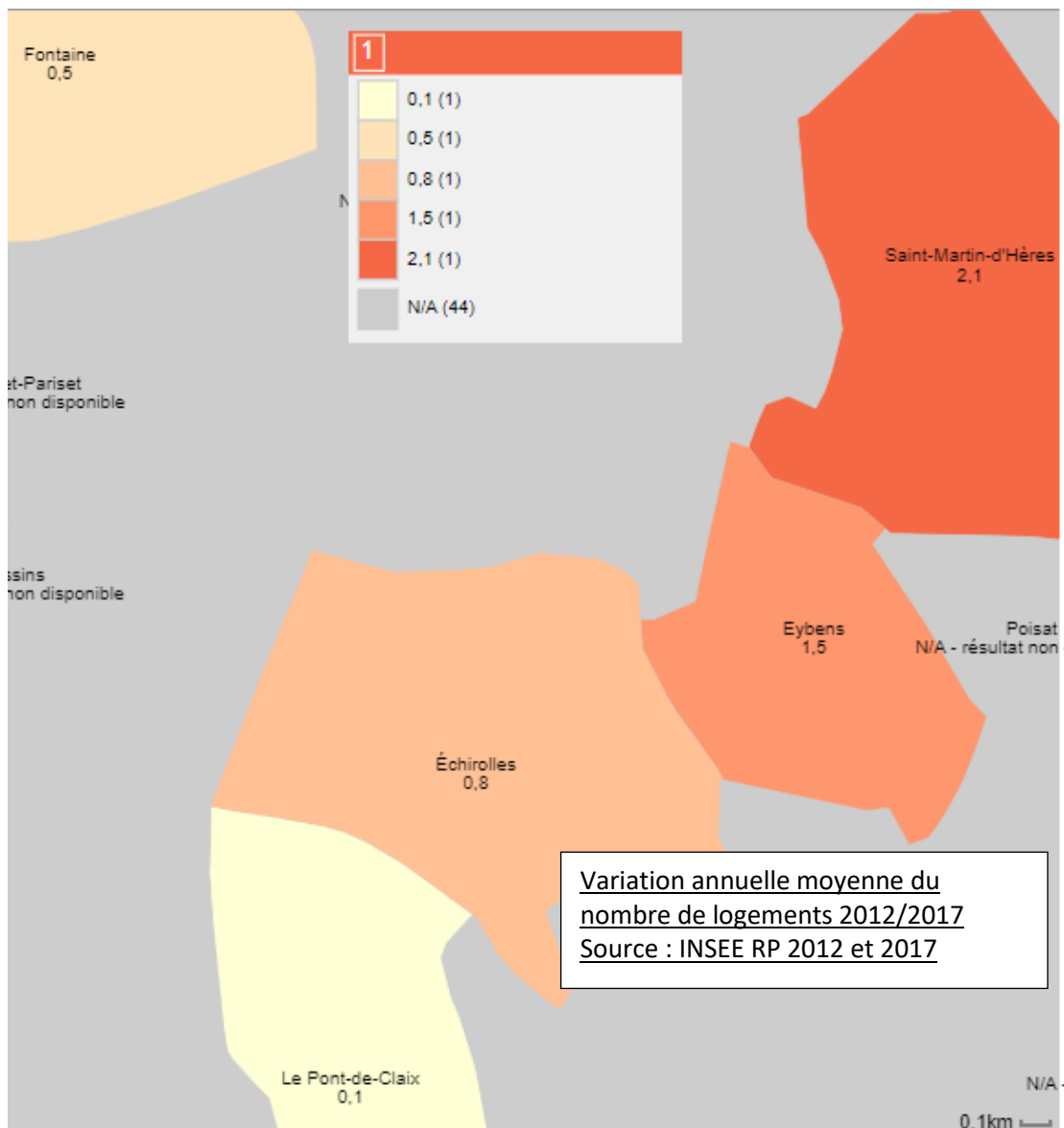


L'ensemble des territoires de comparaison comporte une large part de logements construits entre 1946 et 1970, excepté Eybens qui a un parc un peu plus récent avec une part plus importante de logements construits de 1971 à 1990.

Avec 12,5% des logements construits après 1990 et 51,3% des logements construits après-guerre (de 1946 à 1970), **Pont de Claix est la commune ayant le parc de logements le plus ancien.**

Les autres territoires non soumis aux contraintes urbaines, ont pu davantage construire durant les années 90 et 2000.

La carte suivante nous montre de manière plus précise la variation annuelle moyenne du nombre de logements pour la période la plus récente allant de 2012 à 2017.



2 – Typologie des logements : répartition habitat individuel/habitat collectif

2-1 Huit logements sur dix en habitat collectif

Répartition des maisons et appartements sur PDC en 2007, 2012 et 2017

	2007	2012	2017
Maisons	16,2	17	15,1
Appartements	83,7	82,6	84,8
Ensemble	100	100	100

Source : INSEE RP 2007, 2012 et 2017

Un peu plus de 8 logements sur 10 sont des appartements. Entre 2007 et 2017, cette part est restée quasiment stable.

2-2 Comparaisons territoriales : une part relativement importante de logements collectifs

Répartition maisons/appartements en 2012 et 2017 par territoire de comparaison

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO
	2012					
Maisons	17	11,1	30,1	17,8	13,2	21,7
Appartements	82,6	87,9	69,6	80,5	85,7	76,9
Ensemble	100	100	100	100	100	100
	2017					
Maisons	15	10	29	17	12	21
Appartements	85	88	70	82	86	78
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Que ce soit en 2012 ou en 2017, en comparaison avec les autres territoires de référence, **Pont de Claix comporte une part relativement importante d'appartement.** En 2012, la commune se situe en 3^{ème} position juste derrière Echirolles et Saint Martin d'Hères et en 2017 en 2^{ème} position derrière Echirolles.

2-3 Une répartition qui diffère selon le quartier d'habitation

Répartition maisons/appartements en 2012 et 2017 par IRIS

	2012		
	Maisons	Appartements	Ensemble
	2012		
Grand-Galet	22,5	77,5	100
Villancourt	11,0	89,0	100
IDMO	2,6	97,4	100
Arc-En-Ciel	10,6	89,4	100
Bourg	34,7	65,3	100
	2017		
Grand-Galet	19,5	80,5	100
Villancourt	14,6	85,4	100
IDMO	1,8	98,2	100
Arc-En-Ciel	6,1	93,9	100
Bourg	29,0	71,0	100

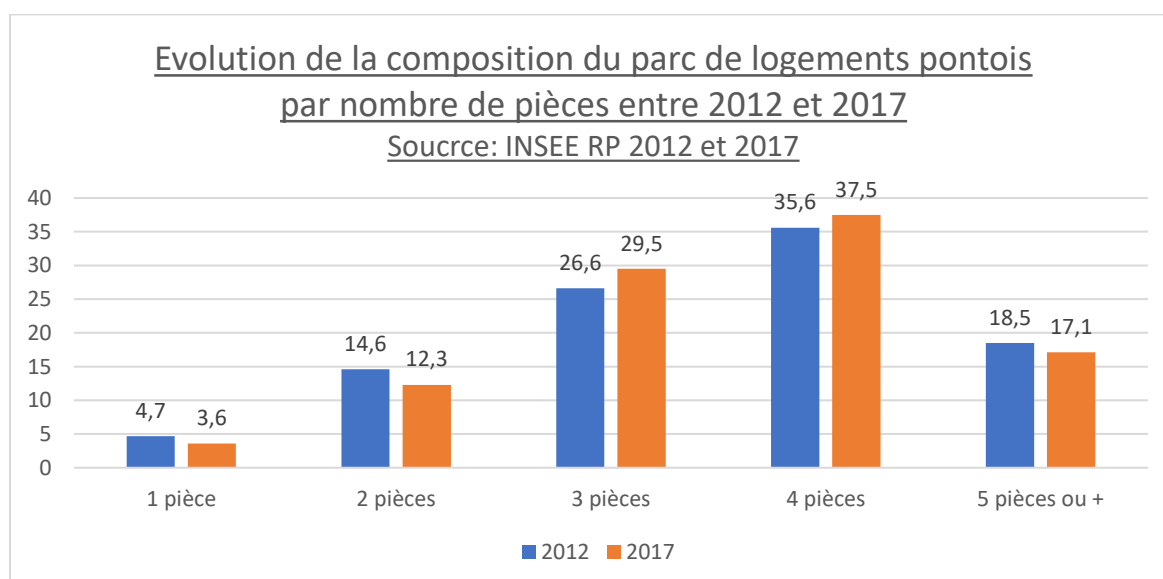
Source : INSEE RP 2012 et 2017

Que ce soit en 2012 ou en 2017, **le quartier des Îles de Mars Olympiades est composé exclusivement d'appartements, suivi par le quartier Arc en Ciel (9 logements sur 10).**

Le **quartier Bourg** quant à lui est celui comportant la **part la plus élevée de maisons individuelles (environ 3 logements sur 10)** et ce malgré une baisse d'environ 6 points entre 2012 et 2017.

3 - Typologie des logements : Un parc de logements plutôt composé de logements de grandes tailles

3-1 : La moitié des logements Pontois sont des 4 pièces et plus



Que ce soit en 2012 ou en 2017, **un peu plus de la moitié des logements sont des 4 ou 5 pièces** avec une légère augmentation des 4 pièces et une légère diminution des 5 pièces. **Les 3 pièces quant à eux représentent en 2017 1/3 des logements** contre environ ¼ en 2012.

La grande taille de logements incite les familles à s'installer sur le territoire faisant de Pont de Claix une ville familiale.

3-2 Les grands logements ne sont pas une exception pontoise

Résidences principales selon le nombre de pièces en 2017

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces ou +
PDC	3,6	12,3	29,5	54,6
Echirolles	5,4	13,4	26,4	54,7
Eybens	3,4	12,6	25,1	58,9
Fontaine	4,6	13,1	30,9	51,3
SMH	16,6	12,1	27,9	43,5
METRO	23,2	9,5	15,3	52

Source : INSEE RP 2017

Cette typologie de grands logements n'est pas propre à Pont de Claix.

En effet, l'ensemble des territoires de comparaison, excepté Saint martin d'Hères (du fait de la population estudiantine) comportent plus de 50% de grands logements de 4 pièces et plus.

Par comparaison avec les autres territoires, la part des 3 pièces est relativement plus importante sur Pont de Claix (excepté sur Fontaine).

3-3 Une taille de logements qui diffère d'un quartier à l'autre

Résidences principales par nombre de pièces et par IRIS en 2017

	1 pièce	2 pièces	3 pièces	4 pièces ou +
Grand-Galet	4,7	14,3	34,8	46,2
Villancourt	5,5	8,5	20,5	65,4
IDMO	3,6	12,0	34,0	50,4
Arc-En-Ciel	0,7	13,1	23,3	62,9
Bourg	3,0	13,5	33,4	50,1

Source : INSEE RP 2017

Villancourt et Arc en Ciel ; une forte proportion de grands logements :

Avec 65,4% de 4 pièces et plus, le quartier Villancourt est celui comportant la plus grande part de grands logements, suivi du quartier Arc-en Ciel (62,9%).

Grand Galet ; une proportion relativement faible de grand logement et une plus grande part de logement de taille moyenne :

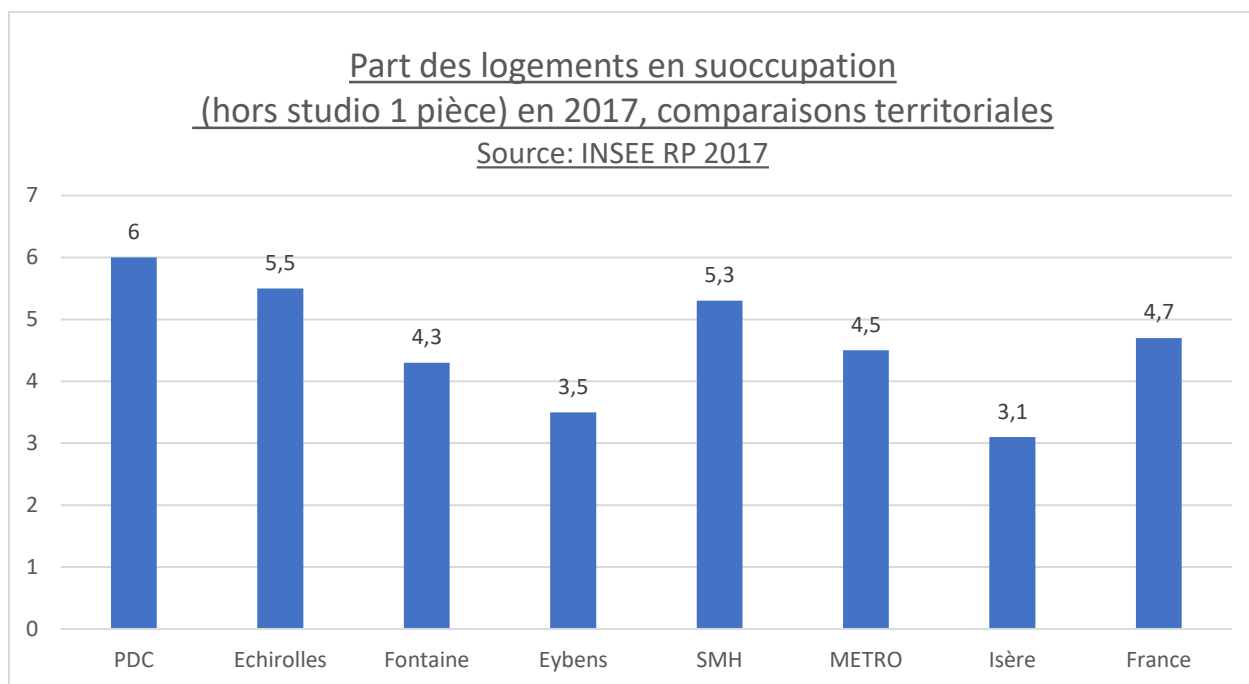
Le quartier Grand Galet comporte moins de 4 pièces et plus et plus de 3 pièces et 2 pièces que sur le reste de la commune.

Le quartier des Îles de Mars Olympiades, bien que comportant une part importante de familles (se référer partie familles et ménages page 18), ne comporte pas une très forte part de grands

logements. Les habitants de ce quartier sont davantage concernés par les situations de suroccupation (se référer à la partie suivante : suroccupation des logements).

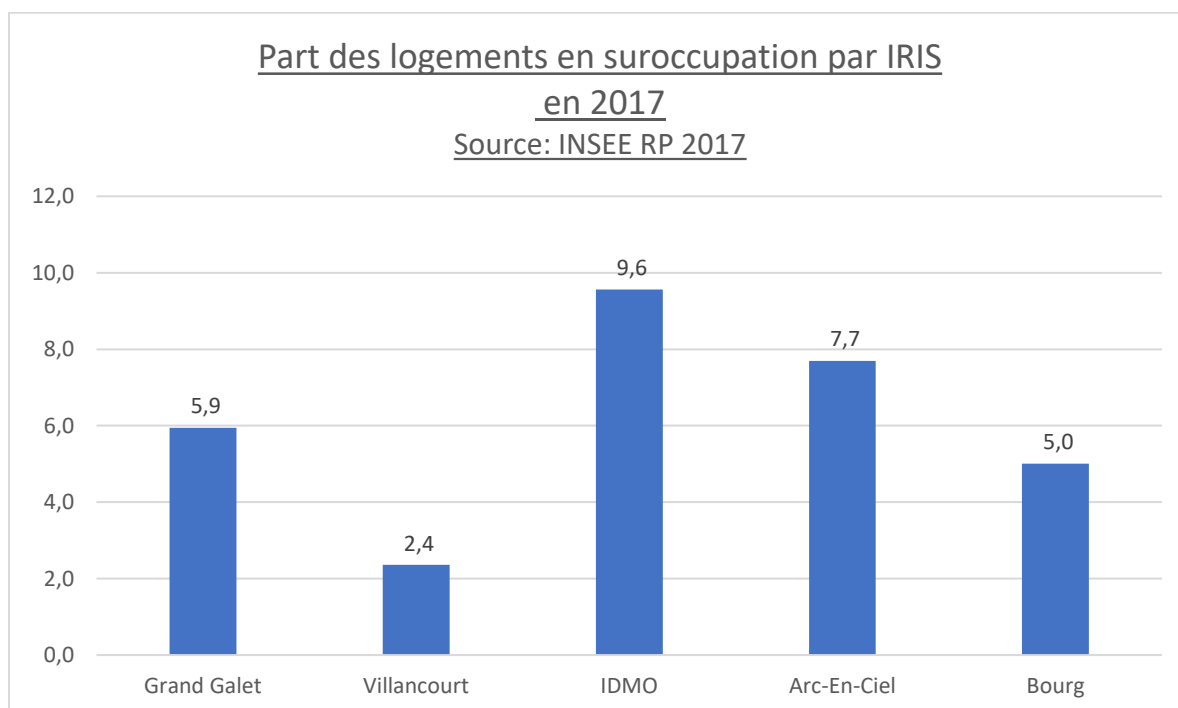
4 – Une forte suroccupation des logements avec des différences selon le quartier d’habitation

4-1 Pont de Claix : une commune avec les plus forts taux de suroccupation des logements.



En comparaison avec les autres territoires de référence, **Pont de Claix est la commune avec les plus forts taux de suroccupation des logements.**

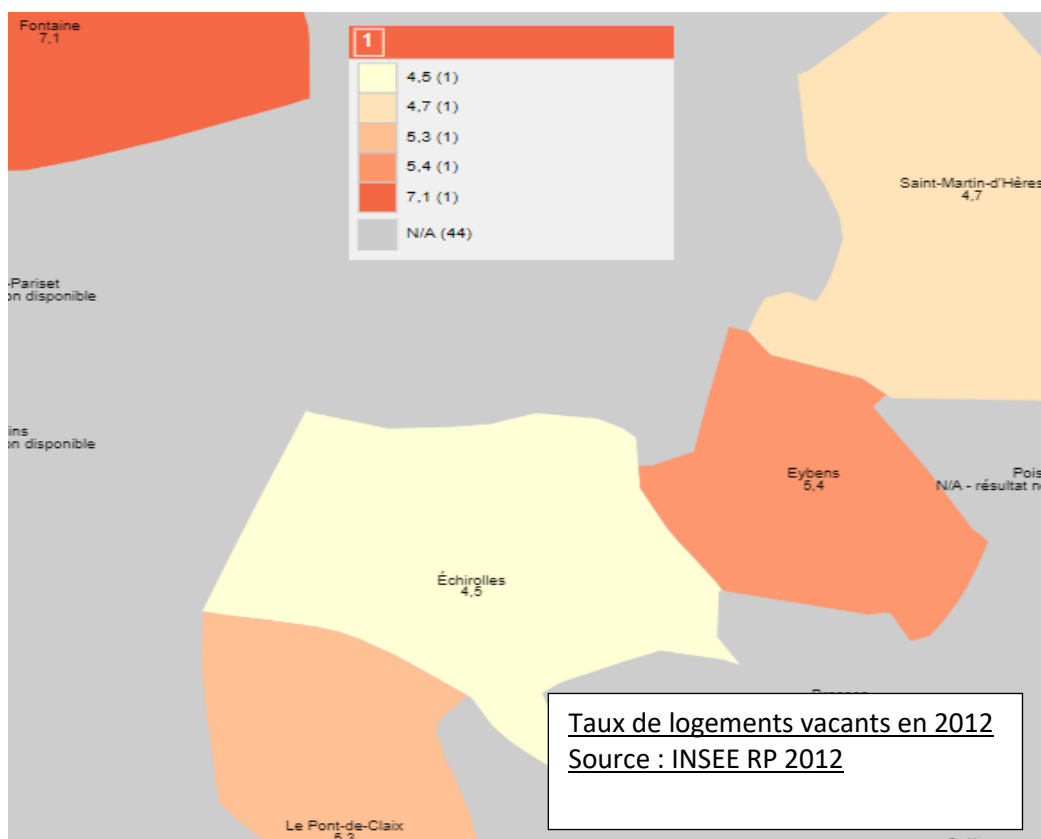
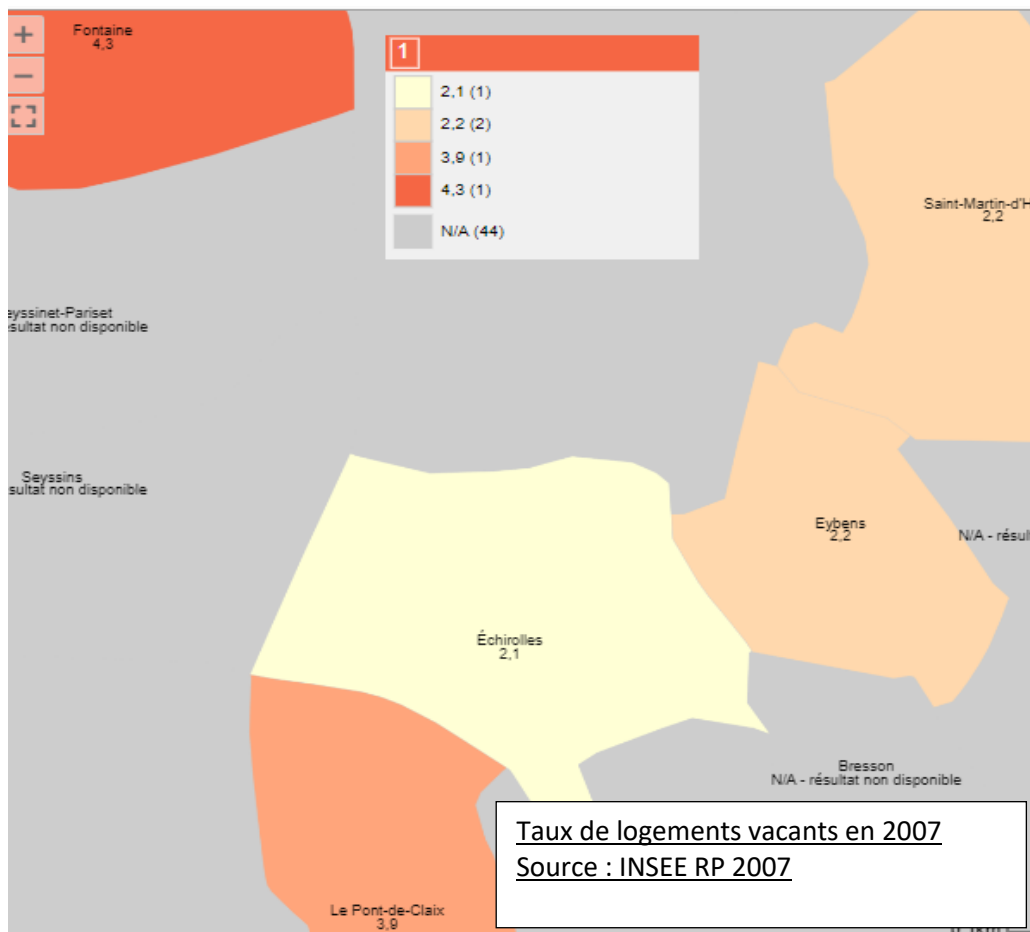
4-2 Un fort taux de suroccupation de logements sur le quartier des Îles de Mars Olympiades

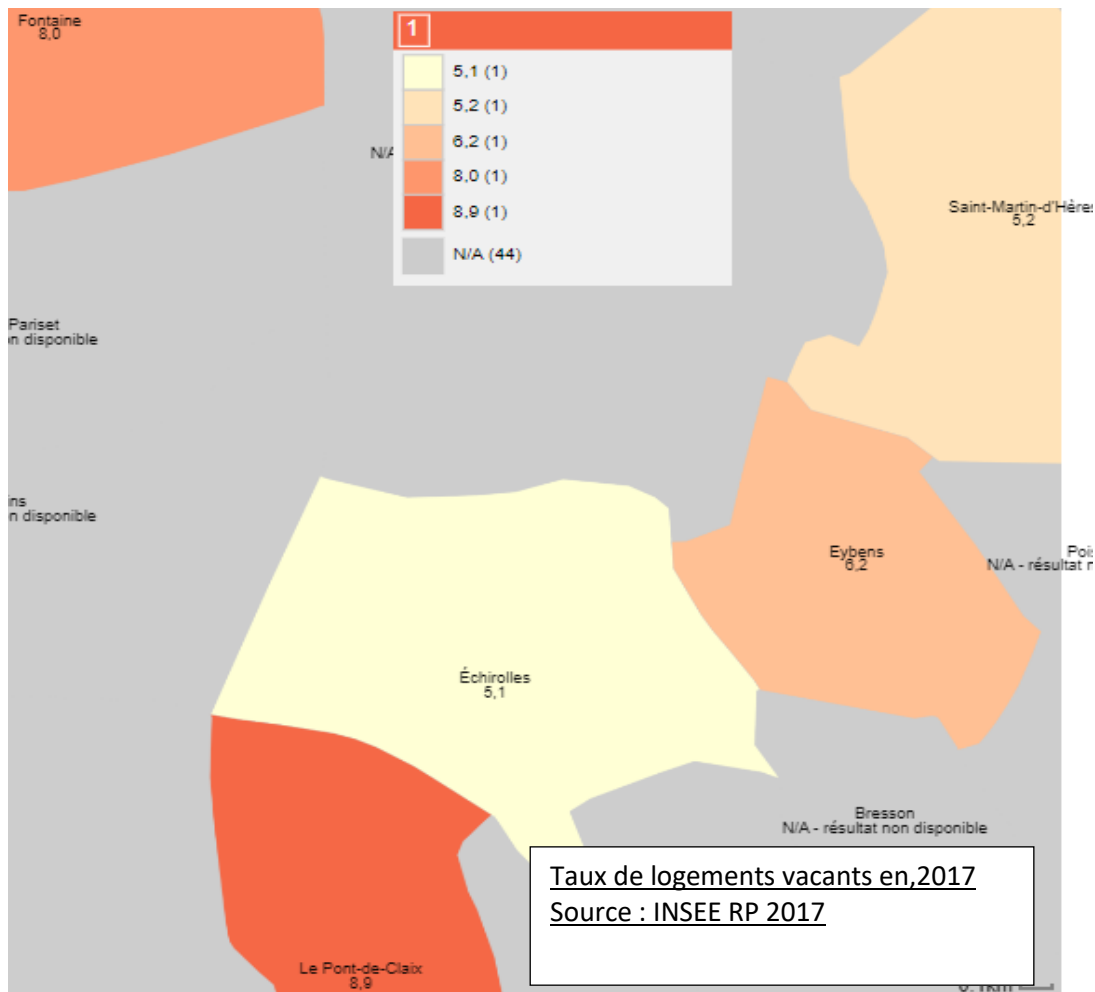


Le quartier des Îles de Mars Olympiades enregistre le plus fort taux de suroccupation des logements (9,6%), suivi par le quartier Arc en Ciel (7,7 %).

Les autres quartiers se situent à des niveaux légèrement plus élevés que ceux observés sur l'agglomération grenobloise, excepté **Villancourt qui enregistre un taux relativement bas (2.4%)**.

4-3 Un taux élevé de logements vacants et en augmentation





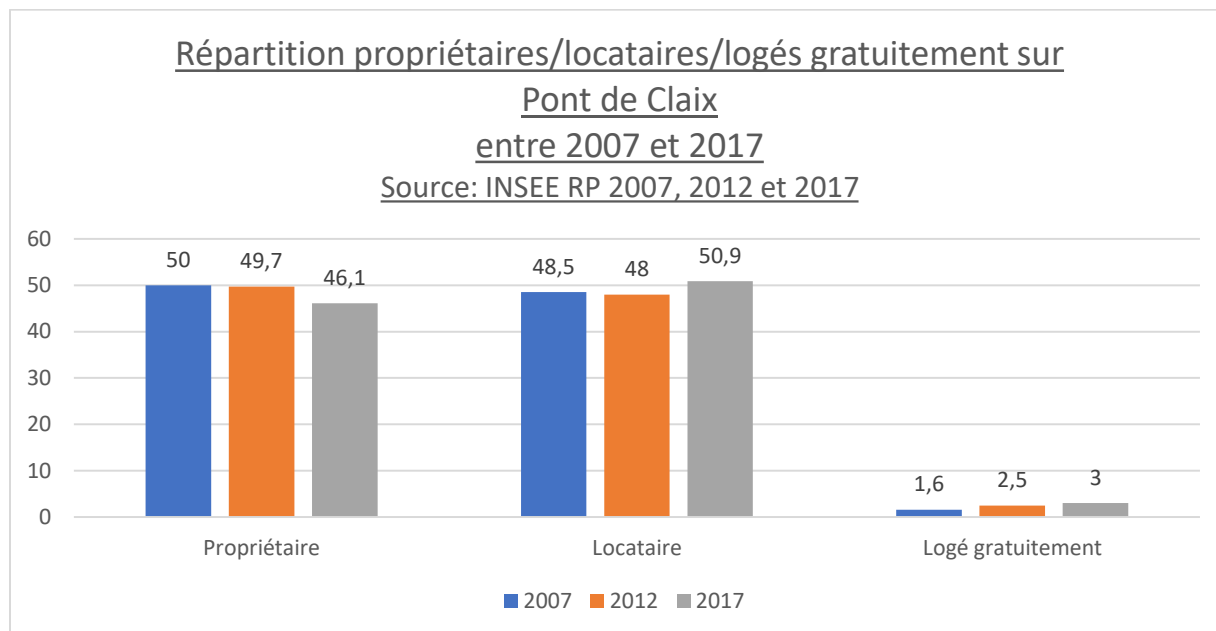
Entre 2007 et 2012, le taux de logements vacants a augmenté à la fois sur Pont de Claix (passant de 3,9% à 8,9%) et sur l'ensemble des communes de comparaison.

En 2017, avec un taux de 8,9% Pont de Claix est le territoire avec la plus forte part de logements vacants. En 2007, la commune se situait en deuxième position derrière Fontaine.

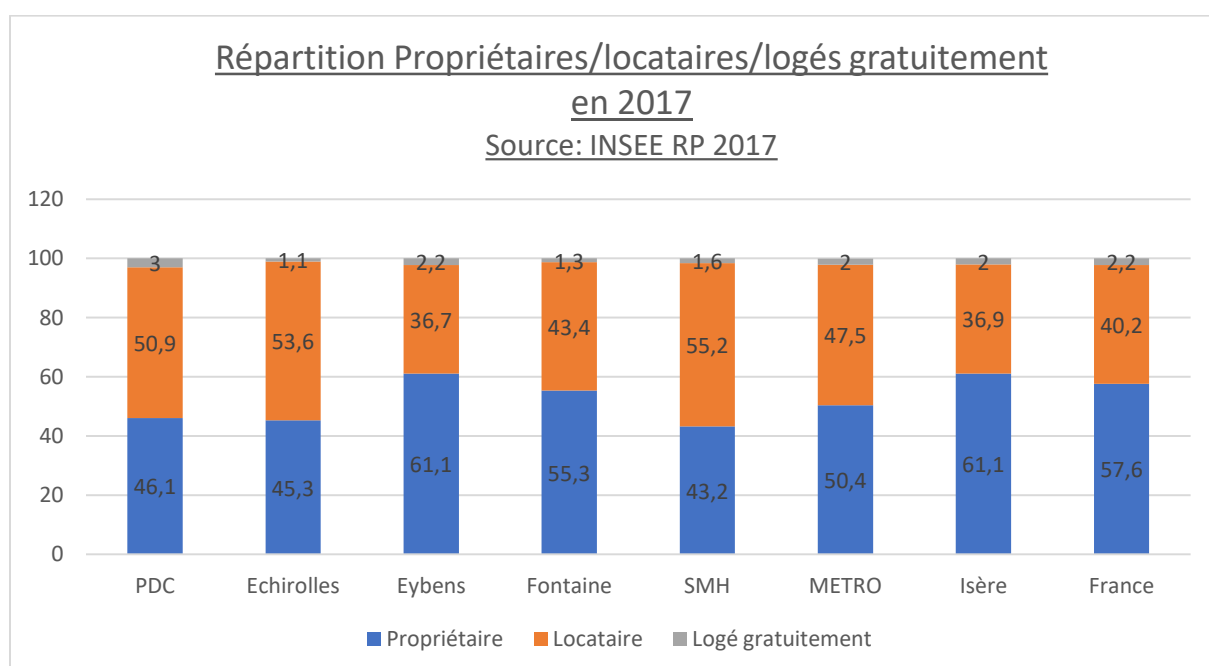
Ce fort taux de logements vacants est à mettre en parallèle avec le fort taux de suroccupation des logements observés sur le territoire : une part importante de Pontois manquent de moyen pour se loger décemment alors qu'une forte part de logement est inhabitée.

5 - Une ville avec une légère majorité de locataires mais de très fortes disparités selon le quartier d'habitation

5-1 Pont de Claix : une ville avec un nombre relativement important de locataires



Entre 2007 et 2017, la part des propriétaires tend à diminuer au profit des locataires et des personnes logées gratuitement.



Les Pontois sont davantage locataires que les habitants de la métropole de Grenoble, les Français et les Isérois.

En comparaison avec les communes de référence, **la part des locataires pontois est inférieure à celle des Echirollois et des Martinérois.**

5-2 Répartition propriétaires locataires : de très fortes disparités entre les différents quartiers

Répartition propriétaires locataires logés gratuitement par IRIS en 2012 et 2017

	Propriétaires	Locataires	Logés gratuitement
	2012		
Grand-Galet	60,3	38,7	1,0
Villancourt	68,3	25,2	6,4
IDMO	20,0	77,6	2,3
Arc-En-Ciel	51,1	47,9	0,9
Bourg	49,2	49,1	1,6
	2017		
Grand-Galet	46,9	51,7	1,3
Villancourt	61,2	29,3	9,5
IDMO	16,0	82,9	1,2
Arc-En-Ciel	50,7	48,0	1,3
Bourg	53,2	45,7	1,1

Source : INSEE RP 2012 et 2017

Villancourt : un quartier de propriétaires mais avec une part importante de personnes logées gratuitement

Que ce soit en 2012 ou en 2017, **le quartier Villancourt comporte la part la plus importante de propriétaires et cela malgré une baisse de cette dernière (68,3% en 2012 et 61,2% en 2017).**

Nous constatons que la part la plus importante de personnes logées gratuitement se situe également sur ce quartier avec une augmentation entre 2012 et 2017.

Les Îles de Mars Olympiades : un quartier de locataires

Que ce soit en 2012 ou en 2017, **le quartier des Îles de Mars Olympiades est celui comportant la plus forte part de locataires avec même une augmentation de cette dernière (77,6% en 2012 et 82,9% en 2017).**

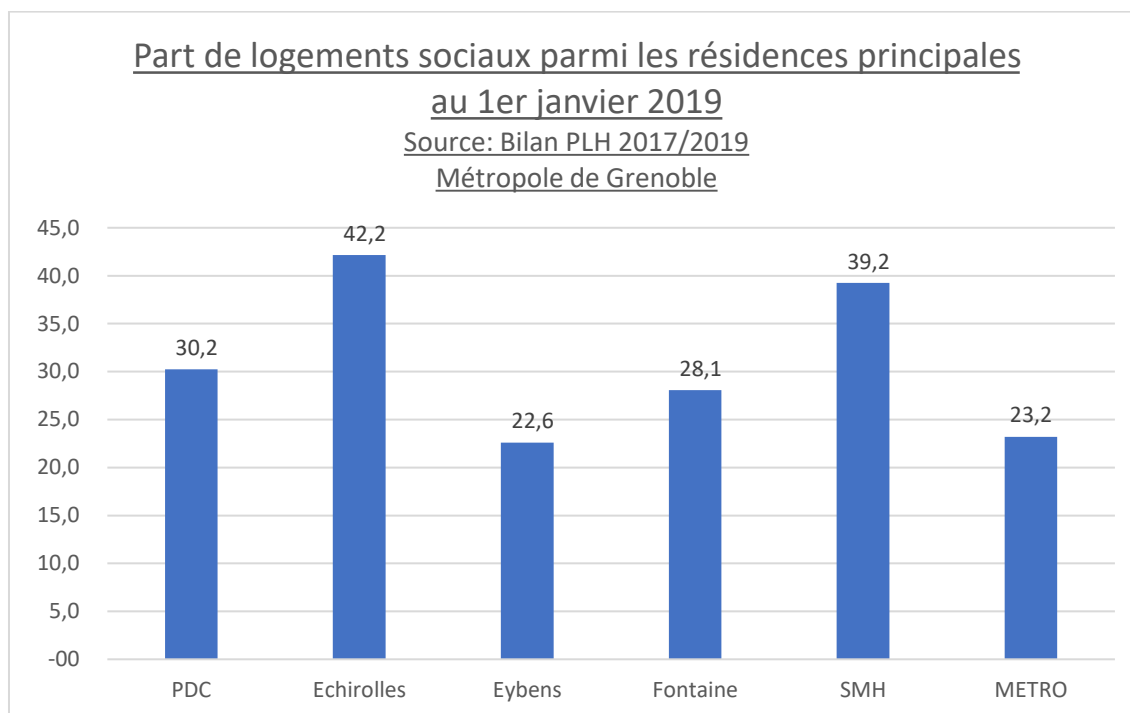
La répartition entre propriétaires et locataires est équilibrée dans les quartiers Bourg et Arc en Ciel en 2012 ou en 2017.

Le quartier Grand Galet enregistre de forts changements entre 2012 et 2017 avec une forte baisse de la part des propriétaires au profit des locataires.

En 2012, 60,3% des habitants du quartier étaient propriétaires, contre 46,9% en 2017.

6 - Pont de Claix, une ville avec une proportion relativement élevée de logements sociaux

6-1 Un ménage pontois sur trois habite dans un logement social



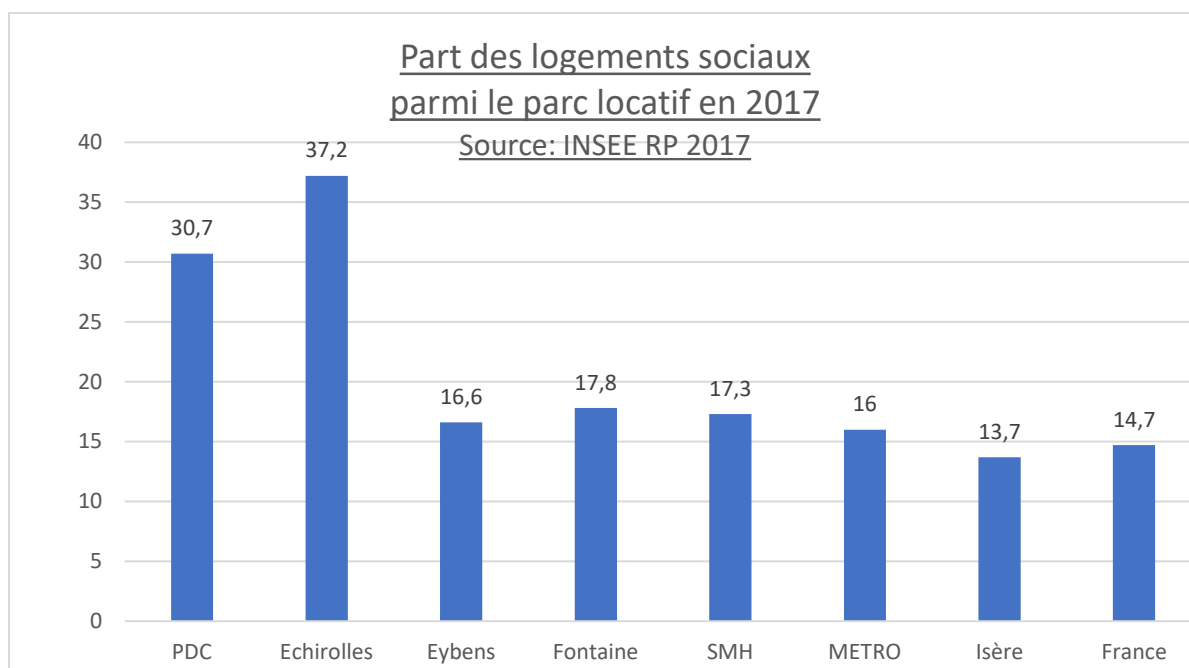
Au 1^{er} janvier 2019 **un ménage pontois sur trois habite dans un logement social** (quasiment au même niveau de Fontaine).

En comparaison avec les autres territoires de référence, **cette proportion se situe dans la fourchette haute**, soit 7 points de plus que les ménages de la Métropole de Grenoble mais 12 points de moins que ceux d'Echirolles

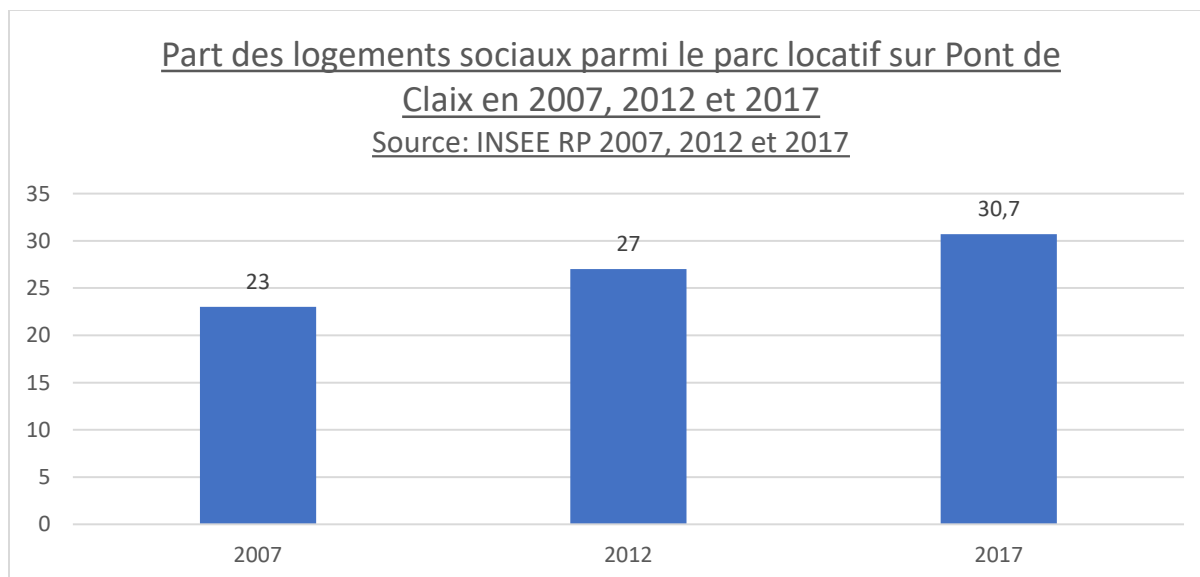
Avec cette forte part de logements sociaux, **Pont de Claix rempli ses obligations légales**.³⁷

³⁷ La loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbain) impose à certaines communes de se doter d'au moins 20% de logements sociaux.

6-2 Un logement en location sur trois appartient au parc social

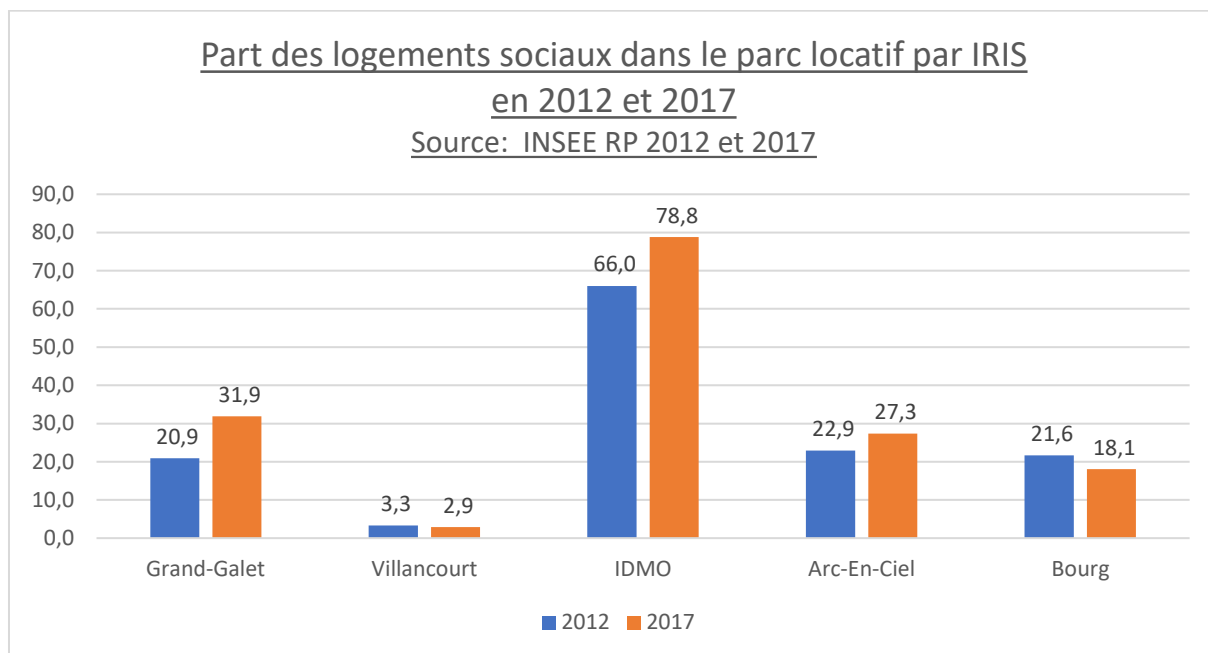


En 2017, 30,7% des logements du parc locatif de Pont de Claix sont des logements sociaux. En comparaison avec les autres territoires de référence, cette part se situe ainsi près de 15 points au-dessus de celle enregistrée dans l'agglomération Grenobloise et en France.



Entre 2007 et 2012 la part des logements sociaux parmi le parc locatif n'a cessé d'augmenter, passant de 23% à 30,7% du parc locatif.

6-3 De très fortes disparités selon le quartier d'habitation



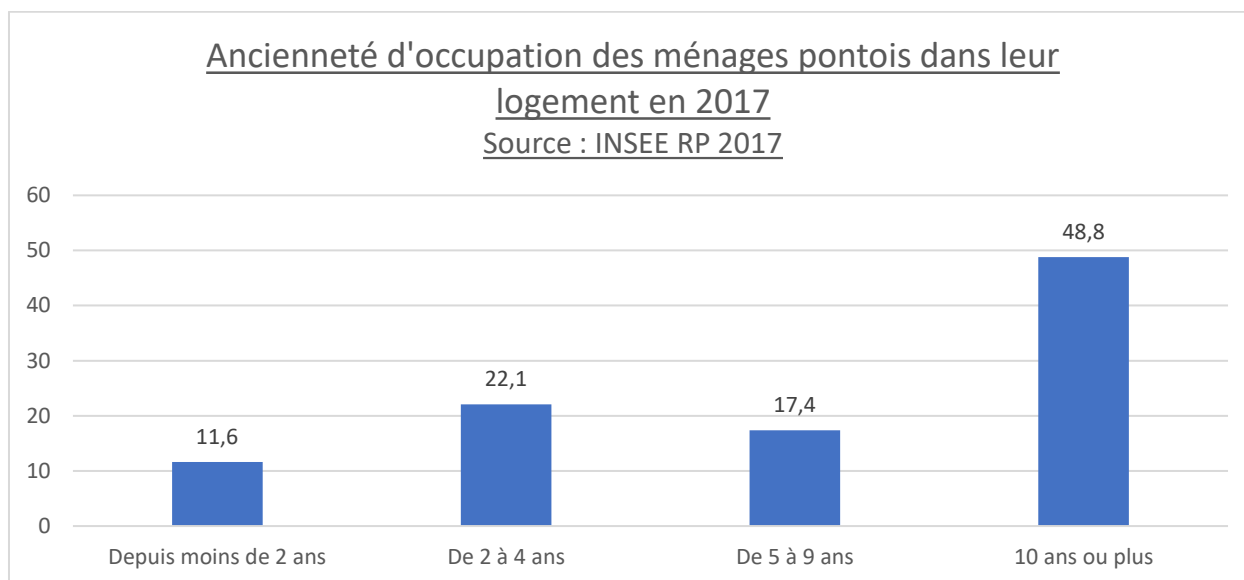
Que ce soit en 2012 ou en 2017

- **Le quartier des Îles de Mars Olympiades comporte la part la plus importante de logements sociaux parmi son parc locatif avec même une augmentation entre ces deux dates (66% en 2012 et 78,8% en 2017).**
- **Le quartier Villancourt comporte la part la plus faible de logements sociaux parmi son parc locatif (3,3% en 2012 et 2,9% en 2017)**

Entre 2012 et 2017, le quartier Grand Galet voit sa part de logements sociaux augmenter de 10 points. Ainsi la forte augmentation de la part des locataires observée sur le quartier est principalement due à une augmentation de la part des logements sociaux.

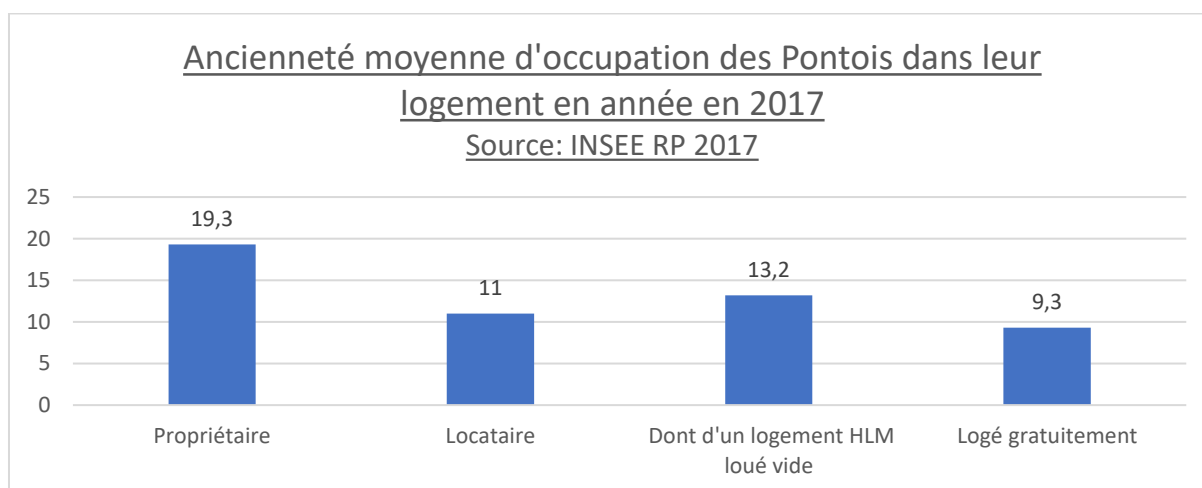
7 - Ancienneté d'occupation des ménages pontois dans leur logement : une forte proportion « d'anciens occupants »

7-1 Près de la moitié des Pontois habitent dans leur logement depuis plus de 10 ans



Près de la moitié des Pontois (48,8%) habitent depuis plus de 10 ans dans leur logement et seulement 11,6% depuis moins de 2 ans. Nous notons donc une certaine stabilité des Pontois dans leur lieu de vie.

Des propriétaires plus stables dans leur logement que les locataires



Les propriétaires pontois habitent en moyenne leur logement depuis 19,3 ans contre 11 ans pour les locataires du parc privé et 13,2 ans pour les locataires d'un logement social. A noter que les logés gratuitement ont tendance à rester dans leur logement pendant près de 10 ans.

7-2 Comparaisons territoriales : Les Pontois, une population stable dans son lieu d'habitation

Ancienneté d'occupation des ménages dans leur logement en 2017

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO
Depuis moins de 2 ans	11,6	12,5	11,3	15,2	21,3	17,1
De 2 à 4 ans	22,1	22,6	21,4	22,1	25,2	23,3
De 5 à 9 ans	17,4	18,7	18,8	16	17,2	16,9
10 ans ou plus	48,8	46,2	48,5	46,7	36,4	42,6
Ensemble	100	100	100	100	100	100

Source : INSEE RP 2017

Par comparaison avec les autres territoires de référence **la proportion de Pontois habitants depuis plus de 10 ans dans leur logement est élevée.**

A l'opposé, la proportion de ménages Pontois occupant leur logement depuis moins de 2 ans est parmi l'une des plus faible avec les Eybinois.

Les ménages pontois (avec les Eybinois) déménagent donc moins que les ménages des autres territoires et s'installent pour de nombreuses années dans leur logement. Cela signifie également que la Ville connaît un plus faible renouvellement des populations que les autres territoires de comparaison.

Cela dénote un certain attachement des Pontois à leur Ville. C'est ce que montre notamment un Diagnostic Social et Urbain³⁸ qui a été effectué en 2021 dans lequel les habitants ont pu s'exprimer concernant leur lieu de vie et leur Ville.

Des locataires pontois plus stables dans leur logement que leurs homologues des autres territoires

Ancienneté moyenne d'occupation des logements par statut des occupants en années, comparaisons territoriales en 2017

	PDC	Echirolles	Eybens	Fontaine	SMH	METRO	Isère	France
Propriétaire	19,3	20,3	19,6	19,8	19,5	19,6	19,7	20,3
Locataire	11	9,6	7	8,2	6,1	6,9	7,3	8,2
Dont d'un logement HLM loué vide	13,2	11,3	8,6	11,9	11,2	11,4	10,8	12
Logé gratuitement	9,3	11,8	6,6	9,8	9,1	9,5	11,7	12,7
Ensemble	14,8	14,5	14,7	14,6	11,9	13,4	15	15,3

Source : INSEE RP 2017

³⁸ Se référer au document « Diagnostic Social et Urbain, étude de fonctionnement social et urbain de la Ville de Pont de Claix » Juillet 2021

En comparaison avec les autres territoires, **les locataires pontois, qu'ils soient logés dans le parc privé ou dans le parc social, ont tendance à rester un peu plus longtemps dans leur logement.**

Les propriétaires, quant à eux ont une stabilité quasiment équivalente à ceux des autres territoires.

SYNTHESE « LOGEMENT »

En 2017, Pont de Claix compte **4994 logements, dont 92.3% de résidences principales.**

Un parc de logement plutôt ancien

- Sept résidences principales sur dix construites avant 1991
- Pont de Claix est la commune ayant le parc de logements le plus ancien

L'ensemble des quartiers comporte un habitat ancien, avec un pic de construction entre 1646 et 1990 mais avec de fortes disparités

- Le quartier Grand Galet comporte la part la plus importante de logements récents
- Le quartier Villancourt comporte la part la plus importante de logements anciens

Typologie des logements : répartition habitat individuel/habitat collectif

Huit logements sur dix en habitat collectif

Pont de Claix comporte une part relativement importante d'appartements

Des disparités selon le quartier d'habitation

- Le quartier des Îles de Mars Olympiades est composé exclusivement d'appartements, suivi par le quartier Arc en Ciel (9 logements sur 10).
- Le quartier Bourg comporte la part la plus élevée de maisons individuelles (environ 3 logements sur 10)

Typologie des logements : Un parc de logements plutôt composé de logements de grandes tailles

- La moitié des logements pontois sont des 4 pièces et plus, mais cela n'est pas une exception pontoise.
- La part des 3 pièces est relativement plus importante que sur les autres territoires

Des disparités selon le quartier d'habitation

- Villancourt et Arc en Ciel : une forte proportion de grands logements
- Grand Galet une proportion relativement faible de grand logement et une plus grande part de logement de taille moyenne

Suroccupation des logements

- Que ce soit en 2007, 2012 ou 2017 Pont de Claix est la commune avec les plus forts taux de suroccupation des logements.
- Le quartier des Îles de Mars Olympiades enregistre le plus fort taux de suroccupation des logements (9,6%), suivi par le quartier Arc en Ciel (7,7 points).

Un taux de logements vacants en augmentation et qui reste élevé

- Le taux de logements vacants a augmenté sur Pont de Claix et sur l'ensemble des territoires de comparaison.
- En 2017, avec un taux de 8,9% Pont de Claix est le territoire avec la plus forte part de logements vacants.

Répartition locataires/propriétaires

Une ville avec une légère majorité de locataires

Les Pontois sont davantage locataires que les habitants de la métropole de Grenoble, les Français et les Isérois.

De très fortes disparités selon le quartier d'habitation

- Villancourt : un quartier de propriétaires mais avec une part importante de personnes logées gratuitement
- Les Îles de Mars Olympiades : un quartier de locataires
- Les quartiers Bourg et Arc en Ciel ont globalement une répartition assez équilibrée entre propriétaires et locataires
- Le quartier Grand Galet : forte baisse de la part des propriétaires au profit des locataires.

Une ville avec une proportion relativement élevée de logements sociaux

- Au 1^{er} janvier 2019 un ménage pontois sur trois habite dans un logement social, soit 7 points de plus que les ménages de la Métropole de Grenoble mais 12 points de moins que ceux d'Echirolles
- En 2017 un locataire pontois sur trois habite dans un logement social.
- Pont de Claix comporte une part plus importante de logements sociaux parmi son parc locatif, se plaçant juste derrière Echirolles.
- Avec cette forte part de logements sociaux, Pont de Claix remplit ses obligations légales.

De très fortes disparités selon le quartier d'habitation

- Le quartier des Îles de Mars Olympiades comporte la part la plus importante de logements sociaux
- Le quartier Villancourt comporte la part la plus faible de logements sociaux
- Entre 2012 et 2017, le quartier Grand Galet voit sa part de logements sociaux augmenter de 10 points

Ancienneté d'occupation des ménages pontois dans leur logement : une forte proportion « d'anciens occupants »

- Près de la moitié des Pontois habitent dans leur logement depuis plus de 10 ans
- Des propriétaires plus stables dans leur logement que les locataires

Comparaisons territoriales

- Les Pontois, une population bien plus stable dans son lieu d'habitation que les habitants des autres territoires
- Des locataires pontois plus stables dans leur logement que leurs homologues des autres territoires

XI - FOCUS THEMATIQUE : LES ETUDIANTS PONTOIS

Dans le cadre de la mise en place d'un dispositif communal de soutien aux études supérieures et formations qualifiantes à destination des jeunes pontois (le **Complément Minimum Garanti**), l'AURG a accompagné le CCAS pour identifier la population cible.

Cette étude vise à répondre à certaines interrogations : Comment se situe la jeunesse pontoise vis-à-vis des territoires de comparaison (Eybens, Echirolles, Meylan et la Métro) au niveau de la formation ? Qui sont les étudiants pontois ? Il y a-t-il de nombreux étudiants en situation de précarité ?

1- Méthodologie

1-1 Récolte et analyse des données

L'ensemble des données présentées provient du Recensement de la population 2017 produit par l'Insee. Il compile les vagues d'enquêtes de 2015 – 2016 – **2017** – 2018 – 2019. Ces données sont comparées dans le temps avec le Recensement de la population 2007 et 2012.

Les statistiques disponibles ne permettent que d'apprécier les dynamiques et les caractéristiques sociodémographiques des étudiants qui résident à Pont-de-Claix. Sont donc exclus des observations l'ensemble des jeunes étudiants originaires de Pont-de-Claix qui habitent en dehors de la commune (y compris dans le cas d'étudiants qui rentrent chez eux une partie de la semaine).

Le recensement est déclaratif. Il y a beaucoup d'erreurs notamment concernant la population étudiante qui est mal recensée. Par ailleurs, notons un point de vigilance pour les étudiants qui travaillent car selon les résultats ils sont dénombrés en actifs ou en étudiants. C'est pourquoi selon les tableaux le nombre d'étudiants peut varier légèrement.

1-2 Choix des territoires de comparaison

- **Échirolles** : territoire de comparaison de l'ABS du fait de sa proximité géographique entraînant des "fuites" de populations sur certains services. Également parce que les indicateurs de précarité sont forts et que cela permet de "relativiser" la situation pontoise.

- **Eybens** : La ville d'Eybens a été choisie comme territoire de comparaison pour limiter les biais d'analyse. En effet, les étudiants comptabilisés par l'Insee sont ceux qui habitent sur la commune. Sont donc comptabilisés les étudiants qui continuent d'habiter chez leurs parents et ceux qui décident de s'installer dans cette commune pour suivre leurs études. Or, Pont-de-Claix est une ville excentrée de la ville centre et des campus et elle ne comporte que deux

établissements accueillant des étudiants du supérieur³⁹ (en très faibles effectifs et plutôt en formation continue), elle n'est donc pas très attractive pour des étudiants venant d'un autre département et qui cherchent à s'installer ; contrairement à Saint-Martin-d'Hères, Grenoble, Echirolles, Gières, Meylan, La Tronche etc.).

Eybens correspond plus ou moins aux mêmes caractéristiques, c'est pourquoi elle a été choisie comme territoire de comparaison. Non seulement Eybens a sensiblement le même nombre d'habitants que Pont-de-Claix, mais c'est aussi une commune un peu excentrée de la ville centre et ville secondaire (SMH) et elle ne comporte aucun établissement du supérieur.

Nous faisons donc l'hypothèse, que nous allons vérifier, que les proportions d'étudiants à Pont-de-Claix et Eybens sont comparables pour ces différentes raisons.

- **Meylan** : cette commune est souvent mobilisée par les élus pontois pour comparer les données sur les étudiants.

- **Métro** : pour avoir une vision plus globale.

2- Situation générale des jeunes pontois

2-1 Effectifs

En 2017 à Pont-de-Claix, **1 600 jeunes âgés entre 18 et 29 ans habitent la commune**. Parmi eux, environ 250 sont âgés de moins de 20 ans, 665 entre 20 et 24 ans, et 690 entre 25 et 29 ans.

Cette tranche d'âge représente 15 % de la population pontoise.

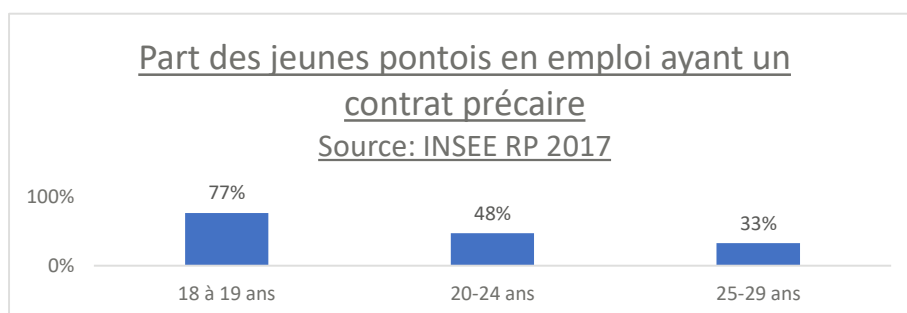
40 % des 20-24 ans ne vivent plus au domicile de leurs parents, contre 85 % des 25-29 ans ; cela correspond aux tendances nationales.

2-2 Au regard de l'emploi

Taux d'emplois des JEUNES :

1 000 jeunes pontois·es occupent un emploi au moment de l'enquête. Le taux d'emploi passe de 24 % pour les 18-19 ans, à respectivement 62 % et 70 % parmi les 20-24 ans et les 25-29 ans.

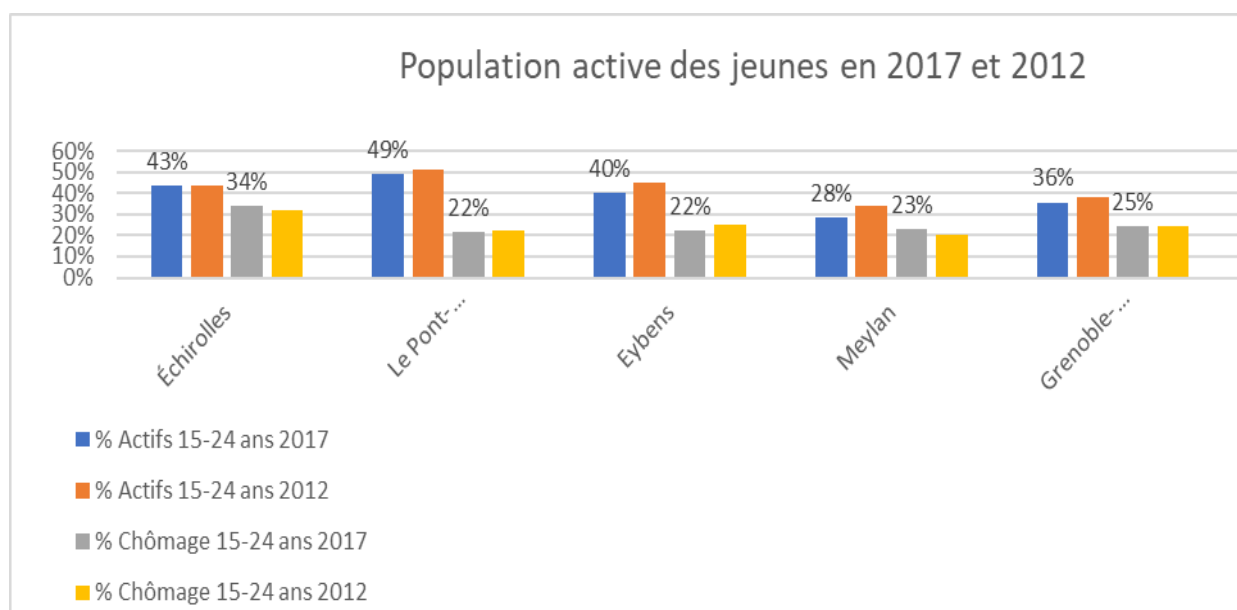
Emplois précaires : 42% des jeunes pontois en emploi sont en emploi PRECAIRE :



³⁹L'AFPA et les CEMEA

Parmi les jeunes en emploi, **42 % occupent un emploi dit précaire** (CDD, intérim, stage, apprentissage, indépendants). La situation s’améliore tendanciellement avec l’âge : elle concerne 77 % des 18-19 ans contre 48 % des 20-24 ans et 33 % des 25-29 ans. En comparaison, à l’échelle des habitants de la commune, la part des actifs en emploi précaire s’élève à 27 %, contre 30 % dans l’ensemble de Grenoble Alpes-Métropole.

Évolution comparée de la population des jeunes actifs (en emploi ou en recherche d’emploi) dans le temps :



A l’échelle de « la Métro » et de Pont-de-Claix, le taux d’activité⁴⁰ des jeunes baisse sur la période récente, reflet d’une tendance générale d’allongement de la durée d’étude. Il reste supérieur au sein de la commune de Pont-de-Claix, expliqué notamment par une attractivité très forte des étudiants dans les communes de Grenoble, Saint-Martin-d’Hères et Gières, qui tend à réduire la part des jeunes actifs de la Métro.

La situation des jeunes Echirollois se distingue également de la population pontoise avec un taux de chômage des jeunes bien plus élevé : un jeune sur trois contre un sur cinq à Pont-de-Claix.

⁴⁰ Nombre de jeunes en emploi ou en recherche d’emploi divisé par l’ensemble de l’effectif des jeunes

2-3 Au regard des précarités : une baisse du niveau de vie des moins de 30 ans

Niveaux de vie comparés et taux de pauvreté des jeunes

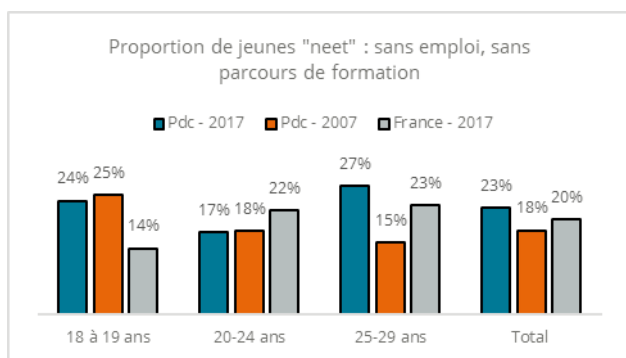
Niveaux de revenus mensuels médians disponibles - moins de 30 ans	2018	2013
Pont-de-Claix	1 441 €	1 452 €
Echirolles	1 340 €	1 293 €
Eybens	1 694 €	1 651 €
Meylan	1 801 €	1 746 €
Méto	1 568 €	1 474 €

A Pont-de-Claix, les niveaux de revenus des ménages dont le référent du ménage est âgé entre 15 et 30 ans⁴¹ sont inférieurs à ceux de l'ensemble des jeunes métropolitains, et particulièrement en deçà des niveaux d'Eybens et de Meylan, mais toutefois sensiblement supérieurs à ceux affichés par les jeunes Echirollois.

Toutefois, entre 2013 et 2018, à l'inverse des tendances de Grenoble-Alpes-Métropole et des communes de référence, **le revenu mensuel médian des jeunes pontois a légèrement baissé.**

28 % des jeunes ménages pontois vivent sous le seuil de pauvreté, contre 25 % à l'échelle de la Méto et contre 35 % des jeunes échirollois.

Les jeunes "Neets" : 360 jeunes pontois sont sans solution au regard de l'emploi et de la formation:



Une approche alternative de la précarité consiste à apprécier les jeunes « neets » c'est-à-dire "Neither in employment, nor in education or training", donc en situation de sans emploi, sans être inscrit au sein d'un parcours de formation.

A Pont-de-Claix, **360 jeunes sont concernés en 2017**, soit 23 % des moins de 30 ans (un taux identique à celui de

l'ensemble des jeunes en France), contre 18 % en 2007. Entre 2007 et 2017, l'augmentation de la proportion de jeunes pontois "neets" est exclusivement liée à la précarisation de la situation des jeunes âgés entre 25 et 29 ans.

Les barres bleues et grises indiquent comment se situent les jeunes pontois vis-à-vis des moyennes nationales. La proportion de jeunes "neet" âgés entre 18 et 19 ans est très supérieure à Pont-de-Claix. Cette différence avec la situation française témoigne d'une interruption plus précoce des études qui ne se traduit pas nécessairement par une entrée sur le

⁴¹ Issues de la base de données des revenus fiscaux, ces observations ne concernent pas les jeunes rattachés au foyer fiscal de leurs parents.

marché de l'emploi. En revanche les jeunes pontois âgés entre 20 et 24 ans seraient légèrement moins souvent sans solution.

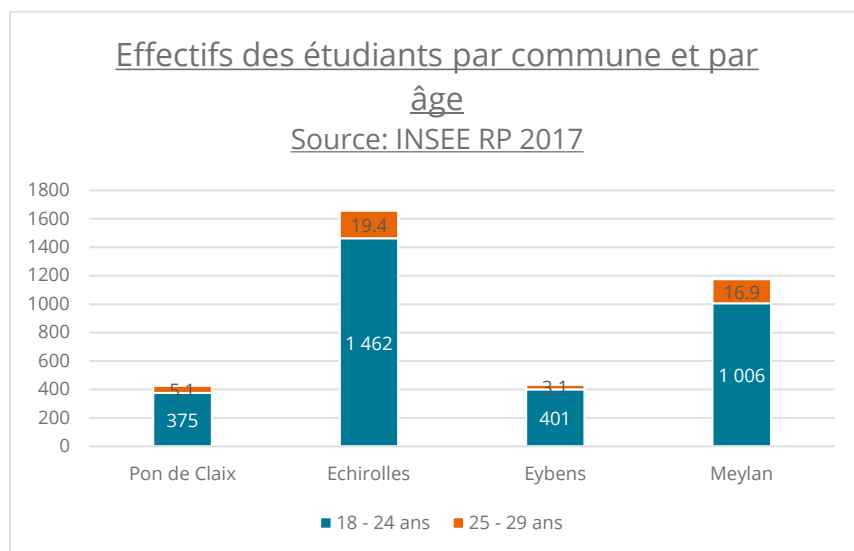
Une hypothèse avance que l'interruption des études entre 18 et 19 ans aurait finalement favorisé l'insertion des jeunes pontois sur le marché de l'emploi dans les années qui suivent. A l'inverse, à l'échelle nationale une partie des jeunes âgés entre 20 et 24 ans viennent d'achever leurs études et entrent dans une situation de transition précaire. **La proportion de jeunes sans solution se creuse à nouveau en défaveur des pontois pour la tranche d'âge 25-29 ans, témoignant d'une situation professionnelle légèrement moins stable qu'à l'échelle nationale.**

La proportion de jeunes "neets" âgés entre 18 et 19 ans peut être **un bon indicateur pour évaluer les effets du dispositif CMG dans le temps**. La proportion est aujourd'hui très supérieure à Pont-de-Claix (24% contre 14% à l'échelle nationale).

3- Socio-démographie des jeunes pontois inscrits dans un établissement d'enseignement

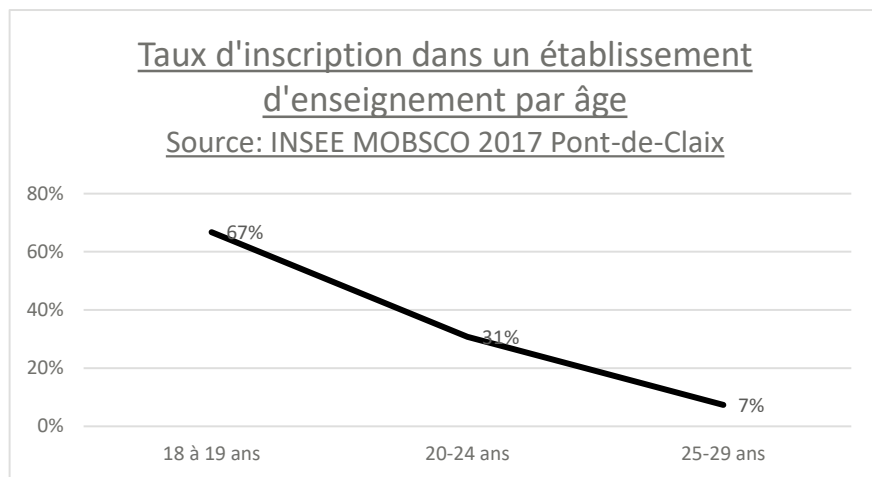
Cette partie s'intéresse aux jeunes âgés entre 18 et 29 ans (ou 18-24 ans pour certaines analyses) inscrits dans un établissement d'enseignement et qui habitent à Pont-de-Claix. Cela englobe donc les jeunes inscrits dans le supérieur, les redoublants du secondaire, les alternants et les jeunes en formation de niveau inférieur au BAC. **Les effectifs décrits dans cette partie ne représentent pas le nombre d'étudiants du supérieur.**

3-1 Nombre de jeunes pontois inscrits dans un établissement d'enseignement



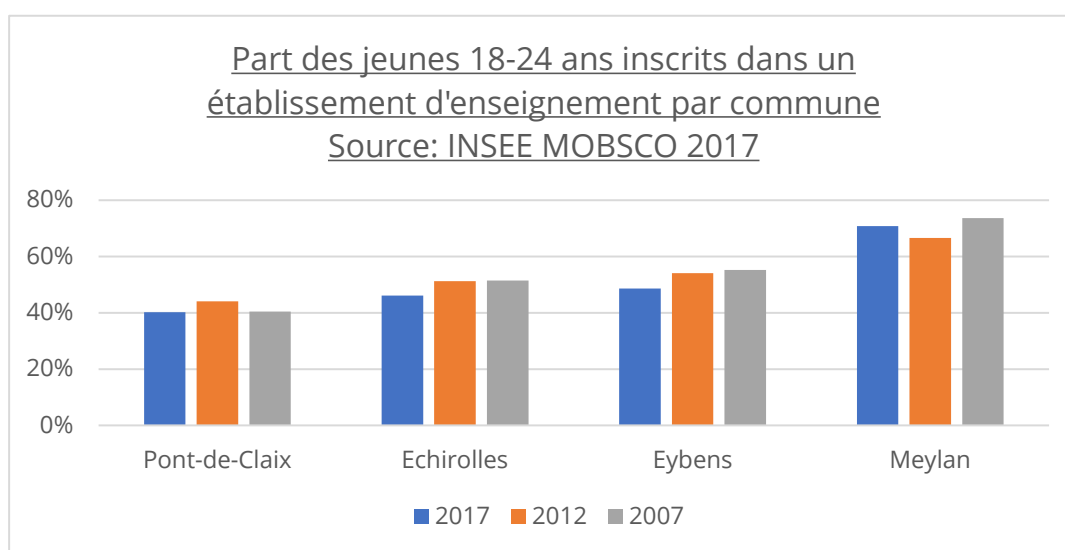
Parmi les 1600 jeunes âgés entre 18 et 29 ans, **425 sont inscrits dans un établissement d'enseignement en 2017**. 375 d'entre eux sont âgés de 18 à 24 ans et 51 sont âgés de 25 à 29 ans. Cette population étudiante est relativement stable dans le temps, passant de 490 en 2007, à 535 en 2012 puis 425 en 2017.

Les plus jeunes adultes (18-19 ans) sont les plus nombreux en proportion à être inscrits dans un établissement d'enseignement (67%), ce taux baisse à 31% pour les 20-24 ans puis à 7% concernant les 25-29 ans.



La commune bénéficie de la dynamique étudiante de Grenoble-Alpes-Métropole mais n'accueille toutefois pas de résidence ou de foyer en direction des étudiants. De plus, Pont-de-Claix est assez excentrée des centres d'enseignement (Universités, écoles etc.), on peut faire l'hypothèse que les étudiants pontois vivent majoritairement chez leurs parents ou bien sont en résidence ou en logement autonome en dehors de la commune.

3-2 Taux d'inscription en établissement d'enseignement des 18-24 ans avec les comparaisons spatiales et temporelles



Dans toutes les communes de comparaison, il y a, en proportion, plus de jeunes de 18-24 ans inscrits dans un établissement d'enseignement qu'à Pont-de-Claix. Le rapport est particulièrement important avec Meylan, dont 71% des 18-24 ans sont en études contre 40% à Pont-de-Claix en 2017. Cet écart de proportion entre les jeunes pontois et les jeunes des autres territoires de comparaison se retrouve également en 2012 et 2007.

Les jeunes 18-24 ans d'Eybens, commune qui a été choisie pour ses caractéristiques similaires à Pont-de-Claix (excentrée, même nombre d'habitant et sans établissement du supérieur), sont également plus nombreux en proportion à faire des études ; de 9 points de plus qu'à Pont-de-Claix.

Ainsi, cela valide l'hypothèse indiquant que les jeunes pontois font peu d'études ; mais la différence avec Eybens n'est pas considérable.

La proportion des jeunes âgés de 18 à 24 ans en étude a augmenté puis diminué à Pont-de-Claix, passant de 40 % en 2007, à 44 % en 2012 puis de nouveau à 40 % en 2017.

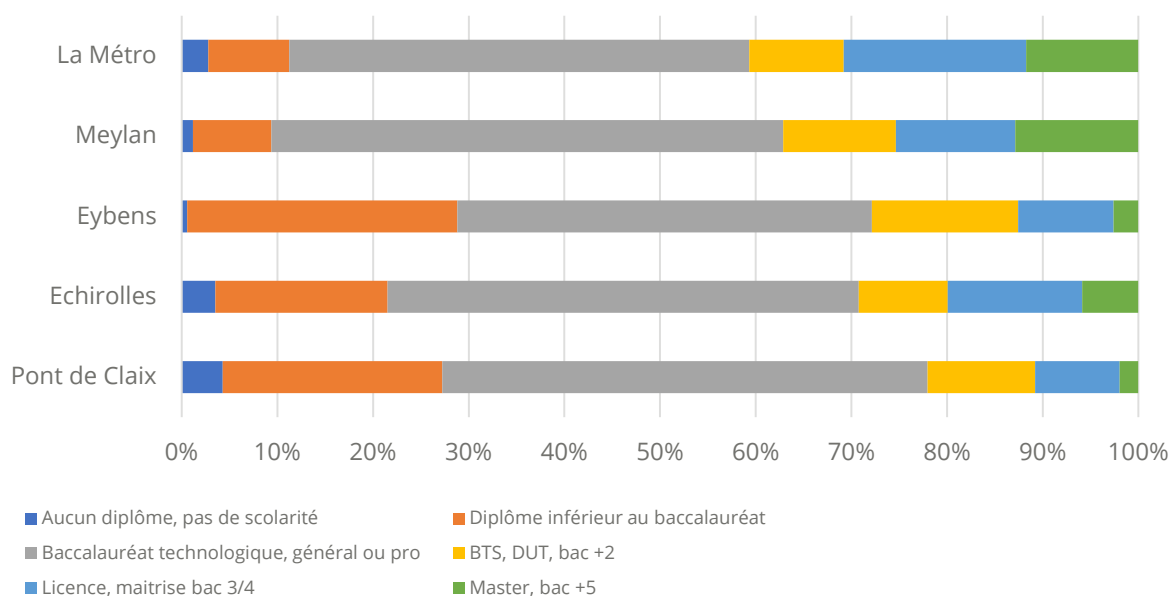
Pourquoi une moindre évolution de la population estudiantine dans un contexte de démocratisation de l'accès aux études ? Une hypothèse assez plausible explique cette tendance par les stratégies d'insertion ; notamment chez les jeunes dont les familles sont en situation de précarité.

3-3 Parité Femme/homme

Les statistiques Insee indiquent une asymétrie genrée en faveur des hommes (56 % des étudiants) à Pont-de-Claix, Eybens et Meylan, contre une parité à l'échelle de la Métro, et une légère surreprésentation féminine pour la commune d'Échirolles (55 %). Ces différences démographiques s'expliquent en partie par la répartition homme/femme de l'ensemble des jeunes, scolarisés ou non, puisqu'on dénombre à Pont-de-Claix légèrement plus de jeunes hommes âgés de 18 à 24 ans que de femmes. A noter que cette asymétrie s'observe dès l'âge de 11 ans, et ne peut donc pas être imputée à un départ précoce de la commune par les jeunes filles.

3-4 Plus haut niveau de diplôme obtenu par les jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement

Plus haut niveau de diplôme obtenu par les jeunes 18-29 ans en études en 2017 :



En moyenne, les jeunes pontois inscrits dans un établissement d'enseignement affichent un niveau de diplôme déjà obtenu moins élevé que celui de l'ensemble des jeunes métropolitains et des jeunes des autres communes de comparaison.

Plus haut niveau de diplôme obtenu par les jeunes en études en 2007 et 2017 :

Afin d'obtenir des seuils statistiques plus significatifs, trois catégories ont été réalisées : Inférieur au bac, Bac général ou professionnel, Bac +2 ou plus.

La première catégorie rend compte de la proportion de jeunes avec un niveau de diplôme faible, tandis que la troisième catégorie rend compte de la proportion de jeunes avec un niveau de diplôme élevé.

Proportion des 18-29 ans selon le "diplôme le plus élevé obtenu"

	PDC	EYBENS	ECH	MEYLAN	METRO
2007					
Inférieur au bac (CAP, BEP) et aucun diplôme	39%	32%	33%	15%	15%
Bac général ou pro	43%	50%	40%	49%	46%
Bac +2 ou plus	19%	19%	27%	36%	39%
2017					
Inférieur au BAC (CAP, BEP) et aucun diplôme	27%	29%	21%	9%	11%
Bac général ou pro	51%	43%	49%	53%	48%
Bac + 2 ou plus	22%	28%	29%	37%	41%

Les jeunes pontois (18-29 ans) inscrits dans un établissement d'enseignement sont moins diplômés de formation longue, en comparaison avec les autres communes. En effet, seulement 22% d'entre eux sont diplômés d'au moins un Bac +2 en 2017. A Eybens et Échirolles, cette proportion est légèrement supérieure (28% et 29%) tandis qu'elle est bien plus élevée à Meylan (37%) et dans tout le territoire métropolitain confondu (41%). Il y a probablement moins de jeunes qui poursuivent des études longues à Pont-de-Claix qu'ailleurs en raison de déterminismes sociaux, mais l'installation de jeunes étudiants qui viennent d'un autre département pour suivre leurs études à Grenoble fausse les chiffres pour le cas des villes qui détiennent des établissements du supérieur et des logements dédiés aux étudiants (Métro, Meylan, Échirolles).

Les jeunes pontois sont nombreux à avoir un diplôme inférieur au BAC. En effet, il y a 27% des jeunes 18-29 ans pontois qui ont un diplôme inférieur au Bac en 2017, contre 9% à Meylan. **Par ailleurs, et à l'image des dynamiques métropolitaines, sur la période récente la part des étudiants non titulaires du baccalauréat tend à baisser à Pont-de-Claix, passant de 39 % en 2007, à 32 % en 2012 puis 27 % en 2017.**

Ceci est probablement le reflet de la démocratisation de l'accès aux études et l'augmentation des études longues. Eybens est toutefois la seule commune pour laquelle la proportion de jeunes non diplômés n'a quasiment pas changé entre 2007 et 2017.

A travers ces chiffres, on remarque que les jeunes pontois font moins d'études, ou alors ils quittent le domicile familial pour réaliser leurs études, et quand ils réalisent des études ce sont des études plutôt courtes.

3-5 Situation du ménage dans lequel l'étudiant-e vit comme indicateur de précarité

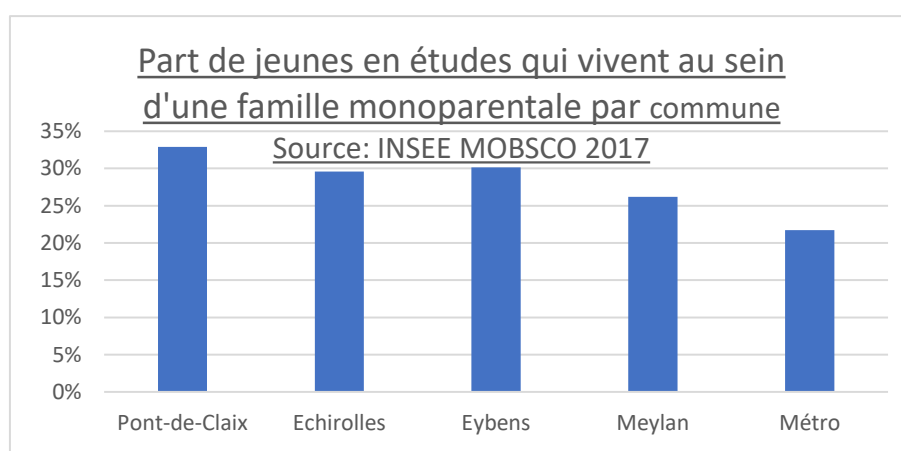
Nombre de jeunes pontois en études vivant dans des ménages potentiellement en situation de vulnérabilité :

La situation du ménage dans lequel l'étudiant vit peut indiquer des situations de vulnérabilité. Par exemple, un rapport sur le recours aux services sociaux par les étudiants montre que la probabilité de recourir aux services sociaux est plus élevée quand les parents de l'étudiant sont divorcés ou séparés, quand l'un des deux ou les deux sont décédés, quand le père ou le chef de famille est au chômage.⁴²

Les seuils statistiques concernant le type de ménage dans lequel les jeunes étudiants pontois vivent sont très faibles. Une catégorisation a donc été réalisée afin de rendre compte des effectifs d'étudiants pontois potentiellement en situation de vulnérabilité. Deux catégories se dessinent, celle des jeunes en études vivant dans un foyer dont le niveau de vie peut être très faible (étudiants avec 2 parents sans emploi, étudiants vivant au sein d'une famille monoparentale) et celle des jeunes en études vivant dans un foyer dont le niveau de vie est potentiellement faible (couple où seul l'un des parents est en emploi). Malgré la catégorisation, ces chiffres sont à interpréter avec précaution car les seuils restent faibles.

Il y a environ **80 jeunes inscrits dans un établissement d'enseignement potentiellement en situation de précarité voire grande précarité** (une vingtaine d'étudiants sont issus d'un ménage dans lequel aucun des parents n'occupe un emploi) et environ **90 jeunes en études potentiellement en situation de vulnérabilité**, toujours au regard du type de ménage dans lequel ils vivent.

Proportion de jeunes en études 18-24 ans qui vit au sein d'une famille monoparentale en 2017 :



Il y a plus, en proportion, de jeunes pontois en études qui vivent dans une famille monoparentale que dans les autres territoires de comparaison.

⁴² Grignon, Claude. *Les étudiants en difficulté : pauvreté et précarité*. Rapport au ministère de la jeunesse, de l'enseignement et de la recherche. Observatoire de la vie étudiante. Décembre 2003. 17 pages.

Validation de l'hypothèse : Eybens et Pont-de-Claix sont des communes comparables en termes de proportion de jeunes en études :

L'analyse des types de ménages dans lesquels vivent les étudiants pontois permet de confirmer notre choix comparatif. En effet, en observant la proportion d'étudiants qui vit seul ou qui vit en colocation, donc la proportion d'étudiants qui décohabitent, on peut se rendre compte de l'attractivité des communes pour les étudiants qui cherchent un endroit où se loger pour suivre leurs études.

Il y a en effet significativement moins d'étudiants décohabitants à Eybens (8%) et Pont-de-Claix (10%) qu'à Échirolles (23%), Meylan (25%) ou en métropole Grenoble-Alpes (50%)⁴³.

4. Les étudiants pontois du supérieur

D'autres données, non libre d'accès, ont pu être récoltées pour affiner ce diagnostic. Il s'agit de données fournies par l'UGA (fin 2020) et par le Crous de Grenoble (fin 2021).

4-1 les Etudiants de l'UGA

L'UGA (Université Grenoble-Alpes) est le principal établissement d'enseignement supérieur de la métropole grenobloise. Elle comporte 59 000 étudiants et 3 100 enseignants et chercheurs. Trois campus sont rattachés à cet établissement : le domaine universitaire de Saint-Martin-d'Hères, la presqu'île scientifique et le centre de Grenoble ainsi que le campus de Valence.

En 2020-2021, il y avait **198 étudiants inscrits à l'UGA** dont le foyer fiscal se trouve à Pont-de-Claix.

Cela ne comptabilise pas les étudiants inscrits dans des établissements privés : école de commerce, BTS en lycée privé, prépa privée, école d'art privée, école d'ingénieur... Toutefois, ces écoles étant privées donc payantes, les jeunes issus des classes moyennes et populaires sont généralement moins nombreux. Cela concerne particulièrement les écoles très onéreuses comme les écoles de commerce. Il y a par exemple seulement 11% d'enfants d'ouvriers en école de commerce contre 45% d'enfants de cadres⁴⁴. On peut donc faire l'hypothèse qu'il y a assez peu d'étudiants pontois inscrits dans ces écoles.

Les étudiants pontois qui étudient dans d'autres universités que celle de Grenoble ne sont donc pas comptabilisés.

⁴³ Les seuils statistiques d'Eybens, Pont-de-Claix et Meylan n'étant pas franchis, ces chiffres ne sont qu'indicatifs

⁴⁴ En 2014-2015 selon le Ministère de l'Éducation Nationale

4-2 Les étudiants boursiers

Effectifs des boursiers pontois dépendant de l'Académie de Grenoble :

Echelons et montants sur 10 mois	Nb de boursiers / échelon en 2020-2021	Nb de boursiers / échelon en 2021-2022
0bis (1042 €)	0	0
1 (1724 €)	0	1
2 (2797 €)	0	0
3 (3325 €)	65	54
4 (4055 €)	11	16
5 (4656 €)	9	8
6 (4938 €)	36	31
7 (5736 €)	5	7
TOTAL	126	117

Il y avait, en 2020-2021, 126 étudiants boursiers dont le foyer fiscal se situe à Pont-de-Claix. En 2021-2022, il y en a 117.

Ces étudiants dépendent de l'**Académie de Grenoble**, comportant donc les étudiants inscrits dans un établissement reconnu par le MESRI et situé à Grenoble, Valence, Chambéry, Le Bourget-du-Lac ou Annecy.

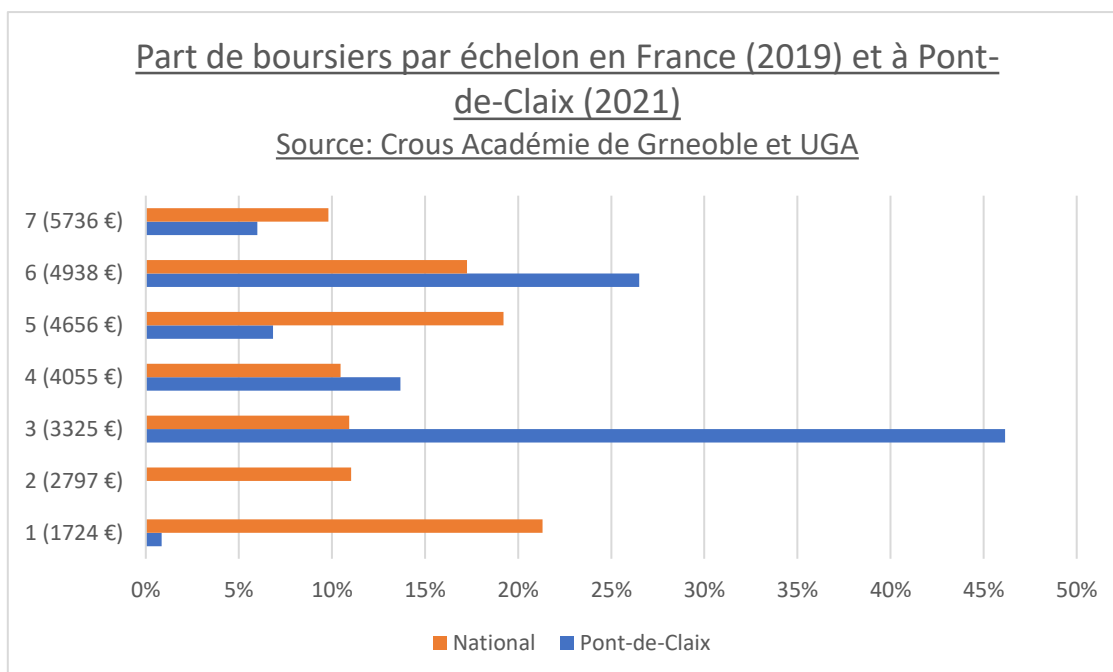
Les bourses se déclinent en **8 échelons**, donnant lieu à différents droits. Pour déterminer l'échelon auquel un candidat est éligible, **le revenu brut global** des parents est comparé à un ensemble de plafonds qui varient en fonction d'un système de points de charge. Ces points de charge prennent en compte la **composition du foyer** (plus le ménage a à sa charge des enfants ou étudiants, plus le candidat bénéficie de points de charge) et **la distance entre le ménage et le lieu d'étude** (plus la distance est grande, plus les points de charge sont accrus). Le plafond de revenu pour entrer dans le système en 2018-2019 (sans autre point de charge) était fixé à 33 100 €.

Il y a environ **38% d'étudiants boursiers au niveau national**. En 2019, l'académie de Grenoble se situe dans la moyenne avec 36,7% d'étudiants boursiers. Paris est le territoire avec le moins d'étudiants boursiers (25,2 %) tandis que la Réunion est le territoire concentrant le plus d'étudiants boursiers (65,3 %).⁴⁵

⁴⁵ Rey, Olivier. *Cartographie des bourses publiques de l'enseignement supérieur*. Rapport. Inspection générale de la jeunesse, des sports et de la recherche. 52 pages. Février 2020.

En rapportant ce taux moyen à Pont-de-Claix, on pourrait déduire qu'il y a environ 320 étudiants dont le foyer fiscal se trouve à Pont-de-Claix, dont 120 étudiants boursiers (38%).

Comparaison des proportions de boursiers par échelon :



L'échelon moyen des étudiants pontois boursiers s'élève à 4,3, contre 3,9 à l'échelle nationale. Pour rappel, plus l'échelon est élevé, tenant compte des revenus du foyer fiscal et de la distance physique au lieu d'étude, plus la bourse dont bénéficie l'étudiant est élevée. Dans le détail, on observe très peu d'étudiants pontois en échelon 1 et 2.

Il existe de grandes disparités au niveau de la répartition des boursiers entre le niveau national et Pont-de-Claix. Il est important de noter que seuls les boursiers dépendant de l'Académie de Grenoble sont référencés dans les données pontoises. Ainsi, les étudiants qui étudient en dehors de l'Académie ne sont pas comptabilisés alors qu'ils bénéficient de points de charge supplémentaires liés à l'éloignement de leur lieu d'études. Les points de charge permettent d'abaisser les plafonds de revenus et donc d'ouvrir les bourses aux ménages plus aisés.

Il y a très peu de jeunes pontois bénéficiant de bourses de niveaux faibles (1 et 2). **Cela semble largement dû à un phénomène de non-recours.**

Il y a une différence considérable entre la proportion d'étudiants bénéficiant d'une bourse de niveau 3 au niveau national (11%) et au niveau de Pont-de-Claix (46%).

Il y a également **une proportion élevée d'étudiants bénéficiant de bourse de niveau 6 à Pont-de-Claix (26%),** qui est un niveau de bourse dont seuls les ménages très modestes peuvent avoir droit. Sans aucun autre point de charge les revenus bruts de la famille ne doivent pas dépasser 7540€ annuel pour atteindre ce niveau de bourse.

POUR ALLER PLUS LOIN :

Au vu de la situation pontoise que l'on vient de dresser, notamment vis-à-vis de la haute proportion de jeunes pontois en études en situation de fragilité socio-économique, il semblait pertinent de s'intéresser aux moyens dont disposent les jeunes issus des milieux populaires pour poursuivre leurs études.

Une étude sur l'influence du milieu social dans la poursuite d'études et sur les moyens dont disposent ces étudiants a donc été réalisée et vient compléter les conclusions de ce focus étudiants. Cette étude s'appuie sur des recherches empiriques et sur des enquêtes nationales.

La version synthétique de cette étude est disponible en annexe. La version complète et rédigée est disponible sur demande.

Il semble important de rappeler que la finalité de ces travaux est opérationnelle puisque la Ville de Pont-de-Claix est en train de développer un nouveau dispositif à destination des étudiants issus de milieux modestes : le Complément Minimum Garanti.

ANNEXE

SYNTHESE TRAVAIL DE RECHERCHE

INFLUENCE DE L'ORIGINE SOCIALE DANS LES ETUDES SUPERIEURES

Introduction

« Précarité étudiante : on n'a jamais connu une telle situation » letudiant.fr Octobre 2020

« Précarité étudiant : une crise « sans précédent » » Le point février 2021

« Précarité étudiante : l'impossibilité pour les jeunes de vivre dignement. » Les échos octobre 2020

Ces quelques titres d'articles récents, mais également les nombreuses manifestations qui ont lieu depuis le début de la crise sanitaire de la Covid révèlent les difficultés auxquelles fait face la génération future de travailleurs. La précarité étudiante n'est pas un phénomène récent, mais la crise actuelle met en lumière ces difficultés. Pourtant, des gestes désespérés comme la tentative de suicide par immolation du jeune Anas en 2019 devant le Crous de Lyon, sont des preuves tangibles de la difficulté de certains étudiants à joindre les deux bouts. Les étudiants sont-ils contraints à vivre dans la précarité ? Sont-ils égaux face aux risques de pauvreté ?

« Vouloir monter dans la société c'est une chose. Vouloir monter un escalier roulant qui descend, c'en est une autre. Tous les jeunes ont envie de monter des marches mais trop souvent, ils sont dans le mauvais escalier roulant, ils s'épuisent, abandonnent, parfois avec la rage d'avoir été trompés. »⁴⁶

Les études supérieures, en plus d'être un « temps de construction de l'identité personnelle et sociale » comme le dit Erlich en 1998, est l'un des tremplins qui permet de rompre la reproduction sociale. Dans ce sens, les politiques publiques de l'enseignement supérieur tendent depuis les années 50 à la démocratisation de l'accès aux études supérieures. Des bourses sur critères sociaux, l'exonération des frais d'inscription pour certains étudiants, multiplication des campus universitaire sur tout le territoire... Et pourtant, les inégalités persistent. D'où viennent ces inégalités ? Quel rôle jouent-elles dans le parcours d'un étudiant ?

Faire des études a un coût considérable : payer un loyer et des factures supplémentaires, se nourrir, se déplacer, s'acheter des fournitures... Ce sont les familles qui prennent en charge une partie de ces coûts. Pour permettre aux étudiants issus des familles modestes de poursuivre leurs études, des aides sociales existent telles que les bourses étudiantes ou les allocations logement. Nous nous interrogerons sur les différents droits des étudiants et nous en montreront les limites. Certains étudiants font le choix, parfois contraints, de travailler en parallèle des études pour compléter ces ressources. Nous verrons dans quelles mesures le travail salarié des étudiants peut induire des risques sur la réussite scolaire. **Comment se**

⁴⁶Labrie, Vivian. *Un atelier sur les inégalités avec la métaphore des escaliers roulants*. Montréal : Centre de collaboration nationale sur les politiques publiques de santé. 2011
http://www.ccnpps.ca/102/Publications.ccnpps?id_article=635

manifestent les inégalités sociales dans les revenus disponibles des étudiants selon les différents pôles de ressources ?

S'intéresser aux dépenses des étudiants peut permettre d'envisager un budget nécessaire à la poursuite d'études. Toutefois, nous allons voir que la grande diversité des situations ne permet pas d'envisager un budget unique : notamment compte-tenu de la cohabitation, décohabitation ou semi-cohabitation. **Quel est le budget moyen de dépenses d'un étudiant ? Quelles sont les dépenses pour lesquels les étudiants se restreignent ?**

Pour parler de la pauvreté économique, les acteurs associatifs, comme ATD Quart-monde, les instituts de statistiques comme l'Insee, ou les observatoires tel que l'Observatoire des inégalités s'appuient sur des seuils : le seuil à 50 % du revenu médian de la population française pour parler de l'extrême pauvreté, le seuil à 60 % du revenu médian pour une définition plus large de la pauvreté. Pourtant, et nous allons le voir, le budget moyen d'un étudiant se situe en dessous de ces seuils. **Être étudiant signifie-t-il vivre dans la pauvreté ?**

Les étudiants ne constituent pas un groupe homogène face aux risques de précarité. La diversité des conditions de vie individuelles concourt en effet à une hétérogénéité d'exposition au danger. Dans ce groupe social, des situations de précarité multiples et variées, conscientes ou inconscientes, latentes ou exprimées cohabitent. **Est-ce qu'ils se reconnaissent comme des personnes précaires ? Il y a-t-il d'autres indicateurs qui permettent de rendre compte des difficultés économiques d'un étudiant ?**

Nous tâcherons de répondre à l'ensemble de ces questionnements à partir de plusieurs travaux de recherches empiriques et statistiques afin de constituer un terreau de réflexion pour la mise en place du Complément minimum garanti Étudiants à Pont-de-Claix. Ce travail vient enrichir la première partie statistique de ce focus étudiant.

1- Quelle place occupent les étudiants issus des milieux populaires dans le paysage étudiantin depuis les années 50 ?

- Depuis les années 50, les effectifs des universités s'est multiplié par 6. On passe progressivement d'une université élitaire à une universitaire de masse. A la rentrée 2019-2020 on compte 1 675 100 étudiants, soit un effectif jamais atteint auparavant.

- Années 80 : paradigme de la reproduction sociale. Selon le sociologue Bourdieu, c'est davantage le capital culturel qui induit la reproduction sociale que le capital économique.

- Années 90 : certaines filières, plutôt courtes et techniques, sont gonflées par des effectifs issus des milieux populaires (IUT, STS, IUFM) : hiérarchie socialement différenciée des filières.

- Malgré une démocratisation de l'accès aux études supérieures, les inégalités persistent⁴⁷ :

- Un tiers des étudiants ont des parents cadres,
- 14,5 % ont des parents employés,
- 18,1 % ont des parents ouvriers.
- Il y a toujours une hiérarchie socialement différenciée des filières

⁴⁷Données 2017 du Ministère de l'Éducation nationale

- **7,8% des enfants d'ouvriers accèdent à un master contre 33,5% des enfants de cadres**
- Les étudiants boursiers sont répartis inégalement sur le territoire, au sein des établissements et des filières et dans la durée des études

- La France fait figure de meilleure élève en matière d'ascenseur social que ses voisins européens.

2- Comment se manifestent les inégalités sociales dans les revenus disponibles des étudiants selon les différents pôles de ressources ?

2-1 Les transferts intergénérationnels, éléments (re)produisant les inégalités :

- Les aides familiales sont une part importante du budget des étudiants. Il y a en France une injonction forte des familles à aider les jeunes. En tant qu'étudiant, le jeune peut être rattaché fiscalement au foyer de ses parents jusqu'à 25 ans et non 21 ans.

- 70 % des étudiants reçoivent une aide financière des parents
- Une composante majeure du budget des étudiants : part de 41 % pour les jeunes cohabitants et de 55 % pour les étudiants autonomes⁴⁸

- Des aides qui augmentent selon le revenu des parents et qui peuvent être décisives dans le choix ou non de poursuivre ses études.

- Les familles avec des revenus plus modestes dépensent moins en frais de scolarité et de logements. Les moyens dont disposent les parents conditionnent donc les choix en matière de logement et de poursuite d'études ; rendant ainsi manifestes les inégalités entre les jeunes de différents milieux.
- La part des aides familiales dans les ressources totales des étudiants issus des couches populaires est plus faible (28,4%) que celle des étudiants issus des couches supérieures (46%). Les montants moyens des étudiants concernés sont très disparates, 353€ (classes populaires) et 579€ (classes supérieures) ; la différence est de 230€. ⁴⁹
- Les études montrent aussi que les aides familiales baissent quand l'étudiant est allocataire d'une aide sociale ou qu'il a un travail rémunéré. Le CMG pourrait-il avoir une influence sur l'aide des parents aux jeunes ?

- Des aides en nature : l'hébergement au domicile familial et les « aides de lien »

- 50 % des étudiants vivent chez leurs parents.
- Les enfants de cadres ont 62 %⁵⁰ plus de chance d'être semi-habitants (logement autonome mais retour chez les parents réguliers) que cohabitants : la semi cohabitation est un privilège que les enfants de familles modestes ne peuvent pas toujours se permettre. L'hypothèse indiquant que le jeune choisit son lieu d'études selon le lieu d'habitation des parents est admise.
- Les « aides de lien » (soutien moral, accompagnement plus ou moins prononcé des jeunes dans leurs choix et parcours, mobilisation d'un réseau amical ou

⁴⁸Résultats de l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants. 2016. Observatoire de la vie étudiante.

⁴⁹Résultats de l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants. 2016. Observatoire de la vie étudiante.

⁵⁰ Castell, Laura, Rivallin, Raphaëlle, Thouilleux, Christelle. *L'accès à l'autonomie résidentielle pour les 18-24 ans : un processus socialement différencié*. Éclairage Insee. 2016. 25 pages

professionnel) ; sont des ressources pour les étudiants. Elles dépendent toutefois du capital culturel des parents et sont donc également sources d'inégalités.

2-2 Des aides publiques pour lutter contre les inégalités ?

- Les Bourses sur Critères Sociaux du ministère de l'enseignement polarisent les aides publiques à destination des étudiants. Elles sont calculées sur la base du revenu des parents même si l'étudiant est déclaré fiscalement indépendant. Elles permettent ainsi d'aider les étudiants issus des classes populaires et moyennes.

- Les bourses sont échelonnées selon le revenu des parents, le nombre d'enfants à charge et la distance entre le domicile familial et le lieu d'études : de 1009€ à 5551€ annuel en 2019.
- En observant où sont les boursiers et où sont les boursiers issus des familles les plus modestes (échelon 5 à 7), le constat est le même que quand on observe les PCS des parents : filières STS, IUT, boursiers sur représentés, école de commerces, d'ingénieurs, classes prépa, boursiers sous-représentés. De même pour les études longues.
- Limites des bourses sur critères sociaux : Bourse calculée sur le revenu des parents même si l'étudiant est fiscalement indépendant, effets de seuil, retard de paiement, certains étudiants pourtant dans le besoin ne sont pas éligibles (d'où la création de l'aide spécifique ponctuelle – représente 44 000 étudiants en 2019)
- Malgré ces limites, les critères d'éligibilité des BCS sont largement communs aux autres aides accordées aux étudiants, aussi bien par d'autres ministères que par des collectivités locales voire même parfois pour l'attribution d'aides d'origine privée.

- Les allocations familiales et les aides fiscales versées à la famille ont vocation à ruisseler de la famille vers l'étudiant. Elles sont toutefois difficilement mesurables.

- Les étudiants bénéficient également des Allocations personnalisées au logement de la CAF. Seules les allocations logement nuancent quelque peu le système familialiste français en étant ouvertes à tous les individus à partir de 18 ans, y compris les étudiants. Elle offre ainsi une certaine autonomie aux bénéficiaires mais n'a pas une vocation de justice sociale.

- Les aides publiques représentent un peu plus d'un quart des ressources mensuelles des étudiants. Elles représentent 36 % du budget d'un étudiant issu des classes populaires et 18 % du budget d'un étudiant issu des classes supérieures. La différence de montant moyen est de 40€ mensuel ; révélant de fortes inégalités.⁵¹

- Certaines communes proposent le Revenu Minimum étudiant (RME)⁵²

- Les montants annuels du RME vont de 100 euros annuel (somme forfaitaire de la Ville de Champagne au Mont d'Or) à près de 4.000 euros annuel (Ville de Plougastel-Daoulas).

⁵¹ Rey, Olivier. *Cartographie des bourses publiques de l'enseignement supérieur*. Rapport de l'Inspection générale de la jeunesse, des sports et de la recherche. 52 pages. Février 2020.

⁵²Dunkerque (Nord), Gravelines (Nord), Grande Synthe (Nord), Plougastel-Daoulas (Finistère), Berre l'Étang (Bouche du Rhône), Longwy (Meurthe-et-Moselle), Petite Couronne (Seine Maritime), Genay (Rhône), Champagne au Mont d'Or (Rhône), Chenôve (Côte d'Or), Saint-André-les-Vergers (Aube), Cerizay (Deux Sèvres)

- Les critères d'attribution sont souvent communs : statut d'étudiant, rattachement au domicile fiscal voire domiciliation, temps de résidence minimum sur la commune, les ressources financières des parents, l'âge
- Parfois, contreparties citoyennes (certain nombre d'heures d'engagement associatif)

2-3 Les étudiants issus de milieux populaires sont plus exposés aux risques du travail salarié

- L'ampleur du travail rémunéré des étudiants :

- Un étudiant sur deux a une activité rémunérée dans l'année, presque un quart est contraint de travailler pour financer ses études, un/cinquième travaille toute l'année.
- La diversité des activités rémunérées (job d'été, apprentissage, activité salariée complémentaire aux études, baby-sitting occasionnel, emploi dans un magasin de grande distribution, emploi de nuit...) ; rend la mesure de cette activité complexe.
- Les revenus issus d'une activité rémunérée sont plus élevés chez les étudiants d'origine sociale supérieure (774€) que chez les étudiants issus des classes populaires (685€)⁵³

- Quelles sont les risques du travail salarié ?

- Un travail salarié sans rapport avec la filière de l'étudiant et effectué sur une durée hebdomadaire trop longue accentue l'absentéisme en cours, prend sur le temps de révision et de préparation des examens, et réduit les chances de réussite dans l'enseignement supérieur. Le seuil horaire induisant des risques est estimé à 15 heures hebdomadaire.
- Les risques sont cumulatifs : santé mentale et physique, échec scolaire... Les étudiants qui travaillent le plus sont aussi ceux qui redoublent : rallongeant ainsi leur situation de précarité.
- Si le travail salarié est en lien avec les études, cela augmente toutefois les chances de réussite.

- Les étudiants ne sont pas égaux face au piège du travail salarié : Les étudiants ayant le moins de ressources financières sont plus enclins à accepter des durées de travail salarié plus longues réduisant leur chance de réussite. Soit :

- Les étudiants qui ne sont pas ou peu aidés par leurs parents
- Ceux qui n'ont pas accès aux bourses d'enseignement supérieur sur critères sociaux
- Les étudiants boursiers dont les montants sont insuffisants pour éviter le travail salarié
- Les étudiants qui n'ont pas accès au crédit pour financer leurs études parce qu'ils suivent des filières dont les débouchés professionnels sont plus incertains.
- Les études montrent que les enfants d'ouvrier, contrairement aux enfants de cadres, sont plus susceptibles d'avoir un emploi rémunéré qui nuit à la réussite scolaire.

- L'activité rémunérée peut aussi être un choix de l'étudiant dans une volonté d'autonomisation ; il faut donc différencier autonomie choisie et autonomie subie

⁵³Résultats de l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants. 2016. Observatoire de la vie étudiante.

3- Peut-on identifier les situations de pauvreté en observant les dépenses des étudiants ?

3-1 Les frais considérables de la décohabitation

- La décohabitation implique des dépenses supplémentaires qui pèsent dans le budget d'un étudiant et de sa famille : factures, loyer, nourriture etc.
- Les enfants de cadres ont 62 % de chances en plus que les enfants d'ouvriers ou d'employés d'être semi-cohabitant plutôt que cohabitant. Alors que les enfants d'ouvriers sont ceux qui vivent le plus éloignés des lieux d'études. Le coût de la semi-cohabitation en fait un privilège pour les étudiants de milieux favorisés.

3-2 Le budget alimentaire

- Les étudiants font très attention à leurs dépenses quand ils font les courses. Quand il s'agit de choisir un commerçant, leur premier critère est le prix (pour 37%), loin devant la proximité (24 %) ou la qualité (11 %).
- Les étudiants en difficulté financière se restreignent au niveau alimentaire : près d'un tiers des étudiants déclare grignoter régulièrement par faim après avoir sauté un repas⁵⁴.

3-3 Une restriction sur les dépenses de santé

De même, les étudiants se restreignent sur les dépenses de santé. Les étudiants les plus concernés par cette auto-restriction sont notamment les étudiants issus des milieux populaires et les étudiants décohabitants et indépendants.

4- Comment peut-on définir un seuil de pauvreté pour les étudiants au regard de la complexité de la composition de leur budget ressources/dépenses ?

- Les ressources moyennes d'un étudiant cohabitant est d'environ 400€ tandis que celles d'un étudiant vivant dans un logement autonome est d'environ 730€. ⁵⁵
- Toutefois, l'assimilation de l'économie domestique à l'économie des étudiants peut conduire à une définition misérabiliste de la situation des étudiants. En effet, de nombreuses dépenses sont prises en charge par la famille et sont difficilement mesurables : prise en charge des lessives, accès aux équipements communs, mise à disposition de produits...
- Un certain nombre d'étudiants vit avec des ressources inférieures au seuil de pauvreté et considère « avoir assez d'argent ». Toutefois, le sentiment « d'avoir assez d'argent » est moins partagé par les étudiants d'origine sociale populaire (35%) que par les étudiants d'origine sociale moyenne (43%), ou que par les étudiants d'origine sociale supérieure (54%). ⁵⁶
- D'autres indicateurs de pauvreté se rapprochent plus de la réalité que celui des ressources disponibles ou des dépenses :

⁵⁴Étude OpinionWay pour la SMEREP réalisée du 29 avril au 25 mai 2016 auprès d'un échantillon de 507 étudiants représentatif des étudiants français et d'un échantillon représentatif de 707 adhérents SMEREP (Ile-de-France).

⁵⁵Moyenne de différentes études (OVE ; DREES ; IPSOS)

⁵⁶Résultats de l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants. 2016. Observatoire de la vie étudiante.

- Avoir demandé une aide à sa famille, à ses amis,
- Avoir demandé une aide sociale exceptionnelle.

- La demande d'aide exceptionnelle aux services sociaux est neuf fois plus probable lorsque les parents de l'étudiant ont un revenu inférieur à 750 euros par mois que lorsqu'ils ont un revenu supérieur à 4 500 euros.⁵⁷

- Identification des facteurs à risque :

- Niveau de revenu de la famille
- L'état du milieu familial (familles monoparentales)
- Indépendance vis-à-vis de la famille
- Entre 23 et 25 ans ; car c'est l'âge critique où l'aide familiale et l'aide publique sur critères sociaux deviennent moins fréquentes

5- Est-ce que les étudiants se considèrent comme des personnes « précaires » ?

- Comme pour les autres catégories de population, la précarité est engendrée par des effets de cumul. Les problématiques sont souvent économiques et sont fortement amplifiées et aggravées lorsque intervient un cumul de différents facteurs de précarité : la précarité administrative, les situations familiales, la santé physique et mentale, les conditions de logement, le parcours universitaire compliqué, l'intégration sociale, le handicap... Les risques de cette précarité sont le décrochage et les ruptures de parcours.

- Peu d'étudiants échappent à des situations de précarité mais ils ne la vivent pas de la même manière. Selon une enquête qualitative menée auprès de 70 étudiants⁵⁸, les étudiants ne se considèrent pas comme des personnes précaires (mais l'acceptation du terme précarité semble être plutôt lié au travail).

- Par contre l'irrégularité des ressources est une source d'angoisse récurrente chez les étudiants. Le CMG pourrait permettre aux étudiants une certaine stabilité financière.

⁵⁷Résultats de l'Enquête sur les conditions de vie des étudiants. 2016. Observatoire de la vie étudiante.

⁵⁸Beguinet, Sophie. *La représentation sociale du risque de précarité chez les étudiants*. Dans Communication & Organisation 2013/1 (n° 43), pages 227 à 252